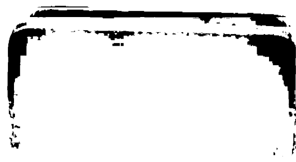




NOUVELLE

GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE

ANALYTIQUE ET RAISONNÉE





MONTAUBAN

CHARLES FORESTIÉ FILS, IMPRIMEUR, PLACE IMPÉRIALE

NOUVELLE

GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE

ANALYTIQUE ET RAISONNÉE

par C. Bonifas-Guizot

PROFESSEUR D'HÉBREU

« Transmettre à la mémoire par l'intelligence. »



MONTAUBAN

FORESTIÉ PÈRE ET FILS, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

PLACE IMPÉRIALE

The great desideratum appeared to be, the construction of *Grammars* which should at once combine the labours of the Rabbins with a system of analysis delineating the principles upon which the language is founded, in such a manner as to inform the judgment, and to interest the understanding, — to detail the rules, indeed, but, at the same time, to ascertain the principles upon which they are founded, so as to satisfy the scruples and to ensure the confidence of the Learner. (LEE; *Grammar*, PREFACE.)

TRADUCTION (*)

Il semble que ce qu'il y a surtout à désirer, c'est la préparation de *Grammaires* qui combinent les travaux des Rabbins avec un système analytique où l'on expose les principes sur lesquels repose le langage, de manière à éclairer le jugement et à intéresser l'intelligence, — un système qui donne sans doute les règles de détail, mais qui, en même temps, fixe bien les principes sur lesquels ces règles s'appuient, de telle sorte qu'on satisfasse les doutes et qu'on affermisse la confiance de l'Elève.
(LÉE; PRÉFACE DE SA *Grammaire*.)

(*) L'Auteur de la GRAMMAIRE actuelle, composée précisément d'après ces vues, est d'autant plus heureux d'avoir pu faire la citation ci-dessus, qu'il n'a connu ce passage que lorsque son propre travail était à l'impression.

INTRODUCTION (*)



Y a-t-il rien de plus important entre les hommes que la communication de la pensée, que les moyens de connaître les actions dont la génération actuelle et le pays où l'on vit n'ont pu être témoins, les discours qu'on n'a pu entendre, en un mot, les précieuses leçons de l'Histoire; ou bien encore, les moyens de connaître les plus hautes conceptions de l'intelligence ou les pensées les plus intimes du cœur, quand on a trouvé bon de les manifester au-dehors?

Les langues humaines sont ce moyen de com-

(*) Il est utile, surtout aux commençants, de lire cette *Introduction.*

munication dont nous parlons. Qu'y a-t-il donc de plus important que le domaine des langues et leur acquisition?

Et que sera-ce s'il y a quelque part une communication de la pensée divine, s'il existe un Livre qui soit le dépôt de la révélation de Dieu, dans le sens le plus rigoureux du mot? quelle importance n'aura pas la langue dans laquelle ce Livre a été écrit!

Or, dans l'étude des langues, après un maître vivant et capable, rien sans contredit n'est plus utile qu'une bonne *Grammaire*. Fruit de longues et laborieuses recherches, mettant à profit les travaux qu'on a faits antérieurement, elle initie en peu de temps dans ce qui a coûté souvent de longues années de veilles, de recherches, de réflexions.

Il existe un très-grand nombre de *Grammaires Hébraïques*; aucune langue étrangère n'a peut-être attiré l'attention et l'étude des savants comme la *Langue Sacrée*. Cela vient sans doute, d'un côté, de la richesse et des grandes beautés litté-

raires que présente cette langue dans les Livres Saints; mais cela vient surtout, à-coup-sûr, de l'intérêt religieux et incomparable qui s'attache à cette langue, et auquel elle a tant de droits. Bien que l'opinion que nous allons émettre soit aujourd'hui contestée, nous dirons que c'est vraisemblablement la langue qui, sous les murs de Babel, réunissait tous les hommes dans un seul langage (1), et qui remonte par conséquent au berceau même du monde. Dans tous les cas, c'est par elle que l'Esprit de Dieu nous a transmis ces divins oracles qui ont annoncé la venue du Saint et du Juste, aussi bien que les destinées de son Église jusqu'à la fin des siècles. C'est elle qui tient en dépôt les plus anciennes traditions historiques, les premiers et éternels monuments de la révélation divine, de la Foi et de la morale. C'est la langue qui, malgré son antiquité historique sans égale, toujours pleine de jeunesse et de vie, comme le peuple étonnant à qui elle fut confiée,

(1) Gen., xi, 1.

et qui la montre au monde entier, se trouve encore dans les livres liturgiques et dans le culte, souvent même dans la bouche de ce peuple mystérieux auquel Dieu réserve encore, dans un magnifique avenir, les plus glorieuses destinées.

Quant à l'étude de cette langue si importante, s'il est vrai de dire que tous les Ecclésiastiques ne sont pas en demeure de se livrer à sa culture approfondie, nous croyons, d'un autre côté, qu'appelés par leur charge à être les lumières de l'Église, les gardiens de la Foi, les défenseurs de la vérité contre tous ceux qui l'attaquent, c'est un devoir sacré pour chacun d'eux d'être en état de vérifier, dans l'occasion, tel ou tel passage du texte original, en s'aidant des secours qui peuvent être à leur portée.

Chercher à faciliter toujours davantage l'étude et l'acquisition de la Langue Sacrée, est donc surtout digne des efforts de ceux qui ont à cœur les intérêts de la Religion et les progrès de la Foi.

Mais ce n'est pas tout de s'efforcer d'apprendre une langue, il faut en abréger l'étude le plus pos-

sible. Or, sous ce rapport, la méthode est loin d'être indifférente; et nous croyons devoir exposer nos vues sur ce sujet.

I. — Deux méthodes distinctes se présentent ici : l'une, dans une sèche et froide *synthèse*, se borne à exposer les règles et les faits de la langue, en les appuyant des exemples nécessaires; l'autre arrive à cette synthèse par une voie *analytique*, et expose les raisons qui ont déterminé et qui légitiment ces règles et ces faits. — La première ne s'adresse guère qu'à la mémoire, et elle est surtout faite pour l'enfance; la seconde s'adresse principalement à l'intelligence, c'est-à-dire à la plus noble de nos facultés, et elle est plus digne, même la seule digne, selon nous, des adultes.

Dans cette langue se trouvent beaucoup de faits, au premier coup-d'œil bizarres et confus, qui tendraient à décourager de l'étude d'une langue aussi capitale. Cependant, quand on va au fond des choses, on trouve à ces apparentes bizarreries une raison d'être, fondée sur l'organisation physique et les facultés intellectuelles que nous

tenons du CRÉATEUR. Si donc, par une méthode analytique, l'on remonte à cette première raison, si l'on fait voir que les Hébreux ont ainsi fait, parce qu'ils devaient nécessairement ou qu'ils pouvaient légitimement ainsi faire : par cela même qu'on donne satisfaction à l'esprit, et qu'on réconcilie l'intelligence avec la langue, on en rend l'étude plus attrayante, plus facile, et l'on aide considérablement la mémoire.

Comme ce ne sont guère que des adultes qui étudient parmi nous la Langue Sacrée, entre les deux méthodes dont nous venons de parler, nous n'avons pas hésité à choisir la méthode ***analytique et raisonnée*****:** et c'est le caractère distinctif de la ***Grammaire*** que nous publions, et qui nous a coûté dix grandes années d'études et de réflexions, parfois laborieuses.

II. — Une autre chose qui nous a paru faciliter singulièrement l'acquisition d'une langue, c'est la justification des faits. Sous ce rapport, les ***Grammaires,*** qui ne doivent être qu'un pur reflet des langues, sont susceptibles d'un perfectionne-

ment progressif, parce que ces faits peuvent n'être pas envisagés ni présentés au même point de vue par les divers auteurs; et l'on peut bien appliquer à ce genre de travail ce que notre grand fabuliste avait dit de la *Fiction* ou de l'*Apologue* :

Mais ce champ ne se peut tellement moissonner
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

On peut même dire que dans ce vaste dédale des langues, au premier coup-d'œil si obscur et si compliqué, la vie d'un seul homme ne pourrait suffire pour tout découvrir et tout expliquer. Aussi, dans chaque langue, voit-on paraître successivement des *Grammaires* qui s'efforcent d'exposer toujours mieux les principes et le mécanisme de leur structure, et font ainsi faire un pas de plus à leur étude. Nous venons donc, à notre tour, essayer de porter notre tribut d'investigations et d'efforts pour la connaissance rationnelle de la Langue Sainte, et pour en rendre l'étude plus facile; et, dans ce but, nous croyons devoir fai-

re connaître la marche que nous avons suivie.

Dans chaque sujet particulier, et autant que cela nous a été possible, nous avons rattaché les faits de détail à un principe général qui les domine et les lie ensemble, de sorte qu'ils en découlent sans effort; et ce principe lui-même, nous l'avons appuyé sur l'organisation et les facultés naturelles de l'homme, à-peu-près, dirons-nous, pour expliquer notre pensée, comme, dans la formation du *nouveau système métrique*, on a rapporté toutes les mesures de détail à une première mesure : le *mètre*; et cette base, à son tour, a été prise dans la nature : le *méridien terrestre*. — Nous avons exposé ces principes primitifs, et en petit nombre, dans quelques chapitres de grammaire générale, placés en tête de l'ouvrage. Dans cette partie de notre travail, qui nous est toute personnelle, et, qu'il nous soit permis de le dire, qui nous a coûté le plus de temps et de peine, nous avons plus ou moins mis à contribution une quinzaine de langues ou de dialectes, tant anciens que modernes, propres à justifier ces principes primi-

tifs inhérents à la nature humaine (1). Il en résulte donc que nous avons étudié la langue hébraïque dans l'humanité, ou, si l'on veut, étudié l'humanité dans la langue hébraïque, plus encore que cette langue en elle-même; et c'est ce qui nous engage à recommander aux élèves une étude encore plus attentive de ces *Principes de Grammaire Générale*, qui jettent un grand jour sur la *Grammaire Hébraïque*, et en sont comme la clef première.

En un mot, tandis qu'on ne peut rien changer aux faits d'une langue morte, et que tous les grammairiens sont bien forcés de les accepter tels quels, nous nous sommes appliqué, par cette voie analytique, à présenter en général ces faits d'une manière qui a quelque chose de particulier à cette *Grammaire*; et quoique nous ne prétendions pas,

(1) Notre manuscrit était déjà sous presse, lorsque nous avons eu occasion de lire l'ouvrage de Charles Nodier intitulé : *Notions Élémentaires de Linguistique;* nous avons été heureux de nous être rencontré avec le spirituel, mais parfois paradoxal, académicien, sur la question générale de l'*Onomatopée*, et en particulier sur la figure de certaines lettres, comme le T et le S (*V. p.* 40).

tant s'en faut, avoir tout dit, nous espérons néanmoins avoir jeté quelque jour nouveau sur la structure de la langue, à nos yeux, la plus philosophique, la plus euphonique et la plus admirable de toutes; et si nous avons été assez heureux pour accomplir convenablement notre tâche, en suivant la méthode que nous venons d'exposer, nous osons croire qu'à l'aide de cette ***Grammaire*** et d'un bon ***Lexique***, un esprit attentif et réfléchi pourra s'initier soi-même, sans le secours d'un maître vivant, dans la connaissance de la Langue Sacrée, et arriver à l'intelligence de cette parole de l'Ancien-Testament, de laquelle Jésus-Christ lui-même a déclaré que pas un ***iota ni un seul trait de lettre ne demeurerait sans avoir son accomplissement*** (Matth., v, 18).



PRINCIPES

DE

GRAMMAIRE GÉNÉRALE

APPLIQUÉS

A LA

GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE

BUT ET DIVISION DE CE TRAVAIL

Nous devons dire avant tout que nous ne prétendons pas faire ici un traité complet de *Grammaire Générale* : loin de là ; mais, dans ce vaste sujet, nous prendrons ce qui a un rapport plus direct à la *Grammaire Hébraïque*, et qui peut préparer utilement à l'étude de la langue sainte. Cependant la plupart de nos observations trouveront en même temps à s'appliquer à l'étude des autres langues.

Au point de vue grammatical, une langue quelconque présente à notre étude deux objets principaux : 1° les mots considérés dans leurs *Sons ;* ce qui comprend aussi, pour la langue écrite, les *Signes* par lesquels on repré-

sente ces sons; — 2° les mots considérés dans leur *Sens*. Ce dernier sujet se subdivise en deux parties, savoir : le sens des mots pris isolément : c'est ce qui constitue ce qu'on appelle les *Parties du Discours;* et le sens des mots réunis dans la proposition : ce qui est l'objet de la *Syntaxe*.

Nous traiterons chacun de ces sujets dans ces *Principes de Grammaire Générale;* et, comme nous le faisons essentiellement en vue de la *Grammaire Hébraïque,* ces trois sujets répondront précisément aux trois parties qu'embrasse cette *Grammaire*, savoir : 1° la composition matérielle des mots, ou les *Signes Élémentaires;* — 2° les *Parties du Discours;* — 3° la *Syntaxe*.

PREMIÈRE PARTIE

LES MOTS CONSIDÉRÉS DANS LEUR COMPOSITION MATÉRIELLE OU DANS LEURS SONS

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

§ 1. — Nous prenons ici le mot de *Son* dans son acception la plus générale, en l'appliquant aussi bien aux *Consonnes* qu'aux *Voyelles*, ou *Sons* proprement dits. Plus tard nous pourrons l'entendre, selon l'usage, uniquement des *Voyelles*.

§ 2. — Dans leur composition matérielle, les mots

s'adressent avant tout à l'oreille, car la langue parlée a toujours précédé la langue écrite; ensuite, dans cette dernière, ils s'adressent aux yeux par les *Signes* qui représentent ces mots. Nous étudierons les mots sous ce double rapport.

§ 3. — La création d'une langue est un travail prodigieux et marqué au sceau d'une admirable sagesse; nous le croyons même au-dessus des forces de l'homme : la SAGESSE SOUVERAINE seule a pu créer les langues, tant celle qui fut donnée au premier homme, que celles qui apparurent, plus tard, dans les champs de Babel. Il n'entre point dans notre plan de prouver cette assertion, ni d'examiner comment s'est opérée cette intervention divine; il nous suffit ici de la poser en principe.

Mais, en ce qui concerne l'homme, il est une chose que nous pouvons comprendre : c'est que les sons élémentaires qui servent à former les mots ne sauraient être indéfinis, mais qu'ils doivent être nécessairement circonscrits dans les limites des organes vocaux dont DIEU nous a doués. Or, ces organes étant les mêmes chez tous les hommes, on peut affirmer que, sous un certain point de vue, il y a une langue commune à toute la terre : nous voulons dire que tous les peuples sont forcés d'avoir les mêmes sons ou les mêmes éléments matériels des mots et le même *Alphabet*. La différence des langues ne consiste ensuite que dans la différente combinaison de ces sons primitifs; mais ce que

nous disons ne peut s'entendre que de la *langue parlée*, car dans la *langue écrite*, les signes peuvent tellement varier à l'infini, qu'il pourrait n'exister à cet égard aucun rapport entre les diverses langues du monde, bien qu'il en existe de fait entre plusieurs d'entre elles.

§ 4. — De plus, dans le langage écrit ou parlé, tous les hommes ont obéi à certains instincts, à certains besoins ou penchants, qui tiennent à notre organisation même, et qui ont produit chez tous les peuples les mêmes phénomènes généraux du langage.

C'est de ces faits généraux que nous allons nous occuper, en nous bornant à ceux qui regardent plus particulièrement la langue hébraïque. — Du reste ce que nous disons dans ce paragraphe ne s'applique pas seulement à cette première partie de la *Grammaire Générale*, mais aussi à ce qui fait le sujet des deux autres.

CHAPITRE I

SONS PRIMITIFS

§ 5. — Ces sons ne sont ni arbitraires ni contradictoires chez les divers peuples; ils sont au contraire renfermés, avons-nous dit, dans des limites fixes, identiques pour tous les peuples, et ils résultent de la constitution même des organes vocaux.

§ 6. — Or, ces organes produisent deux sortes de sons,

qui, dans la langue écrite, donnent lieu à deux sortes de lettres : les *Voyelles*, ou *Sons* proprement dits; les *Consonnes*, ou *Articulations*.

a) Les *Voyelles* sont les sons *simples*, formés seulement par l'ouverture plus ou moins grande de la bouche, en poussant le son sans la participation sensible d'aucun organe particulier. Ces sons se rendent en français par les signes : *a*, *e*, *i*, *o*, *u* (1).

b) Les *Consonnes*, ou *Articulations*, sont des sons *composés*. En effet, outre l'ouverture de la bouche, il faut, pour les former, le concours d'un ou de plusieurs organes vocaux. — Nous allons traiter ces deux espèces de sons, en commençant par les *Consonnes*, comme ayant le plus d'importance.

CHAPITRE II

DES CONSONNES

§ 7. — Comme les organes de la voix sont absolument les mêmes chez tous les hommes, il en résulte que toutes les langues doivent présenter les mêmes *Articulations* ou les mêmes *Consonnes*. Celles-ci se modifient ensuite chez les différents peuples en des nuances plus ou moins fortes, plus ou moins délicates, selon le caractère de ces peuples,

(1) Au signe *u* nous rattachons aussi le son *ou*, plus fermé, des Latins, des Italiens, des Allemands, etc.

ou sous l'influence de circonstances particulières, qu'il ne nous appartient pas de rechercher ici.

§ 8. — Il y a cinq organes principaux qui concourent à la formation des consonnes, savoir : les ***Lèvres***, les ***Dents***, la ***Langue***, le ***Palais***, le ***Gosier***, avec une certaine ***Aspiration de la Poitrine***.

§ 9. — Il résulte de là qu'une langue humaine ne peut se composer que de cinq consonnes fondamentales, que nous représenterons par les signes français.

Voici ces cinq consonnes, avec l'indication des organes qui les forment :

1° *Lèvres*, avec un léger son nasal. . . **b.**

2° *Palais*, avec une certaine participation du *Gosier*. . . . . **g** (*gue*).

3° *Dents* et *Langue* réunies. . . . . . **d.**

4° Réunion de la *Langue* et des *Dents*, avec *Sifflement*. . . . . **z.**

5° *Gosier*, avec concours de la *Poitrine* et *Aspiration*. . . . . **h.**

§ 10. — Chacune de ces consonnes *Fondamentales* admet ensuite des nuances plus ou moins fortes, qui, avec les premières, produisent toutes les lettres de l'alphabet. On a distingué avec raison ces nuances en *Douces*, *Fortes* et *Aspirées*. Dans le tableau ci-dessus, c'est la *Douce* qui, pour chaque organe, devait naturellement nous servir de point de départ.

Dans la langue parlée, ces consonnes sont rendues par divers signes, afin de les distinguer entre elles : d'où il résulte que, pour un organe donné, ces nuances forment autant de consonnes *du même organe*. En voici le tableau, en commençant toujours par la *Douce* :

DOUCES :	TENUES, ou FORTES :	ASPIRÉES :
b	**p**	**ph** ou ***f***, ***v*** (1)
g (*gue*)	**c** (*que*), ***k***, ***q***	**ch** ou ***k***, ***h*** (2)
d	**t**	**th** (3)
z	**s**	Point d'aspirée; ou, si l'on veut, *ch*, comme dans le mot *chemin*.

h, *Aspirée*. (Par sa nature même, cette lettre n'est pas susceptible de recevoir d'autre nuance.)

§ 11. — Ces cinq consonnes *Fondamentales* et leurs nuances respectives peuvent, en se combinant, former des sons doubles, qu'on a rendus, tantôt par un seul signe, tantôt par deux. Quand il n'y a qu'un seul signe, on les appelle des *Lettres Doubles*. Tel est en grec le ψ, que nous rendons en français par deux signes : *ps*. D'un au-

(1) Le *v* n'est ici qu'une nuance adoucie du *f*, et par conséquent est aussi une aspirée du *b*.

(2) C'est le χ des Grecs, le *ch* des Allemands, comme dans les mots *nach, doch*, etc.; le ח (*Chet*) des Hébreux. Les Français n'aspirent guère ce son.

(3) En grec, c'est le ϑ; en anglais, *th* dans *the*, le, etc.; en hébreu, le ת (*Thau*).

tre côté, en français, en latin, etc., les sons *g* et *s* se représentent par un seul signe : *x;* un seul aussi en grec : ξ. Ces combinaisons s'appliquent à d'autres consonnes.

§ **12.** — Outre les trois consonnes du tableau ci-dessus, il est un petit nombre de consonnes produites par un ou plusieurs organes vocaux, et qui, bien qu'elles s'écartent plus ou moins de la consonne fondamentale d'un organe donné, se rattachent évidemment au même organe. Ainsi :

1° Aux *Labiales* appartient le *m* (1);

2° Aux *Linguo-Dentales* se rattachent les consonnes *l, n, r* (2).

Dans les mots faiblement prononcés, il est facile de

(1) Ce qui le prouve, c'est que le *m* privé du son nasal qui lui appartient devient un *b*. Un homme fortement enrhumé du cerveau disait distinctement : *Je ne saurais banger de bouton,* au lieu de *manger de mouton* (l'abbé Dangeau, *Grammaire*). Aussi, dans le Midi de la France, on fait permuter entre elles plusieurs de ces lettres : *melicōca,* fruit de l'alisier, est prononcé par d'autres *bélicōca; mentou,* le menton, par d'autres, *ventou,* etc. C'est pour cela qu'en grec les labiales se changent en *m* devant la terminaison μαι du parfait passif. *Exemples :* τρίβω, *fouler,* τέτριμ-μαι; δρέπω, *faucher,* δέδρεμ-μαι; τρέφω, *nourrir,* τέτραμ-μαι.

(2) Le *n* privé de tout son nasal devient *d*. La même personne enrhumée disait : *Je de saurais banger,* etc. Ceci explique pourquoi, en anglais, l'article indéfini *a*, suivi d'un mot qui commence par une voyelle, prend un *n* euphonique, comme : *an advice,* un avis, tandis qu'en italien cette même lettre, préposition, signe du datif, prend un *d* dans la même circonstance, comme : *ad amicitia,* à l'amitié.

confondre ces lettres; et dans d'autres, elles permutent entre elles. Un village appelé *Viane*, quelqu'un l'entendait sous le nom de *Viale*. Pour ce qui est de la permutation, les mots *alcove, almanach, soldat*, etc., sont souvent prononcés par le peuple : *arcove, armanach*, etc. En anglais, le mot *colonel*, ainsi écrit, se prononce *keur'nel*. Les enfants préludent d'ordinaire à la prononciation difficile du *r* par celle du *l*, bien plus aisée, mais appelant un mouvement analogue de la langue. Une jeune fille récitait ainsi cette fable de Lafontaine : *Autlefois le lat de ville*, etc. — Même permutation entre *l* et *n* : En grec, les Attiques disent λίτρον, au lieu de νίτρον, *nitre*; — latin, *satur;* languedocien, *sadoul;* en hébreu, le mot *cellule* se dit également *lischcah* et *nischcah* (1).

§ **13.** — Ce sont là toutes les *Articulations* ou toutes les *Consonnes* possibles qui existent dans une langue quelconque.

Maintenant donc, si nous réunissons tous ces éléments divers, voici de quelle manière se compose l'alphabet de toute langue humaine. Nous allons le former en rassemblant les lettres selon la consonne fondamentale à laquelle chaque groupe appartient.

C'est l'alphabet des langues occidentales, et en particulier l'alphabet français, qui nous servira de règle.

(1) Tant que l'alphabet hébreu n'est pas connu des élèves, nous croyons convenable de citer les exemples en caractères français.

ORGANES PRODUCTEURS :	CONSONNES PRODUITES :
I. *Lèvres*, ou *Labiales* . .	**B**, SON FONDAMENTAL.
	p
	f, **ph**
	v
	m
II. *Palais*, ou *Palatales*. .	**G**, SON FONDAMENTAL.
	c (*que*).
	k
	q
	ch ou **kh** (aspiré).
III. *Langue* et *Dents* réunies, ou *Linguo-Dentales*.	**D**, SON FONDAMENTAL.
	t
	th (θ grec).
	l
	n
	r
IV. *Linguo-Dentales* accompagnées de sifflement, ou *Dentales-Sibilantes*.	**Z**, SON FONDAMENTAL.
	s
	ch, comme dans *chemin*.
V. *Poitrine* et *Gosier*. . .	**H**, aspiration pure (1).

(1) Comme nous n'avions à présenter, dans cet alphabet, que les sons simples et élémentaires, il était inutile d'y faire figurer le signe *x*, son double, formé de la réunion des n°s II et IV.

Au reste, au lieu de cet ordre rationnel que nous venons de donner,

CHAPITRE III

DES VOYELLES

§ **14.** — Les *Sons* proprement dits, ou *Voyelles*, rendus en français par les signes *a, e, i, o, u*, ne présentent pas de l'un à l'autre un saut brusque, mais ils ont une transition presque insensible. En voici un exemple frappant: le mot latin *mater*, pris dans diverses langues ou dans des pays différents, admet successivement tous les sons dont nous venons de parler : italien, *madre;* — français, *mère* (*e* ouvert); en Saône-et-Loire, *mére* (*é* fermé); *mire*, avec les lèvres plus serrées; — anglais, *mother;* — allemand, *mutter* (*moutter*), l'*u* se prononçant dans cette langue, tantôt avec le son fermé *ou*, tantôt comme l'*u* français, quand il est ainsi figuré : *ü*.

§ **15.** — Ces cinq voyelles se partagent ensuite en trois groupes principaux, dont les sons offrent entre eux des affinités plus particulières, savoir :

1er GROUPE:	2me GROUPE:	3me GROUPE:
a — e — o.	***e — i.***	***o — u.***

Nous allons établir ces affinités par des exemples que nous croyons devoir multiplier plus qu'à l'ordinaire, et que nous aurions pu étendre indéfiniment : ce qui prouvera

on a peine à s'expliquer la confusion avec laquelle les lettres se succèdent dans nos alphabets.

que ce ne sont point ici des coïncidences fortuites, mais bien l'effet de notre organisation et des penchants naturels de l'homme en ce qui touche le langage (1).

§ **16.** — Premier groupe : ***a — e — o.***

1° Affinité entre l'*a* et l'*e*. — En anglais, ces deux sons s'attachent au seul signe *a* : *and*, et, prononcé par les uns avec le son *a*, l'est par les autres avec le son *e* (*ënd*). D'un autre côté, dans beaucoup de mots il se prononce obligatoirement *a*, et dans d'autres, *e* : *bad*, méchant, son *a*; *plate*, plat, son *e* (*pléte*). Dans le Nord de la France (département de l'Aisne, etc.), le peuple dira : *Jérusalâm, qui tues les prophâtes*, etc. — Les verbes latins en *are* n'ayant qu'un *e* bref et presque muet, nous l'avons supprimé en français, et nous avons changé l'*a* en *e* : *portar-e*, porter; *donar-e*, donner, etc.; tandis qu'en italien, dans quelques-uns de ces verbes, après avoir aussi supprimé l'*e* final, on a conservé l'*a*, *dar*, *star*, etc.; — en allemand, *erde*, la terre; hollandais, *aarde;* anglais, les deux lettres *ea*, *earth*, mais avec le son *e;* — allemand, *stamm*, tronc; anglais, *stem;* — français, *terrible*, *évêque;* languedoc, *tarriblë*, *avesquë;*

(1) Dans les diverses langues que nous avons mises à contribution, nous avons fait entrer le *languedocien*, cette langue d'*Oc* qui balança longtemps la langue d'*Oui*, ou langue française, et qui est encore l'idiôme de la zône méridionale de la France, c'est-à-dire de plus de six millions d'habitants. Cette langue, avec ses divers dialectes, offre en effet un vaste champ aux observations de grammaire générale.

— grec, βδέλλω, *sucer;* attique, βδάλλω; — ληνὸς, *pressoir;* dorique, λανὸς; — *τέσσαρες*, *quatre;* ionique, *τέσσερες*.

2° Entre l'*a* et l'*o*.— En fermant la bouche, l'*a* devient *o*. — *Exemples :* du côté de Nîmes, *anan canta*, nous allons chanter; du côté de Castres, *onan conta;* — allemand, *von;* hollandais, *van;* — anglais, *old*, vieux; allemand, *alt;* — en Angleterre, *idle* (*aïdl'*), paresseux; en Irlande, *oïdl'*.

De même entre l'*â* et l'*ô* circonflexes. — A Genève, et en France, dans le Bourbonnais, *marâtre, pâtre*, se prononcent : *marôtre, pôtre*. L'*a* bref y devient même un *ô* circonflexe : *cet homme est bien malôde;* — en anglais, dans certains mots, l'*a* est prononcé *ô* : *call*, appeler; *all*, tout; prononcez : *côll, ôll*, etc.

3° Entre l'*e* et l'*o*. — Latin, *adversus*, par archaïsme, *advorsus;* — *debere;* italien, *dovere;* — français, *séjour;* anglais, *sojourn;* — allemand, *mehr*, plus; *vergessen*, oublier; anglais, *more*, *forgotten*.

4° Entre l'*a*, l'*e* et l'*o*.— Dans un quartier du Midi de la France, on dit : *ëncāro;* dans un autre : *ëncéro* (*ënkéro*); en français, *encore*. — En grec, une certaine classe de verbes de deux syllabes éprouvent, à la première syllabe, cette triple modification de voyelles : τέμνω, *couper*, aoriste second ἔταμον, parfait moyen, τέτομα. La seule forme ἤέρτο (plusque-parfait passif, d'ἀείρω, *enlever*), présente ce triple changement, en devenant ἄωρτο.

En hébreu, les verbes s'indiquent par une forme dont la dernière syl-

labe a essentiellement le son *a* : *pakad,* visiter. Cependant un certain nombre de verbes y reçoivent le son *e,* d'autres un *o,* d'autres enfin ces deux sons indistinctement. *Exemples : sanëh,* haïr; *jakol,* pouvoir; *gadal* et *gadel,* être grand.

§ 17. — Second groupe : *e* — *i.*

Dans les imprimés du XVI[me] siècle, on trouve par un *e* divers mots que nous écrivons aujourd'hui par un *i*. Ainsi, *affermer* = *affirmer; ne* = *ni; miroer* = *miroir* (1). Dans certaines contrées du Midi, l'on dira : *Vēzë pas toutës lous âoutrës,* je ne vois pas tous les autres; ailleurs : *Vēzi pas toutis lous âoutris;* — en grec, ὄφιος; ionique, ὄφεος, génitif d'ὄφις; τοιόσδε, attique, τοιοσδὶ; — en latin, certains mots reçoivent les deux voyelles : *vulpes* et *vulpis; febrem* et *febrim.* D'autres noms, qui ont un *e* au nominatif, le changent en *i* aux autres cas : *comes, comitis; palmes, palmitis,* etc.

Dans les mots venus d'une autre langue, même changement : grec, πλέκω; latin, *plico;* — latin, *cera, febris;* français, *cire, fièvre.* Au contraire, *circulus, virga; cercle, verge;* — latin, *pisum, lignum;* languedoc, *pēsë, lēgno;* — latin, *respondere;* italien, *rispondere;* — espagnol, *el;* italien, *il;* — français, *Philippe;* espagnol, *Félipo;* — alle-

(1) Ceci explique pourquoi nous prononçons comme s'il y avait *oi* certains mots auxquels nous avons, on ne sait pourquoi, conservé la vieille orthographe *oe;* tels sont : *poele, moelle, moellon, poete,* que d'autres prononcent *poète.*

mand, *leben*, vivre; anglais, *live*, avec permutation des labiales *b* et *v*.

Dans une multitude de mots, les Anglais donnent à l'*e* le son de l'*i;* et les Hébreux, à leur tour, comme nous le verrons, ont rattaché ce double son à un seul signe alphabétique.

§ 18. — Troisième groupe : ***o — u.***

Ces deux sons sont au fond les mêmes; aussi est-ce la même position des lèvres, qui sont seulement plus fermées dans l'*u* que dans l'*o*: ce qui explique pourquoi divers peuples prononcent le premier *ou,* son encore plus fermé que l'*u* français. L'affinité des trois sons *o, u, ou* ne doit donc pas nous surprendre. En voici des exemples :

1° Entre l'*o* et l'*u*. — Grec, πορφύρα; latin, *purpura;* — anglais, *over,* sur; allemand, *über;* — latin, *dux, periculosus;* — italien, *doge, pericoloso;* — français, *Saint-Victor;* dans l'Isère, les paysans, *Saint-Vētu,* où il faut remarquer de plus la permutation de l'*i* et de l'*e,* et la suppression euphonique des consonnes dures *c* et *r*.

2° Entre l'*o* et l'*u* fermé (*ou* des Français). — En languedoc, les uns, *uno nōzë,* une noix; les autres, *uno nouzë;* à Nîmes, *lou pon,* le pont; à Montauban, *lou poun;* — latin, *colare;* français, *couler;* — italien, *tornare;* français, *tourner*.

Ce son *ou* n'étant, avons-nous dit, que le son *o* bien plus fermé, il n'est pas étonnant que les Anglais le rendent par deux *oo, room,* chambre (prononcez *roum*); quel-

quefois même par l'*o* tout seul. *Exemple :* préposition *to*, prononcez *tou*, qui se dit, en allemand, *zu* (*tsou*). — Les Hébreux ont aussi représenté par un seul signe l'*o* et l'*u* fermé (*ou*).

§ **19.** — REMARQUE. Outre ces affinités fondamentales et ces bases essentielles de permutation, il en est quelques autres moins fréquentes, que nous croyons toutefois devoir indiquer :

a) Entre l'*i* et l'*u*, et par une conséquence nécessaire, entre l'*i* et l'*o*. — Latin, *pessimè*, archaïsme, *pessumè;* — latin, *minimus;* italien, *menomo;* — français, *débile;* italien, *débole*. On en verra aussi quelques exemples en hébreu.

En considérant de près les deux sons *i* et *u*, la position des lèvres dans leur émission, la nature même de ces sons, on aperçoit, en effet, entre eux un certain rapport qui peut expliquer cette permutation.

b) Entre l'*e* et l'*u*. — Cette affinité peut être la conséquence de celle que nous avons vue entre l'*e* et l'*o*. Les exemples en sont néanmoins rares. Dans Salluste, les participes en *endus* deviennent *undus : faciendus, audiendus*, etc., *faciundus, audiundus*.

Dans cette forme *endus*, en particulier, cela peut tenir à ce que le son nasal du *n*, bien plus prononcé à la fin de la syllabe, fait plus aisément perdre les sons *e* et *u* dans un même son sourd.



CHAPITRE IV

CONSÉQUENCES QUI DÉCOULENT DES PRINCIPES ÉTABLIS DANS LES DEUX CHAPITRES PRÉCÉDENTS

§ **20.** — Les conséquences qui découlent naturellement de ces principes servent à expliquer, dans les langues, bien des cas particuliers.

I. CONSÉQUENCES POUR LES CONSONNES

§ **21.** — Les *Articulations* qui appartiennent à un même organe n'étant que de simples nuances de cet organe, il en résulte que dans le langage, écrit ou parlé, ces nuances s'emploient souvent l'une pour l'autre. Ce changement se voit d'une langue primitive à une langue dérivée; — dans une même langue, d'une contrée à l'autre; — dans une même contrée, d'un individu à l'autre.

Nous avons dit (§ 7) que nous ne pouvions étudier ici les causes qui pouvaient avoir conduit à adopter telle ou telle nuance. Nous nous bornerons donc à constater le fait par des exemples, en indiquant, en passant, quelques causes générales :

1° *D'une langue primitive à une langue dérivée.* — Les Romains, peuple aux mœurs dures et belliqueuses, ont préféré les nuances fortes. Les peuples modernes, aux mœurs plus adoucies, sans aucun doute par l'influence du Christianisme, ont adopté les nuances douces. Le *c* antique est donc

devenu *g;* le *t, d;* le *p, b;* le *b, v;* etc. *Exemples :* latin, *leuca, patella, capistrum;* languedocien, *lĕga, padĕla, cabestrĕ;* — latin, *habere, debere;* italien, *avere, dovere.*

Même différence entre l'allemand, qui, sur le sol natal, a conservé la primitive accentuation, forte ou même dure, et l'anglais, qui, dans l'émigration, a singulièrement adouci cette prononciation. *Exemples* : allemand, *Gott*, Dieu (deux *Fortes*); anglais, *God* (une seule *Douce*); — *wichtig*, pesant; anglais, *weighty*, prononcez *ouété* (1); — allemand, *offen*, ouvrir (deux *Aspirées* ou deux φ grecs); anglais, *open* (une seule *Forte*).

2° *Dans une même langue, d'une contrée à l'autre.* — Pour les *Labiales*, permutation du *v* et du *p*. En Languedoc, dans une contrée, *vōlë véni*, je veux venir; dans une autre, *bōlë béni*. Le *b* à son tour se change et se renforce en *p*, même quand on parle français : *possiple, étaple*, etc. — En grec, dans les *Gutturales*, le mot κολὸς, *boîteux*, a fini par changer sa *Forte* en *Aspirée*, et a produit χωλὸς; βροῦχος, espèce de *sauterelle;* chez les Ioniens, βροῦκος.

3° *Dans une même localité, d'un individu à l'autre.*

(1) Le français est tellement privé, dans la langue parlée, de sons gutturaux ou aspirés, que ceux qui ne savent pas l'allemand ne peuvent comprendre, à la seule écriture, la prononciation du mot *wichtig*. Cependant, on peut voir que dans l'anglais, non-seulement le *c* est changé en la *Douce g*, mais que même les deux consonnes *gh* sont supprimées à la prononciation.

— Pour les *Labiales* : aux environs de Nîmes, l'un dit : *amarinié*, osier; l'autre, *abarinié* (*voyez* § 12, note 1).

Nous verrons en hébreu beaucoup de permutations analogues.

§ 22. — Outre ce changement entre les nuances d'un même organe, il s'en trouve quelquefois entre des consonnes d'organes différents, et en particulier :

1° Entre les *Palatales* et les *Dentales*.— Lettre *c* (prononcez *k*). A cause de la dureté et de la difficulté de ce son, bien des enfants changent, par un instinct naturel, le *c* en *t* : son aussi ferme, mais fort aisé à produire. Au lieu de : *Je crois qu'il crie*, un jeune enfant dira donc : *Je trois t'il trie*. Dès-lors la *Douce g* se change en la *Douce d*; le même enfant dirait : *On a drondé ma drand'-maman* (*on a grondé*, etc.). Quelquefois même on trouve des adultes qui parlent de la sorte.

Le même fait doit, par conséquent, se produire d'une langue primitive à une langue dérivée; par exemple, du latin à l'italien : *nocturnus*, *productus*, etc., *notturno*, *produtto* : le *c* assimilé dans le *t*. — En hébreu, aussi, nous verrons des exemples, soit du changement pur et simple de ces deux lettres, soit de leur assimilation.

2° Entre les *Dentales* et les *Sibilantes*.—Cette permutation a une double cause : d'un côté, l'identité des organes qui produisent ces deux espèces de consonnes (la *langue* et les *dents*); de l'autre, la difficulté du sifflement, qui fait pré-

férer, surtout aux enfants, la *Dentale* à la *Sibilante*. Ainsi, au lieu de : *Son sarrau est sur le sofa*, tel enfant dira : *Ton tarrau est tur le tofa*. — A Nîmes, on dit : *Lou voulès?* (*le voulez-vous?*) à Mende (Lozère), *lou voulèt?* — En grec, σήμερον, γλῶσσα, etc.; attique, τήμερον, γλῶττα; — allemand, *besser*, meilleur, *wasser*, eau, etc.; anglais, *better*, *watter*.

II. CONSÉQUENCES POUR LES VOYELLES

§ **23.** — Les voyelles permutent aussi entre elles, mais particulièrement entre les sons d'un même groupe, selon le tableau que nous en avons donné §§ **15** et **19**.

Par exemple : groupe ***a-e-o;*** allemand, *wann*, *lorsque;* anglais, *wenn;* — allemand, *werk;* anglais, *work*, etc.

Pour les autres groupes, nous renvoyons aux exemples que nous avons donnés dans le même tableau.

CHAPITRE V

IMPORTANCE RELATIVE DES CONSONNES ET DES VOYELLES

§ **24.** — Si l'on recherchait tous les changements que subissent les voyelles pour les mêmes mots, soit dans les dialectes d'une même langue, soit dans les diverses langues descendues d'une langue première, on trouverait que ces voyelles finissent par parcourir les divers degrés qui forment l'échelle des sons ***a***, ***e***, ***i***, etc.

Cette transformation tient surtout à la gradation insensible que nous avons signalée (§ 14) entre les divers sons, et qui provient elle-même de ce que ce ne sont là que de simples sons, neutres en quelque sorte, c'est-à-dire ne mettant sensiblement en jeu aucun de nos organes vocaux. Il en est résulté que les peuples n'ont pas attaché la même importance aux *Sons* qu'aux *Articulations*. Celles-ci, en effet, étant produites par des organes très-différents les uns des autres, offrent entre elles, par cela même, une démarcation plus tranchée. Ainsi, tandis que la permutation se fait si aisément entre les nuances des consonnes d'un même organe, elle est extrêmement rare entre les consonnes d'organes différents; et encore faut-il qu'il y ait au fond, pour l'oreille, quelque affinité de sons entre ces consonnes, comme en grec on a βλήχων pour γλήχων, *sorte de menthe* : mot où l'affinité des syllabes βλή et γλή tient au λ. En hébreu, *nakhal* pour *vakhal*, percer, blesser, le *n* pour le *v*, parce qu'il n'y a pas une différence fort tranchée dans la prononciation de ces deux lettres.

§ 25. — Il est donc évident que, par la nature même des choses, les *Consonnes* ont plus de consistance que les *Voyelles*. On pourrait dire que les premières sont dans les mots ce que la charpente osseuse est dans l'animal, ou ce que les nervures sont dans les feuilles de la plante. Les voyelles, de leur côté, sont comme la chair placée sur ces os, ou comme le parenchyme entre les nervures des feuilles.

A la seule inspection du squelette d'un animal ou d'une feuille, un naturaliste exercé reconnaîtra l'animal ou la plante. De même, quand on a le squelette d'un mot par ses *Consonnes*, il sera facile de le reconnaître, quoique privé de ses *Voyelles*. Qui, par exemple, ne serait en état de lire les mots suivants : *rcmmndtn*, *cmmndmnt*, *rnvlr*, *hstrqmnt*, etc. (1)? Et que serait-ce si nous nous étions habitués à nous passer des voyelles à l'écriture? Nous lirions tout avec la même facilité que les mots précédents, si aisés à reconnaître. — C'est donc cette importance capitale des consonnes qui fait que, dans toutes les langues issues d'une même souche, les consonnes, appelées avec raison *Radicales*, se maintiennent dans les mêmes mots, sauf les permutations entre nuances du même organe, tandis que les voyelles y changent de toute façon, et presque sans règle.

§ **26**. — Aussi, quand les hommes ont passé de la langue parlée à la langue écrite, on n'a pas manqué d'inventer des signes alphabétiques, pour exprimer, soit l'*Articulation* fondamentale répondant à chaque organe, soit les diverses nuances de cette articulation, tandis qu'on a bien plus négligé les signes destinés à exprimer les *Voyelles*. Ceci explique pourquoi dans les langues orientales, et notamment en hébreu, il y a un si petit nombre de ces derniers signes, et pourquoi dans nos langues modernes le nombre de ces

(1) *Recommandation, commandement, renouveler, historiquement.*

signes est encore moindre que celui des sons qu'il s'agirait de représenter (1).

Pour ce qui est des Hébreux, habitués qu'ils étaient à se passer des voyelles à l'écriture, la seule vue des consonnes d'un mot et le sens de la phrase leur faisaient reconnaître aussitôt le mot, et suppléer les voyelles nécessaires, pour en rétablir la prononciation comme dans la langue parlée.

§ **27.** — Mais d'un autre côté, dans la langue écrite, on ne saurait se passer entièrement de signes alphabétiques pour représenter les *Voyelles;* car, dans le cas où les mots commencent par une voyelle, elle devient elle-même *Radicale*, et est, dès-lors, aussi nécessaire que les consonnes. En voici un exemple : si supprimant les sons, à la manière des Hébreux, nous rencontrions le mot DRR, nous pourrions lire suivant les cas, en suppléant les voyelles, DoReR ou DoReuR. Mais, si le mot devait commencer par une voyelle faisant partie du radical, il faudrait nécessairement un signe alphabétique pour exprimer cette première *Radicale:* tel serait le cas du mot ADoReR, où l'A n'est pas moins radical que les consonnes, et par conséquent n'a pas moins besoin d'un signe alphabétique. Aussi, si les Hébreux avaient à écrire ce mot en français, avec leurs propres ca-

(1) Par exemple, nous n'avons pas un signe unique pour exprimer les sons *eu* et *ou* dans *heureux, douloureux*, etc.

ractères, ils écriraient אורור : ne suppléant à la lecture que les sons non radicaux *o* et *e*.

§ **28.** — Pour résumer :

1° Les *Consonnes* ont beaucoup plus d'importance que les *Voyelles;* elles sont la partie radicale et persistante des mots, et ne peuvent point, en général, permuter entre elles, si ce n'est entre lettres du même organe, ou exceptionnellement entre certaines lettres d'organes différents, mais ayant encore entre elles quelque point de rapprochement.

2° Les *Voyelles* ne jouant habituellement qu'un rôle secondaire, il en résulte :

a) Que les *Sons* permutent entre eux indistinctement d'une langue à une autre, ou dans les dialectes d'une même langue.

b) Cependant cette permutation a lieu plus ordinairement entre les *Sons* qui présentent entre eux une affinité plus particulière, selon les groupes dont nous avons donné le tableau § **15**.

c) Dans l'alphabet d'une langue, les signes *simples* pour représenter les *Voyelles* ne sont jamais aussi nombreux que les *Sons* réels à représenter : d'où il résulte qu'ils peuvent être plus ou moins réduits dans les diverses langues, et que, lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes *radicaux*, ils peuvent être supprimés à l'écriture, comme en hébreu et dans les langues sémitiques.

CHAPITRE VI

DE L'EUPHONIE

§ **29.** — L'homme est fait pour l'harmonie : son oreille sensible repousse tous les sons désagréables, et par conséquent, dans le langage, toutes les consonnances qui la blessent, et elle se plaît aux sons doux, qui la flattent. Cette disposition est tellement innée chez l'homme, qu'on a adopté pour le langage les mêmes termes que pour la musique : *nombre, cadence, mesure, harmonie,* etc. (1). Les grammairiens ont donc avec raison adopté le mot d'*euphonie*, qui veut dire : *son doux, consonnance agréable.*

§ **30.** — L'*euphonie* joue un très-grand rôle dans les langues, même chez les peuples dont le caractère les porte vers des sons plus forts ou plus durs, et elle explique une foule de faits grammaticaux. Nous croyons donc devoir entrer ici dans quelques détails pour mieux faire comprendre l'influence et le jeu de ce principe.

1° *Rencontre de deux Voyelles.*— Cette rencontre produit un baillement, ou *hyatus,* désagréable à l'oreille. Dans la poésie française, on la bannit entièrement; dans la poésie latine, la voyelle finale ne peut plus former syllabe, mais elle se confond avec la voyelle qui commence le mot

(1) C'est dans la poésie que ces caractères du style sont portés au plus haut degré; la poésie est une sorte de musique, mais elle est cependant toujours le langage.

suivant. En français, même en prose, nous en faisons autant dans ce que nous appelons l'*élision* : l'*auteur*, l'*image*, pour *le auteur*, *la image*. Mais s'il est nécessaire de conserver la voyelle, on satisfait à l'euphonie en insérant une consonne entre les deux voyelles : *donne-s'en*, *dira-t'il*. C'est ainsi qu'en latin *prosum* fait *prodes*, pour éviter *pro-es*, etc.

En français, le respect de l'euphonie va jusqu'à nous faire changer le genre des adjectifs possessifs devant les noms féminins; on dit : *mon affection*, comme on dit *mon acte*. — Quand le substantif est masculin, ne pouvant changer le genre de l'adjectif qui précède, on en change la forme : *un bel enfant*, le *nouvel an*, pour ne pas dire *un beau enfant*, etc.

Dans le même but, en anglais, on ajoute à l'article *a* (*un*) un *n* devant les mots commençant par une voyelle; en allemand, un *r* après la particule *da*. Exemple : *darauf*, sur cela, au lieu de *da-auf*.

2° *Rencontre de deux Consonnes.* — Le passage immédiat d'une articulation à une autre renferme en soi, dans certains cas, quelque chose de dur et de pénible, soit pour l'organe qui produit le son, soit pour l'oreille qui le perçoit : l'*euphonie* donne alors lieu aux principaux faits qui suivent :

a) Dans les mots composés d'une préposition, la consonne finale de celle-ci s'*assimile* d'ordinaire avec celle qui commence le radical, ou bien elle se change en une con-

sonne du même organe. Ainsi, en latin, au lieu de *ad-fero*, *affero; per-lucidus*, *pellucidus;* — en français, au lieu de *in-légal*, *illégal; en-barquer*, *embarquer :* le *m* et le *b*, lettres *Labiales*.

Que si la rencontre des deux consonnes ne produit pas cette dureté, alors l'assimilation étant inutile, elle n'a plus lieu : c'est le cas du *n* devant les *Gutturales*, les *Palatales*, les *Dentales* et les *Sibilantes*. Exemples : *in-grat*, *in-corrigible*, *in-dolent*, *in-traitable*, *in-séparable*, etc. C'est encore le cas de quelques consonnes placées devant les lettres *n*, *l*, *r*, appelées *Liquides*, à cause de leur prononciation coulante et facile. Exemples : *ob-litero*, *ob-ruo*, et non *ol-litero*, *or-ruo;* tandis que devant le *f* on a *of-fero*, et non *ob-fero*, etc. D'un autre côté, devant ces mêmes *Liquides*, on revient à l'assimilation si elles sont précédées de certaines consonnes, comme *m*, *n*, ou d'autres encore qui produiraient une prononciation dure ou moins aisée. Exemples : *col-lator*, col-lateur; *ir-ruptio*, ir-ruption, et non *com-lator*, *in-ruptio*, etc.

b) Chez les Grecs, c'est une sorte d'*assimilation euphonique* qui fait mettre du même degré deux consonnes qui se suivent et appartiennent à des organes différents, c'est-à-dire une *Douce* avec une *Douce*, une *Forte* avec une *Forte*, etc. Ainsi, dans ὀκτὼ, κ et τ, deux *Fortes;* mais dans ὄγδοός, γ et δ, deux *Douces;* dans ἐτίχθην, deux *Aspirées;* mais dans τίκτω, deux *Fortes*.

c) En français, l'*e* muet ne se prononçant pas, c'est pour éviter la rencontre de trois consonnes qu'on dit : *grand'-rue, grand'-mère, grand'-chose.* En effet, l'*e* muet, conservé, obligerait de faire entendre le *d;* mais une fois supprimé, le *d* ne se prononce plus. Nous verrons, en son lieu, ce que la rencontre de trois consonnes fait faire aux Hébreux, par le principe d'*euphonie.*

En anglais, on supprime aussi, dans divers mots, la prononciation d'une ou de deux consonnes qui se suivent. Exemples : *often,* souvent, se prononce *ofen; sight,* vue, *saït.* — En allemand, dans l'adverbe *hier,* ici, quand il se compose avec un autre mot, on supprime souvent le *r* devant une consonne : *hiebei,* à ceci ; *hiefür,* pour ceci ; comme, en français, nous disons *plutôt* pour *plus tôt; la plupart,* pour *la plus part;* et combien de lettres supprimées à la lecture dans les désinences : le *l,* le *n,* le *t,* le *s,* etc. Exemple : *Le*s *bœu*fs, *mai*s *surtou*t *les outi*ls *de ce*s *laboureur*s, *n'étai*ent *pa*s *d'un gran*d *pri*x. Dans cette phrase, nous avons marqué d'un caractère différent les lettres qui ne se prononcent pas.

3° *Diverses figures grammaticales produites par l'euphonie.* — C'est ce principe, ou d'autres fois la simple commodité de la prononciation, qui expliquent ces divers changements faits dans les mots, surtout par le peuple, et que les grammairiens indiquent par les mots suivants :

Prosthèse, ou addition d'une lettre au commence-

ment d'un mot : — Ainsi les Latins, *gnatus* pour *natus*. C'est surtout l'*a* qui s'ajoute comme le son le plus commode, et pour lequel on a le plus de penchant. Parmi le peuple, on entend dire : *Je vous apromets; il faut apréparer, acommencer*. En languedocien, *cata* et *acata*, couvrir; *lous amérités*, les mérites; *aruina*, ruiner. — En grec, ἀσταφὶς, pour σταφὶς, *raisin sec;* — attique, ἄσταχυς, pour στάχυς, *épi de bled*. — En hébreu, nous trouverons aussi l'*a* *prosthétique*.

Aphérèse, retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au commencement d'un mot : — Latin, *temnere*, pour *contemnere;* — grec, ionique, ὁρτὴ, pour ἑορτὴ; αἶα, pour γαῖα. Ici ce n'est pas rigoureusement l'euphonie, mais simplement la commodité de la prononciation.

Épenthèse, ou intercalation d'une lettre ou même d'une syllabe : — Latin, *indugredi*, pour *ingredi;* — grec, attique, χροία, pour χροά, *couleur, teint du visage;* ἀναρχία, *anarchie*. Les Hébreux ont aussi pour lettres épenthétiques le *noun* (נ), le *jod* (י), etc.

Syncope, ou retranchement du milieu d'un mot : — Grec, attique, κλάει, pour κλαίει; βόλιτον, pour βόλβιτον, *fumier;* — français, *même*, *apôtre*, au lieu de *mesme*, *apostre; gaîté*, au lieu de *gaieté*.

Paragoge, ou allongement du mot : — Grec, ἔλυσεν, pour ἔλυσε; δίδασθα, pour οἶδας; ionique, λόγοισι, pour λόγοισ; attique, νυνὶ, pour νῦν. — En hébreu, nous verrons aussi diverses lettres paragogiques.

Apocope, ou retranchement à la fin des mots : — Grec, attique, καλὸ, pour καλὸν ; πρῶ, pour πρωΐ ; dorique, πὰρ, pour παρὰ ; δῶ, pour δῶμα, *maison, palais ;* — français, en poésie, *je voi*, pour *je vois ; encor*, pour *encore*. — Les Hébreux apocopent aussi certaines lettres.

Métathèse, ou transposition de lettres : — Grec, ἔῤῥωκα, pour ῥέῤῥωκα ; καρδία, ionique, κραδία ; — latin, *piger, capra, serra* (une scie) ; languedocien, *pīgrë ; crābo, rēsso*. — En français, il y a des gens du peuple qui disent *bergadier*, pour *brigadier*, en changeant aussi l'*i* en *e* (*voyez* § 17) ; le *parfait*, pour le *préfet*, en changeant de plus l'*e* en *a* (§ 16, 1°) ; — hébreu, *kèbès* et *kèsèb*, agneau.

Crase ou **Synérèse** : Mélange, contraction de deux syllabes en une, soit dans un même mot, soit entre deux mots différents. — En français, l'*élision* est une sorte de *crâse* : l'*idée*, pour *la idée ;* — grec, τείχους, pour τείχεος ; κἀγώ, pour καὶ ἐγώ ; — latin, *Orpheus* (deux syllabes), pour *Orphe-us* (trois syllabes) ; *hodiè*, pour *hoc die ; nullus*, pour *non ullus ; sodes*, pour *si audes ;* — allemand, *im*, pour *in dem ; aufs*, pour *auf das*. C'est de la même manière qu'en hébreu les pronoms *suffixes* s'unissent aux noms et aux verbes.

§ **31**. — Dans toutes les langues il y a beaucoup d'autres règles ou de faits de détail qui tiennent à ce grand principe de l'*euphonie ;* mais ce que nous venons de dire suffit pour faire comprendre la place considérable qu'il oc-

cupe dans le langage. Nous ajouterons seulement qu'il n'y a pas de langue où ce principe joue un rôle plus important que dans la langue hébraïque : langue la plus délicate, la plus musicale, la plus admirablement construite de toutes, et où l'on cherche sans cesse à plaire à l'oreille, et à faire disparaître, ou du moins à adoucir, tout ce qui est dur et qui tend à la choquer.

CHAPITRE VII

DE LA COMPENSATION

§ **32.** — Le principe que nous désignons ainsi pourrait être considéré, en quelque sorte, comme une application nouvelle de l'*euphonie;* cependant nous croyons devoir le traiter à part, sous ce nom particulier, parce qu'il a son caractère plus spécial.

Nous appelons *compensation*, ou *loi de compensation*, ce principe par lequel, dans toutes les langues, on a cherché à garder une juste mesure, un certain équilibre dans le temps qu'on mettait à prononcer les mots : de telle sorte que, si par une cause quelconque, on rompt cet équilibre d'un côté, on s'applique à le rétablir de l'autre. Cette compensation s'opère par différents moyens, dont voici les principaux :

1° *Par un Accent :* D'après l'étymologie latine, jadis on

écrivait *pastre, estre, nostre*, etc. Afin d'éviter le concours des deux consonnes, qui a quelque chose de dur, on a supprimé la première, mais ensuite on a *compensé* cette suppression en allongeant la voyelle par un accent circonflexe, afin de conserver à cette syllabe la même quantité, et l'on a eu *pâtre, être, nôtre*, etc. C'est par ce principe qu'en latin l'archaïsme *omn-eis, agrest-eis*, etc., devient, dans Salluste, *omn-îs, agrest-îs*. De même en allemand : quand certains mots, surtout des monosyllabes, s'allongent par composition, etc., leur voyelle s'adoucit et s'abrège. Exemples : *iahr*, année, devient *järlich*, annuel; *oft*, souvent; *öfter*, plus souvent; *mann*, homme; pluriel, *männer*.

2° *Par une autre Consonne* : D'autres fois on compense la consonne supprimée par la répétition de la suivante : c'est le cas de l'*assimilation* (§ 30, **a**). Par exemple : *in-régulier* devient d'abord, par euphonie, *i-régulier*, et ensuite, par compensation, *ir-régulier*. C'est ainsi qu'agissent les Hébreux pour le *noun* (**n**) et le *lamed* (**l**), toutes les fois qu'ils le suppriment; et si la seconde consonne est de nature à ne pouvoir se redoubler, comme cela arrive en hébreu pour les *gutturales*, alors la *compensation* se fait par l'allongement de la voyelle précédente, comme nous l'avons dit des mots français *pâtre, être*, etc.

3° *Par les Désinences* : C'est en vertu de cette loi de compensation, réunie à l'euphonie, qu'en allemand, lorsqu'un adjectif est précédé d'un mot à terminaison dite *ca-*

ractéristique, plus longue, il prend lui-même la terminaison dite *commune*, plus courte, et *vice versâ* (1).

4° *Par un changement de Voyelles :* Le son *a*, étant le plus large et le plus plein de tous les sons, représente nécessairement les formes plus longues; les autres sons *e*, *i*, etc., se prononçant avec la bouche plus fermée, deviennent par cela même plus faibles, et ils représentent les formes plus courtes. C'est ce qui explique pourquoi, en latin, quand un verbe, par exemple, allonge sa forme soit par une préposition préfixée, soit au prétérit par l'augment et le redoublement, imités du grec, le son *a* se résout d'ordinaire en un son plus fermé ou plus bref, *e* ou *i*. Exemples : *patior*, *perpetior; fallo*, parf. *fefelli; rapio*, *subripio; tango*, parf. *tetigi*, avec suppression du *n* pour abréger davantage; *quatio*, *concutio*, la diphthongue *ua* raccourcie en *u*. Les exemples de cette nature seraient innombrables.

De même en anglais, *moon* (*moun*), la lune : voyelle très-longue; mais si ce nom s'allonge du mot *day*, on a *monday*, lundi : forme raccourcie en un seul *o*.

Remarque. — C'est, au fond, à ce principe de la *compensation* que se rattache la *Syncrèse*, dont nous avons déjà parlé.

§ 33. — Il n'y a pas de langue où cette loi de la *com-*

(1) Par exemple : *Dieser gute bruder*, ce bon frère : le pronom ayant la terminaison plus longue, l'adjectif a la plus courte. Au contraire : *Mein guter broder*, mon bon frère : le pronom ayant la terminaison plus courte, l'adjectif a la plus longue.

pensation trouve des applications plus importantes ni plus étendues que dans la langue hébraïque. Pour en donner une idée, nous dirons que c'est sur ce grand principe que repose toute la conjugaison et toute la déclinaison, en ce qui concerne le changement des voyelles, et quelquefois même des consonnes. C'est ce principe, uni à celui de l'*euphonie*, qui, pour les verbes dits *Pé-Noun*, *Pé-Jod*, *Gnaïn-Vau*, *Géminés*, etc., explique certaines formes particulières, et donne une vraie régularité à leur irrégularité apparente. Au reste, nous retrouverons dans la *Grammaire* les diverses applications de cette loi.

SECONDE PARTIE

LES MOTS CONSIDÉRÉS DANS LEUR SENS

§ **34.** — Nous diviserons cette *Seconde Partie* en deux chapitres : dans le premier, nous traiterons les mots pris isolément; dans le second, les mots pris dans l'ensemble de la phrase : ce qui est l'objet de la *Syntaxe*.

CHAPITRE I

LES MOTS PRIS ISOLÉMENT

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

§ **35.** — Les mots étant destinés à réveiller l'idée des choses, l'homme a été naturellement conduit à tâcher de

mettre, autant qu'il l'a pu, le mot en harmonie avec cette idée; à faire passer, en quelque manière, la chose dans le mot, par une imitation plus ou moins sensible de la chose qu'il voulait exprimer. — C'est ce qu'on appelle l'*Onomatopée;* et c'est ce principe qui va surtout servir de base à ce que nous avons à dire dans cette *Seconde Partie.*

§ **36**. — Ce principe de l'*Onomatopée* est beaucoup plus important et plus étendu qu'on ne s'en doute d'abord. C'est lui surtout qui, au point de vue de la pensée et du sens des mots, révèle la belle philosophie des langues, le génie de l'homme, et cette SAGESSE DIVINE qui a empreint sa main dans la création des langues. Il vaudrait donc la peine d'étudier d'une manière approfondie, dans chaque langue, ce principe admirable et si fécond. Le cadre dans lequel nous sommes ici forcé de nous restreindre ne nous permet pas de nous étendre sur ce sujet; mais ce que nous dirons suffira, nous le pensons, pour convaincre que ce principe important, outre qu'il rend l'étude des langues plus attrayante, rend aussi leur acquisition plus aisée, en facilitant de beaucoup la mémoire d'un très-grand nombre de mots.

§ **37**. — La langue parlée ayant, chez tous les peuples, précédé la langue écrite, c'est surtout dans la langue parlée que se retrouve ce caractère imitatif dont nous parlons; mais ensuite on l'a fait passer même dans la langue écrite, c'est-à-dire dans les *signes* par lesquels on a représenté les sons. Nous allons nous en occuper à ce double point de vue.

ARTICLE I

SONS IMITATIFS DANS LA LANGUE PARLÉE

A. *Onomatopée des Consonnes*

§ **38.** — Cette *Onomatopée* est d'abord évidente pour exprimer, par exemple, les divers cris des animaux. Ceci est tellement connu, que nous croyons inutile de faire des citations.

Elle est évidente encore pour rendre certains bruits naturels, comme *tintinnabulum* (latin); *tonnerre, tintamarre, cliquetis, gazouillement*, etc.

Mais l'*Onomatopée* va infiniment plus loin dans les langues que ces quelques mots dont tout le monde est frappé. Nous croyons donc devoir entrer ici dans quelques détails :

1° *Labiales* et *Dentales*. — La manière dont ces *Articulations* sont formées par les lèvres et les dents les rend particulièrement sensibles, sonores, fortes ou bruyantes. A ces lettres nous joignons le *r*, à cause de sa prononciation non moins forte et bruyante, et parce que d'ailleurs elle se rattache aux *Dentales* (*Voyez* § 13, *n°* 3). Ainsi donc les *Labiales* et les *Dentales* se produiront toujours, en plus ou moins grand nombre, dans les mots qui emportent une idée de force, de son, de bruit, de coup, de destruction, ou autres idées analogues.

Nous croyons devoir le dire encore : nous citerons ici un plus grand nombre d'exemples qu'à l'ordinaire, afin qu'on

comprenne que des coïncidences aussi multipliées, et qui se retrouvent chez tous les peuples, ne sont point l'effet d'un capricieux ou heureux hasard, mais le résultat d'un instinct, disons mieux, d'une loi suprême de l'humanité, et qu'elles tiennent à l'essence même de la formation des langues.

Quant aux exemples qu'on va lire, nous reconnaissons qu'on pourra y trouver beaucoup d'exceptions; mais, d'un autre côté, nous prétendons que des mots en aussi grand nombre ne sont pas moins formés par le principe de l'*Onomatopée*, que les mots dont l'*Onomatopée*, reconnue de tout le monde, repose précisément sur les mêmes lettres (1).

FRANÇAIS	ANGLAIS	ALLEMAND	LATIN	GREC	HÉBREU
Tonnerre	thunder	donner	tonitru	βροντή	rag-nam
Tambour	drum	trommel	tympanum	τύμπανον	thoph
Tumulte	rustle	auflauf	tumultus	θόρυβος	schegnatah
Trompette	trumpet	trompete	tuba	σάλπιγξ	khatsotserah (2)
Torrent	torrent	strom	torrens	χείμαρρος	nakhal (3)

(1) Dans ce tableau, on ne trouvera ni l'italien, ni l'espagnol, ni le languedocien, parce que la plupart des mots que nous citons y existent avec les mêmes radicales qu'en français.

(2) Nous rappelons que le ח (*kh*) se prononce comme le *ch* allemand et le χ des Grecs.

(3) Le mot hébreu a pour base les consonnes qu'on appelle en grec *liquides*, *l* et *n* : le mot s'est donc formé plutôt d'après l'idée d'*écoulement* de l'eau que d'après l'idée de *bruit*, qui caractérise les consonnes de ce mot dans les autres langues.

FRANÇAIS	ANGLAIS	ALLEMAND	LATIN	GREC	HÉBREU
Fracas	crash	gerassel	sonitus	πάταγος	tsiltsal
Murmure	grumbling	brummen	murmur	μυγμός	ragan (*verbe*)
Pétiller	sparkle (1)	knistern	crepito	ψοφέω	ranan (2)
Grincer	grind	knirschen	stridere	βρύχω	kharak
Bruire	rustle	brausen	strepere	βομβέω	tsavakh
Frémir	tremble	schaudern	fremere	φρίσσω	nahham
Gronder	growl	murren	increpo	κτυπέω	gag-nar
Rugir	roar	brüllen	rugio	βρυχῶμαι	nag-nar
Claquer	clap	patschen	complodo	κροτέω	riang (3)
Frapper	strike	klopfen	verbero	τύπτω	pathath
Bâton	staff	stecken	fustis	βακτηρία	MaKeL (4)
Marteau	knocker	klopfer	martulus	ῥόπτρον	mappets
Garrotter	wring	drückeu	arcto	ἄγχω	tsouk (*passif*)
Meurtrir	bruise	quetschen	contundo	θλάω	pouts
Étrangler	throttle	ersticken	strangulo	πνίγω.	khanak
Tuer	slaughter	tödten	macto	κτείνω	TaBaKh (5)
Écraser	crush	treten	obtero	θλίβω	marakh
Tourmenter	toss	marten	torqueo	στρεβλόω	pathal
Impétueux	boisterous	heftig	violentus	σφοδρός	gnarits
Tourbillon	whirle	wirbel	vortex	στρόμβος	sag-nar

(1) Nous avons omis, devant les *infinitifs* anglais, la particule *to*, par laquelle on indique ce mode.

(2) Proprement, *rendre un son vif*, comme celui du pétillement (Gésenius, Winer).

(3) Proprement, *rendre un son sensible et aigu*, tel que celui du claquement (Gésenius, Winer).

(4) Radicales de BaCuLus, le M et le B étant des *labiales*.

(5) Radicales de MaCTo, avec permutation des *labiales* B et M, et transposition du T.

Ajoutons, en français : *frayeur, effroi, terreur, guerre, battre, détruire, traîner, vacarme, crépitation*, etc.

Nous pourrions multiplier indéfiniment ces exemples. Le lecteur reconnaîtra aisément dans ces mots les consonnes qui en font le fondement et la force, en vue de l'idée qu'ils expriment.

2° Le *r*, outre le sens général de *bruit* qu'il emporte, réveille, en quelque sorte, l'idée d'une étoffe qu'on déchire, et dont le bruit est comme une succession très-serrée d'innombrables *r* : aussi, à cette consonne, il s'est attaché un sens spécial de division, de séparation, et on le voit reparaître dans presque tous les mots qui renferment une idée de *séparation* de parties.

Exemples. — Français : *craquer, séparer, rompre, briser, trancher, fracture, déchirer, lacérer, crevasser, crouler, creuser, arracher, extirper, racler, ronger, rogner, frotter, échancrer, égratigner, écorcher, ronce, ravir, dérober*, etc.

Anglais : *to crack, break, rend, tear, crévice, draw, scratch, briar* (ronce), *rob, deprive*, etc.

Allemand : *klappern, krachen, brechen, zerreissen, graben, ritzen, kratzen, brombeerstrauch* (ronce), *wegraffen, rauben*, etc.

Latin : outre plusieurs mots conformes au français, comme *separo, rumpo*, on trouve : *extraho, crepo, strideo, excorio, vepres* et *rubus* (ronce), *rapio, furor* (dérober), etc.

Grec : αἴρω, χωρίζω, ῥηγνύω et ῥήσσω, σπαράσσω, χαράσσω, ἐκδέρω, ἁρπάζω, etc.

Hébreu : *parasch, batsar, schabar, karang, gadzar, ragnang, karats, kharasch, parak, garar, kharoul* (ronce), etc.

3° *Sibilantes*, dont le *s* est la base. Nous croyons que l'objet naturel qui a servi de type à cette *articulation*, c'est le *Serpent*. Elle renferme une double idée empruntée à cet animal : l'une tirée du cri ou du sifflement; l'autre, de la figure qu'il présente dans ses sinuosités ou ses replis.

a) Cette consonne emporte d'abord une idée de *bruit*, de *force*, de *violence*. Cette idée se tire soit du sifflement ou son fort qui le caractérise, soit parce que, d'après les organes qui la forment, elle se rattache aux *Dentales* (§ 13, n° 4), qui renferment essentiellement la même idée.

Il est à remarquer qu'à ce premier point de vue, dans toutes les langues, le mot qui exprime ce reptile porte une *sibilante* : français, *serpent;* anglais, *serpent* (prononcez *serpént'*); allemand, *schlange;* latin, *serpens;* grec, ὄφις; hébreu, *nakhasch*.

Autres mots renfermant l'idée de bruit, de force, de violence, etc. : *son, sonnette; rudesse, secousse, saccade, trémoussement, secours, gémissement, soupir* (grec, στεναγμός), *sanglot*. — Verbes : *siffler, souffler, tousser, pousser, presser, chasser, rosser, brosser*, et beaucoup d'autres terminés en *sser*.

En latin, outre plusieurs mots précédents, dérivés de

cette langue, ***susurrus***, murmure; — grec, ψιθυρισμός, *id.*; remarquez encore le *r*, qui fortifie l'idée de bruit.

b) Seconde idée (tirée des replis et sinuosités du serpent). D'abord, au physique : idée de pli, contour, courbure. Exemples : *serpenter, sinuosité, sein, spirale, serpette, vis, souplesse*, etc.

Ensuite, par une conséquence naturelle, au moral : idée de finesse, de ruse, de ce qui est subtil, dès-lors difficile, profond ou mystérieux. Exemples : *rusé, subtil;* beaucoup de noms en *esse* : *finesse, adresse, caresse; sophisme, savoir, science, secret, mystère, solitude, désert, silence* (dans ce dernier mot, idée de *mystère*); *sombre, soir, obscur;* prépositions *sous* ou *dessous, sans* (cette dernière indiquant privation, absence, par conséquent idée d'inconnu, de caché); *espoir* (idée d'un avenir caché, incertain); *sonder*, etc.

Outre le latin, dont la plupart des mots précédents sont tirés : grec, σκιά, *ombre;* ἑσπέρα, *soir;* σκηνή, *tente;* στέγω, *couvrir;* σοφία, *sagesse;* γνῶσις, *connaissance;* ἴσημι, *savoir;* πίστις, *foi;* ἐλπίς, *espérance;* etc.

4° *Palatales :* Les consonnes *g, c, k, ch* (χ des Grecs), qu'on appelle aussi *Gutturales*, sont produites en effet par un son qui part du gosier et va frapper le palais, la bouche restant sensiblemeut ouverte. Dès-lors, la forme même de ces deux organes, qui présentent un vide et une cavité, a fait entrer ces articulations dans les mots qui impliquent une idée de cavité, d'absorption, d'enveloppe, de

courbure, par conséquent, de crochet, de quelque chose qui saisit, déchire, etc. (1)

Exemples : *gosier* (anglais, *gullet;* — allemand, *kehle;* — latin, *guttur;* — grec, λάρυγξ); *gorge*, *gargarisme*, *sanglot* (grec, λυγμός), *gueule*, *glouton*, *engloutir*, *gouffre*, *grotte*, *globe*, *gratter*, *graver*, *égratigner*, *étrangler* (grec, πνίγω), *grapin*, *griffe*, *ongle*, *gravir*, *grimper*, *gruger*, *grignoter*, etc.

Cave, *coupe*, *cratère*, *creux*, *caverne*, *crevasse*, *canal*, *coque*, *couvrir* (grec, κάλυπτω), *coupole*, *couver*, *courbe*, *couronne*, *cercle* (grec, κύκλος), *ciel* (κοῖλον, la *cavité* par excellence), *croc*, *crampon*, *boucle*, *crible*, etc.

Hébreu : *cos*, coupe; *carah* et *kour*, creuser; *caça* et *caphar*, couvrir; *cour*, être rond; *carang*, s'incliner; *caph*, creux de la main; *caphaph*, courber; *khakak*, tailler, graver; *kharasch*, *idem*, et labourer; *katsar*, *katsats* et *karang*, couper, retrancher, arracher, etc.

B. *Onomatopée des Voyelles*

§ **39.** — Il existe pour les voyelles une *Onomatopée* non moins sensible que celle des consonnes. — Les trois

(1) Nous croyons devoir borner désormais nos exemples à la langue française, et n'en emprunter que rarement aux autres langues. Cependant nous aurions pu continuer notre tableau comparatif des diverses langues : c'est de quoi le lecteur pourra se convaincre, s'il fait lui-même les recherches particulières.

premières, *a, e, i,* peuvent être regardées comme les *sons clairs;* les deux autres, *o, u,* comme les *sons obscurs,* vu surtout que, chez la plupart des peuples, l'*u* se prononce comme notre diphthongue *ou,* que nous avons nous-mêmes formée de la réunion de ces deux sons, à cause de leur intime affinité.

1° Les trois *sons clairs* entrent volontiers dans les mots qui renferment une idée d'*activité,* d'*action,* de *bruit,* d'*éclat,* de *puissance,* de *violence,* et autres analogues. Outre les mots que nous venons de souligner, et qui portent déjà ces sons, en voici d'autres : *percer, pénétrer, éclairer, fracas, tapage, ramage, ravager, arracher,* etc.

L'*i,* en particulier, le plus aigu et le plus perçant de tous ces sons, entre d'une façon remarquable dans les mots où il y a une idée de *vie,* d'*action,* de *pénétration,* de *force,* et autres semblables. Exemples : *subtil, actif, sensible, charivari, vif, incisif, vrille, aiguillon, lumière,* etc. — Verbes : *piquer, briser, scier, crier, siffler, rire, retentir, agiter, exciter, irriter, pétiller, scintiller,* et une foule d'autres.

Dans le verbe hébreu, nous verrons que ces trois *sons clairs,* et l'*i* plus particulièrement, sont consacrés aux formes de conjugaison qui répondent à notre *voix active.*

2° Les *sons obscurs, o* et *u,* ont au contraire, en général, un sens *passif* : ils figurent dans les mots qui portent une idée de *cavité,* de *capacité,* de *rondeur* ou d'*absorption,* d'*obscurité,* d'*extinction,* et de *destruction* des

objets. Outre la plupart des mots que nous venons de souligner, il y en a une foule d'autres :

Exemples : *four* (hébreu, *cour*), *voûte*, *dôme*, *couvercle*, *rond*, *roue*, *boule*, *bosse*, *circuit*, *coupe*, *cuve*, *urne*, *tube*, *trou*, *fosse*, *puits*, *gouffre*, *coffre*, *boîte*, *sépulcre*, *tombeau* (deux sons *o*), *mort; oubli*, *voile*, *coup*, *morne*, *sourd*, *moue; bouche* (latin, *os;* grec, στόμα), *lourd*, *brume*, *brouillard*, *soir*, *sombre*, *noir*, *ombre*, *nuit*. — Verbes : *couver*, *engloutir*, *croupir*, *pourrir*, *souffrir*, *mourir*, etc.

Nous verrons qu'en hébreu ces deux sons obscurs règnent dans les formes *passives* des verbes. Nous ferons aussi remarquer qu'en latin, tandis que le *participe actif* conserve les sons clairs *a* ou *e*, le *participe passif* a toujours, au contraire, le son obscur *u*, prononcé par les Latins *ou* : *liga-tus*, *moni-tus*, *dilec-tus*, *audi-tus*, le *t* qui précède étant là comme pour faire tomber sur l'individu le coup de l'action indiquée par le verbe. En hébreu, c'est aussi le son *ou*. Exemple : *pakoud*, visité.

ARTICLE II

SIGNES IMITATIFS OU ONOMATOPÉE DES LETTRES MÊMES DANS LEUR FORME

§ 40. — L'homme, obéissant toujours à ce besoin de mettre en harmonie le moyen avec le but, a fait pour les yeux, dans la langue écrite, ce qu'il avait fait pour l'oreille dans la langue parlée. Non-seulement il a harmonisé les

sons des mots avec l'idée qu'ils devaient produire, mais il a cherché la même harmonie entre la *figure* de la lettre et l'idée, ou les idées appartenant aux mots où cette lettre devait entrer comme fondement, ou comme l'un des fondements du mot.

Les différents peuples ont puisé ces signes à des sources différentes, et ce sont ordinairement des objets extérieurs et sensibles. Ces diverses sources mêmes expliquent toute cette variété de signes des divers alphabets. Mais dans chaque alphabet le signe est toujours fidèle à son origine, et il est une imitation plus ou moins parfaite de l'objet qui en a fourni le type, lorsque cet objet a aussi fourni le nom de la lettre : ce qui n'a pas toujours lieu.

Ce serait nous écarter de notre plan de rechercher avec détail ces origines diverses; mais, d'un autre côté, dans ce sujet si capital de l'*Onomatopée,* nous croyons devoir donner une idée de ces origines, quant à l'alphabet de nos langues européennes, que nous rapprocherons, pour certaines lettres, de quelques autres alphabets.

A. *Caractère imitatif dans les* Signes *qui représentent les* Consonnes

§ **41.** — 1° Nous avons dit que les *Labiales* et les *Dentales* servaient à former les mots qui impliquaient une idée de bruit, de coup, de force, et autres idées analogues. Nous allons voir la figure de ces lettres d'accord avec ce but.

p : Qu'on fasse le trait d'un bâton, dont la tête recourbée forme massue pour frapper, et l'on a cette lettre : Ρ ρ P.

b : Ce n'est que la même figure renversée.

f : Encore une forme de bâton, de houlette recourbée, si l'on veut, pour frapper.

d : C'est la figure du *p* renversé, avec la massue tournée à gauche.

l : C'est encore une sorte de bâton pour frapper. La majuscule L figure, si l'on veut, le bâton recourbé, la tête en bas, ou bien la moitié du marteau, en tournant la lettre de bas en haut, Γ.

t, majuscule, T : Nous croyons que la *majuscule* a donné la première figure de la lettre, qui, d'ailleurs, est la même que la minuscule dans l'alphabet grec. Or, cette figure a été évidemment prise d'un marteau frappant des deux côtés, T. Notre minuscule est la même figure, avec une tête qui dépasse le fer du marteau (1).

(1) L'ancien *thau* hébreu avait la forme d'une †, et ce mot, qui signifie *suspendre, attacher à la croix,* commence en effet par la lettre T. On ne voit pas bien comment ce signe primitif est arrivé plus tard à la forme actuelle, ת. Il est du reste probable que le T grec, qui a passé dans notre alphabet, est l'ancienne croix des Hébreux, à laquelle on aurait supprimé la partie supérieure. Quoi qu'il en soit, sous cette forme, comme sous la forme primitive des Hébreux, c'est toujours la figure d'un instrument, d'une sorte de marteau, avec lequel on peut frapper des deux côtés, faire du bruit, etc.

Quant à la *Labiale m* et à la *Dentale n*, nous ne savons de quel objet leur figure a été prise, à moins que ce ne soit d'un trident et d'un bident, comme représentant l'idée de *coup* ou de *force*, inhérente aux lettres de ces deux organes.

2° Le *r*, avons-nous dit, outre l'idée générale de bruit qui s'y attache, renferme une idée particulière de *séparation*, de *déchirure*. Or, sa figure représente un crochet qui *déchire*. Dans la majuscule, le crochet est en bas, R; mais si on la retourne, ᴚ, on a le crochet avec une sorte de manche ou de poignée.

3° *S*. Nous avons expliqué (*Voyez* p. 44; 3°) l'origine de cette consonne sous le rapport de l'idée ou du sens qu'elle implique. Quant au signe extérieur, il est évident qu'il a été fourni par le corps de l'animal, dans ses replis et ses sinuosités. Il n'y a pas un alphabet où cette lettre ne soit ainsi figurée par un contour ou une sinuosité : grec, σ, ς, majuscule, Σ; — hébreu, ס : c'est le σ grec, tourné vers la gauche; autres nuances, צ, ז, ש; — arabe, س; — éthiopien, ሠ; — syriaque, ܣ (forme arabe et éthiopique, renversée sur un trait pour base); — phénicien, 𐤔 : forme des plus sensibles de cette sinuosité.

4° *Gutturales-Palatales* : *g*, *c*, *k*, *q*. Fidèles aux idées qu'elles représentent, *vide*, *cavité*, *courbure*, par conséquent ce qui *accroche* ou *déchire*, ces lettres répondent exactement, par leur forme, à ces idées fondamentales.

g : représente parfaitement ces diverses idées : *vide*, par les deux petits cercles; *courbure*, par le trait courbé qui les lie; ce qui *saisit* ou *accroche*, par le crochet qui domine la lettre.

c : est le premier type, le plus pur et le plus simple, de cette articulation. La main à moitié ouverte, et vue en profil, en a fourni la figure. En français, c'est la main gauche, formant un vrai *c;* en hébreu, la droite, *ɔ;* en grec, les deux réunis, *ɔc*. Cette origine est si vraie, qu'en hébreu on a donné à la lettre le nom même de l'objet qui en a fourni la figure, savoir *caph*, qui veut dire *le creux de la main* : d'où le verbe *caphaph*, courber.

Dans les autres alphabets, le *g* : grec, γ (*cavité* et *crochet*); — hébreu, ג; — arabe, ج; — syriaque, ܓ; — phénicien, 𐤂; — éthiopien, ገ et ጉ.

Le *c* : pour le grec et l'hébreu, nous en avons déjà donné la figure; — arabe, ك; — syriaque, ܟ; — phénicien, 𐤊; — éthiopien, ከ et ኩ.

B. *Caractère imitatif dans les Signes qui représentent les Voyelles*

§ 42. — *A*, *a* : c'est le premier son produit par l'enfant, son le plus simple, le plus facile et le plus net : aussi ce son s'attache-t-il, dans toutes les langues, aux mots qui expriment le père et la mère, comme dans *papa*, *maman*, premiers mots que l'enfant apprend à prononcer. — Ce son

se forme par la plus grande ouverture de la bouche; et ce mouvement de l'organe de la voix doit être, en effet, le premier et le plus facile pour l'enfant (1).

En grec, en latin et dans nos langues européennes, l'*A* semble désigner, par sa figure, l'ouverture de la bouche et l'écartement des deux lèvres. — Nous avons dit précédemment que dans les diverses langues le signe d'une lettre donnée pouvait provenir de sources diverses. C'est le cas en hébreu pour l'*A*, qui a une autre origine, et par conséquent une autre figure que notre *A* (2).

(1) Quant aux adultes, nous avons en français, dans ces mots, au moins l'*e* ouvert, si voisin de l'*a* : *père, mère*. Dans d'autres langues, on a conservé le son *a* : *πατήρ*, *pater*, *pădrë*, *făther*, etc.

(2) La figure de l'A hébreu est tirée de la tête du bœuf. D'après les anciennes médailles judaïques et les inscriptions phéniciennes, cette lettre avait dans le principe cette forme, Ⲭ, qui rappelle bien la tête du taureau, dans les signes du Zodiaque. Plus tard, par le redressement d'une des lignes sinueuses qui se croisent, on a obtenu la figure actuelle: ✕ = א. Selon l'ancien usage, confirmé par les découvertes de CHAMPOLLION le jeune sur les hyéroglyphes phonétiques des Egyptiens, on donna à cette lettre le nom même de l'animal, qui, en hébreu, commence par le son *a* : *Alouph* et *Eleph*, dont l'affinité de sons a fini par faire *Aleph*, pour le nom de la lettre; en arabe, *Eliph*, par affinité des sons *e* et *i*.

Quant à l'A français, emprunté à l'alphabet grec, il y en a qui veulent qu'il ne soit autre chose que l'*Aleph* hébreu renversé: ∀ (*). Cela pourrait être; mais alors, pourquoi, dans l'ancien grec, l'A n'aurait-il eu que cette figure 4? et pourquoi ce retranchement d'une des cornes du bœuf,

(*) LAHN, *Grammatica Linguæ Hebraïcæ* (Vienne, 1809).

E, e : la bouche est plus fermée dans cette lettre. Dans la figure, la cavité générale se trouve aussi fermée par le trait du milieu.

I, i : son le plus sensible, le plus aigu, le plus perçant de tous, et destiné aux mots qui réveillent une idée essentiellement *active*, de *pénétration*, etc. Aussi est-il exprimé par un signe qui représente comme un stylet, un poinçon, quelque chose, en un mot, qui *agit activement*, qui *pénètre*, etc.

O, o : figure admirablement appropriée à l'idée, aux nuances d'idées qu'implique ce son : quelque chose de *passif*, qui *reçoit*, qui *absorbe*, *engloutit*, *dérobe*, *couvre*, etc.

U, u : son, comme nous l'avons dit, ayant un rapport intime avec l'*O*, pour l'idée qui s'y rattache, et dont la figure aussi se rapproche beaucoup de celle de l'*O*; car en ouvrant celle-ci par le haut, on a l'*U*, c'est-à-dire encore un signe de *cavité*, de ce qui est *passif*, qui *reçoit*, *absorbe*, etc.

CHAPITRE II

LES MOTS RÉUNIS DANS LA PROPOSITION, D'APRÈS LES RÈGLES DE LA SYNTAXE

§ **43.** — La réunion des diverses parties du discours pour la communication de la pensée : voilà le but final du langage, soit parlé, soit écrit.

trait si nécessaire ? — L'origine que nous lui supposons n'est donc pas impossible, même avec l'ancienne figure de l'A grec.

Une proposition construite d'après toutes les règles du langage, une proposition *complète,* est celle qui se compose de tous les mots nécessaires pour la pleine expression de la pensée, et dans laquelle sont fidèlement observées les diverses règles d'accord : *genre, nombre,* etc. Exemples : *Le soleil est un astre éclatant.* — *J'ai lu divers ouvrages aussi remarquables par le fond que par le style,* etc. — Or, comme les lois de la pensée sont les mêmes chez tous les peuples, qu'ils ont tous les mêmes parties du discours, on retrouve dans toutes les langues des propositions régulières et complètes. Le cadre où nous nous sommes ici renfermés nous dispense de rien dire de plus à cet égard.

Mais il arrive souvent, ou que la proposition est incomplète dans les mots, ou qu'elle offre quelque irrégularité dans le sens : c'est de ces propositions que nous devons dire quelque chose. — Ces anomalies sont désignées par diverses figures de grammaire, dont nous allons indiquer les principales.

ELLIPSE

§ **44.** — La concision plaît beaucoup à l'esprit : on aime d'avoir quelque chose à deviner. D'autres fois cette grande concision est l'effet de quelque vive affection de l'âme; elle prête au discours plus de vivacité et d'énergie. — Dans ce cas, la phrase manque de quelqu'un des mots qui, d'après les règles grammaticales, lui seraient indispensables. C'est ce qu'on appelle *Ellipse* (ἔλλειψις, *dé-*

faut, manque). Exemples : *Il prit sur lui d'attaquer;* il manque évidemment un mot qui justifie cet infinitif, c'est-à-dire, *il prit sur lui* le soin, le risque *d'attaquer*, ou tel autre mot équivalent. *A vous la gloire d'un si grand résultat;* la phrase complète serait : *c'est à vous* qu'appartient, que revient, etc., *la gloire d'un si grand résultat.*

Toutes les langues ont des *ellipses*. La langue hébraïque en est fort riche; les livres poétiques en particulier, et parmi ceux-ci les *Psaumes* surtout, à cause des émotions profondes dont l'âme y est pénétrée. Cette figure sert aussi, en hébreu, à expliquer diverses formes de langage qui, sans cela, sembleraient bizarres et inexplicables.

SYLLEPSE

§ **45.** — C'est un autre plaisir pour l'esprit, une variété dans le style, ou l'effet de quelque autre cause, de changer quelquefois les règles d'accord du *genre*, du *nombre*, etc. En conséquence, la figure de la *Syllepse* (σύλληψις, *conception*) indique que l'esprit conçoit l'accord grammatical avec d'autres mots que ceux qui existent dans la phrase : ce n'est donc pas l'accord littéral, mais un accord de pensée.

Exemples. — Latin : *Turba ruunt;*

FRANÇAIS :

Entre *le pauvre* et vous, vous prendrez DIEU pour juge :
Vous souvenant, mon fils, que sous l'habit de lin
Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.
(RACINE.)

La *Syllepse* trouve de fréquentes applications en hébreu, et elle explique beaucoup de cas de détail.

NOTA. — Nous ne voulons pas considérer ici la *Syllepse* sous un autre point de vue, qui appartient plutôt à la rhétorique qu'à la grammaire.

PLÉONASME

§ 46. — Un autre moyen de donner de la force et de la vie à la pensée, et qui est le contraire de l'*Ellipse*, consiste à répéter l'idée déjà exprimée, en ajoutant à la phrase des mots dont elle pourrait grammaticalement se passer. Exemples : *Moi, je ne sais pas. Je l'ai vu, de mes yeux.*

L'énergie étant un des traits distinctifs de la langue hébraïque, cette figure du *Pléonasme* y abonde.

ÉNALLAGE ET HYPALLAGE

§ 47.— Ces deux mots signifiant *changement, échange, ordre inverse,* donnent lieu à deux figures, nuances l'une de l'autre, et qui consistent, ou à remplacer une forme par une autre, un mot par un autre, comme un substantif par un adjectif, ou bien à présenter dans un sens inverse la corrélation naturelle qui existe entre deux idées.

Exemples du premier cas : *La paresse ne rôtit point sa chasse,* pour dire : *Le paresseux,* etc. (PROV., XII, 27). — *Son équitable austérité,* au lieu de : *Son équité austère* (J.-B. ROUSSEAU ; PS. LXII).

Exemples du second cas : *Enfoncer son chapeau dans sa tête,* au lieu de : *Enfoncer sa tête dans son chapeau.*

IDIOTISMES

§ **48.** — A côté de ces formes de langage, qui, parce qu'elles tiennent au fond même de la pensée, se retrouvent dans toutes les langues, il y a des formes particulières à chaque peuple : c'est ce qu'on appelle les *Idiotismes.*

Il y en a de deux espèces : les uns tiennent à un assemblage particulier de mots, dont on ne peut souvent se rendre compte au point de vue grammatical, comme : *Il y a; il faut que je...; à moins que de;* etc.

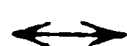
Les autres, réguliers quant à la construction grammaticale, présentent l'idée sous une forme et avec des expressions qu'on ne trouve pas dans les autres langues. Ainsi, en français : *Avoir le front de...*, pour dire : *Avoir la hardiesse de... Donner contre un écueil*, pour dire : *Heurter contre...* Quelquefois ces idiotismes présentent, au premier coup-d'œil, une idée singulière, comme en hébreu : *Fils de cent ans*, pour dire : *Agé de cent ans; — Dans l'os du jour*, pour *Le jour même;* etc.

Les langues orientales étant beaucoup plus fécondes et plus hardies en idiotismes que nos langues occidentales, et ces locutions constituant d'une façon particulière le génie d'une langue, nous avons cru devoir faire connaître les principaux idiotismes de l'hébreu, pour mieux faciliter l'intelligence du texte sacré, et nous les avons rangés par ordre alphabétique, dans un chapitre séparé qui termine cette *Grammaire.*



GRAMMAIRE

HÉBRAÏQUE



PREMIÈRE PARTIE

SIGNES ÉLÉMENTAIRES DONT LES MOTS SE COMPOSENT OU QUI S'Y RATTACHENT ACCESSOIREMENT



CHAPITRE I

DE L'ALPHABET

§ 49. — L'alphabet hébreu se compose de vingt-deux lettres. Elles peuvent être toutes considérées comme des consonnes, parce que même celles qui sont voyelles se prononcent avec une certaine aspiration ou comme consonnes, bien que dans d'autres cas elles ne se prononcent pas. L'écriture hébraïque se lit de droite à gauche.

FIGURES	LETTRES FINALES	NOMS	VALEUR EN FRANÇAIS	VALEUR NUMÉRIQUE
א		Aleph	*aspiration*	1
ב		Beth	**b**	2
ג		Guimel	**g**	3
ד		Daleth	**d**	4
ה		Hé	**h**, *aspirée*	5
ו		Vau	**v**	6
ז		Dzaïn	**dz**, *let. double*	7
ח		Cheth	**ch**, *gut.* χ *grec*	8
ט		Tet	**t**, *doux*	9
י		Jod	**i**, **j**	10
כ	ך	Caph	**c** (*son* k)	20
ל		Lamed	**l**	30
מ	ם	Mem	**m**	40
נ	ן	Noun	**n**	50
ס		Samek	**s**	60
ע		Gnaïn	**gn**, *let. double*	70
פ	ף	Pé	**p**	80
צ	ץ	Tsade	**ts**, *let. double*	90
ק		Koph	**c**, *plus dur* (k)	100
ר		Resch	**r**	200
ש		Schin	**ch**, comme dans CHINE	300
ת		Thau	**t**, *dur* (th)	400

§ **50**. — Les lettres suivantes tendant à se confondre, surtout quand les caractères sont usés, on doit donc apprendre à les bien distinguer :

ב - כ
Beth et *Caph*

ג - נ
Guimel et *Noun*

ד - ר
Daleth et *Resch*

ה - ח - ת
Hé, *Cheth* et *Thau*

ו - ז
Vau et *Dzaïn*

ט - ס - ם
Tet, *Samech* et *Mem final*

ע - צ
Gnaïn et *Tsade*

§ **51**. — *Prononciation de certaines Lettres* : Nous nous écarterons un peu de l'usage reçu pour la prononciation de quelques lettres que nous allons indiquer. Nous avons cru que pour une langue aussi étrangère à la nôtre que l'hébreu, il était convenable d'éviter, autant que possible, la confusion des mots résultant de celles des lettres. — Nous nous conformons du reste à une ancienne école, qui, pour ce motif sans doute, prononçait comme nous allons le dire.

ח, *Cheth*, a le son guttural, comme *ch*, en allemand, dans les mots *nach*, *buch*, etc. — De cette manière, il se distinguera du כ, *Caph*, et du ק, *Koph* (1).

כ, ordinairement prononcé *Caph*. — Nous le pronon-

(1) Pour éviter aux Français toute équivoque de prononciation, nous traduirons le ח par *kh*.

cerons, comme cette ancienne école, ***Kiaph***, en mouillant le *k*, pour le distinguer du ק et du ח. Alors on ne pourra plus confondre, à l'oreille, des mots comme les suivants : חָלַל (*khalal*), *transpercer;* קָלַל (*kalal*), *être vil;* כָּלַל (*kialal*), *achever.*

י (l'*iota* grec), se prononce *i;* mais nous aimons mieux lui donner le son de l'*i* consonne, ou *j*, comme dans *je, j'ai.* — Dès-lors il ne se confondra pas avec les syllabes אִ et הִ, qui se prononcent également *i*, surtout pour les Français (1). — Cependant à la fin des mots, quand le י est mobile, l'euphonie nous le fera prononcer *i. Exemple :* גוֹי (*goï* et non *goje*), *nation;* חַי (*khaï*, et non *khaje*), *vivant.*

ע : Sa prononciation ordinaire est *haïn*, avec *h* aspirée. — Nous le prononçons *gnaïn*, comme dans *gnome*, *gnostique;* et ainsi il se distingue du א et du ה, qui auraient absolument le même son. D'ailleurs, les Juifs espagnols lui donnent ce son *gn*.

שׁ : Nous indiquons ici cette lettre, non à cause d'une prononciation nouvelle, mais pour faire remarquer que le

(1) Au reste, dans l'ancienne orthographe française, on donnait à l'*i* ce son de l'*i* consonne ou du *j*, et l'on écrivait : *iamais*, *iadis*, *boniour*, etc. Aujourd'hui les Allemands écrivent et prononcent avec le son *i*, par exemple, le mot latin *ieiunium*, que nous écrivons et prononçons *jejunium*, *jeûne*.

vrai son est *schin*, comme dans *Chi-ne*, et qu'ensuite on a prononcé *sin*, comme dans *Sion*. Dès-lors, pour distinguer ces sons, on a mis sur cette lettre un point qu'on appelle *diacritique*. Pour le son fondamental (*ch*), ce point est sur la première branche à droite; et pour le son altéré (*s*), il est sur la dernière branche à gauche.

Au reste, ce changement de prononciation est dans toutes les langues et selon les instincts populaires. En français, combien de gens du peuple qui changent le son *ch* en *s* : *charité, sarité; chiffre, siffre* : d'où en italien, *cifra;* en hébreu, ספר, équivalent pour la prononciation à שׂפר. En hébreu encore, שׁבלת (Jug., xii, 6), prononcé par les Ephraïmites, שׂבלת, comme s'il était écrit סבלת, puisque le ס (*Samek*) est la vraie figure du son *S*.

§ **52.** — Les Hébreux ne coupent jamais les mots à la fin des lignes. Les vides qui peuvent en résulter se remplissent au moyen de quelques lettres finales dont on allonge la figure, et qu'on nomme, à cause de cela, *dilatables*. Il y en a cinq dans ce cas, savoir : א, ה, ל, ם, ת.

CHAPITRE II

DES POINTS-VOYELLES

§ **53.** — Nous avons dit (§ 26) que chez les Hébreux toutes les nuances de *Voyelles* ou de *Sons* étaient loin d'être représentées par des signes de leur alphabet, et qu'une

habitude traditionnelle leur faisait suppléer ces *Sons* là où ils manquaient. Mais après la ruine de Jérusalem, cette tradition orale s'altérant à la longue, par suite de la dispersion du peuple, la vraie lecture, et par conséquent le vrai sens du texte, se seraient également altérés. Alors, pour fixer à jamais le texte sacré, les massorètes imaginèrent un système fort ingénieux de *Voyelles,* au moyen de petits points, qu'on a appelés, à cause de cela, *Points-Voyelles.* Ces signes se placent au-dessus, au-dedans, mais surtout au-dessous des lettres; et comme il fallait nécessairement les rattacher au petit nombre de signes alphabétiques qui représentaient ces sons, voici comment on l'a fait :

TABLEAU DES POINTS-VOYELLES

Signes Alphabétiques et Sons qui s'y rattachent	Points-Voyelles ou Voyelles-Massorétiques	
	Longues	**Brèves**
A, א, *Aleph.*	ָ *Kamets,* valant A	ַ *Patak,* valant. . . . A
E } י, *Jod*. . .	ֵ *Tsêré*. . . . . E	ֶ *Ségol.* . . . . . . E
I }	יִ *Kirek gadol,* I	ִ *Kirek katon*. I
O } ו, *Vau.* .	וֹ *Kholem*. . . . O	ָ *Kamets-Khatouph* (1) O
U }	וּ *Schourek,* U (*ou*)	ֻ *Kibbuts*. . . . . . U

(1) Nous indiquerons par ce signe (ָ) le *Kamets-Khatouph,* quoique dans le texte il n'ait que la figure du ָ.

Ainsi donc au א se rattache le son *a;* au י, les sons *e* et *i* (*Voyez* § 15, 2e groupe); et au ו, les sons *o* et *u* : *ou* n'étant que l'*u* des Italiens, des Allemands, etc. (*Voyez* § 18, 3e *groupe, n*° 2).

Au reste, plusieurs grammairiens distingués (1) s'accordent à regarder les trois sons *a, i, u,* comme des sons fondamentaux, et les premiers dont on ait mis les signes dans l'alphabet. Ceci expliquerait pourquoi on ne trouve que ces trois-là dans l'alphabet hébreu. L'*e* et l'*o* ne seraient que des sons intermédiaires, formés par la combinaison des autres, deux à deux, savoir : l'*e*, par la réunion de l'*a* et de l'*i;* et l'*o*, par celle de l'*a* et de l'*u*. En effet, en grec, en latin, en français, etc., *ai* = *é, aider;* et *au* = *o, auteur*.

REMARQUES

§ 54. — **a**) Les Massorètes ont donné à l'*o* bref la figure du *Kamets*, ou *â* long. Cela vient de ce que les Hébreux, comme d'autres peuples (*Voyez* § 15, 1er groupe, n° 2), prononcent l'*â* long comme un *ô* circonflexe; ils ont donc bien pu exprimer l'*o* bref par le même signe que l'*a* long, en l'accompagnant d'un mot qui indiquât la brièveté de l'*o*: חָטוּף (*Khatouph*), c'est-à-dire *vivement enlevé*. *Kamets-Khatouph* signifie donc *Kamets* (son *o*), *rapidement enlevé*. Hors des mots, nous l'indiquerons, avons-nous dit, par ce signe ָo, et nous donnerons plus tard des règles pour distinguer le *Kamets* du *Kamets-Khatouph*.

§ 55. — **b**) Le *Vau-Kholem* (וֹ) n'est pas toujours une voyelle;

(1) Gésénius, Becker, Ewald.

quelquefois il est *mobile*, c'est-à-dire *consonne*. Cela a lieu dans les cas suivants : 1° Il est de règle qu'en hébreu toute lettre qui a sous elle un point-voyelle est toujours *mobile* : le ו l'est donc aussi dans ce cas. *Exemple* : לֹוֶה (*lo-vèh*), *adhérant*, participe présent ; 2° quand la lettre précédente a sa voyelle, et qu'il n'y en a point sous le ו, puisque alors le point qui est sur le ו doit nécessairement lui servir de voyelle : et c'est le *Kholem*. *Exemples* : עָוֹן (*gna-von*), *iniquité* ; מִצְוֹת (*mits-voth*), *préceptes*, pluriel de מִצְוָה.

Puisque le ו muni d'une voyelle est toujours *mobile*, ou consonne, il en résulte que dans ce cas, s'il porte un point au-dedans de lui, ce n'est plus la voyelle *Schourek* (וּ), mais ce qu'on appelle un *Daguesch fort* (*Voyez* § 67), qui fait redoubler la lettre qu'il affecte : le ו est alors une consonne redoublée. *Exemple* : נִוָּעֵד (*niv-va-gned*), *nous serons réunis*.

§ 56. — *Observations sur le* ש : 1° Comme le point *Kholem* se place au-dessus des lettres, il peut arriver qu'il se confonde avec le point diacritique du שׁ, et alors il remplit cette double fonction. *Exemples* : מֹשֶׁה (*Mo-schèh*), *Moyse* יַחֲבֹשׁ (*ja-kha-bosch*), *il liera* ; שֹׂנֵא (*so-néh*), *celui qui hait*.

2° Quand cette lettre, placée au commencement ou dans l'intérieur du mot, porte deux points, le premier sera nécessairement le point *diacritique* ; le second, la voyelle : et on lira *scho*. *Exemples* : שֹׁמֵר (*scho-mér*), *gardant* ; עֲשֹׁק (*gna-schok*), *opprimer*.

Si cette lettre avec les deux points est à la fin du mot, ou si dans l'intérieur du mot elle porte une voyelle au-

dessous d'elle, alors on devra lire *oss;* car dans ces deux cas, le premier point sert de *Kholem* à la lettre qui précède, et le second est par conséquent *diacritique. Exemples :* יִרְפֹּשׂ (*jir-poss*), *il foulera aux pieds;* עֹשֶׂה (*gnosèh*), *celui qui fait.*

CHAPITRE III

DU SCHEVA

§ **57.** — Le *Scheva* (:), du mot שָׁוְא, *vain, vide,* n'est au fond qu'un point-voyelle *négatif,* puisqu'il indique l'absence de toute voyelle sous la lettre qui le porte. Ce signe répond à notre *e* muet (1).

On distingue deux espèces de *Scheva* : le *Scheva simple* et le *Scheva composé.*

ARTICLE I

DU SCHEVA SIMPLE

§ **58.** — C'est le *Scheva* proprement dit; il indique, disons-nous, que la consonne, laissée à elle-même, ne s'appuie sur aucune voyelle. Or, comme une consonne se

(1) Dans notre alphabet, nous donnons une même prononciation aux consonnes, qu'elles soient seules ou suivies d'un *e* muet : *l, m, n, r,* etc., se prononcent *le, me, ne, re.* Quand elles sont finales, nous prononçons *puéril,* comme *puérile;* et autrefois, on écrivait *puérile* au masculin. (BOILEAU, *Dissertation sur* La Joconde.)

fait sentir plus fortement au commencement d'une syllabe, et plus faiblement à la fin, il en résulte que dans le premier cas le *Scheva* est appelé *mobile;* et dans le second, *quiescent. Exemples:* דְּמוּת (*de-mouth*), ressemblance, *Scheva mobile;* מִדְבָּר (*mid-bar*), désert, *Scheva quiescent.* En français, on apercevra nécessairement la même différence entre le mot *de-main,* où le *d* commence la syllabe, et le mot *Gala-ad,* où il la finit. Le premier *d* répond au *Scheva mobile;* le second, au *Scheva quiescent.*— Le *Scheva mobile* est donc toujours sous la lettre qui commence une syllabe; et le *Scheva quiescent,* sous la consonne qui termine une syllabe fermée. La question ne concerne donc que la prononciation plus ou moins forte de la consonne.

Remarques. — 1° Quand le *Scheva* est sous une lettre qui se répète immédiatement, quoique la première des deux finisse la syllabe précédente, le *Scheva* y devient *mobile*, pour mieux faire sentir cette consonne. *Exemple :* הַלְלוּ, *louez;* prononcez *ha-lelou,* et non *hal-lou,* comme l'exigerait la composition des syllabes.

2° Presque tous les mots hébreux finissant par une consonne, les Massorètes ont mieux aimé sous-entendre le *Scheva quiescent* que de l'exprimer sous ces consonnes finales. Mais dans le cas, très-rare, où le mot finit par deux consonnes, celles-ci prennent le *Scheva;* car leur dualité même oblige de les faire sentir davantage. *Exemples :* נֵרְדְּ (*nerde*), du *nard;* פָּקַדְתְּ (*pakad-te*), *tu as visité :* forme de la seconde personne féminine de tous les prétérits.

3° Le ךְ (*Kiaph*) final porte toujours ainsi le *Scheva,* sans doute pour mieux le distinguer du ד (*Daleth*), dont il ne diffère que par le prolongement du jambage vertical.

ARTICLE II

DU SCHEVA COMPOSÉ

§ 58. — Les Hébreux cherchent tellement à adoucir leur langue, que quelquefois, au lieu de laisser la consonne à elle seule, ce qui produit toujours un son plus dur, ils aiment mieux l'appuyer sur un son réel, en réunissant au *Scheva* une voyelle : et l'on a alors un *Scheva composé*. D'un côté, ils ont pris ces voyelles parmi les sons les plus faciles, *a*, *e*, *o*; de l'autre, comme ils donnent au mot une syllabe de plus, ils n'ont pris que des sons brefs, et en leur attribuant seulement la valeur d'une *demi-voyelle*. On a donc eu les trois *Schevas composés* suivants :

FIGURES	NOMS	VALEUR	EXEMPLES
ֲ	*Khateph-Patak*	Demi-*a*, ou *a* très-bref	אֲרִי (*a-ri*), lion
ֱ	*Khateph-Ségol*	Demi-*e*, ou *e* très-bref	אֱוִיל (*é-vil*), insensé
ֳ	*Khateph-Kamets*	Demi-*o*, ou *o* très-bref	חֳלִי (*kho-li*), maladie

§ 59. — Le *Scheva composé* se place :

1° Avant tout, sous les *Gutturales* : nous en verrons le motif en traitant de ces lettres.

2° Quelquefois sous tout autre consonne qui, outre le *Scheva*, porte un *Daguesch fort*, afin d'éviter ce que la prononciation aurait alors de plus dur. *Exemples :* סַמֲתִי, pour

ne pas lire מִמְּתֵי = מִמְמְתֵי : trois consonnes de suite.

En français nous avons quelque chose de tout-à-fait semblable. Quand une consonne se redouble (*Daguesch fort*), et qu'elle est suivie d'un *e* muet (*Scheva*), pour éviter la rencontre de trois consonnes avant d'arriver à une voyelle, on aime à appuyer la lettre redoublée sur un son positif, en changeant cet *e* muet en une voyelle réelle : l'*é* fermé. Exemples : *relation, relatif,* deviennent *corrélation, corrélatif,* pour n'avoir pas *cor-r'lation, corr'latif :* trois consonnes de suite.

3° On met quelquefois le *Scheva composé,* quand le *Scheva simple* est précédé d'une voyelle longue, et en particulier de וּ, conjonction *et. Exemple :* וּשֲׁקָה־לִּי, *et embrasse-moi,* pour וּשְׁקָה (Gen., xxvii, 26). L'*euphonie* sert encore, dans ce cas, à mieux détacher les deux mots, tandis que l'autre prononciation tend à les confondre, en faisant lire *ousch-kah.*

4° Le son *a* étant le plus aisé et le plus naturel, le *Khateph-Patak* est le plus souvent employé parmi les *Scheva composés.*

Le *Khateph-Ségol* aime surtout à se placer sous le א, sans doute à cause de la grande affinité entre les sons *a* et *e* (§ 16). *Exemples :* אֱכֹל, *mange;* אֶפְקֹד, *je visiterai.* Dans ce dernier, le *Scheva* manque à cause du second *Scheva.*

Le *Khateph-Kamets* se place indistinctement sous toutes les consonnes, et cela a lieu : **a**) lorsqu'il faut changer l'*o*

long en *o* bref. *Exemple :* צִפֹּר, *oiseau;* pluriel, צִפֳּרִים (1); **b**) quelquefois sous une consonne qui porte à la fois le *Scheva simple* et le *Daguesch fort,* mais qui supprime ce dernier. En effet, par cette suppression du *Daguesch,* la lettre qu'il représente se trouvant aussi supprimée, on la compense par le son positif *Khateph-Kamets,* mis à la place du *Scheva simple*. *Exemples :* לְקֳחָה, pour לְקְחָה = לְקְקְחָה (Gen., ii, 3).

CHAPITRE IV

DU DAGUESCH

§ **60.** — Le *Daguesch* (2) est un point qui se place dans l'intérieur des lettres. Il y en a de deux sortes : le *Daguesch doux* et le *Daguesch fort.*

ARTICLE I

DU DAGUESCH DOUX

§ **61.** — Ce *Daguesch* a pour but de donner à certaines lettres un son plus fort ou plus dur que leur son ordinaire.

(1) Remarquons ici que le *Khateph-Kamets* et le *Kamets-Khatouph* ont la même valeur et représentent l'*o* bref, l'un dans une syllabe *ouverte,* l'autre dans une syllabe *fermée* (*Voir la distinction de ces syllabes,* § 72). *Exemples :* קֳדָשִׁים (*ko-da-schim*), *les saintetés;* קָדְשׁוֹ (*kod-scho*), *sa sainteté.*

(2) Ce mot est probablement dérivé du syriaque דגש, *durcir, fortifier*. Nous verrons que l'office du *Daguesch* répond à ce sens.

On l'appelle *doux*, non à cause de cet effet, qui est tout contraire, mais par rapport au *Daguesch fort*, qui fait encore plus que le *doux*, comme nous le verrons.

§ 62. — Le *Daguesch doux* ne se place que dans six lettres, savoir : בּ, גּ, דּ, כּ, פּ, תּ. Pour aider la mémoire, on en a formé le mot בְּגַדְכְּפַת, comme on le fait de beaucoup d'autres associations de lettres.

Remarque. — Il faut observer que ces six lettres se classent par *organes*, et de deux en deux, savoir : *Labiales*, בּ et פּ; *Palatales*, גּ et כּ; *Dentales*, דּ et תּ. C'est ce qui explique pourquoi ces consonnes sont les seules qui reçoivent le *Daguesch doux;* les autres, par leur nature même, n'étant point susceptibles d'un changement de prononciation.

§ 63. — Dans ces six lettres, il y a deux groupes, ou quatre lettres, גּ et כּ, דּ et תּ, entre lesquelles la nuance est si peu sensible, qu'elle échappe aux étrangers, même aux Hébreux; et c'est peut-être ce qui a conduit les Juifs orientaux à donner un même son à ces lettres, avec ou sans *Daguesch doux;* mais les Occidentaux en tiennent compte. Beaucoup d'hébraïsants distingués de l'Allemagne font comme les Orientaux. Il n'y a qu'un seul groupe, ב et פּ, dont nous indiquerons la différence de son, parce qu'elle est très-marquée :

ב, sans *Daguesch doux*, sonne *v* : דָּבָר, *parole*, lisez *da-var;* avec *Daguesch*, *b* : בָּרָא, *créer*, prononcez *ba-râ*.

פ, sans *Daguesch*, sonne ***ph*** ou ***f*** : יִפְקֹד (*jiph-kod*), *il visitera;* avec *Daguesch*, ***p*** : פָּדָה (*padah*), *racheter.*

Cas où se place le DAGUESCH DOUX

§ **64.** — Un seul principe suffit pour expliquer tous ces cas : c'est lorsque ces consonnes, par leur position même, sont obligées d'avoir une tenue plus ferme et une prononciation plus forte. C'est ce qui arrive dans les cas suivants :

1° Quand elles commencent la phrase : la consonne, à ce début, a besoin d'être plus fortement accentuée. Ce principe est analogue à celui qui rend le *Scheva* mobile au commencement d'un mot ou d'une syllabe; les lettres en question reçoivent donc alors le *Daguesch doux. Exemples* : בְּדֶרֶךְ, *dans le chemin;* דָּבְקָה, *elle est attachée.*

2° Dans l'intérieur du mot, après une syllabe fermée. Alors, en effet, le concours des deux consonnes, dont la première est sans voyelle, donne nécessairement à ces deux consonnes une tenue et une prononciation plus forte. *Exemple :* אָסַפְתָּ, *tu as recueilli.*

Remarques. — a) Si la première de ces deux consonnes était en même temps redoublée par le *Daguesch fort,* alors nos lettres ne se trouvant plus à la suite d'une syllabe fermée, et ne commençant pas la suivante, il n'y aurait plus lieu au *Daguesch doux. Exemple :* הַשְּׁבִיעִי, *le septième* = הַשְׁשְׁבִיעִי. Ici c'est le שׁ qui suit la syllabe fermée הַשׁ.

b) Si la syllabe fermée finissait le mot, et que nos lettres commençassent le mot suivant, la position des deux consonnes redevenant la même que dans le nº 2, il faudrait le *Daguesch*. *Exemple :* לֵב־פַּרְעֹה (*leb Paregno*), *le cœur de Pharaon.*

3° Quand ces lettres commencent un mot, tout ce qui, à la fin du mot précédent, équivaut à une consonne, produit aussi le même résultat, et fait mettre le *Daguesch doux.*

a) Tel est le cas des lettres *Éhévi*, non quiescentes, c'est-à-dire consonnes. *Exemple :* גּוֹי־בְּגוֹי (*go-ï be-goï*). Mais si elles sont quiescentes ou voyelles, alors, n'y ayant plus concours de deux consonnes, il ne faut pas le *Daguesch doux*. *Exemple :* בְּךָ תְהִלָּתִי תָמִיד, *Tu es toujours ma louange* (Ps. LXXI, 6). Ici, à la lecture, le ת du dernier mot n'est au fond précédé que de la voyelle ִ, comme celui du second mot ne l'est que du ָ de ךָ.

b) L'accent *distinctif majeur* sur la dernière syllabe du mot précédent, ou l'accent tonique sur la pénultième (mots *Milhel*), produisent le même effet que la consonne finale : tellement la voix s'arrête sur ces syllabes par l'effet de ces accents. *Exemples :* נַעֲשֶׂה כַּאֲשֶׁר, *nous ferons comme....* (accent *distinctif* sur שֶׂה); וְהָגִיתָ בּוֹ, *et tu méditeras là-dessus* (accent tonique sur la pénultième) (1).

(1) Quand nous voudrons indiquer la syllabe *tonique*, nous marquerons de ce signe (ˋ) la consonne de cette syllabe.

§ **65.** — Quelquefois, bien que la règle ne l'exige pas, on met le *Daguesch doux* au commencement des mots, par le seul principe d'euphonie. *Exemple :* הֲלֹא כְּכַרְכְּמִישׁ, (Es., x, 9). Ici c'est peut être la répétition du כ qui oblige d'appesantir le premier.

§ **66.** — Quelquefois, au contraire, ce *Daguesch* est supprimé, alors que la règle l'exigerait. Cela a lieu principalement dans des formes immédiatement dérivées d'autres formes qui n'ont pas le *Daguesch;* c'est donc en quelque sorte par imitation d'origine. *Exemples :* רִדְפוּ, *poursuivez,* seconde personne plurielle, dérivée de la seconde singulière רְדֹף; בִּכְתָב, *dans un livre,* pour בְּכְתָב, formé de כְּתָב, et précédé de la préposition בְּ.

ARTICLE II

DU DAGUESCH FORT

§ **67.** — Outre l'influence qui lui est commune avec le *Daguesch doux* sur les lettres *begadkephat*, le *Daguesch fort* redouble ces lettres, ainsi que toutes celles qu'il affecte. Il répond au trait que dans nos anciens imprimés on mettait au-dessus des consonnes pour en marquer le redoublement : *hon̄eur, com̄ander,* etc.

§ **68.** — Il y a deux espèces de *Daguesch fort* : le *caractéristique* et l'*euphonique.*

§ **69.** — Le *Daguesch caractéristique* s'attache à certaines formes verbales ou nominales, pour les faire reconnaître : il y est donc essentiel. *Exemples :* בִּקֵּר, *chercher diligemment*, *Pihel* du verbe בָּקַר, *chercher;* גַּנִּים, *des jardins*, pluriel de גַּן, dérivé de גָּנַן, *protéger.*

§ **70.** — Le *Daguesch euphonique*, ou appelé par l'*euphonie*, se subdivise en deux autres : l'*euphonique pur* et l'*euphonique compensatif.*

1° *Euphonique pur.* — Lorsque deux mots tendent à se confondre à la lecture, ce qui arrive surtout quand le premier finit par une voyelle ou une lettre *quiescente*, alors, pour mieux distinguer ces deux mots à la prononciation, on met dans la première lettre du second mot un *Daguesch fort*, qui, par le redoublement même de la lettre, détache le second mot du premier. *Exemples :* קוּמוּ־צְּאוּ, *levez-vous, sortez* (Gen., xix, 4); — מַה־שְּׁמוֹ, *quel est son nom?* (Ex., iii, 13). — יוֹדֶה־לָּךְ, *il te célèbrera* (Ps. vi, 6; — *Voyez* Prov., ix, 13).

2° *Euphonique compensatif.* — Celui-ci est compensatif d'une consonne ou d'une voyelle.

a) *Compensatif d'une Consonne :* l'euphonie exige que certaines lettres *s'assimilent,* c'est-à-dire se changent en

la consonne suivante. Cette assimilation a lieu par le *Daguesch fort*, qui, en redoublant la consonne, remplace ou compense la lettre supprimée. *Exemples :* הִטִּיף, pour הִנְטִיף, *il a fait couler;* יִקַּח, pour יִלְקַח, *il prendra.*

Les lettres qui s'assimilent sont le נ, le ל, et dans un très-petit nombre de cas, le י; mais c'est surtout le נ. Il faut pour cela que ces lettres soient sans voyelle, c'est-à-dire qu'elles portent *Scheva*, puisque l'euphonie ne peut être réclamée que lorsqu'elles heurtent directement la consonne suivante. *Exemples :* הַמַּטִּים, pour הַלְמַנְטִים, *ceux qui inclinent* (Ps. cxxv, 5); הִנִּיחַ, pour הִינִיחַ, *il a fait reposer.*

b) *Compensatif d'une Voyelle :* Il est à remarquer que le passage d'une syllabe à une autre se fait souvent d'une manière moins commode, si la syllabe est ouverte avec une voyelle longue, que si elle devient fermée par le redoublement de la consonne de la syllabe suivante. Par exemple, פִּילֶגֶשׁ est moins facile à prononcer que פִּלֶּגֶשׁ; ce mot existe avec ces deux orthographes. Dans ce cas donc le *Daguesch fort* est d'abord *euphonique* par le redoublement de la consonne; il est aussi *compensatif* de la voyelle longue, qui a dû faire place à une brève. Ce cas du *Daguesch fort euphonique* est très-fréquent en hébreu, où l'euphonie joue un si grand rôle.

C'est ainsi qu'on trouvera גְּמַלִּים, au lieu de גְּמָלִים, *des chameaux;* אַדִּיר, au lieu de אָדִיר, *magnifique;* etc. — C'est le même principe qui fait dire aux Latins : *Jū-piter* et *Jup-piter*, et qui, en français, fait redoubler dans certains adjectifs la consonne finale, comme : *fol*, *folle; net*, *nette*, tandis qu'on dit *com*plè-*te* (syllabe ouverte), et non *com*plet-*te* (syllabe fermée).

Retranchement du DAGUESCH FORT

§ **71.** — L'*euphonie*, qui fait si souvent mettre ce *Daguesch*, le fait aussi quelquefois retrancher.

1° Lorsque le *Daguesch fort* se trouve dans une lettre portant *Scheva*. Nous avons déjà vu que, pour éviter ce choc de deux consonnes sans voyelles, les Hébreux aimaient quelquefois à changer le *Scheva simple* en *Scheva composé* (§ 59, 2°). D'autres fois ils arrivent au même but en retranchant simplement le *Daguesch*. *Exemples :* מִגְבוּרָה (*mi-guebourah*), *par la puissance*, pour מִגְּבוּרָה = מִנְגְבוּרָה; הַמַקְלוֹת, *les verges*, pour הַמַּקְלוֹת.

Quoique ce retranchement ne soit pas une règle générale, cependant on l'applique habituellement au י, sans doute parce qu'étant une voyelle, elle est plus difficile à redoubler. *Exemple :* וַיְהִי, *et il arriva*, pour וַיְּהִי (*vaye-ye-hi*); ceci confirme que le vrai son du י est celui de l'*i*.

2° Le *Daguesch fort* est toujours exclu des *Gutturales* et du ר; nous en verrons plus loin la raison (§ 99, 1re Règle).

3° L'euphonie ne permet pas qu'une consonne finale reçoive le *Daguesch fort* (*Comparez* § 74). La seule exception est pour le mot אַתְּ, *toi* (femme), par analogie du masculin אַתָּה; et cela, parce que dans ce pronom le *Daguesch* est compensatif du נ assimilé : אַתָּה, אַתְּ, pour אַנְתָּה, אַנְתְּ, avec *Daguesch doux.*

CHAPITRE V

DES SYLLABES

§ 72. — Les Hébreux distinguent deux espèces de syllabes : les *ouvertes* et les *fermées*. Les premières sont terminées par une voyelle; les secondes, par une consonne. Ainsi, dans לָמַד, *apprendre,* לָ est une syllabe *ouverte;* מַד, une syllabe *fermée.*

§ 73. — Au point de vue de la *quantité,* les Hébreux ont voulu mettre un certain équilibre entre ces deux espèces de syllabes; et, dans ce but, ils ont posé le principe très-simple que la syllabe *ouverte* aurait une voyelle longue; et la syllabe *fermée,* une voyelle brève.

Exceptions : 1° Mais l'accent tonique faisant peser la voix sur la syllabe qui le porte, il en résulte qu'avec lui

la syllabe *ouverte* peut avoir une voyelle brève, celle-ci se trouvant bien compensée par l'accent tonique; et la syllabe *fermée* peut avoir une voyelle longue, cette dernière n'ajoutant rien à la force propre de l'accent. *Exemples :* syllabe *ouverte*, צֶ֫דֶק, *justice;* פִּקַּ֫דְתַּנִי et פְּקַ֫דְתַּנִי, *tu m'as visité;* — syllabe *fermée*, עָמָ֫ל, *travail;* חָדַ֫ל, *cesser;* הֵ֫מָּה, *eux;* שָׁ֫מָּה, *là* (*quò*).

Remarque. — Cette libre admission des voyelles longues et brèves, dans le cas dont il s'agit, donne aux syllabes fermées le grand avantage de faire distinguer les substantifs qui ont deux ָ ָ, de la racine verbale ayant les deux voyelles, ַ ָ, comme : דָּבָ֫ר, *parole*, et דָּבַ֫ר, *parler*.

2° Un signe, nommé *Métheg*, dont nous parlerons plus bas (*pag.* 90), remplit le rôle d'un accent tonique, et arrête la voix sur la syllabe qu'il affecte, de telle sorte qu'une syllabe fermée en devient ouverte : il en résulte que celle-ci peut, comme dans le cas de l'accent tonique, avoir une voyelle brève : יַחֲלִ֫ף, *il changera.*

§ **74.** — La langue hébraïque, plus délicate que les autres, ne permet pas qu'une syllabe commence jamais par trois consonnes, comme en grec, par exemple, σπλη-δός, *cendre;* en français, *scribe.* Une syllabe n'a jamais non plus trois consonnes finales; rarement elle en a deux, comme dans נֵרְדְּ, *nard.* Il importe de remarquer ceci, parce que, pour éviter ce concours de consonnes, l'eupho-

nie fait faire dans les voyelles des changements dont nous parlerons plus tard (*Voyez* § 109, 3°, et *Verbes* ל״ה).

CHAPITRE VI

DU MAPPIK

§ 75. — Ce mot, dérivé du chaldéen נפק, veut dire qui *produit*, qui *met en dehors*. C'est un point assez semblable au *Daguesch*, et par sa place et par son but, qui est de faire ressortir la prononciation de la lettre. — Il n'est destiné qu'aux lettres *Éhévi*, ou *Quiescentes* finales, pour indiquer qu'elles ne sont plus quiescentes, mais consonnes, c'est-à-dire *mobiles*.

Dans nos textes, on ne le trouve guère qu'avec le ה; mais dans les manuscrits, il affecte aussi les autres quiescentes : il rend donc au ה sa prononciation aspirée de *Gutturale*. On l'emploie dans les deux cas suivants :

1° Quand le mot se termine par un הּ radical ou primitif. — Alors, en effet, cette radicale doit avoir son caractère de consonne mobile, aussi bien que les autres. *Exemples* : נָגַהּ, *briller;* תָּמַהּ, *admirer* (1).

(1) Dans les verbes ל״ה, avec ה quiescent, et c'est le cas le plus ordinaire, ce ה n'est pas radical, mais il appartient à une forme dérivée (*Voyez plus bas, Verbes* ל״ה); et c'est pour cela qu'il n'est pas rendu mobile au moyen du *Mappik*.

2° Quand le ה final est le pronom féminin de la troisième personne. — Comme il forme alors un mot, il faut bien qu'il frappe l'oreille, pour produire dans l'esprit l'idée qu'il porte en lui-même. *Exemple :* לָהּ, *à elle*, mot où il est aussi nécessaire de faire entendre le ה, qu'en français le mot *elle* après *à*, le ל répondant à cette préposition *à*.

Remarques. — 1° Il est certaines formes de substantifs qui se confondent par l'identité des lettres ; mais le *Mappik*, désignant toujours dans ce cas le pronom *suffixe*, les fait distinguer. *Exemples :* מַלְכָּה. substantif féminin, *reine ;* mais מַלְכָּהּ. deux mots, savoir : le substantif masculin, מֶלֶךְ, *roi*, joint au pronom suffixe, *son roi, le roi d'elle ;* — אַרְצָה (avec le ה dit local, indiquant le mouvement vers un lieu), signifie *à terre ;* mais avec *Mappik*, אַרְצָהּ signifie *sa terre, la terre d'elle*.

2° Ce pronom *suffixe* ne prend de *Mappik* que quand il est final et précédé de sa voyelle ; mais si le ה précède la voyelle, alors il est de droit mobile sans *Mappik*, puisqu'il est de règle, en hébreu, que toute lettre est mobile quand elle porte un point-voyelle qui doit se prononcer après elle. *Exemple :* ...יְלָדֶיהָ וּמֵאִישָׁהּ *de ses enfants et de son mari* (Ruth, i, 5).

Cependant il y a un cas où ce ה final, sous la forme ֶ-ה, ne prend pas le *Mappik :* c'est lorsqu'il est précédé du נ *épenthétique*. Alors en effet, le mot s'allongeant par l'insertion de cette consonne euphonique, qui est même redoublée par le *Daguesch fort*, le principe de *compensation* détruit le *Mappik* ou la mobilité du ה, afin d'abréger la forme. Dans ce cas le ֶ-, joint au נ *épenthétique*, suffit pour indiquer que le ה final est le pronom suffixe. *Exemple :* תְּמֹגְגֶנָּה צִמְחָהּ תְּבָרֵךְ. *Tu la ramollis* (la terre), et *Tu bénis son germe* (Ps. lxv, 11).

CHAPITRE VII

DES ACCENTS

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

§ **76.** — Un instinct musical et un besoin de variété ont porté l'homme à faire entendre diverses inflexions de la voix qui lui font parcourir, en parlant, une sorte de gamme. C'est ce qu'on appelle l'*accent* ou l'*accentuation*. — Non-seulement elle sert à éviter une fatigante monotonie, mais aussi à exprimer avec puissance les diverses affections qui remplissent l'âme; et plus l'âme est agitée, plus cette accentuation se montre forte et variée.

Les éléments de cette accentuation sont, comme dans la musique : le *ton*, ou cette espèce de note que porte la syllabe, et le *temps* qu'on met à la prononcer.

Cette accentuation varie non-seulement d'une nation à l'autre, mais, dans une même nation, d'une province ou d'une contrée à l'autre.

§ **77.** — Le plus souvent l'accent n'a qu'un caractère musical, sans exercer aucune influence sur le sens des mots. D'autres fois, outre ce ton musical, il a pour effet de changer ce sens. Par exemple, à Montpellier, le mot *parlà*, avec l'accent sur la dernière syllabe, veut dire *parler;*

mais avec l'accent sur la pénultième, *il* ou *elle parle*. C'est ainsi qu'en allemand, *ubersètzen* signifie *traduire;* mais avec l'accent sur la première syllabe, *faire passer à l'autre bord* (*ùbersetzen*). En grec, θεοτόκος donne un sens objectif à θεός, et signifie : *Qui enfante Dieu*, nom donné à la Vierge; tandis que θεότοκος donne à θεός un sens subjectif, et signifie : *Engendré de Dieu*, nom de Jésus-Christ. En hébreu, la place de l'accent ne change jamais le sens du mot.

§ **78.** — Au point de vue de la seule intonation, ou bien ces accents sont représentés par des signes, ou bien ils sont sous-entendus. Dans ce dernier cas, c'est l'usage qui fait placer la syllabe tonique. — En hébreu et en grec, on exprime les accents; en latin, et en général dans nos langues modernes, ils sont sous-entendus (1).

(1) En français, nous avons quelques accents : l'*aigu*, le *grave* et le *circonflexe;* mais, bien que les deux derniers surtout servent aussi à marquer la syllabe tonique, ils ont au fond d'autres buts : 1° indiquer une ouverture plus ou moins grande de la bouche, comme dans les mots *été*, *mère*, *tempête;* 2° allonger une voyelle, en compensation d'une lettre retranchée, comme dans *pâtre*, *même*, *gaîté*, pour *pastre*, *mesme*, *gaieté;* 3° faire distinguer certains homonymes, tels que *la* et *là*, *ou* et *où*, *sur* et *sûr*, etc.

Les Latins n'ont que l'accent *grave* et le *circonflexe :* le premier pour faire discerner certains mots, qui, tout en gardant leur forme, se changent néanmoins en une autre partie du discours, comme *multùm*, *subitò*,

ARTICLE I

LES ACCENTS CONSIDÉRÉS COMME SIGNES DE PONCTUATION

§ **79.** — Sous le rapport du sens, ils servent, avons-nous dit, à séparer ou à lier les mots. De là deux espèces d'accents : les *Distinctifs* ou *Séparatifs*, et les *Conjonctifs* ou *Copulatifs*. Les premiers ont été appelés par les grammairiens *Matres lectionis, Domini, Principaux,* parce qu'ils sont la principale base de la lecture, en marquant le sens et les repos. Les *Conjonctifs* sont nommés *Servi, Subalternes,* parce qu'ils n'ont pas la même importance que les autres, puisque l'esprit peut mieux saisir, sans eux, la liaison des mots, qu'il ne saisirait, sans les accents *Distinctifs,* la séparation des phrases.

Ces accents se placent tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des lettres; un seul se met entre les mots.

1° ACCENTS DISTINCTIFS (Domini, Principaux)

§ **80.** — Selon l'importance du repos qu'ils marquent, on les a classés en *Distinctifs-Majeurs* et *Distinctifs-Mineurs*.

hìc; le second pour distinguer, dans certains noms, l'*ablatif* du *nominatif* : *filiâ* et *filia;* ou pour indiquer une contraction de syllabes : génitif, *divûm,* pour *divorum; manûs,* pour *manuis.*

A. Distinctifs-Majeurs

§ **81.** — Les grammairiens ne sont pas d'accord sur leur nombre, quelques-uns mettant au rang des *Majeurs* des accents que d'autres tiennent pour *Mineurs*. Nous avons cru devoir nous arrêter au tableau suivant, qui comprend vingt *Accents Séparatifs* et dix *Conjonctifs*, en tout trente :

1	ֽ	***Sillouk*** (ou *Soph-Pasouk*, c'est-à-dire *fin du verset*).	VALEUR EN PONCTUATION : point final.	הנני	(GEN., XLVI, 2)
2	֑	***Athnach***	VALEUR : (.) (;) (:).	בתו	(— ỳ. 15)
3	֒	***Ségoltha*** (postposé)	(.) (;).	לפניך	(NÉH., IX, 8)
4	֤	***Merca-Maphac*** (poétique)	id. .	אסיר	(Ps. LXXIX, 11)
5	֔	***Zakeph-Katon***	id. .	רחל	(GEN., XLVI, 23)
6	֕	***Zakeph-Gadol***	(,). .	זאת	(NÉH., X, 1)
7	֖	***Tiphkha*** (ordin. préc. du *Merca*)	id. .	וכל	(Ps. I, 4)
8	֗	***Rebia***	id. .	באפך	(Ps., VII, 7)

B. Distinctifs-Mineurs

§ **82.** — Puisqu'ils sont moins séparatifs que les précédents, leur valeur ne peut dépasser celle d'une virgule, et nous n'en indiquerons pas d'autre dans le tableau.

9	֙	***Paschta*** (postp. sembl. au *Kadma* prép.)	כאשר	(Es., LII, 14)
10	֛	***Thebir*** (d'ordin. préc. du *Darga*)	מים	(I ROIS, XVII, 10)

11 Zarka (postp.; quelquef., prép.) עלית; ימחץ (Ps. LXVIII, 22, 19)

12 Schalchélet (poétique) שקר (Ps. LII, 5)

13 Yethib (préposé) את (Ex., XXIV, 3)

14 Tiphkha initial (prép. et poét.) ירדפוני (Ps. XXIII, 6)

15 Thelischa-Guedolah, ou majeur (prép.) לקח (Lév., VIII, 26)

16 Karnè-Phara (corne de vache) שמיה (Esd., VI, 9)

17 Gueresch מכם (Jos., IX, 22)

18 Guereschaïm (Gueresch double) לכן (Jér., XXX, 16)

19 Pazer ביען (Ez., XXXVI, 3)

20 | Pezik (se place entre deux mots) אתה׀ היית (Ps. X, 14)

Remarque. — A l'exception du *Sillouk*, qui indique toujours la fin d'un verset, les autres accents peuvent ne pas marquer de repos, surtout dans les livres poétiques : ils sont donc alors des signes purement musicaux. *Exemple* pour l'*Athnach :* יהוה צדיק יבחן, *l'Éternel sonde le juste* (Ps. XI, 5); *Zukeph-Gadol :* ויעבר את מעבר, *et il passa le gué* (Gen., XXXII, 22).

2° ACCENTS CONJONCTIFS (Servi, Subalternes)

§ 83. — Ces accents servent à lier entre eux des mots qui sont unis eux-mêmes par un sens étroit : ils pourraient donc être comparés à notre trait-d'union : *Mal-être, arc-en-ciel, après-midi.*

21 Mounakh עלי (Job, XXIX, 4)

22 ֙ *Kadma* (pareil au *Paschta* postp.) וַיֹּ֙אמֶר (Es., xxxix, 3)

23 ֤ *Mahpac* (postposé) הִגִּ֤יד (I Sam., x, 16)

24 ֥ *Merca* (ordin. suivi du *Tihpkha*) בְּי֥וֹם צֵאתֵ֖נוּ (Jos., ix, 12)

25 ֦ *Merca double* ל֦וֹ (Gen., xxvii, 25)

26 ֥֮ *Merca-Zarca* (poétique) הֶ֥אָ֮ח (Ps. lxx, 4)

27 ֤֮ *Mahpac-Zarca* (poétique) וְיֹ֤שִׁ֮יעַ (Ps. lxix, 16)

28 ֠ *Thelischa Ketannah*, ou *mineur* מֵעַ֠ל (Nomb., xvi, 26)

29 ֧ *Darga* (d'ordin. suivi du *Thebir*) בָּ֧אתָ אֵלַ֛י (I Rois, xvii, 18)

30 ֪ *Yerakh* זַמְּר֪וּ (Ps. lxviii, 5)

ARTICLE II

LES ACCENTS SIGNES DU TON

§ **84.** — Tous les accents sont destinés à affecter la *syllabe tonique*. Or, l'accent tonique ne peut tomber que sur les deux dernières syllabes, jamais sur l'antépénultième.

Pour distinguer les mots sous ce rapport, on a appelé *Milrah* ceux qui portent l'accent sur la dernière syllabe, et *Milhel* ceux qui l'ont sur la pénultième (1) : שָׁנָ֫ה, *année* (mot *Milrah*); בֶּ֫טַח, *confiance* (*Milhel*).

(1) Ce sont deux mots chaldéens : מִלְּרַע, *d'en-bas*, parce que c'est la syllabe inférieure ou la dernière du mot; מִלְּעֵל, *d'en-haut*, parce que la syllabe est plus haut, ou l'avant-dernière.

Remarques. — § 85. 1° Suivant le tableau ci-dessus, les accents supérieurs à la ligne se placent sur la première lettre de la syllabe tonique; et les inférieurs, à gauche du point-voyelle, ou bien sous la lettre même, s'il n'y a pas de point-voyelle. — Si la syllabe tonique commence par une consonne portant *Scheva*, on met l'accent à gauche de la voyelle qui est sous la consonne suivante, ou immédiatement sous cette consonne s'il n'y a point de voyelle : שְׂעִיר (Nom., xxix, 38); תְהוֹם (Gen., i, 2).

§ 86. — Quelques accents, faisant exception à la règle du § 84, s'attachent, non à la syllabe tonique, mais à la première ou à la dernière lettre du mot. Dans le premier cas, on les appelle *préposés;* dans le second, *postposés*. Nous les avons indiqués au tableau. Ainsi dans le mot מַדּוּעַ, *pourquoi* (i Nomb., xx, 2), l'accent *Thelischa mineur* est sur la dernière lettre, tandis que le mot est *Milhel,* c'est-à-dire qu'il a l'accent tonique sur la pénultième. Au contraire, dans le mot הֶגֶר (Gen., xxi, 14), l'accent *préposé Thelischa majeur* est sur la première lettre, tandis que c'est la dernière syllabe qui est la tonique. Dans ce cas, on apprend à distinguer la syllabe tonique par les règles qui se rapportent au *Ton* (*Voyez ci-après, pag*. 123).

Il faut ajouter que quelquefois les Massorètes aiment à répéter ces sortes d'accents, en les plaçant sur la syllabe tonique, aussi bien que sur une autre lettre du mot : tel est le mot סֵפֶר (Néh., viii, 1), où le *Paschta,* accent *postposé*, est à la fois sur la dernière lettre et sur la syllabe tonique.

Quand un accent est ainsi répété, en se rappelant quels sont les *postposés* ou les *préposés*, il sera facile de distinguer lequel des deux indique la syllabe tonique. Il n'y a que trois accents *préposés* et quatre *postposés*, savoir :

Préposés : ֚ *Yethib;* ֖ *Tiphkha initial;* ֠ *Thelischa majeur.*

Postposés : ֒ *Ségolta;* ֮ *Zarca;* ֙ *Paschta;* ֩ *Thelischa mineur.*

§ 87. — Lorsqu'un mot porte deux accents différents, ce qui est rare, c'est le dernier qui est l'accent tonique; le premier n'est qu'*eupho-*

nique. Tel est (Gen., i, 14) le mot וּלְמוֹעֲדִים, où le premier accent est le *Mounakh*, et le second, le *Zakeph-Katon*.

CHAPITRE VIII

DU MÉTHEG

§ **88.** — Outre la syllabe tonique dont chaque mot est affecté, les Hébreux aiment souvent, dans leur prononciation rhythmique, à relever une autre partie du mot par un accent moins considérable, qu'ils appellent מֶתֶג, *frein*, parce qu'il retient la voix sur la syllabe qui le porte. A cause de son rôle euphonique, des grammairiens l'ont appelé, d'une manière absolue, l'*Accent euphonique* (1). — Il a la valeur d'un demi-accent tonique, qui répondrait en musique à la note *pointée*.

§ **89.** — Le *Métheg* a la figure du *Sillouk*, mais il en diffère par la position. Le *Sillouk* ne se place jamais que sous les deux dernières syllabes du mot qui finit un verset, tandis que le *Métheg* se met dans l'intérieur de la phrase, et au commencement ou au milieu des mots.

§ **90.** — Cet accent étant, disons-nous, purement euphonique, son emploi, aussi bien que la place qu'il doit occuper, dépendent de circonstances particulières, qu'il se-

(1) Schultens, Kocher, Glaire, Sarchi, etc.

rait difficile d'apprécier, puisque les Hébreux eux-mêmes n'ont pas de règles fixes et absolues, et que les manuscrits et les diverses éditions présentent des différences dans l'application de cet accent. Aussi il n'y a pas un seul des cas indiqués par les grammairiens qui ne souffre des exceptions plus ou moins nombreuses. Nous nous bornerons donc à faire connaître les cas où on l'emploie le plus ordinairement.

1° Quand la syllabe tonique commence par deux consonnes (la première ayant alors un *Scheva*), à cause de la dureté de ce concours, on aime à soutenir par le *Métheg* la voyelle de la syllabe précédente. *Exemples :* תֹֽלְדוֹת, *générations, thō-ledoth,* et non *thol-doth,* comme on lirait sans *Métheg;* וַיֵּֽשְׁבוּ, *et ils demeurèrent;* סִֽבְכֵי, *fourré d'un bois;* עֲֽרָבוֹת, *campagnes.*

Mais si le mot, dans le cas dont il s'agit, commence par un *Scheva mobile,* alors le rhythme peut faire remonter le *Métheg* jusqu'à ce *Scheva* pour le fortifier davantage; et cela a surtout lieu lorsque la syllabe qui précède la tonique est une syllabe *fermée;* comme : נְֽנַתְּקָה, *rompons;* לְֽמָרְדֳּכַי, *à Mardochée;* מְֽסֻבָּלִים, *chargés.*

Remarque. — Quand le *Métheg* se place sous la syllabe qui précède la tonique, il sert à distinguer les formes qui sans cela se confondraient, comme : יִֽרְאוּ, *ils craindront,* lisez *ji-rehou,* futur de יָרֵא; mais sans

Métheg, יִרְאוּ, *ils verront*, lisez *jir-hou*, de רָאָה; יִשְׁנוּ, *ils dormiront* de יָשֵׁן, mais יְשַׁנּוּ, *ils changeront*, de שָׁנָה. De même pour le *Kamets-Khatouph*: חָֽכְמָה, *elle est sage*, mais חָכְמָה, *sagesse*, avec ׇ.

On excepte le mot בָּֽתֵּיכֶם, *vos maisons*, où le *Métheg* n'empêche pas le ׇ.

2° Le *Métheg* peut se placer à côté d'une voyelle qui précède de deux ou trois places la syllabe tonique, comme: עֲֽלִילוֹתֵיכֶם, *vos actions*; לִֽישֻׁעָתָה, *pour le salut*. Le cas de ce dernier mot s'expliquera d'une manière plus précise au numéro 5.

3° Le *Scheva composé* n'étant qu'une demi-voyelle, par conséquent une voyelle fort brève, l'euphonie rhythmique demande que la syllabe qui le précède soit toujours soutenue par le *Métheg*. *Exemples* : הָֽאֱמֹרִי, l'*Amorrhéen*; בַּֽחֲלוֹם, *en songe*; שֹֽׂנַאֲךָ, *celui qui te hait*; יַֽחֲרִישׁ, *il se taira*.

4° Quelquefois le *Métheg* se met en compensation du *Daguesch fort* supprimé. *Exemples* : הַֽלְלוּ, *louez*, pour הַלְּלוּ; לַֽמְסִלָּה, *au chemin*, pour לַמְּסִלָּה, et lui-même pour לְהַמְּסִלָּה.

5° D'autres fois pour appuyer la voyelle brève de divers mots qui commencent la phrase, en particulier les *Préfixes* : ה interrogatif, ה article, ל signe du datif, מ de la préposition מִן, ו *Conversif* du *Futur*. Ces mots ne

se composant que d'une seule lettre, il semble qu'on ait voulu leur donner plus de corps et plus de force au moyen du *Mètheg*, bien qu'on ne le trouve pas toujours dans ce cas. *Exemples :* הֲיְדַעְתֶּם, *savez-vous?* בַּחִצִּים, pour בְּהַחִצִּים, *par les flèches;* לִישׁוּעָתְךָ, *pour ton salut* (*Conférez* nº **2**, *ci-dessus*); וַיֹּאמְרוּ, *et ils dirent;* מִמַּעֲמָדְךָ, *hors de ton rang* (Es., XXII, 19). Dans ce dernier mot remarquez les deux autres *Mètheg*, qui y sont suivant les numéros 1 et 3, ci-dessus.

CHAPITRE IX

DU MAKKEPH

§ **91.** — Ce mot, dérivé du syriaque נקף, veut dire *qui lie*. Ce signe, semblable à notre trait-d'union, lie entre eux deux, trois, et jusqu'à quatre mots qui ont un sens intime, et par conséquent il dispense du concours de plusieurs accents conjonctifs. *Exemples :* יְחַבֶּל־אָוֶן, *il enfante l'iniquité* (Ps. VII, 15); וְאֶת־כָּל־אֲשֶׁר־בָּם, *et tout ce qui est en eux* (Ex., XX, 11).

§ **92.** — Etroitement liés par le sens, ces mots sont considérés comme s'ils n'en formaient qu'un seul, ainsi qu'on le verra plus tard des mots dits en *État construit*. Or, comme un mot ne peut avoir qu'une syllabe tonique,

c'est nécessairement sur le dernier que tombe l'accent, et les autres mots liés par le *Makkeph* le perdent. Il en résulte que ce signe fait éviter le concours choquant de deux syllabes toniques, et qu'il y a quelquefois lieu à un changement de voyelles dont nous parlerons plus tard.

CHAPITRE X

DU KAMETS-KHATOUPH

§ **93.** — Nous avons vu (*pag.* 71, *note* 1) que le ◌ָֽ était l'*o* bref dans une syllabe fermée, et nous avons dit pour quelle raison les Massorètes lui avaient laissé la figure du ◌ָ. Cependant cette figure tendant à les faire confondre, il importe de savoir bien les distinguer. Nous allons examiner ce signe dans les syllabes *fermées* et dans les syllabes *ouvertes*.

I. *Dans les Syllabes fermées.* — 1° Nous avons appris (§ 73) qu'une syllabe fermée qui ne porte pas l'accent tonique a toujours une voyelle brève. Dans une telle syllabe, le signe ◌ָ ne pouvant être une voyelle longue sera donc nécessairement l'*o* bref ou le ◌ָֽ. *Exemples :* שָׁמְרָה (*Impératif* avec ה paragogique), *garde;* קָרְבָּן, *offrande.*

Si le *Mètheg* se trouve dans cette syllabe à côté du ◌ָ, cet accent, appesantissant la voix sur la syllabe, en

rend la voyelle longue, comme si c'était une syllabe *ouverte* : c'est donc alors le *Kamets*. *Exemples* : שָׁמְרָה, *elle a gardé ;* פָּקְדוּ, *ils ont visité.*

D'un autre côté, si la syllabe fermée, sans avoir le *Mètheg*, porte le *ton*, celui-ci ayant encore plus d'action que le *Mètheg*, fera à plus forte raison du signe ָ un vrai *Kamets*. *Exemples* : לָמָּה, *pourquoi ;* שָׁמָּה, *là* (*quò*). Nous rappelons seulement ici l'exception de la forme בָּתֵּיכֶם (*both-thé-kiem*), *vos maisons*, que nous avons déjà indiquée (*pag.* 92, *premier alinéa*).

En résumé, nous énoncerons ainsi cette première règle : *Dans toute syllabe fermée qui ne porte ni l'accent* tonique *ni le* Mètheg, *autre sorte d'accent tonique, le signe* ָ *est un* Kamets-Khatouph.

2° A la fin des mots, les syllabes fermées portent d'ordinaire l'accent tonique, et alors le signe ָ y est nécessairement la voyelle longue *Kamets* (*Voyez* § 73) : il ne peut y devenir ׇ que si cette syllabe perd son accent. Or, deux causes principales le font déplacer :

a) Le *Makkeph* (§ 92, et *pag.* 116, **c**). Dans une syllabe fermée et finale, qui est suivie du *Makkeph*, le signe ָ est ׇ. *Exemple* : זְכָר־דָּבָר, *souviens-toi de la parole...* (Ps. cxix, 49). Voici donc deux mots à syllabe finale avec le même signe ָ. Dans le premier, qui a perdu l'accent

tonique, c'est un ◌ׇ, et il faut lire *dz'cor;* dans le second, qui porte l'accent, c'est un ◌ָ, et il faut lire *da-bar.*

Mais ici le *Mètheg* empêche l'effet du *Makkeph,* comme il empêchait celui de la syllabe *fermée. Exemple :* שָֽׁת־לִי, *il m'a donné,* qu'on doit lire : *schât-li* (Gen., iv, 2).

b) Le ו *conversif* du futur. Dans certains verbes, ce ו fait remonter le ton de la dernière syllabe sur la pénultième, comme on le verra ci-après (§ 120, **b**). Dans ce cas, le signe ◌ָ de la dernière syllabe est donc aussi ◌ׇ, comme : וַיָּ֫שׇׁב, *et il retourna;* וַיָּ֫מׇל, *et il circoncit.*

Résumé de cette seconde règle : *Dans une syllabe fermée et finale, le signe* ◌ָ *est un* ◌ׇ *lorsque cette syllabe perd son accent par l'effet du* Makkeph *ou du* ו conversif.

Remarque. — Le premier état de ces formes portait donc un *o* long, שְׁמֹר, זְכֹר, יָשֹׁב, lequel a dû s'abréger par la perte du *ton.* — En dehors de la syllabe finale, d'autres causes font changer l'*o* long en *o* bref; il faudra donc les étudier (*pag.* 112 *et suivantes*), afin qu'on sache revenir à la forme première du mot.

II. *Dans une Syllabe ouverte.* — Ici le ◌ָ est ◌ׇ, si la syllabe suivante a elle-même un *o* bref, sous sa double forme de ◌ׇ ou de ◌ֳ (*Khateph-Kamets*). *Exemples :* אׇֽהׇלְךָ (*ho-hol-kiah*), *Ton tabernacle;* פׇּֽעׇלְךָ, *son œuvre;* קׇֽסׇמִי, *devine* (I Sam., xxviii, 8).

La raison de ceci nous paraît être que les Hébreux aiment d'assimiler euphoniquement les deux *Sons* consécutifs, comme les Grecs, par un prin-

cipe analogue, aiment d'assimiler les *Consonnes : Aspirée* avec *Aspirée; Forte* avec *Forte*, etc.

§ **94.** — Remarques : **a**) Il y a deux mots où la règle demanderait à la première syllabe un ◌ֳ (*Khateph-Kamets*), et où l'usage a fait prévaloir exceptionnellement un ◌ָ; ce sont: קָֽדָשִׁים, *choses saintes;* שָֽׁרָשִׁים, *racines*, dont le singulier est קֹדֶשׁ et שֹׁרֶשׁ.

b) Dans les divers exemples ci-dessus, le *Mètheg* n'empêche pas le signe ◌ָ d'être l'*o* bref sous sa double forme, ◌ָֽ et ◌ֳ : il y remplit donc seulement l'office d'accent *euphonique*, comme il le fait à la suite d'autres voyelles brèves (*pag.* 92, 3°, *Mètheg* devant un *Scheva composé*).

CHAPITRE XI

CLASSIFICATION DES CONSONNES

§ **95.** — Nous avons traité ce sujet dans la *Grammaire Générale*, Chap. ii et iv. Il faut maintenant en faire l'application à l'*Alphabet Hébreu*.

Cet alphabet doit naturellement offrir les divisions fondamentales que nous avons dit appartenir à toute langue (§ 5), c'est-à-dire cinq classes de consonnes, comme suit :

ORGANES VOCAUX	LETTRES	MOTS QU'ON EN A FORMÉS POUR LA MÉMOIRE
1° *Labiales*.	ב, ו, מ, פ	*Boumaph*
2° *Palatales*.	ג, י, כ, ק	*Guicak*
3° *Linguo-Dentales*. . . .	ד, ט, ל, נ, ת	*Datlènèth*
4° *Dentales-Sibilantes*. . .	ז, ס, צ, ש	*Dzas-tsasch*
5° *Gutturales* ou *Aspirées*.	א, ה, ח, ע	*Ahakhang*

Nota. — La lettre ר, qui ne figure pas dans le tableau qui précède, se rattache par plusieurs côtés aux *Gutturales*, comme nous le verrons en traitant de ces dernières.

§ **96**. — Les Hébreux ont formé une autre classe de lettres, en prenant celles qui indiquent les *sons* proprement dits, savoir : א, י, ו (§ 35), et ils y ont joint le ה, qui, en sa qualité de simple aspirée et sans articulation, peut se rattacher aux *Sons*. Ces quatre lettres, qu'on a réunies sous le nom d'*Ehévi* (אֶהֱוִי), sont les seules qui, par leur propre caractère, soient susceptibles de ne pas être prononcées dans certains cas : alors elles s'appelent *Quiescentes*. Nous en parlerons plus bas (Chap. xiii).

§ **97**. — Le propre de ces divers groupes de lettres, c'est de faire permuter entre elles les lettres d'un même groupe : d'où il suit qu'un même mot peut se présenter sous plusieurs formes. *Exemples* : *Gutturales* : לָאָה, et לָהָה, *se fatiguer* ; — *Dentales* : לִשְׁכָּה et נִשְׁכָּה, *cellule* ; — *Labiales* : מִלֵּט et פִּלֵּט, *délivrer* ; — *Sibilantes* : עָלַץ, עָלַס et עָלַז, *se réjouir*.

Remarque. — Le ח, *Gutturale*, si l'on ôte son aspiration, se rattachant au fond aux *Palatales*, permute quelquefois avec elles. *Exemples* : חָבַל et כָּבַל, *lier, serrer* ; חָרַץ et קָרַץ, חָצַב et קָצַב, *couper, tailler*.

Quant aux lettres *Éhévi*, outre leur permutation générale, il faut remarquer qu'il y a une affinité plus parti-

culière, et par conséquent une permutation plus fréquente :

1° Entre le א et le ה. — Le א est le signe alphabétique du son *a*, et le ה attire essentiellement ce son : il y a donc un rapport particulier entre ces deux lettres. *Exemples :* חָבָא et חָבָה, *se cacher;* פֹּא et פֹּה, *où.*

2° Entre le ו et le י. — *Exemples :* הָוָה et הָיָה, *être;* דַּוָּג et דַּיָּג, *pêcheur;* לוּן et לִין, *passer la nuit.*

Cette affinité du ו et du י paraîtrait tenir plus au rapprochement des deux signes qu'à celui des sons, et c'est ce qui explique la multitude de variantes du texte sacré qui reposent sur ces deux lettres. Qu'un copiste fasse un trait de plume un peu plus long, et du י il fait un ו ; ou qu'un ו s'use par le bas dans un exemplaire, il devient י.

Cependant ces deux lettres permutent avec les autres, quoique moins fréquemment. *Exemples :*

ו et א : נָוָה et נָאָה, *habiter;* — ו et ה : שִׁירוֹ et שִׁירֹה, *son cantique.*

י et א : רֵישׁ et רָאשׁ, *pauvreté;* — י et ה : חָיַי et חָיָה, *vivre.*

§ 98. — Outre ce principe de permutation, commun à tous ces groupes, il y en a deux de ceux-ci, savoir : les *Gutturales* et les *Quiescentes,* auxquels appartiennent des règles particulières, que nous devons exposer.

CHAPITRE XII

DES GUTTURALES

§ 99. — Le son aspiré des *Gutturales* en fait les lettres les plus dures à prononcer. Les Hébreux se sont donc appliqués à les dissimuler ou à les adoucir autant que possible. C'est ce seul principe qui explique les règles qui les régissent, et que nous résumerons de la manière suivante :

Première Règle. — Les Hébreux se gardent de redoubler des lettres aussi difficiles : les *Gutturales* excluent donc toujours le *Daguesch fort;* mais par compensation, et pour maintenir à la syllabe qui précède la gutturale sa quantité, on allonge sa voyelle (1). *Exemples :* הָעַיִן, l'*œil*, pour הַעַּיִן; לֹא־יֵהָרֵס, *il ne sera pas détruit*, pour יֵהָרֵס (Jér., xxxi, 40).

Ce sont surtout les lettres plus faibles, א et ע, qui ont besoin d'être soutenues par cet allongement de la voyelle précédente; mais le ה et le ח, plus fortes et plus dures, permettent le maintien de la voyelle brève : c'est ce qu'on appelle *Daguesch implicite*. *Exemples* : נִהֵג, *conduire* (*Pihel* de נָהַג); הַחוֹמָה, *la muraille*.

Deuxième Règle. — Le *Scheva mobile* (§ 58, *p.* 67) faisant encore trop ressortir les *Gutturales*, elles le refusent toujours, et ne supportent que le *Scheva quiescent*, qui laisse, en

(1) C'est, en outre, conforme au principe prosodique, qui veut qu'une syllabe ouverte, et celle-ci le devient, ait une voyelle longue (§ 73).

quelque sorte, mourir leur prononciation, comme שָׁמַעְתִּי, *j'ai entendu;* mais à la place du *Scheva mobile,* elles prennent un *Scheva composé,* afin de s'appuyer sur un son positif. Et comme le son *a* est entre tous le plus facile et le plus commode, c'est surtout le ֲ (***Khateph-Patak***) qu'elles aiment à prendre. ***Exemples :*** הֲדֹם, ***mar-che-pied;*** יִלְעֲגוּ, ***ils se riront,*** au lieu de הְדֹם, יִלְעְגוּ.

TROISIÈME RÈGLE. — Le *Scheva composé* donne lieu, à son tour, à cette nouvelle règle : de faire placer la gutturale entre deux sons de même nature, ce qui en facilite encore la prononciation; mais il y a ici deux cas :

a) Si la voyelle qui précède le *Scheva composé* n'est pas nécessaire à la forme, ou n'est pas invariable, elle se change en celle qui est jointe au *Scheva composé. Exemple :* יַעֲזֹר, *il secourra,* pour יַעְזֹר; et lui-même, pour יִעְזֹר.

b) Mais si la voyelle ne peut disparaître, étant caractéristique de la forme, et qu'elle soit d'ailleurs d'un son analogue à quelqu'un des *Scheva composés,* c'est elle qui s'impose au *Scheva composé,* et qui le détermine. Tels sont, dans les verbes, le ***Hiphil*** et le ***Hophal,*** où les voyelles des ***Préformantes*** du ***Futur*** sont caractéristiques de ces formes; savoir : le ***Patak*** pour le ***Hiphil,*** יַעֲמִיד, ***il établira;*** et le ***Kamets-Khatouph*** pour le ***Hophal,*** הָעֳמַד (*ho-gno-mad*), ***il a été établi.***

Remarque. — Cette règle, n° 3, ne souffre d'exception que lorsque la gutturale est précédée d'un préfixe soumis lui-même à quelque règle particulière. Par exemple (I Rois, ix, 27), בָּאֳנִי, *sur le vaisseau,* doit se lire *bâ-honi,* parce que l'article, ici élidé, doit nécessairement avoir un ◌ָ d'après la règle n° 1, ci-dessus. Mais (Exod., xi, 8), בָּחֳרִי־אָף, *dans une ardente colère,* se lira *bo-khori,* parce qu'il n'y a pas l'article.

Quatrième Règle. — Quand le *Scheva composé* est immédiatement suivi d'un *Scheva,* on fait subir au premier l'un des deux changements suivants :

Ou bien le *Scheva* disparaît, d'après ce principe euphonique que deux *Scheva mobiles* ne peuvent jamais se suivre (§ 74 et § 109, 1°). *Exemples :* אֶפְקֹד, *je visiterai,* pour אֶפֳקֹד, qui est lui-même pour אֶפְקֹד; יַעֲמְדוּ, *ils seront debout,* pour יַעֲמְדוּ. Or, bien que l'euphonie fasse appuyer la gutturale sur la voyelle du *Scheva composé,* c'est le *Scheva* seul qui est de droit, et par conséquent on l'a fait disparaître, comme il aurait disparu s'il eût été seul.

Ou bien c'est la voyelle qui disparaît, et le *Scheva* reste; mais pour éviter l'inconvénient des deux *Scheva mobiles,* la gutturale s'unit à la voyelle précédente en syllabe fermée, et son *Scheva* devenu *quiescent* peut rester (*Voyez* Règle *n°* 2). Alors la forme a une syllabe de moins. *Exemples :* יַעְלְצוּ, *ils se réjouiront* (*jang-l'tsou,* deux syllabes), au lieu de יַעֲלְצוּ (*ja-gna-l'tsou,* trois syllabes); יַעְמְדוּ, (deux syllabes), au lieu de יַעֲמְדוּ (trois syllabes).

Remarque. — Cette suppression de la voyelle du *Scheva composé*, en rendant quiescent le *Scheva* maintenu, est si commode pour la prononciation, qu'elle peut avoir lieu alors même que le *Scheva composé* n'est pas immédiatement suivi d'un autre *Scheva*. *Exemples :* יַחְמֹל, *il épargnera*, au lieu de יַחֲמֹל; לֶאְסֹר, *pour lier*, au lieu de לֶאֱסֹר (Ps. CXLIX, 8).

On remarquera que dans ces cas la règle n° 3, a) a lieu comme si la voyelle du *Scheva composé* était sous les yeux ; car cette voyelle étant toujours sous-entendue, elle doit avoir son effet. D'un autre côté, cette voyelle conservée sous la lettre précédente sert à indiquer quel est le *Scheva composé* qui appartient à la *Gutturale*.

Cinquième Règle. — Les *Gutturales* finales veulent toujours être précédées du son *a*, comme le plus propre à en faciliter la prononciation. — Ici encore se présentent deux cas, selon que la voyelle qui précède est variable ou invariable.

Si la voyelle peut disparaître, alors le *Patak* prend sa place. *Exemples :* שְׁמַע, pour שְׁמֵע, *entends;* שִׂמַּח, pour שִׂמֵּח, *il a réjoui*.

Si la voyelle est nécessaire pour faire reconnaître la forme ou si elle est invariable, alors il n'y a place pour le ַ que sous la *Gutturale;* mais on le prononce toujours avant celle-ci, et dans ce cas on l'appelle *Patak furtif*. *Exemples :* שְׁמֹעַ (*schemo-ang*), *entendre;* (le *Kholem*, ֹ, caractérisant l'*Infinitif construit*); רָקִיעַ, *firmament* (la voyelle ִי invariable).

§ 100. — Le ר, à cause de la difficulté de sa pro-

nonciation, suit les *Gutturales* sous les rapports suivants.

1° Il refuse le *Daguesch fort*, et fait, par compensation, toujours allonger la voyelle précédente. *Exemple :* חֵרֵף, *il a couvert de honte*, au lieu de חִרֵּף.

2° Il aime à être précédé du son *a*. *Exemple :* וַיַּרְא, *et il vit*, pour וַיִּרְא (à son tour pour וַיִּרְאֶה), de רָאָה.

Cependant il ne prend jamais le *Patak furtif*, parce que la nature même de cette articulation se prête mieux à tous les sons finaux, *ar*, *er*, *ir*, etc., que les *Gutturales* finales, auxquelles il faut toujours ce son *a*.

CHAPITRE XIII

DES QUIESCENTES

§ **101**. — Ces lettres, savoir : א, ה, ו, י, réunies sous le nom d'*Ehévi*, ne sont pas proprement des consonnes. Les unes, le א, le ו et le י, sont avant tout les *Sons* alphabétiques; les autres, le א et le ה, sont aussi des sons gutturaux ou des aspirées. Par euphonie, et pour éviter l'hiatus, on les supprime, c'est-à-dire qu'on les rend *Quiescentes* dans les cas suivants :

1° A la fin des syllabes, ou lorsque ces lettres sont en syllabe fermée. *Exemples :* מָצְאַתִי, *j'ai trouvé*, quiescent en מָצָאתִי; *Infinitif construit*, מְצֹא, pour מְצְאֹ, le

Scheva final étant sous-entendu (*pag.* 68, REMARQUE 2).

Cette quiescence a souvent lieu avec le *Scheva composé*, vu que le *Scheva* y domine. *Exemples :* לֶאֱמֹר, quiescent en לֵאמֹר, *pour dire, en disant* (les deux sons brefs, ֱ ֶ, contractés en un seul long, ֵ); יַאֲצִל, *il mettra à part* (*Voyez* NOMB., XI, 25), quiescent en יֵאצֶל. — Mais on trouve aussi la forme complète et sans quiescence : לֶאֱסֹר, *pour lier* (JUG., XV, 10).

2° Quand elles sont précédées d'un *Scheva mobile*. En effet, ces lettres n'étant proprement que des sons, leur voyelle passe, par élision, sous la lettre précédente, qui n'en avait pas, et alors la quiescente étant devenue finale, c'est-à-dire fermée, ce cas revient au précédent. Ainsi, רְאשׁוֹן, *premier*, devient רִאשׁוֹן; יְהַפְקִיד, יַפְקִיד. En français nous avons un cas semblable, soit avec les voyelles, soit avec l'*h* muette : *le avare*, par élision, l'*avare; le hiver*, l'*hiver;* en écrivant en hébreu, on aurait, לְאָוָר, לָאוָר : notre *e* muet étant représenté par le *Scheva*.

On trouve cependant dans l'intérieur des mots קֹרְאִים, et non קֹרִאים, *ceux qui appellent*, sans doute pour mieux faire reconnaître la forme verbale du *Participe*, en lui laissant son caractère complet (V. *Tableau de la Déclinaison : Substantif-Participe ayant un* ֹ *à la première Syllabe*).

3° Ces lettres sont quelquefois quiescentes entre deux

voyelles, et cela arrive surtout au ו, qui se prête tout particulièrement à la quiescence en וֹ (1). Ainsi, קָוֹם (*ka-vom*), *se lever*, devient קוֹם, les deux sons, *ao*, s'étant contractés en un seul, et le dernier qui frappe l'oreille l'emportant sur l'autre, comme en grec τιμάομεν se contracte en τιμῶμεν.

Suppression des QUIESCENTES à l'écriture

§ **102.** — Une fois supprimées à l'oreille, on a pu les supprimer ou les conserver à l'écriture. Ce dernier cas constitue l'orthographe *pleine;* le premier, l'orthographe *défective* : celle-ci n'est donc que l'orthographe abrégée. Ainsi l'on écrit : יָצָאתִי et יָצָתִי, *je suis sorti;* יַסְגִּירוּ et יַסְגִּרוּ, *ils livreront;* קוֹל et קֹל, *voix;* זְבוּל et זְבֻל. Dans ce dernier mot, il faut remarquer qu'en supprimant le ו, il ne reste pour représenter le וּ que le ֻ, puis-

(1) Par le jeu même de nos organes, il y a un rapport si intime entre la prononciation du *v* et les sons *o, ou, u,* qu'en anglais, par exemple, la diphthongue *ou* se représente par un double *v* (*w*), et que dans l'ancienne orthographe française les sons *v* et *u* se représentaient indistinctement l'un par l'autre. Ainsi l'on écrivait : *paruenu, trouuer,* etc., *vser, vtile.* C'est ce qui explique pourquoi, dans des *Dictionnaires,* même peu anciens, les mots commençant par un *v* et par un *u* se trouvent entremêlés. — On doit aussi remarquer le grand rapport de leur figure. En grec aussi, l'υ a la forme du ν arrondi à sa base.

que le ַ représentant le וֹ ne pourrait représenter aussi le וּ.

Remarques. — a) Dans les verbes, cette orthographe abrégée fait quelquefois supprimer une radicale : ce qui rend la forme plus difficile à reconnaître. *Exemples* : תֹּבֵא, *tu voudras*, pour תֹּאבֵא (et lui-même au lieu de תֹּאבֶה), racine אָבָה ; תֹּסֵף, pour תּוֹסֵף, *elle ajoutera*, racine יָסַף ; יִשְׁנוּ, pour יִישְׁנוּ, *ils dormiront*, racine יָשֵׁן ; עָנָנִי, *il m'a répondu*, au lieu de עֲנָהֲנִי, racine עָנָה ; אוֹדֶךָּ, *je te célèbrerai*, au lieu de אוֹדֶהְךָ, racine יָדָה (Ps. xxx, 13).

b) Le ה final des verbes dits לֹה se supprime toujours devant les suffixes, comme nous le voyons dans les deux derniers exemples ci-dessus. Cette suppression a aussi lieu toutes les fois que la voyelle du ה passe, par élision, sous la lettre précédente portant *Scheva*, et le seul aspect extérieur du mot fait comprendre que cette suppression est préférable. *Exemples* : יְהִפָּקֵד, *il sera visité*, ferait d'abord, par élision, יֶהִפָּקֵד ; enfin, avec la suppression préférable du ה, l'on a יִפָּקֵד ; לַמֶּלֶךְ, *au roi*, au lieu de לְהַמֶּלֶךְ, qui est lui-même pour לְהַמֶּלֶךְ. C'est d'après le même principe que מַלָּכֶם est pour מַה־לָּכֶם (Es., iii, 15).

c) Lorsque ces lettres sont elles-mêmes munies de voyelles, il est évident qu'elles ne sauraient être quiescentes, et qu'elles reprennent leur rang de consonnes, avec le son qui leur est propre : dès-lors on ne peut les supprimer à l'écriture. *Exemples* : לָוָה (*la-vah*), *adhérer*; יִפְקֹד (*jiph-kod*), *il visitera*; אֵמֶר (*hhé-mèr*), *parole*; הָיָה, *être*; הוֹן (*hhon*), *richesses*.

§ 103. — Les lettres *Éhévi* ne sont pas toutes quiescentes avec tous les sons possibles; chacune d'elles a les siens, dont voici le tableau, en allant du simple au composé:

Le ו est simplement quiescent dans les deux sons corrélatifs qu'il représente dans l'alphabet, savoir : *o* ouvert,

ou *Vau-Kholem* (וֹ); *o* fermé, ou *Schourek* (וּ) (*Voyez le Tableau du* § 53).

Le י est également quiescent dans ses deux sons corrélatifs alphabétiques : *e*, long et bref (ֵ, ֶ); *i* long (ִי).

Le ה exclut deux sons, *i* et *u*, et peut être quiescent avec les trois autres, *a*, *e*, *o* : ce dernier, toujours long.

Le א est quiescent avec tous les sons, longs et brefs.

§ **104.** — Il résulte de là que si une de ces lettres est précédée d'une voyelle avec laquelle elle ne puisse être quiescente, il faut que la voyelle ou bien la lettre subissent un changement. Il se présente les deux cas dont nous avons déjà parlé, savoir : la voyelle *variable*, ou *invariable*.

a) Si la voyelle est variable, elle se change en une autre qui puisse aller avec la quiescente : ainsi, יָסַף, *ajouter*, devrait faire, au *Hiphil*, הְוְסִיף; mais le ו ne pouvant être quiescent en ְ, cette voyelle se change en ֹ, et l'on a הוֹסִיף.

b) Mais si la voyelle est invariable, alors c'est la quiescente qui disparaît. Ainsi, au prétérit *Kal*, le son *a* demeure, comme caractéristique de la forme; on fait donc disparaître le ו : de sorte que le verbe קָוַם, *il s'est levé*, devient קָם, en contractant les deux sons *a* en un seul long, ָ.

§ **105.** — Lorsque, dans l'intérieur des mots, ces lettres, portant *Scheva*, sont précédées d'un son étranger à leur quiescence, c'est une preuve qu'elles sont elles-mêmes mobiles. *Exemple :* שָׁלַוְתִּי, *je repose.*

A la fin des mots, trois de ces lettres, savoir : ה, ו, י, peuvent être des *Pronams suffixes*. Dans ce cas formant un vrai mot, elles ont droit, comme toute autre, à la prononciation, et elles ne sauraient être quiescentes. Nous l'avons déjà dit du ה, à l'occasion du *Mappik* (*pag.* 82, Remarque 2); voici des exemples pour les deux autres : שִׁירָיו, *ses cantiques,* lisez *schirav;* סְפָרַי, *mes livres : sepha-raï.*

Remarque. — A la fin des mots elles peuvent aussi être *radicales*, comme dans וָו (*vav*), *crochet;* גּוֹי (*go-ï*), *nation;* הוֹי, *malheur à;* דְּוַי, (*deva-ï*), *langueur;* etc.

CHAPITRE XIV

CHANGEMENT DES VOYELLES

(**Les Elèves doivent porter une attention toute particulière à ce Chapitre**)

§ **106** — C'est ici, sans contredit, la partie la plus compliquée et la plus difficile, nous avons presque dit la plus rebutante de la langue, et c'est néanmoins la plus importante, puisqu'elle fait la principale base de la *Conjugaison* et de la *Déclinaison*. Au premier coup-d'œil, ce

n'est qu'un tout confus, une sorte de dédale, où l'on ne peut se reconnaître. Toutefois, quand on y regarde de plus près, et qu'on pénètre au fond des choses, on y découvre, sauf de rares exceptions, un ordre, une sagesse, une simplicité admirables, qu'aucune *Grammaire*, à notre connaissance, n'avait encore fait ressortir. Nous espérons justifier notre assertion, en traitant les trois points suivants : 1° Voyelles invariables et voyelles variables; — 2° causes du changement des voyelles; — 3° principes qui déterminent le choix des nouvelles voyelles.

ARTICLE I

VOYELLES INVARIABLES ET VOYELLES VARIABLES

§ **107.** — A proprement parler, aucun *Son* ou *Point-Voyelle* n'est invariable de sa nature : c'est seulement par leur position qu'ils peuvent le devenir; nous devons donc avant tout nous occuper de ces cas :

1° Une voyelle est d'ordinaire *fixée*, ou rendue *invariable*, par la lettre quiescente à laquelle elle s'attache. *Exemples* : ***a***, רָאשׁ, *pauvre;* ***e***, עֵינַיִם, *les yeux;* ***i***, פָּקִיד, *surveillant;* ***o***, טוֹב, *bon;* ***u***, fermé (***ou***), גְּמוּל, *rétribution.*

Dans tous ces cas, la syllabe privée de sa seconde consonne par la quiescence de celle-ci, ne peut plus s'appuyer que sur la voyelle, qui dès-lors doit demeurer invariable.

D'un autre côté, l'orthographe *défective* ne saurait changer le caractère invariable de la voyelle, puisque la *Quiescente* étant toujours sous-entendue, la syllabe est dans la même condition que lorsque cette lettre était exprimée. Ainsi, dans עָוֹן, *iniquité*, le ◌ָ est invariable comme dans עָווֹן; et dans גְּבֻלָה, *limite*, le ◌ֻ est aussi invariable que dans גְּבוּלָה. Nous rappelons que dans cette dernière forme, une fois le ו disparu, on ne pouvait plus exprimer le point-voyelle que par le ◌ֻ (*Voyez* § 102).

2° Le ***Daguesch fort***, exprimé ou sous-entendu (§ 99, Ire Règle), ou bien compensé devant les *Gutturales*, doit aussi fixer invariablement la voyelle dont il est précédé. *Exemples : Daguesch* exprimé, בִּקֵּשׁ, *il a recherché;* sous-entendu, הַמְבַקְשִׁים, pour הַמְּבַקְּשִׁים, *ceux qui recherchent* (participe *Pihel*); compensé, הָעָם, pour הַעַּם, *le peuple.*

3° Quand deux syllabes fermées se suivent immédiatement, il est évident que cette position fixe encore la première voyelle. *Exemples :* מִגְדָּל, *tour;* שֻׁלְחָן, *table.*

4° L'accent tonique, en appesantissant la voix sur la syllabe qui le porte, a pour effet d'en rendre la voyelle invariable, alors même que la forme du mot s'allonge, pourvu toutefois que l'accent continue à rester sur cette syllabe. *Exemples :* יָקוּם, יָקוּמוּ; כַּרְמֶל, *Carmel*, et avec ה local: כַּרְמֶלָה, *à Carmel* (I Sam., xv, 12).

Remarque. — Les grammairiens ont appelé *impures* les voyelles *invariables*, parce qu'elles sont dans une sorte d'esclavage; et *pures* les voyel-

les variables, ou qui ont la liberté du changement : dénominations empruntées sans doute à la condition humaine, dont l'esclavage constitue l'état impur, et la liberté, l'état pur.

ARTICLE II

CAUSES DU CHANGEMENT DES VOYELLES

§ **108.** — Deux causes générales déterminent ce changement : le principe d'*Euphonie* et celui de *Compensation*, qui est encore une sorte d'euphonie.

Ces principes, à leur tour, renferment des causes de détail, dont quatre principales se rattachent à l'*Euphonie* et deux à la *Compensation* : ce qui donne six causes principales de changement.

§ **109.** — I. *Causes appartenant au principe d'*Euphonie.

1° Impossibilité qu'une syllabe commence par trois consonnes (deux *Scheva* § 74) : ainsi, דְבְרֵי deviendra דִבְרֵי.

2° Impossibilité du concours de deux syllabes toniques. Ainsi, תַּשְׁלֶט בִּי (Ps. cxix, 133), *elle dominera*, deviendra, au moyen du *Makkeph*, תַּשְׁלֶט־בִּי (*Voyez* § 92).

3° La répugnance qu'ont les Hébreux à terminer une syllabe par deux consonnes : ainsi, מֶלְךְ devient מֶלֶךְ.

4° La *Pause*, formée surtout par le *Sillouk* et l'*Ath-*

nach (§ 81). *Exemples :* עָבַר, *il a passé;* avec *Sillouk,* עָבָר; — רֶגֶל, *pied;* avec *Athnach,* רָגֶל; — בְּאַפְּךָ, *dans ta colère,* avec *Rebia,* בְּאַפֶּךָ (Ps. VII, 7).

C'est la récitation musicale du texte qui fait faire ce changement de voyelles (*Voyez plus de détails, pag.* 117, e), *et pag.* 119. — II. *Règles particulières*).

REMARQUE. — L'Euphonie fait faire divers changements circonstantiels, dans le détail desquels nous ne pourrions entrer ici, mais dont on pourra toujours se rendre compte ; par exemple : וְהִטֶּהָרוּ (en pause), *et ils se purifièrent* (NOMB., VIII, 7), au lieu de וְהִטַּהֲרוּ, le premier *Kamets* changé en *Sègol*, pour éviter les deux *a* longs de suite ; הֶעָפָר, *la poussière,* au lieu de הָעָפָר, où l'on aurait trois *Kamets* consécutifs. Au contraire, הָאָרֶץ, *la terre,* au lieu de הֶאָרֶץ, la première forme évidemment plus commode à la prononciation que la seconde, etc.

§ 110. — *Causes appartenant au principe de* Compensation :

5° Le mouvement du *ton*, ou changement de la syllabe tonique. *Par exemple :* יָשִׂים, *il mettra,* accent tonique sur la dernière et voyelle longue ; mais avec le ו *conversif*, l'accent remontant sur la pénultième fait encore plus appesantir la prononciation de sa voyelle, et par compensation la voyelle suivante s'abrège : וַיָּשֶׂם, *et il mit* (GEN., IV, 15). D'ailleurs, la syllabe fermée, privée de l'accent tonique, exige une voyelle brève, en vertu du même principe (*Voyez* § 73).

6° L'allongement des mots. — Les Hébreux ont ce prin-

cipe très-rationnel, que lorsqu'un mot allonge sa forme d'un côté, on doit la raccourcir de l'autre, pour y maintenir une sorte d'équilibre. Ce principe entraîne donc un changement de voyelles.

§ **111** — Or, on peut distinguer, dans les mots, deux sortes d'allongements : l'allongement *explicite* ou *absolu*, l'allongement *implicite* ou *relatif*.

1° Les mots s'allongent *explicitement* ou *absolument* :

a) Par le passage du *singulier* au *duel* ou au *pluriel*. *Exemples :* אֹזֶן, *oreille*, duel, אָזְנַיִם, *les deux oreilles;* דָּבָר, *parole*, pluriel, דְּבָרִים.

b) Par le passage du masculin au féminin. *Exemples:* אֹמֶר, *parole*, féminin, אִמְרָה, *idem*, גָּדוֹל, *grand*, גְּדוֹלָה, *grande*.

c) Par l'addition des *Suffixes*. *Exemples :* pour les noms, קֹדֶשׁ, *sainteté;* קָדְשׁוֹ, *sa sainteté;* pour les verbes, פָּקַד, *il a visité;* פְּקָדְךָ, *il t'a visité*.

d) Par les lettres *paragogiques* ה, נ, etc. *Exemples :* נֵרֵד, *nous descendrons;* נֵרְדָה, même sens, mais fortifié par le ה; — יָרוּצוּ, *ils accourront;* יְרוּצוּן, même sens, et sans aucune modification de l'idée (Ps. LIX, 5).

e) Par les lettres *épenthétiques* נ, ד, etc. *Exemples :* הִנְנִי, au lieu de הִנֵּנִי, *me voici;* — עִמִּי, *avec moi;* עִמָּדִי (Ps., LIX, 5).

f) Par les *Préfixes*, les *Préformantes*, en un mot, par tout ce qui allonge la forme au commencement du mot. *Ex.* : פָּקוֹד, *visiter* (Infinitif absolu); לִפְקֹד, *pour visiter* (Infinitif construit); פָּקַד, *il a visité;* תִּפְקֹד, *tu visiteras.*

2° Les mots s'allongent d'une manière *implicite* ou *relative* :

a) Par l'*État construit* ou *Génitif.*

Dans ce rapport, qui indique l'adjonction, l'appartenance, il y a une union intime entre les deux mots; ils sont tellement inséparables, que les deux idées qu'ils expriment se confondent, en quelque sorte, dans notre esprit en une seule, comme quand on dit : *l'éclat du soleil, l'épaisseur des ténèbres.* Les Hébreux ont pu se croire le droit de voir dans l'expression cette espèce d'unité qu'ils voyaient dans l'idée, de considérer les deux mots comme n'en formant qu'un seul, le second n'étant que l'allongement du premier, et dès-lors cet allongement a dû entraîner un changement de voyelles. *Exemples :* בֵּן, *fils;* בֶּן־חֲכָמִים, *fils des sages* (Es., XIX, 11); — יָד, *main;* יַד יוֹסֵף, *la main de Joseph.*

b) Par le *Participe* suivi de son complément. Il existe entre ces deux mots une union d'idées aussi intime, qu'entre le substantif et son complément au génitif. Dans ce nouveau cas, les Hébreux considèrent donc les deux mots comme s'ils n'en faisaient qu'un seul, et ils abrègent la forme du participe. *Exemples :* חוֹסִים (participe présent) : חוֹסֵי בוֹ, *ceux qui se confient en lui* (Ps. II, 12); — נָשׂוּי (*na-souï*, participe passé) : נְשׂוּי־פֶּשַׁע, *pardonné de sa transgression* (Ps. XXXII, 1). (*Voyez, à la syntaxe de l'*État

construit, *de nouvelles applications de cet allongement implicite*).

c) Par le *Makkeph*. Nous avons vu (§ 91) que ce signe liait étroitement le sens des mots qu'il réunissait: ils sont donc toujours considérés implicitement comme n'en formant qu'un seul. Or, un mot ne peut avoir qu'une seule syllabe tonique : cette syllabe appartient donc nécessairement au dernier; et les mots qui précèdent, la perdant, doivent abréger leur forme. *Exemples* (Ps. XL, 18): יַחֲשָׁב־לִי, *il pensera à moi*, au lieu de יַחֲשֹׁב, qu'il faudrait sans *Makkeph*.

Au reste, cet exemple est encore un cas d'euphonie où le *Makkeph* sert à faire éviter le concours de deux syllabes toniques.

ARTICLE III

PRINCIPES QUI DÉTERMINENT LE CHOIX DES NOUVELLES VOYELLES

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

§ **112.** — Avant de parler de ce choix, nous devons dire que dans certains cas les voyelles s'allongent, dans d'autres elles s'abrègent, et qu'elles poussent souvent le raccourcissement jusqu'à leur suppression par e moyen du *Scheva*.

1° Les voyelles s'allongent :

a) Lorsqu'une syllabe, de fermée qu'elle était devient ouverte, et ceci tient à la *quantité* (§ 73) : ainsi, דְּבַר, *la parole de...* דְּבָרוֹ, *sa parole;* שַׁד, *mamelle*, duel, שָׁדַיִם.

b) Devant les *Gutturales*, pour compenser le *Daguesch fort*, que ces lettres refusent. *Exemple :* הָעַיִן, au lieu de הַעַּיִן. S'il y a quelque exception, on en comprendra soi-même la raison, comme lorsque, par euphonie, on met sous l'*Article* un ֶ au lieu d'un ָ (*Voyez pag.* 113, Remarque).

c) En *Pause*, par le son musical dont nous avons parlé au Chapitre xiv, Article ii, *pag.* 112.

En arrivant à un repos, les Hébreux aiment à prolonger l'une des deux dernières syllabes, comme en musique, en finissant un morceau, on aime à prolonger l'une des deux dernières notes. C'est l'avant-dernière syllabe que les Hébreux allongent de préférence. Dès-lors, לְךָ, *à toi* (*homme*), devient en *Pause*, לָךְ, qui, hors de *Pause*, signifie *à toi* (*femme*). C'est aussi pour cela que certains mots *Milrah* deviennent, en *Pause*, *Milhel*, et allongent leur voyelle brève, comme : אָנֹכִי, *moi*, en *Pause*, אָנֹכִי; אַתָּה, *toi*, אָתָּה; עַתָּה, *maintenant*, עָתָּה.

2° Les voyelles s'abrègent, ou même se suppriment, toutes les fois que les mots s'allongent *explicitement* ou *implicitement*, et autant que la forme l'exige ou peut s'y prêter. *Exemples :* allongement *explicite*, דָּבָר, *parole;* דְּבָרִי, *ma parole;* pluriel, דְּבָרִים. — *Implicite*, זָקֵן,

vieillard; État construit, זְקַן; כֹל, *tout;* avec *Makkeph*, כָּל־הָעָם, *tout le peuple.*

Nota. — En français, nous avons quelque chose de semblable dans l'emploi des possessifs *le nôtre, le vôtre*. D'après leur étymologie (*noster, vester*), ils ont un *o* long, le circonflexe remplaçant le *s* retranché. Mais cette voyelle perd cet accent, c'est-à-dire s'abrège, quand ces pronoms sont immédiatement suivis de leurs substantifs. Exemples : *Notre maison est plus petite que la* vôtre ; *votre jardin est plus beau que le* nôtre. *Notre maison, votre jardin,* une seule idée en deux mots : le premier est donc implicitement allongé par le second, et par conséquent l'*ô* long s'est changé en *o* bref.

CHOIX DES NOUVELLES VOYELLES

§ **113.** — Une fois connues les causes qui déterminent un changement de voyelles, il reste à se demander s'il y a des principes qui règlent le choix des nouvelles voyelles. Ces principes sont aussi simples que positifs; en voici le résumé :

I. *Règle générale.* — Soit qu'on allonge ou qu'on raccourcisse les voyelles, le changement se fait entre les longues et les brèves correspondantes; et cela selon les groupes suivants, déjà connus :

1° ◌ָ et ◌ַ ; 2° ◌ֵ et ◌ֶ ou ◌ִ ;

3° ◌ֹ וֹ, וּ et ◌ֻ, ◌ָ et ◌ֳ.

Nous n'aurons qu'à répéter ici la plupart des exemples précédents, dans lesquels on rencontrera quelquefois

le plus grand degré de raccourcissement, c'est-à-dire la suppression des voyelles.

Premier Groupe : דָּבָר, *État construit*, דְּבַר; pluriel, דְּבָרִים.

Deuxième Groupe : בֵּן, *État construit*, בֶּן; חֵץ, *flèche*; חִצִּי, *ma flèche*; יֵרֵשׁ (Pihel), *il a possédé*, devient יְרֵשׁ.

Troisième Groupe : חֹק, *décret*; pluriel, חֻקִּים; צוּר, *roche escarpée* et *instrument tranchant*; pluriel, צֻרִים; קֹדֶשׁ, *sainteté*; קָדְשׁוֹ, *sa sainteté*; pluriel, קֳדָשִׁים.

Remarque. — Le ֻ, son obscur et dissimulé, équivaut à un raccourcissement du וֹ, son plus ouvert et plus sensible. *Exemple : Infinitif absolu*, קוֹם, *se lever*; *construit*, קוּם; troisième personne féminine, prétérit *Niphal*, נָקוֹמָה, seconde masculine, נְקוּמוֹתָ.

II. *Règles particulières.* — Toutes ces règles ont leur raison d'être, qu'on pourra découvrir soi-même dans le principe d'*Euphonie*, dans celui de *Compensation*, dans les affinités ou les rapports de voyelles, etc. — Voici ces règles principales :

1° En *Pause*, le ֵ final et le ֶ pénultième se changent en ָ.

Cela vient, d'un côté, de l'affinité des sons *e* et *a*; de l'autre, parce que, à la *Pause*, le son devant être plus large et plus plein, le ָ atteint mieux ce but. *Exemple pour la dernière syllabe* : יִתְנַחֵם, *il se repentira*, en *Pause*, יִתְנֶחָם (Ps. cxxxv, 14). — אֶתְבּוֹנֵן, *je de-*

viendrai intelligent; Pause, אֶתְבּוֹנָן (Ps. cxix, 104). — Pour la pénultième : הֶבֶל, *vanité;* אֶרֶץ, *terre;* en *Pause,* הָבֶל, אָרֶץ.

2° En *Pause,* le *Scheva composé* change sa voyelle brève en sa longue correspondante, et le *Scheva* lui-même disparaît. *Exemples :* אֲנִי, *moi; Pause,* אָנִי; עֳנִי, *affliction; Pause,* עֹנִי; etc.

3° Le ַ, parce qu'il a un son plus faible et moins marqué que le ֶ, se trouve, par cela même, un raccourcissement de ce dernier; il s'ensuit que le ֶ et le ֱ (*Khateph-Sègol*) s'abrègent en ַ et ֲ (*Khateph-Patak*). *Exemples :* יוֹנֶקֶת, *rejeton;* יוֹנַקְתִּי, *mon rejeton;* אֱמֶת, *vérité;* אֲמִתּוֹ, *sa vérité;* הֶעֱבַרְתִּי, *j'ai fait passer;* avec ו *conversif,* וְהַעֲבַרְתָּ, *et tu feras passer* (Lév., xxv, 9).

4° Le *Scheva* n'ayant par lui-même aucune valeur, diverses voyelles doivent prendre sa place selon les circonstances. Voici les principaux changements qu'il subit :

a) Quand une syllabe commence par deux *Scheva*, c'est-à-dire par trois consonnes, nous avons déjà vu que le premier devait par euphonie se changer en *Kirek* (§ 109, 1°). Ainsi, מְשְׁלֵי devient מִשְׁלֵי, *les proverbes de...;* פְּקְדִי, פִּקְדִי, *visite* (Impératif féminin); יְפְקֹד, יִפְקֹד, *il visitera;* etc.

b) En *Pause,* quand le *Scheva* commence la dernière syllabe, ce qui suppose deux consonnes de suite, il change de la manière suivante :

α) En ֶ, dans les noms ou les autres parties du discours, sauf le verbe. *Exemples :* עַבְדְּךָ, *ton serviteur;* en *Pause,* עַבְדֶּךָ; — בֵּינְךָ, *entre toi*; *Pause,* בֵּינֶךָ.

β) Dans les verbes, ce *Scheva* se change en la dernière voyelle de la forme par laquelle s'ouvre un temps ou un mode, et en changeant la voyelle brève en longue. Or, le *Prétérit* et le *Futur* s'ouvrent, on le sait, par la troisième personne singulière masculine, et l'*Impératif*, par la seconde singulière masculine; le *Participe*, par le singulier masculin. Voici les exemples du changement du *Scheva :*

Kal. — *Prétérit*, voyelle *a* (עָבַר) : עָבְרָה, *elle a passé*, devient en *Pause*, עָבָרָה. — Voyelle *e*, tirée des verbes E מָלְאוּ; en *Pause,* מָלֵאוּ, *ils sont pleins.*

Futur. — Voyelle *o* (יִפְקֹד) : תִּפְקְדִי, *tu visiteras* (féminin); *Pause,* תִּפְקֹדִי. — Voyelle *e* (יֹאמֵר) : יֹאמְרוּ, *ils diront; Pause,* יֹאמֵרוּ. — Voyelle *a*, יִשְׂמַח; יִשְׂמְחוּ; *Pause,* יִשְׂמָחוּ, *ils se réjouiront.*

Participe. — Voyelle *e* (רוֹמֵם), féminin, רוֹמְמָה, *élevée;* en *Pause,* רוֹמֵמָה (Ps. CXVIII, 16).

Pihel. — *Impératif*, voyelle *e* (זַמֵּר) : זַמְּרוּ, *psalmodiez; Pause,* זַמֵּרוּ; et ainsi de suite.

γ) Placé immédiatement devant la syllabe tonique, le *Scheva* se change en ָ sous les préfixes ב, כ, ל, et sous le ו *copulatif* et le ו *conversif* du prétérit. *Exemples :*

בָּאֵשׁ, *par feu*, au lieu de בְּאֵשׁ; לָתֵת, *pour donner*; וָרֶסֶן, *et le mors*.

C'est ici, pour les voyelles, l'application du principe des Grecs, qu'*une Aspirée doit être précédée d'une autre Aspirée, etc*. En grec, on ne veut pas passer brusquement d'une douce à une aspirée, mais donner un caractère homogène aux deux consonnes qui se suivent. De même en hébreu, on ne veut pas passer brusquement d'un *Scheva* à une syllabe tonique, et la voyelle longue *Kamets* est comme le prélude à cette syllabe.

d) Si le ו portant *Scheva* est placé devant un autre *Scheva* ou devant une *Labiale* (lettres *Boumaph*), il se change en וּ (*Schourek*).

On sait que le ו, étant avant tout une voyelle, se prête particulièrement à la quiescence, et les Hébreux aiment à lui rendre, autant qu'ils le peuvent, son caractère primitif. Or le ו, *Labiale*, placé devant une autre labiale, produit une consonnance plus dure, qu'on évite en rendant le ו *quiescent;* ainsi, l'on dit וּמָקוֹם, *et le lieu;* וּבֵן, *et le fils;* et non וְמָקוֹם, וְבֵן, bien plus durs, puisqu'on commence par prononcer, וְב, וְמ, etc.

C'est encore pour rendre au ו son caractère primitif que, lorsqu'il est suivi d'un autre *Scheva*, on aime mieux le convertir en *Schourek* que de le laisser mobile, et de changer, selon la règle, le premier *Scheva* en *Kirek* (*pag.* 120, 4°, **a**). Ainsi, וּרְשָׁעִים, *et les impies*, et non וְרְשָׁעִים.

Résumé de la lettre **d**) : *Le* ו copulatif *se change en* וּ *devant une lettre* Boumaph *et devant un autre* Scheva.

Exception : Si le second *Scheva* se trouve sous une lettre *Ehévi*, c'est l'euphonie qui rend de nouveau au ו sa mobilité, et alors on applique la règle déjà indiquée du *Kirek*. *Exemples* : וִהְיוּ, *et soyez*, et non וְהְיוּ, forme plus dure à cause de l'hiatus; וִישׁוּעָה, et non וְישׁוּעָה, *et le salut*.

Remarque. — Nous avons déjà vu (§ 59, 2°) que quelquefois l'euphonie faisait changer le second *Scheva* en *Scheva composé*. *Exemple* : שִׁבֲּלֵי, *les rameaux*, pour n'avoir pas שִׁבְּלֵי = שִׁבְבְלֵי, etc.

e) Quand les *Préfixes* sont suivis d'un *Scheva composé*, le *Scheva* des préfixes se change, par euphonie, en la voyelle du *Scheva composé*. *Exemple* : כַּאֲשֶׁר, *comme*, etc. Ceci se rattache aux *Gutturales* (§ 59, IIIme Règle).

§ **114**. — Remarque. Il y a quelques autres changements de détail, occasionnés par la *Déclinaison* ou la *Conjugaison;* nous les ferons connaître en leur lieu.

CHAPITRE XV

DU TON OU DE LA SYLLABE TONIQUE

§ **115**. — Tout mot hébreu doit avoir une *syllabe tonique*. Le *ton*, comme nous l'avons dit (§ 84), ne peut affecter que les deux dernières syllabes. Après avoir vu dans le chapitre précédent l'influence que peut exercer l'accent tonique sur les voyelles, nous parlerons dans celui-ci de

son mouvement d'une syllabe à une autre, et des règles qui en fixent la position.

§ **116.** — On peut poser en principe général, qu'en hébreu, l'accent tonique affecte la dernière syllabe, et que ce n'est qu'occasionnellement qu'il passe à la pénultième, les mots l'ayant toujours virtuellement sur la dernière. On peut donc dire que les mots hébreux sont essentiellement *Milrah*, et, seulement par occasion, *Milhel*. C'est par conséquent sur les cas exceptionnels que nous devons porter notre attention, et alors nous connaîtrons, dans chaque mot, la syllabe qui porte le *ton*.

§ **117.** — L'accent passe à la pénultième :

1° Quand la dernière voyelle du mot n'est que *furtive*. En effet, le mot, dans son état primitif, étant *Milrah*, cette voyelle étrangère, et qu'on dissimule le plus qu'on peut à la prononciation, ne saurait attirer cet accent tonique qui, en la faisant trop ressortir, lui ferait perdre son caractère purement furtif. C'est donc toujours à la syllabe primitive que le ton demeure attaché, et ces mots sont encore virtuellement *Milrah*. *Exemples* : de עֵגְל, עֵגֶל, *veau;* de לַיְל, לַיִל, *nuit*. De même, אֲדֶרֶת, *grand manteau*, de אָדַר, *être ample;* — ou bien avec *Patak furtif*, רוּחַ, *esprit*, au lieu de רוּח, etc.

2° Quand les mots finissent par un ה *paragogique* ou

un ה *local*, considéré comme un ה paragogique : ainsi, de לַיִל, ה paragogique, לַיְלָה; de מִצְרַיִם, ה paragogique, dit *local*, מִצְרַיְמָה, *vers l'Egypte*.

Ces terminaisons, étrangères au mot, ne peuvent avoir la vertu d'attirer le ton.

Mais si le ה ָ final appartient à un mot féminin, alors n'étant plus une lettre étrangère, mais une partie constitutive du nom féminin, ce ה attire le ton. *Exemples* : סוּסָה, *jument*, féminin de סוּס, *cheval*; טוֹבָה, *bonne*, de טוֹב, *bon*.

3° Dans les verbes, l'accent passe sur la syllabe qui précède les *Afformantes consonnes;* c'est toujours la dernière syllabe du radical, et le mot est encore virtuellement *Milrah*. *Exemples* : לָמַד-תָּ, *tu as appris;* פָּקַד-תִּי, *j'ai visité;* etc. (1).

En effet, ces *Afformantes*, comme nous le verrons plus tard, n'étant autre chose que les pronoms personnels unis au verbe, il était naturel que les Hébreux donnassent plus d'importance, par l'accent tonique, à l'idée verbale qu'à celle du simple pronom.

Exceptions : Il faut excepter les seules *Afformantes consonnes* תֶּם et תֶּן, *vous* (*masculin* et *féminin*), qui, faisant partie des suffixes *graves*, attirent toujours par cela même le ton (*Voyez la* Déclinaison *avec Suffixes*).

(1) Pour mieux distinguer le pronom du radical, nous avons séparé et ponctué à dessein comme nous venons de le faire.

Mais quand le verbe est suivi d'*Afformantes voyelles*, comme ־ָה, וּ, ־ִי, ces afformantes ne peuvent faire syllabe qu'en s'unissant à la dernière radicale du verbe, dont elles sont la voyelle; l'accent tonique tombe donc sur cette syllabe finale, en sorte qu'il appartient toujours proprement au verbe, et la forme est réellement *Milrah*. *Exemples :* לָמְדָה, *elle a appris;* פָּקְדוּ, *ils ont visité;* שִׁמְעִי, *écoute* (Impératif féminin).

4° Avec certains *Suffixes* ajoutés au nom et au verbe, savoir : les *Suffixes* de la première et de la troisième personne du singulier, et de la première personne du pluriel, qui forment une syllabe *ouverte*. *Exemples :* שְׁמָרַנִי, *il m'a gardé*, ou avec voyelle brève, שְׁמָרֶנִי (§ 73); יִפְקְדֵהוּ, *il visitera;* שִׁירֵנוּ, *notre cantique.*

5° Quand le mot est au *Duel*, et cela pour le distinguer du pluriel. Celui-ci, terminé en ־ִים, porte le ton. Mais en terminant le *Duel* en ־ַיִם, les Hébreux ont, d'un côté, choisi la terminaison la plus rapprochée du pluriel, et de l'autre, ils ont pris la forme des substantifs *sègolés*, analogue à celle du *Duel* : ce qui oblige à mettre le ton sur la pénultième, et le distingue du pluriel. *Exemple :* יָד, *main; Duel*, יָדַיִם, comme on a לַיִל, מַיִם, etc. (*Voyez ci-dessus, n°* 1).

§ **118.** — Le *Ton* change de place par certaines cir-

constances accidentelles. On dit qu'il *descend*, quand il va vers la fin du mot, et qu'il *remonte*, quand il va vers le commencement.

§ **119.** — Le ton *descend* : **a**) Quand le mot s'allonge, soit explicitement, soit implicitement. *Exemples* : explicitement, מֶלֶךְ, pluriel, מְלָכִים; אֵם, *mère*, אִמִּי, *ma mère*; — implicitement, כֹּל, *tout;* mais avec *Makkeph*, כָּל־הָעָם, *tout le peuple*. Les autres cas d'allongement implicite, comme l'*État construit*, ne peuvent pas faire perdre au mot précédent son *accent tonique*.

b) Quelquefois le ו *conversif* du prétérit fait descendre le ton. Nous le ferons connaître en parlant du verbe.

§ **120.** — Cas où le ton *monte* : **a**) Le rhythme hébreu ne permet pas que deux syllabes toniques se suivent immédiatement. Quand cela a lieu, l'euphonie fait reculer le ton sur la syllabe précédente, dans le premier mot. Ainsi : יָסֵךְ לָךְ deviendra יָסֶךְ לָךְ, *Il te couvrira* (Ps. xci, 4). Remarquez le ֵ abrégé en ֶ, d'après le § 73.

b) Le ו *conversif* du *Futur* fait, dans certains verbes, remonter le ton. *Exemples* : יָשׁוּב (*ja-schōb*) *il retournera ;* וַיָּשָׁב, (*vaj-ja-schŏb*), *et il retourna;* יֵלֵךְ, *il ira ;* וַיֵּלֶךְ, *et il alla.*

On voit par ces exemples que la voyelle qui suit immédiatement la syllabe tonique doit s'abréger, précisément à cause de cette accentuation plus forte qui pèse sur la syllabe tonique (*Voyez ici, en outre*, § 73).

c) Nous avons déjà vu (*pag.* **117, c**) que dans certains mots la *Pause* faisait remonter le *Ton* de la dernière syllabe sur la pénultième.

CHAPITRE XVI

DU KETHIB ET DU KERI

§ **121**. — Le texte sacré offre des variantes tenant à diverses causes, que nous n'avons pas ici à rechercher. Les Massorètes, corps savant qui devait être dépositaire de la vraie tradition et de la vraie leçon du texte, ont rétabli ce qui, dans leurs exemplaires, leur paraissait défectueux. — Voici comment ils ont indiqué ces corrections :

1° Ils ont conservé dans le texte, tels qu'ils les trouvaient dans leurs manuscrits, les mots sujets à variantes : c'est ce qu'on appelle le *Kethib* (כְּתִיב, *Ce qui est écrit*); 2° ils ont placé sous ce כְּתִיב les voyelles du mot qui, à leurs yeux, formait la vraie leçon; et 3° comme ils ne pouvaient avoir dans le texte même les consonnes de ce mot corrigé, ils les ont renvoyées à la marge, sous le nom de *Keri* (קְרִי, *Lisez*), et en avertissant par le signe (°), placé sur le כְּתִיב, qu'il y avait une correction à faire. Donnons quelques applications de leur procédé :

a) *Changement d'une Lettre en une autre.* — *Exem-*

ples (Es., XVI, 3) : au *Kethib*, c'est-à-dire dans le texte, il y a עֲשׂוּ; mais le ו ne pouvant être quiescent en *Kirek* (*Voyez* § 103), cette voyelle, placée par les Massorètes, prouve qu'ils ont entendu qu'il fallait lire עֲשִׂי; et l'on trouve, en effet, ces consonnes au *Keri* de la marge.

b) *Suppression d'une Lettre.*—*Exemples* (Prov., XXII, 11) : on trouve au *Kethib* טְהוֹר־לֵב. Aux yeux des Massorètes, il y a le ו de trop : ils ont donc mis sous le ה la voyelle qui suppose la suppression à faire ; et au *Keri*, ils ont répété le ו à supprimer, en le faisant précéder du mot indicatif יתיר (*jathir*), qui veut dire *De reste* ou *Superflu*, c'est-à-dire ו *superflu*.

c) *Addition d'une Lettre ou même d'un Mot.* — *Exemples* (Es., XVIII, 15) : au lieu de עֲבֹר que porte le texte, les Massorètes ont cru qu'il fallait יַעֲבֹר : ils ont donc mis, dans le texte, un *Patak* avant le ע, et à la marge la lettre י avec les autres consonnes du *Kethib*. — (Jug., XX, 13) on trouve les seules voyelles d'un mot que les Massorètes ont cru avoir été supprimé à tort ; on en retrouve les consonnes au *Keri*, et l'on voit que le mot à rétablir est בְּנֵי.

d) Lorsqu'un mot corrigé se représentait souvent, les Massorètes se sont contentés de mettre au *Kethib* les voyelles de ce mot, sans en reproduire les consonnes à la marge :

c'est ce qu'on appelle *Keri perpétuel.* Voici les principaux mots qui sont dans ce cas :

הִוא, *elle*, qu'il faut lire toujours הִיא.

יְרוּשָׁלַםִ, qu'il faut toujours lire יְרוּשָׁלַיִם.

יְהוָה, nom ineffable de Dieu, et que les Hébreux évitent de prononcer. Dans ce but ils lui ont affecté les voyelles d'un autre nom donné à Dieu, savoir : אֲדֹנָי, Seigneur, qu'ils lisent à la place de יהוה ; et si ce dernier est lui-même précédé ou suivi d'*Adonaï*, alors on donne au nom de יהוה les voyelles du mot אֱלֹהִים, Dieu, afin qu'on lise ce dernier, et non יהוה, qui alors est ainsi ponctué : יֱהוִה (*Voyez* Ps. lxviii, 21 ; Jér., ii, 22).

EXERCICES DE LECTURE

(Pour la prononciation que nous donnons au י, au כ et au ע, *voyez* § 51)

מְסַפְּרִים תְּהִלּוֹת יְהוָה וֶעֱזוּזוֹ וְנִפְלְאֹתָיו אֲשֶׁר

aschèr veniphleôthâv vègnèdzoudzô Jehôvah thehillôth meçapperim

עָשָׂה : (Ps. lxxviii, 4)

gnâçah.

הֲזֹאת הָעִיר שֶׁיֹּאמְרוּ כְּלִילַת יֹפִי מָשׂוֹשׂ לְכָל־

lekiol mâçôss jôphî kieulilath schèjjômerou hâgnir hadzôth

הָאָרֶץ : (Lam., ii, 15)

hââretz.

וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל־מֹשֶׁה פְּסָל־לְךָ שְׁנֵי לֻחֹת אֲבָנִים
abânim lukhôt schenei lekiâ peçol Móschèh èl Jehôvah vajjômèr

(Ex., xxxiv, 1). כָּרִאשֹׁנִים
kiârischônim.

(Ps. xcviii, 1) : הוֹשִׁיעָה לוֹ יְמִינוֹ וּזְרוֹעַ קָדְשׁוֹ
kodschô oudzeróang jeminô lô hôschignah

חָכְמוֹת בָּנְתָה בֵיתָהּ חָצְבָה עַמּוּדֶיהָ שִׁבְעָה : טָבְחָה
tabekhah schibegnah gnammoudèhâ khâtsebah beithahh bânethah khokmôth

(Prov., ix, 1, 2). טִבְחָהּ
tibekhahh.

(Ps. lix, 5). בְּלִי עָוֹן יְרֻצוּן וְיִכּוֹנָנוּ
.vejikkiônânou jerutsoun gnâvôn beli

.(Gen., xvii, 17) וַיֹּאמֶר בְּלִבּוֹ הַלְּבֶן מֵאָה־שָׁנָה יִוָּלֵד
.jivvâled schânah méah hallebèn belibbô vajjômèr

(Gen., xii, 2). וְאֶעֶשְׂךָ לְגוֹי גָּדוֹל וַאֲבָרֶכְךָ
.vaabârèkekiâ gâdol legoï veègnèecekiâ

אַל־תַּשְׁלִיכֵנִי מִלְּפָנֶיךָ וְרוּחַ קָדְשְׁךָ אַל־תִּקַּח מִמֶּנִּי :
mimmènnî thikkakh al kodschekiâ verouakh millephânèkiâ thaschelikiénî al
(Ps. li, 13).

lxxvii) : וְהָגִיתִי בְכָל־פָּעֳלֶךָ וּבַעֲלִילוֹתֶיךָ אָשִׂיחָה
.âcikhah oubagnalilôthèkiâ pognolèkiâ bekiol vehâgithî
.(vers. 13



DEUXIÈME PARTIE

LES PARTIES DU DISCOURS

CHAPITRE I

DU VERBE

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

§ **122.** — Ce n'est pas sans raison que les grammairiens ont appelé cette partie du Discours, *le Verbe, Verbum,* comme si l'on voulait dire le *Mot entre les mots,* le *Mot par excellence.* En effet, tandis que toutes les autres parties du Discours ne présentent qu'une idée souvent vague, toujours isolée, le *Verbe* (et nous entendons par là le *Verbe attributif*) renferme à lui seul une proposition entière, et présente à l'esprit l'idée d'une action faite par un sujet et liée à un temps déterminé. Ainsi quand je dis : *j'écris, il écrivit, vous écrirez,* ces diverses formes expriment l'action d'écrire faite par moi ou par d'autres au

moment même où je parle, ou bien antérieurement ou postérieurement à ce moment. Ces formes sont équivalentes aux propositions : *je suis écrivant*, *il fut écrivant*, *vous serez écrivants*.

§ **123.** — Chez les Hébreux, le verbe, outre cet avantage commun à toutes les langues, a encore d'autres titres à cette prééminence : d'abord, parce qu'un même verbe présente l'action sous diverses nuances ou diverses modifications de l'idée fondamentale, comme nous l'expliquerons bientôt; et ceci donne à cette partie du Discours une importance qu'elle n'a ni dans les langues anciennes ni dans les modernes; ensuite, parce que le verbe hébreu est le tronc d'où partent tous les mots qui appartiennent à une même racine, et ceci ne souffre que très-peu d'exceptions.

C'est donc par le *Verbe* que nous commencerons l'examen des *Parties du Discours*.

ARTICLE I

IDÉE GÉNÉRALE DU VERBE HÉBREU

§ **124.** — La conjugaison hébraïque est d'une très-grande simplicité. On y trouve, du reste, comme dans toutes les autres langues : la *Personne*, le *Genre*, le *Nombre*, le *Temps*, le *Mode*, la *Voix*.

1° La *Personne* : nous entendons par là les trois personnes ordinaires : *celle qui parle*, etc. On conjugue en commençant par la troisième personne du prétérit, parce que c'est là que le verbe présente sa forme extérieure la plus simple; et c'est le point de départ auquel se rapportent toutes les autres formes.

2° Le *Genre* : ces personnes ont quelquefois une seule forme pour les deux genres; d'autres fois, pour chaque genre, une forme.

3° Le *Nombre* : les verbes hébreux ont le *Singulier* et le *Pluriel;* mais ils n'ont pas de *Duel*, quoique ce nombre se trouve dans les substantifs.

4° Le *Temps* : les Hébreux n'ont que deux temps : le *Prétérit* et le *Futur;* ils n'ont pas, comme dans nos langues modernes, exprimé les diverses nuances du passé, ni du futur, comme l'*Imparfait*, le *Passé indéfini*, etc. Ils n'y renoncent pourtant pas pour l'idée, mais c'est à l'intelligence du lecteur à y suppléer. Nous reviendrons sur ce sujet à la *Syntaxe*.

5° Le *Mode* : sous ce rapport l'hébreu est encore plus simple que les autres langues; il n'y a que quatre modes : l'*Indicatif*, l'*Impératif*, l'*Infinitif*, et le *Participe*. On n'a exprimé ni *Optatif* ni *Subjonctif;* mais, comme on l'a dit des *Temps*, ces *Modes* existent certainement dans la

pensée des Hébreux, et le sens de la phrase les leur fait concevoir.

6° La *Voix* : un verbe *transitif* ne pouvant présenter l'action que comme *faite* ou *reçue*, il en résulte que pour toutes les langues, il ne peut exister que deux *Voix* : l'*Actif* et le *Passif*. Les formes *réfléchies* (*Moyen* des Grecs, *Hithpahel* des Hébreux), ne sont que le sens de ces deux voix réunies dans le même sujet.

§ **125.** — La conjugaison hébraïque a ceci de particulier : c'est que l'idée verbale y est exprimée sous trois points de vue différents, ou avec trois nuances de sens *actif*, avec son *passif* correspondant. On comprend que ceci donne à la langue une grande richesse de formes et d'idées présentées dans un seul mot, et au verbe hébreu une grande supériorité sur le verbe, dans les autres langues.

La première de ces trois nuances, c'est le sens primitif du mot, servant de point de départ et de terme de comparaison. — La seconde donne au verbe le sens *fréquentatif* ou *augmentatif* de l'idée exprimée à ce point de départ, comme, en latin, de *clamare* on fait le fréquentatif *clamitare;* de *cursare*, *agere*, les augmentatifs *cursitare*, *agitare*, etc. — La troisième nuance donne le sens *causatif*, l'idée de *faire faire;* elle répond très-bien aux verbes latins dont la racine se compose avec le verbe *facio* : comme

labi, tomber; *labefacere*, faire tomber; *madere*, être humide; *madefacere*, rendre humide, mouiller; etc.

La première de ces nuances est exprimée dans les formes appelées *Kal*, et son passif *Niphal;* la seconde, dans les formes *Pihel*, et son passif *Puhal;* la troisième, dans les formes *Hiphil*, et son passif *Hophal*. — Enfin, quand l'action, au sens du *Kal*, est faite par le sujet sur soi-même (verbe *réfléchi*), les Hébreux l'ont exprimée par la forme dite *Hithpahel*. Cela fait en tout sept formes de conjugaison, dont six donnent trois groupes distincts, en *actif* et *passif*, avec les nuances d'idées que nous venons d'indiquer; et la septième répond au *Moyen* des Grecs, ou au *Verbe réfléchi* des Français.

NOMBRE DE CONJUGAISONS

§ **126**. — Les grammairiens ne sont point d'accord à ce sujet : les uns, donnant le nom de *Conjugaison* à chacune des sept formes dont nous venons de parler, comptent sept conjugaisons; les autres, ayant égard aux diverses nuances de sens, distinguent cinq conjugaisons; d'autres les réduisent à quatre; mais tout cela est impropre, puisqu'il n'y a pas ici, comme en latin ou en français, diverses classes de verbes séparées par des terminaisons différentes, mais que tout verbe hébreu passe par les

mêmes modifications, et se conjugue de la même manière.

Il n'y a donc, à proprement parler, qu'une seule classe de verbes, et par conséquent qu'une seule conjugaison. Pour ce qui est des *Verbes irréguliers*, bien qu'ils doivent être traités à part, nous verrons qu'ils sont soumis à des règles positives, et qu'ils se rattachent également à cette conjugaison unique.

En résumé : 1° en hébreu il n'y a qu'une seule conjugaison; 2° chaque verbe présente trois nuances de sens *actif*, avec le *passif* correspondant : ce qui donne lieu à six formes de conjugaison; 3° enfin, il y en a une septième, répondant à la forme *réfléchie* des Français, ou au *Moyen* des Grecs.

Cependant, pour nous conformer à l'usage reçu, nous consentirons à nous servir du mot de *Conjugaison* pour chacune de ces sept *Formes*, pourvu qu'on n'attache pas à ce mot le sens qu'on lui donne dans les autres langues.

ARTICLE II

ÉTUDE PARTICULIÈRE DE LA CONJUGAISON HÉBRAÏQUE

A. *Emploi du* Pronom personnel *comme partie essentielle de la Conjugaison.*

§ **127.** — Le pronom personnel étant une partie in-

séparable de la conjugaison hébraïque, et répondant aux désinences dans les autres langues, nous devons avant tout le faire connaître, comme dans nos langues modernes on traite les verbes auxiliaires, *avoir* et *être*, avant de parler des autres verbes. Toutefois, nous aurons à revenir plus tard sur le *Pronom* pris séparément.

§ **128.** — *Tableau des* Pronoms personnels, *en suivant l'ordre des personnes que présente la Conjugaison.*

3me PERSONNE

	Singulier	**Pluriel**
Masc.	הוּא, *il, lui.*	הֵמָּה, הֵם, *ils, eux.*
Fém.	הִיא, *elle.*	הֵנָּה, הֵן, *elles.*

2me PERSONNE

Masc.	אַתָּה, *tu, toi.*	אַתֶּם, *vous.*
Fém.	אַתְּ, *tu, toi.*	אַתֶּן, *vous* (1).

1re PERSONNE

Com.	אָנֹכִי, אֲנִי, *je, moi.*	אֲנַחְנוּ, נַחְנוּ, *nous.*

(1) Le pronom de la seconde personne est dérivé, dans toutes ses formes, de celui de la première personne אֲנִי, dont le נ s'est assimilé par le *Daguesch fort* dans le ת : אַתָּה, avec *Daguesch fort* dans le ת, au lieu de אַנְתָּה, avec *Daguesch doux ;* de même pour le pluriel : אַתֶּם, pour אַנְתֶּם ; etc.

§ **129.** — Ces pronoms sont unis au verbe de manière à former une partie intégrante de la conjugaison.

Il est à remarquer qu'au *Prétérit* le pronom se met à la fin du verbe, tandis qu'au *Futur* il est au commencement. Ceci n'a pas été fait arbitrairement, mais d'après une conception rationnelle de l'action exprimée par le verbe. Quand une action est accomplie, c'est d'elle avant tout qu'on s'occupe. l'idée de l'agent ne se présente qu'après : le pronom qui le représente est donc rejeté à la fin du verbe; tandis que, quand l'action n'est pas faite, il faut avant tout un agent, et c'est pour cela qu'au *Futur* le pronom précède le radical.

§ **130.** — Dans cette union avec le verbe, ou cette *Crâse*, il était naturel qu'on n'employât le pronom que sous une forme raccourcie, comme cela se pratique dans toutes les langues (*V. p.* 34). Mais il est digne de remarque qu'à la fin du verbe on a joint en général la fin du pronom, et au commencement du verbe, le commencement ou une lettre intérieure du pronom, jamais la fin.

Partout, d'ailleurs, à l'exception d'un ou deux cas, il est aisé de reconnaître l'élément pronominal et la personne qu'il désigne, et c'est dans ce but qu'au tableau de la conjugaison, nous avons séparé le pronom du radical.

REMARQUES

§ **131.** — **a**) La troisième personne singulière masculine du *Prétérit* est la seule qui n'ait pas son pronom per-

sonnel. Cela vient sans doute de ce que les verbes étant indiqués par cette forme, comme ils le sont en français par l'*Infinitif*, on a voulu laisser la forme entièrement nue, pour n'avoir que l'indication pure du radical : le pronom personnel y est donc toujours sous-entendu. *Exemples :* פָּקַד, *visiter;* עָמַל, *travailler;* etc. (1).

b) Il y a quelques formes où l'on reconnaît plus difficilement le pronom personnel, par exemple, à la troisième personne plurielle du *Prétérit*, פָּקְדוּ; aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel du *Futur*, qui commencent, pour le masculin par un י, et pour le féminin par un ת.

Bien qu'on pût accepter ces formes comme de pures anomalies, il nous semble cependant qu'on pourrait les expliquer de la manière suivante:

1° *Prétérit*, troisième personne du pluriel, terminée en וּ. — Le *Prétérit*, par une raison que nous dirons dans la suite, n'a point de pronom personnel à la troisième personne masculine du singulier. Ce serait donc par analogie que la troisième personne du pluriel aurait été aussi laissée sans afformante, et וּ n'en serait que la terminaison, pour distinguer cette troisième personne de celle du singulier : פָּקַד, פָּקְדוּ.

2° *Futur*, troisième personne masculine du singulier, et troisième personne du pluriel, commençant par un י. — Nous avons dit que la *Crâse*

(1) Les verbes dits עוֹ (*Gnaïn-Vau*) sont les seuls qu'on n'indique pas par la personne en question, mais par l'*Infinitif construit*. *Exemples :* קוּם, *se lever;* שׁוּב, *retourner;* etc. Nous en verrons la raison à la conjugaison de ces verbes.

faisait abréger le pronom. Mais le pronom הוא s'abrège en ו, et le ו permute ensuite très-aisément avec le י (§ 97, 2°). On a donc eu י-פְקֹד, pour ו-פְקֹד; et au pluriel, pour avoir l'identité de forme du pronom, י-פְקְדוּ.

3° *Futur*, troisième personne féminine du singulier et du pluriel, commençant par un ת. C'est le ה qu'il faudrait; mais les Hébreux aiment, dans plusieurs cas, à changer par euphonie le ה, simple *son aspiré*, en une consonne positive, le ת : cela a lieu quand le ה cesse d'être final, c'est-à-dire quand le mot allonge sa forme, soit *explicitement*, soit *implicitement*. Exemples : *explicitement*, שִׁירָה, féminin, *cantique*; שִׁירָתוֹ, *son cantique*; הָיָה, *il a été*; הָיְתָה, *elle a été*. — *Implicitement*, Etat construit : תּוֹרַת יְהוָה, *la loi de l'Éternel*. — Bien plus, au commencement de la forme, on trouve quelquefois, par la raison que nous avons donnée, le ה changé en ת. Ainsi, dans les verbes, le *Hiphil* a quelquefois une forme dite *Thiphel*, parce que le ה de la syllabe préfixée y est changé en ת, comme nous le verrons dans la suite. Il en serait donc de même à ces troisièmes personnes féminines du *Futur*.

B. *Observations Particulières sur les Sept Formes dites* Conjugaisons.

§ **132**. — Quoique tout verbe hébreu ait droit aux trois nuances de sens, ou aux sept formes de conjugaison dont nous avons parlé, cependant tous n'en jouissent pas, parce que les Hébreux n'ont pas besoin de profiter, pour chaque verbe, de cet avantage. D'un autre côté, il n'est guère de verbe qui ne soit usité à la fois dans plusieurs de ces formes; et cela suffit pour donner à la langue une grande richesse.

§ **133.** — Nous allons examiner plus en détail ces diverses formes. — Le verbe פָּעַל, *faire*, prononcé *Pahal*, quand on donne au ע le son de l'*h* aspirée, servait jadis de paradygme. C'est pour cela que les grammairiens ont fait servir ce verbe à désigner les diverses formes de conjugaison dont nous avons parlé, et par lesquelles il passait lui-même. Il faut en excepter la première de ces formes, qu'on a appelée *Kal;* nous dirons bientôt pourquoi. On a donc obtenu les six noms suivants : *Niphal*, נִפְעַל ; — *Pihel*, פִּעֵל ; — *Puhal*, פֻּעַל ; — *Hiphil*, הִפְעִיל ; — *Hophal*, הָפְעַל ; — *Hithpahel*, הִתְפַּעֵל.

I. — PREMIER ASPECT DU VERBE, OU PREMIÈRE NUANCE DE SENS

KAL ET NIPHAL

§ **134.** — Kal : 1° *Sa forme extérieure ou matérielle.* Le mot קַל signifie *léger*. Cette forme est ainsi appelée, parce que là le verbe se présente *léger*, c'est-à-dire dépouillé de toute addition, avec ses trois radicales seulement, accompagnées des pronoms personnels, tandis que dans toutes les autres formes, outre ces pronoms, il y a quelque addition au radical.

2° *Sens*. — Au *Kal*, on a le sens premier du verbe, celui qui sert de point de départ aux autres modifications ou nuances que nous avons indiquées.

§ **135.** — **Niphal** : **1°** *Forme extérieure.* **La** syllabe הִנְ, préfixée à la racine. Cette syllabe ne se présente jamais telle quelle : au *Prétérit* et au *Participe,* il n'y a que le נ ; mais partout ailleurs elle est représentée en entier, d'une manière ou d'une autre. Ainsi, aux deux *Infinitifs* et à l'*Impératif,* le ה paraît, et le נ est assimilé par le *Daguesch fort* : הִפָּקוֹד, הִפָּקֵד. — Au *Futur,* le ה s'élide (§ 102, **b**), mais il est représenté par sa voyelle, ִ, qui passe sous la *Préformante,* et le נ s'assimile encore par le *Daguesch fort* : יִפָּקֵד, pour יְהִנְפָּקֵד, avec un simple *Daguesch doux* dans le פּ.

2° *Sens.* — **a**) Passif du *Kal* : קָרָא, *il a appelé;* נִקְרָא, *il a été appelé.*

b) *Réfléchi* : שָׁמַר, *garder;* נִשְׁמַר, *se garder.* C'est le *Moyen* des Grecs, φυλάσσεσθαι.

c) *Un sens réciproque,* comme en français : *se disputer. Exemples* : שָׁפַט, *juger;* נִשְׁפַּט, *plaider;* יָעַץ, *conseiller;* נוֹעַץ, *se conseiller, consulter ensemble.*

Il faut remarquer que dans ces deux derniers sens, il y a bien encore un sens *passif,* puisque dans le sens *réfléchi* l'individu souffre lui-même l'action dont il est en même temps l'auteur; et dans le sens *réciproque,* on souffre l'action l'un par l'autre.

II. — SECOND ASPECT DU VERBE, OU SECONDE NUANCE DE SENS

PIHEL ET PUHAL

§ **136.** — Pihel : 1° *Forme extérieure. Daguesch fort* dans la seconde radicale; son *i* (ִ) sous la première syllabe; et son *e*, le plus rapproché de l'*i*, sous la seconde.

L'idée verbale, dans cette seconde nuance, étant celle de l'augmentation ou de la fréquence de l'action, on doit remarquer comment les Hébreux ont harmonisé la forme matérielle avec le sens qu'elle devait exprimer (Voyez *Grammaire Générale*, § 39). En effet, il y a ici fréquence des lettres par le redoublement que fait le *Daguesch fort;* puis le son *i*, le plus clair et le plus sensible de tous (1).

2° *Sens.* — **a**) Le sens *fréquentatif* ou *augmentatif* dont nous venons de parler, et qui est son caractère essentiel.

b) Quelquefois une application toute spéciale du sens du *Kal*, mais impliquant toujours l'idée de fréquence ou d'augmentation, ou le κατ'ἐξοχήν. Des exemples vont le faire comprendre :

(1) C'est par euphonie que les Hébreux n'ont pas le son *i* dans ces deux syllabes : פִּקֵד. En effet, l'*i* étant de tous les sons (ou voyelles) le plus difficile à prononcer, deux *i* consécutifs ont quelque chose de dur ou de moins agréable. C'est ainsi qu'en languedocien un instinct euphonique fait aussi dire *ménistrë*, au lieu de *ministrë;* et en espagnol, *Félipo*, au lieu de *Filipo*. Mais ici, au *Pihel*, on a mis à la seconde syllabe, le son le plus rapproché de l'*i*, savoir : l'*e* (*Voyez* § 17).

דָבַר, *nouer, entrelacer; Pihel,* דִּבֵּר, *parler, discourir* (entrelacement des paroles), ou l'*entrelacement par excellence.*

כָּתַב, *écrire; Pihel,* כִּתֵּב, *écrire des lois* (l'*écriture par excellence*).

שָׁאַל, *demander; Pihel,* שִׁאֵל, *demander l'aumône* (*mendiants : les demandeurs par excellence*).

c) D'autres fois, et ce n'est pas rare, le sens *causatif* du *Hiphil* : alors le verbe peut ne pas exister sous cette dernière forme. *Exemples :* אָשַׁר, *marcher droitement, réussir, prospérer; Pihel,* אִשֵּׁר, *rendre heureux;* שָׂכַל, *être prudent; Pihel,* שִׂכֵּל, et *Hiphil,* הִשְׂכִּיל, *rendre prudent.*

§ **137.** — Puhal : c'est le passif du *Pihel*, avec le même caractère grammatical du *Daguesch fort*, et avec le son sourd *u*, si approprié aux formes *passives.*

III. — TROISIÈME ASPECT DU VERBE, OU TROISIÈME NUANCE DE SENS

HIPHIL ET HOPHAL

§ **138.** — Hiphil : 1° *Forme extérieure.* Syllabe préfixée ה, et le son *i* aux deux syllabes, c'est-à-dire *i* bref (*Kirek-Katon*) à la première syllabe qui est *fermée*, et *i* long (*Kirek-Gadol*) à la seconde, *fermée* aussi, mais ayant l'accent tonique (§ 73).

2° *Sens.* — Avant tout, *causatif* ou *effectif* : *faire*

faire. Et comme il y a deux fois l'idée active, on a mis deux fois le son clair *i* : l'idée l'ayant emporté cette fois sur l'euphonie, signalée dans la note précédente.

a) Ici l'action tombe ordinairement sur un autre, comme : לָבַשׁ, *mettre un habit, se vêtir; Hiphil* : הִלְבִּישׁ, *faire mettre un habit, vêtir quelqu'un;* — גָּדַל, *être grand; Hiphil*: הִגְדִּיל, *faire grand*, c'est-à-dire *magnifier, exalter*.

b) Quelquefois l'action tombe sur le sujet même du verbe, et alors c'est le sens *réfléchi*, comme au *Hithpahel*. *Exemples* : אָדַם, *être rouge; Hiphil* : הֶאְדִּים, *se faire, se montrer rouge;* חָרַשׁ, *être tranquille;* הֶחֱרִישׁ, *se faire tranquille, se taire* (1).

§ **139.** — Hophal : passif du *Hiphil;* le ה également préfixé à la racine, avec le son sourd *Kamets-Khatouph* (ָ) pour voyelle : הָפְקַד.

IV. — L'ACTION, AU SENS DU KAL, RETOMBANT SUR LE SUJET LUI-MÊME, OU FORME RÉFLÉCHIE

HITHPAHEL

§ **140.** — 1° *Forme extérieure* : c'est, au fond, le *Pihel*, précédé de la syllabe préfixée הִת, הִתְ־פַּקֵּד; et si,

(1) Les *Scheva composés* sont ici à cause des *Gutturales* (§ 93, IIme Règle).

à la première radicale, on a substitué un ֵ au ִ, c'est encore l'euphonie qui a fait éviter les deux *i* consécutifs. De plus, le *Pihel* lui-même, hors du *Prétérit*, prend le ֵ dans toutes les formes.

2° *Sens*. — **a**). Le sens direct et fondamental, c'est l'action au sens du *Kal* exercée sur soi-même, ou le sens *réfléchi;* et parce que le sens *actif* réside à un si haut degré dans le *Pihel*, c'est à cette forme qu'on a emprunté celle du *Hithpahel* : ainsi, *Pihel*, קִדֵּשׁ, *sanctifier; Hithpahel*, הִתְקַדֵּשׁ, *se sanctifier;* נִכֵּר, *aliéner, rendre étranger; Hithpahel :* הִתְנַכֵּר, *se feindre étranger, se faire ignorer.*

b) Quelquefois, comme au *Niphal*, un sens *réciproque*, auquel le sens *réfléchi* doit facilement conduire. *Exemple* : רַצֵּץ, *frapper; Hithpahel*, הִתְרוֹצֵץ, *se frapper mutuellement.*

c) Plus rarement, un sens *passif*, comme celui du *Niphal.*

Il faut, en effet, remarquer que dans les verbes *réfléchis,* c'est le sens *passif* qui est l'idée dominante, comme quand on dit : *se meurtrir*, *s'affliger,* etc. D'ailleurs, nous avons en français des formes *réfléchies* qui ne peuvent se prendre que dans un sens *passif*. Par exemple, si l'on dit : *Cet homme se comprend bien dans ce qu'il dit*, cela peut signifier qu'il se comprend bien soi-même : sens *réfléchi* (en latin, *seipsum intelligit*). Mais si l'on dit : *Cet homme se comprend bien dans son débit,* cela signifie : *est bien compris :* sens *passif* (en latin, *intelligitur*). De même : *Ces amis se visitent fort souvent :* sens *réciproque* (*se invicem sæpiùs visitant* ; verbe à

l'*actif*). Mais, *Ce musée se visite trois fois la semaine :* sens *passif*, pour dire *est visité* (*visitatur*). Il y a donc un point de vue sous lequel הִתְפַּקֵד peut signifier *être visité.* Autre exemple de ce sens *passif :* אֹיְבֶיךָ...יִתְפָּרְדוּ, *tes ennemis se dissiperont,* c'est-à-dire *seront dissipés* (Ps. XCII, 10).

FORMATION DES TEMPS

I. PRÉTÉRIT

§ **141.** — En hébreu, le verbe s'indique par le *Prétérit Kal,* comme en français par l'*Infinitif.*

Avantages de ce choix en hébreu : 1° C'est bien la forme la plus simple qui puisse exister dans le verbe hébreu : trois radicales faisant deux syllabes avec le son *a,* c'est-à-dire le son le plus facile, le plus net et le plus naturel à l'homme (*Voyez* § 42). *Exemples :* פָּקַד, *visiter;* בָּחַר, *choisir.*

2° D'un autre côté, la personnification d'un acte dans l'agent qui l'a déjà accompli est bien plus positive et plus expressive que la désignation vague de l'*Infinitif,* sans aucune idée de *temps,* de *personne,* etc. Et si, dans le *Prétérit,* on a pris la troisième personne au lieu de la première, c'est qu'on a bien plus occasion de parler des actions d'autrui que des siennes.

II. INFINITIF

§ **142.** — Il y a en hébreu deux *Infinitifs;* non qu'ils aient deux sens différents, mais c'est à cause de leur forme extérieure et de leur emploi dans la *Syntaxe.* — Le premier, appelé *Infinitif absolu,* répond, dans sa forme matérielle, au substantif à l'*Etat absolu,* et a par conséquent

une forme plus longue : ainsi, פָּקוֹד, deux syllabes et deux voyelles longues. L'autre, qui s'appelle *Infinitif construit*, répond, dans sa forme extérieure, au substantif à l'*État construit*, et cette forme est en conséquence plus raccourcie : פְּקֹד, une seule syllabe, et le *Kholem* ֹ, au lieu du וֹ (*Vau-Kholem*). Analogie complète avec les substantifs : *État absolu :* דָּבָר, deux syllabes et deux voyelles longues; *État construit :* דְּבַר, une seule syllabe et la seconde voyelle abrégée.

Cette différence de forme vient de ce que l'*Infinitif absolu* se présente seul et isolé, tandis que l'*Infinitif construit* est toujours uni ou à une particule préfixe, ou à un suffixe, ou bien précédé d'un substantif à l'*État construit*, et dont cet *Infinitif* est comme le *Génitif*.

Exemple de l'*Infinitif absolu :* הַמַּיִם הָיוּ הָלוֹךְ וְחָסוֹר; littéralement: *Les eaux étaient s'en aller et se retirer*, c'est-à-dire *Les eaux allèrent en diminuant* (GEN., VIII, 5).

Exemple de l'*Infinitif construit*, avec *préfixe :* לִפְקֹד, *pour visiter;* — avec *suffixe :* צֵאתְךָ וּבֹאֲךָ, *ton sortir et ton entrer*, pour dire : *ta sortie et ton entrée* (II ROIS, XIX, 28); — avec un nom à l'*État construit :* לְעֵת צֵאת, *au temps de sortir*.

§ **143.** — L'*Infinitif* présentant l'idée verbale d'une manière abstraite, comme le substantif lui-même, c'est-à-dire sans aucun rapport de *temps*, de *personne*, de *nombre*, etc., c'était bien la forme la plus propre pour produire les autres temps ou les autres modes, qui présentent l'idée verbale, chacun d'une manière déterminée sous ces divers

rapports. D'un autre côté, c'est l'*Infinitif construit* qui, à cause de sa forme abrégée, se prêtait le mieux à cette formation des temps et des modes; et comme ceux-ci ont en général des *Préformantes* (1), ils demandaient, par le principe de *Compensation*, la forme la plus abrégée de l'*Infinitif*. Ces temps ou ces modes sont : le *Futur*, l'*Impératif* et le *Participe*, à l'exception des participes *Kal* et *Niphal*.

III. FUTUR

§ **144.** — Pour le former, on n'a qu'à ajouter à l'*Infinitif construit* les préformantes du *Futur*. *Exemples : Infinitif construit*, פְּקֹד; *Futur*, יִ-פְקֹד, תִּ-פְקֹד; etc. Il en est de même dans toutes les autres conjugaisons, car s'il y en a dont le caractère soit d'avoir un ה devant l'*Infinitif construit*, bien que ce ה disparaisse au *Futur* ou au *Participe*, ce n'est que par élision, et ce ה est encore représenté par sa voyelle qui a passé sous la préformante (*Voyez* § **102, b**). *Exemples : Hiphil, Infinitif construit*, הַפְקִיד; *Futur*, יַ-פְקִיד, pour יְ-הַפְקִיד; *Participe*, מַ-פְקִיד, pour מְ-הַפְקִיד.

(1) On appelle *Préformantes* les lettres qui, au *Futur* et au *Participe*, précèdent le radical. Ainsi, dans יִ-פְקֹד, *il visitera;* מְ-לַמֵּד, *celui qui enseigne*, les lettres י et מ sont des *Préformantes*. Celles qui suivent le radical s'appellent *Afformantes*. Ainsi, dans פָּקַד-תָּ, *tu as visité;* פָּקַד-נוּ, *nous avons visité*, תָ et נוּ sont des *Afformantes*.

IV. IMPÉRATIF

§ 145. — L'*Impératif* n'est, dans sa forme, que la répétition de l'*Infinitif construit* : *Kal*, פְּקֹד; *Niphal*, הִפָּקֵד; *Pihel*, פַּקֵּד; etc.

L'idée même qui réside dans l'*Impératif*, idée de commandement, pousse à l'abréviation de la forme; et comme l'*Infinitif construit* est la forme la plus abrégée du verbe, elle ne pouvait que passer telle quelle dans son dérivé, l'*Impératif*.

Cette forme abrégée est tellement le caractère propre de l'*Impératif*, que nous trouverons quelquefois ce mode prendre une forme encore plus abrégée que l'*Infinitif construit*, sans que ceci viole au fond le principe de dérivation, que nous avons indiqué ci-dessus.

V. PARTICIPE

§ 146. — Le *Kal* est la seule conjugaison qui ait deux *Participes* : le *présent* et le *passé*.

Ceci vient sans doute de ce que, avec les sens divers que présente le *Kal*, on a voulu assurer à chacun de ces sens l'expression passive du *Participe*, surtout quand le *Niphal* peut sensiblement modifier le sens du *Kal*, et qu'alors cette dernière conjugaison serait privée absolument d'un *Participe passé*. Voici les formes de ces deux *Participes :*

Participe présent, ou *actif* : singulier, פֹּקֵד, masculin; פֹּקְדָה, et avec forme *ségolée*, פֹּקֶדֶת, féminin; pluriel, פֹּקְדִים, masculin; פֹּקְדוֹת, féminin.

Participe passé ou *passif* : singulier, פָּקוּד, masculin;

פְּקוּדָה, féminin; pluriel; פְּקוּדִים, masculin; פְּקוּדוֹת, féminin.

Dans les anciennes *Grammaires*, on donnait le nom de *Bénoni* (בֵּינוֹנִי) aux deux *Participes*, et l'on disait *Bénoni-Pohel* pour le *Participe présent*, et *Bénoni-Pahul* pour le *Participe passé* : dénominations tirées de l'ancien paradygme פָּעַל, qui fait, à ces deux formes, פֹּעֵל et פָּעוּל.

Bénoni veut dire *mitoyen, intermédiaire* : expression fort exacte, puisque le *Participe* est bien un *Bénoni*, ou une forme qui tient le milieu entre le Verbe et le Nom, en *participant* de l'un et de l'autre.

§ **147.** — Le *Participe Niphal* ne diffère du *Prétérit* que par le ָ, mis à la place du ַ. On voit encore la même différence dans toutes les *Conjugaisons* qui ont le son *a* au *Prétérit* : ainsi, *Puhal*, פֻּקַּד; *Participe*, מְפֻקָּד; etc.

§ **148.** — En dehors du *Kal* et du *Niphal*, le *Participe* se forme en ajoutant à l'*Infinitif construit* la *Préformante*. *Exemples : Pihel*, פַּקֵּד, מְ-פַקֵּד, etc.; et si l'*Infinitif* a un ה préfixé, on en fait, selon l'usage, l'élision : *Hiphil*, הַפְקִיד; *Participe*, מַפְקִיד, pour מְ-הַפְקִיד; etc.

ARTICLE III

REMARQUES

A. REMARQUES GÉNÉRALES

§ **149.** — 1° Les préformantes du *Futur*, en allongeant cette forme, doivent d'un autre côté l'abréger par le prin-

cipe de *Compensation* : c'est pour cela que ces préformantes ne prennent elles-mêmes que le *Scheva*, et cela à tous les *Futurs*. Les exceptions à cette règle ne tiennent qu'à des circonstances accidentelles : 1° Quand le *Scheva* de la préformante est suivi d'un autre *Scheva*, il doit, d'après la règle d'euphonie (§ 109, 1°), se changer en ִ. Ainsi, le *Futur Kal*, dérivé de l'*Infinitif construit*, פְּקֹד, au lieu de יְ-פְקֹד, devient יִ-פְקֹד. 2° Dans les conjugaisons où le ה fait partie de la syllabe préfixée à la racine, le ה s'élide selon l'usage (§ 102, b); mais il fait passer sa voyelle sous la préformante. Ainsi, au *Futur Niphal*, יִפָּקֵד est pour יְ-הִפָּקֵד; au *Hiphil*, יַפְקִיד est pour יְ-הַפְקִיד; etc. Mais dans les conjugaisons où aucune de ces causes n'existe, le *Scheva* reparaît aussitôt : tels sont les *Futurs Pihel* et *Puhal*, où l'*Infinitif construit* n'a ni *Scheva* ni ה préfixé. *Exemples : Infinitif construit*, פַּקֵּד, פֻּקַּד; *Futur*, יְ-פַקֵּד, יְ-פֻקַּד.

Ceci explique pourquoi, même au *Futur Kal*, les préformantes reprennent le *Scheva* dans certaines formes exceptionnelles où elles ne sont plus suivies d'un autre *Scheva*; par exemple, יְהִי, *il sera;* יְחִי, *il vivra:* formes apocopées pour יִהְיֶה, יִחְיֶה (*Nous donnerons une plus ample explication de ces formes en traitant des* Verbes לה).

2° Dans certaines formes, les voyelles permutent dans le cercle des sons *a*, *e*, *o*, dont nous connaissons l'affinité (§ 16); et cela a lieu soit pour une classe entière de

verbes, soit dans une même classe, pour certains verbes particuliers. Ainsi, le *Kholem* du *Futur Kal* se change en *Patak* au futur des verbes פנ״. *Exemple :* יִגַּשׁ, *il s'approchera;* tandis que dans cette même classe, le verbe נָתַן, *donner*, prend un *Tséré,* יִתֵּן, *il donnera.*

3° Le *Parfait*, l'*Infinitif*, l'*Impératif* et le *Futur* peuvent prendre un ה paragogique, destiné à fortifier la pensée et à marquer l'importance qu'on attache à ce qu'on dit. Ainsi, יִרְאָה, *craindre*, pour יְרֹא; לְכָה נִכְרְתָה בְרִית, au lieu de נִכְרֹת לְךָ, *viens, faisons ensemble une alliance* (Gen., xxxi, 44).

4° L'allongement de la forme par le ה paragogique, ou par d'autres causes, comme les *Suffixes*, etc., amène nécessairement un changement dans les voyelles. Par exemple, l'*Impératif* ou l'*Infinitif construit*, monosyllabes avec son *o*, font reculer ce son, en l'abrégeant, sous les deux premières lettres, qui forment alors une syllabe *fermée*. Ainsi, זְכֹר, *souviens-toi*, devient זָכְרָה, (*dzok-rah*); קְרֹא *crier*, avec suffixe, קָרְאִי (*kor-hi*), *mon crier*, c'est-à-dire *mon cri*.

Si l'*Impératif* prend un ַ au lieu d'un ֹ, ce son *a*, déjà bref, ne pouvant s'abréger davantage, disparaît lui-même devant le ה paragogique : שְׁכַב, *couche-toi*, fait donc שִׁכְבָה, qui est à son tour pour שְׁכְבָה.

B. REMARQUES SUR CHAQUE CONJUGAISON

I. SUR LE KAL ET LE NIPHAL

§ **150.** — KAL : 1° L'affinité des sons *a, e, o,* fait que certains verbes, au lieu du *Patak,* prennent le son *e* à la seconde syllabe, d'autres le son *o,* d'autres l'un et l'autre indistinctement. *Exemples :* זָקֵן, *être vieux;* יָגֹר, *craindre;* דָּבַק et דָּבֵק, *adhérer.* Ces verbes sont, à cause de cela, désignés sous le nom de *Verbes* E et *Verbes* O.

2° D'après ce même principe d'affinité, certains verbes prennent à l'*Impératif* et au *Futur* le ַ au lieu du ֹ. *Exemples :* שָׁכַב, *être couché; Impératif,* שְׁכַב; *Futur,* יִשְׁכַּב. Quelques-uns prennent les deux terminaisons : יִשְׁבַּת et יִשְׁבֹּת, *il se reposera.*

Au *Futur,* les verbes E et O prennent aussi le ַ. *Exemples :* גָּדֵל, *Futur,* יִגְדַּל; קָטֹן, *être petit; Futur,* יִקְטַן. Quelques-uns ont les deux formes; mais alors la forme *o* prend le sens *transitif,* et la forme *e* le sens *intransitif. Exemple :* יִקְצֹר, *il coupera;* יִקְצַר, *il sera coupé* ou *sera raccourci.*

3° A l'*Impératif,* au lieu du ְ, la première syllabe prend quelquefois le ָ. *Exemple :* מָשְׁכוּ, *traînez,* pour מִשְׁכוּ (ÉZÉCH., XXXII, 20); חָרְבוּ, *soyez asséchés* (JÉR., II, 12). C'est par euphonie, à cause du ְ, qui est de tous

les sons le plus difficile à prononcer (*V. aussi* § 19, **a**).

4° A l'*Impératif* et au *Futur*, la quiescence du ה final le fait quelquefois supprimer dans la syllabe נָה, et il ne reste que le ָ. *Exemple* : תָּבֹאןָ, *elles viendront*, pour תָּבֹאנָה (GEN., XXX, 38). — D'autres fois, comme on le verra ci-après des verbes לה (*Lamed-Hé*), le ה disparaît avec la voyelle. *Exemple* : שְׁמַעַן, *entendez*, pour שְׁמַעְנָה.

§ **151**. — NIPHAL : 1° Nous avons vu que de la syllabe הִן préfixée au *Niphal*, on ne conservait, au *Prétérit*, que le נ. Cette forme a donc pu s'étendre quelquefois à l'*Infinitif absolu*, et produire נִכְסֹף, נִמְצֹא, etc., au lieu de הִכָּסֹף, הִמָּצֹא.

Nous remarquerons, en passant, qu'à la place du ה on peut trouver le א, qui a permuté comme lettre *Ehévi*. *Exemple* : אִדָּרֵשׁ, pour הִדָּרֵשׁ, *être recherché* (Ez., XIV, 3).

2° Le concours de deux syllabes toniques fait abréger en ֶ le ֵ de la dernière syllabe de l'*Infinitif construit* et des temps dérivés (*V.* § 120, **a**, et § 73). *Exemples* : יִכָּשֶׁל בָּהּ, pour יִכָּשֵׁל בָּהּ, *il tombera par elle* (Ez., XXXIII, 12); הִשָּׁמֶר לְךָ, *garde-toi de*... (GEN., XXXI, 24).

Quelquefois même le raccourcissement de la voyelle a lieu sans qu'il y ait concours de la syllabe tonique. *Exemple* : הִשָּׁמֶר מִפָּנָיו, *garde-toi de sa face*, c'est-à-dire de *provoquer sa colère* (EX., XXIII, 21).

II. SUR LE PIHEL ET LE PUHAL

§ **152.** — Pihel : 1° Il prend quelquefois le ◌ֶ au lieu du ◌ֵ, la *brève* au lieu de la *longue*. *Exemples :* כִּבֶּס, *laver;* דִּבֶּר, *parler.* — D'autres fois, le ◌ַ, par suite de l'affinité des ons *e* et *a* : אִבַּד, *abolir.* — Ce ◌ַ se met toujours quand la seconde radicale est une *Gutturale*, puisque c'est le son qui s'accommode le mieux à ces lettres. *Exemples :* נִהַג, *conduire;* לִהַט, *enflammer.* — D'autres verbes prennent indistinctement les sons *a* et *e* : שִׁקֵּץ et שִׁקַּץ, *détester.*

2° Quelquefois le *Daguesch fort* se supprime; alors, la syllabe fermée devenant ouverte, la voyelle ◌ִ se change nécessairement en sa longue correspondante ◌ֵ : ainsi, הִתֵּל, *se moquer,* devient הֵתֵל (§ 73).

§ **153.** — Puhal : 1° L'affinité intime entre les voyelles longues וֹ et וּ doit aussi exister entre leurs brèves ◌ָ et ◌ֻ, de sorte que celles-ci peuvent permuter : c'est pour cela qu'au *Puhal* on trouve quelquefois le ◌ָ à la place du ◌ֻ. *Exemple :* מָאָדָּם (*mehod-dâm*), pour מְאֻדָּם, *qui est rendu rouge* (Nah., ii, 4; — *voyez* Ps. xciv, 20).

2° Plus rarement le ◌ֻ (*u*) devient וּ (*ou*) par un simple changement d'orthographe et par affinité de sons (§ **18**). *Exemple :* אֲשֶׁר יוּלַּד, pour יֻלַּד, *qui était né* (Jug., xviii, 29).

3° On trouve quelquefois le participe privé de sa préformante מְ. *Exemple :* לֻקַּח, pour מְלֻקָּח, *celui qui est pris* (II Rois, ii, 10); הַיּוּלָּד, *celui qui est né,* pour הַמְיוּלָּד, qui est, à son tour, comme ci-dessus, pour הַמְיֻלָּד (Jug., xiii, 8).

Cela doit venir de l'euphonie, et de ce que le מ étant privé de voyelle produit le choc de deux consonnes avant d'arriver au son ◌ֻ, qui, d'ailleurs, est un son assez difficile à prononcer.

III. SUR LE HIPHIL ET LE HOPHAL

§ **154.** — Hiphil : 1° Nous devons expliquer ici pourquoi l'*Impératif* semble violer son principe de dérivation de l'*Infinitif construit.* Nous avons dit que, malgré l'apparence, ce principe n'était point violé au *Hiphil;* voici comment :

L'insertion du י entre la seconde et la troisième radicale est, nous le savons, un caractère essentiel du *Hiphil;* mais le י ne peut être quiescent qu'en ◌ִ, voyelle brève, ou en ◌ֵ, voyelle longue : donc la forme ◌ֵי sera plus longue que la forme ◌ִי. D'un autre côté, l'*Infinitif absolu* étant plus long que l'*Infinitif construit,* les Hébreux, pour conserver ce י caractéristique et la quantité des syllabes des deux infinitifs, ont été forcés de prendre pour l'*Infinitif absolu* la forme ◌ֵי, et pour l'*Infinitif construit* la forme ◌ִי, הַפְקֵיד et הַפְקִיד. Mais, comme nous l'avons dit (§ 145), l'*Impératif,* par le caractère même de ce mode, aime à abréger sa forme sur l'*Infinitif construit,* et le ◌ֵ, tout seul, est plus bref que le ◌ִ suivi du י quiescent. Il en résulte que la forme הַפְקֵד de l'*Impératif*

n'est que la forme abrégée de l'*Infinitif construit* הַפְקִיד. Aussi ce dernier se rencontre-t-il quelquefois sous cette forme abrégée. *Exemple :* מוּסַר הַשְׂכֵּל. *une leçon de prudence* (Prov., i, 3). Donc l'impératif *Hiphil* ne s'écarte point de la règle générale de sa dérivation.

2° Le futur *Hiphil*, dérivé aussi de l'*Infinitif construit*, pourra donc présenter également cette forme abrégée (יַפְקֵד, au lieu de יַפְקִיד). *Exemple :* יַמְטֵר, *il fera pleuvoir* (Ps. xi, 6; — *voyez* Gen., xxxi, 41).

Nota. — Cette forme abrégée est fréquente dans les *Psaumes*, aussi bien que dans le *Pentateuque*.

§ 155. — **Hophal** : on trouve quelquefois l'*o* bref (ָ) changé en son corrélatif ֻ. *Exemples : Prétérit*, הֻמְלַחַתְּ, *tu as été salée* (Éz., xvi, 4); *Participe*, מֻשְׁכָּב, *établi*, pour מָשְׁכָּב.

Nous verrons que les verbes dits פּנ (*Pé-noun*) font régulièrement ce changement à tout le *Hophal*.

IV. SUR LE HITHPAHEL

§ 156. — 1° Comme le *Pihel*, dont il est formé, le *Hithpahel* peut prendre à la dernière syllabe ַ, au lieu du ֵ. *Exemples : Prétérit*, הִתְחַזַּק, *il se fortifia*; — *Impératif*, הִתְקַדַּשׁ, *sanctifie-toi*.

2° Le principe d'*euphonie* fait subir, dans certains cas, au ת de la syllabe préfixée, tantôt une transposition ou *métathèse*, tantôt une *assimilation*.

a) *Transposition* : quand le verbe commence par une des lettres *Sibilantes* ז, ס, צ, ש. *Exemple :* הִשְׁתַּפֵּךְ, *se répandre*, de שָׁפַךְ. — Qu'on essaie l'ordre ordinaire, et l'on se convaincra que la prononciation est plus dure et que la transposition la rend plus aisée.

Si la *Sibilante* est un צ (*ts*) ou un ז (*dz*), lettre double, l'euphonie, après que la transposition est faite, fait encore changer le ת en la lettre qui, dans la lettre double, se combine avec le son sifflant, c'est-à-dire pour le צ, le ט; et pour le ז, le ד. *Exemples :* הִצְטַדֵּק, *se justifier*, et non הִצְתַּדֵּק; הִזְדַּמֵּן, *se préparer*, et non הִזְתַּמֵּן.

C'est encore le principe des Grecs, qui fait aller ensemble les muettes du même degré.

b) *Assimilation :* c'est ce principe d'*euphonie* qui fait assimiler le ת dans les lettres du même organe ט, ד, נ. *Exemples :* הִטַּהֵר, *se purifier;* הִדַּבֵּר, *se parler réciproquement;* הִנַּשֵּׂא, *s'élever.*

Le ל entre les *Dentales* n'est pas compris dans cette règle, parce qu'étant une *liquide*, la prononciation en est aisée après le ת : לָחַשׁ, הִתְלַחֵשׁ, *murmurer, parler bas.*

Cette assimilation du ת s'étend à la lettre כ, à cause du rapport que nous avons signalé entre ces deux lettres (§ 22, 1°), et au ז, dont fait partie le ד, *Douce* du ת. *Exemples :* הִכַּסֵּה, *s'envelopper;* הִזַּכָּה, au lieu de הִתְזַכָּה,

se purifier; et une seule fois au ר, quoique *liquide:* אֲרוֹמָם, pour אֶתְרוֹמָם, *je serai exalté* (És., xxxiii, 10).

Nota. — Bien que le *r* fasse partie des *liquides,* cette lettre a une dureté qui lui est propre; et par l'assimilation on a voulu éviter le concours du ת, plus dur encore. Remarquez aussi le défaut de redoublement du ר, compensé par l'allongement du ַ en ָ.

3° Le *Hithpahel*, à côté de son sens *réfléchi,* qui implique déjà une idée de passif, a quelquefois, comme nous l'avons dit (§ 140, 2°, c), le sens purement *passif :* il a donc pu admettre les sons obscurs ָ et ֻ, propres aux formes passives, et alors cela donne un *Hothpahel. Exemples :* הֻדַּשְּׁנָה, *elle a été engraissée,* ou *s'est engraissée* (És., xxxiv, 6) : forme dans laquelle se trouve aussi l'assimilation du ת dans le ד. — הָתְפָּקְדוּ, *ils furent dénombrés* (Nombr., i, 47) (1).

ARTICLE IV

COUP-D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LA CONJUGAISON

POUR EN FACILITER LA MÉMOIRE

§ **157.** — Nous espérons que les remarques suivantes serviront à faire apprendre beaucoup plus aisément les

(1) Dans cette dernière forme, nous pouvons remarquer le génie euphonique de la Langue Sacrée. Pour n'avoir pas deux syllabes fermées consécutives, plus dures à prononcer, les Hébreux ont mieux aimé sup-

sept formes appelées *Conjugaisons*. — Le *Kal* étant le point de départ et la forme à laquelle se rapportent toutes les autres, c'est cette forme qu'on doit avant tout bien apprendre.

I. PRÉTÉRIT (Kal)

§ 158.

	Singulier		Pluriel	
3e	M. פָּקַד	F. פָּֽקְדָ-ה	C. פָּֽקְדוּ	
2e	פָּקַדְ-תָּ	פָּקַדְ-תְּ	M. פְּקַדְ-תֶּם	F. פְּקַדְ-תֶּן
1re	C. פָּקַדְ-תִּי		C. פָּקַדְ-נוּ	

La seule inspection de ce tableau suffit pour faire comprendre que, les pronoms personnels étant donnés, les Hébreux ne pouvaient établir autrement ce *Prétérit* pour l'avoir sous la forme la plus simple possible (1). Tout y est subordonné aux *Afformantes;* et comme il y en a de deux espèces, il n'y a que deux remarques à faire :

1° Devant les *Afformantes-Consonnes* on place simplement la forme פָּקַד; mais comme les *Afformantes* תֶם et תֶן, tirées des *Suffixes graves*, font nécessairement abréger

primer dans le ק le *Daguesch fort caractéristique*, et avoir une syllabe ouverte avec la voyelle longue ָ (§ 73). Ensuite on a mis le *Mètheg* après ce ָ, pour l'empêcher d'être *Kamets-Khatouph* (§ 90, 1° Remarque).

(1) Nous avons déjà vu (§ 131) pourquoi le *Pronom personnel* était sous-entendu à la troisième personne singulière masculine et à la troisième plurielle du *Prétérit*.

la forme, le raccourcissement se fait, comme dans la *Déclinaison*, par la suppression du ◌ָ.

2° Quant aux *Afformantes-Voyelles* ◌ָה et ◌וּ, comme elles se sont unies à la dernière radicale du verbe pour former la seconde syllabe, cela a entraîné la suppression de la seconde voyelle ◌ַ, et l'on a eu פָּֽקְדָה, פָּֽקְדוּ (1). Ce principe s'étend aux *Afformantes-Voyelles* des autres temps ou modes, comme nous le verrons plus bas.

§ **159.** — Dans les autres conjugaisons, le *Prétérit* (troisième personne singulière) étant donné, le temps se forme exactement d'après les mêmes principes, sauf un petit nombre d'exceptions qui s'expliquent naturellement :

a) Au *Hiphil*, le ◌ִי placé entre la seconde et la troisième radicale règne dans tout le cours de cette conjugaison. Or, cette voyelle étant invariable ne peut se changer en *Scheva* devant les *Afformantes-Voyelles*, comme cela a lieu, dans le *Kal*, pour le *Patak*, voyelle variable; on dit donc : הִפְקִידָה, הִפְקִידוּ, et non הִפְקְדָה; etc.

b) La voyelle qui précède les *Afformantes-Consonnes* est dans tous les *Prétérits* un *Patak*, comme au *Kal*, tandis que l'analogie aurait dû faire mettre la voyelle de la dernière syllabe de chaque prétérit, c'est-à-dire pour le

(1) Remarquez encore ici le *Mètheg* pour empêcher le ◌ָ d'être *Kamets-Khatouph*.

Pihel un ֵ, pour le *Hiphil* un ִי; on dit donc : פִּקַּדְתָּ, et non פִּקֵּדְתָּ, הִפְקַדְתָּ, et non הִפְקִידְתָּ; etc. Outre que le son *a* est d'une prononciation beaucoup plus aisée, cette voyelle a l'avantage de donner à tous les prétérits un caractère plus uniforme.

Le prétérit *Kal*, dont la formation est si simple et si rationnelle, se retient donc très-facilement; et l'avoir appris, c'est avoir appris tous les autres, en tenant compte des deux exceptions que nous venons de faire connaître.

II. INFINITIFS

§ **160.** — 1° *Infinitif absolu :* cet infinitif devant avoir la forme la plus longue, a pris, à toutes les conjugaisons, le *Vau-Kholem* (וֹ) : פָּקוֹד, הִפָּקוֹד; etc. Nous avons expliqué (§ 153) la nécessité de la voyelle ֵי à l'*Infinitif absolu* du *Hiphil.*

2° *Infinitif construit :* **a**) Au *Kal*, il s'abrège le plus possible, d'après le principe fondamental des Hébreux (§§ 32 et 33), et l'on a פְּקֹד.

b) Au *Niphal*, au lieu du son *o* final, c'est le son *é*, plus aisé à prononcer que le son *o :* הִפָּקֵד (*Conférez* § 204, *Verbes Quiescents* פֹּא).

c) Au *Pihel*, et par conséquent au *Hithpahel*, il en est de même et par la même raison. De plus, la pénul-

tième syllabe étant invariable (§ 107, 2°) si l'on avait conservé le son *o*, les deux infinitifs se seraient confondus : פַּקֵּד.

d) Au *Hiphil*, le son final est *Kirek-Gadol* (ִי), dont nous avons fait connaître la nécessité (§ 154). La première syllabe a un ַ au lieu du ִ, הַפְקִיד ; et il se distingue ainsi du prétérit, הִפְקִיד. — Ce *Patak* reparaît nécessairement dans les formes dérivées de l'*Infinitif construit* (*Impératif*, *Futur* et *Participe*). De plus, après avoir, au *Prétérit*, caractérisé le sens *causatif* du *Hiphil* par le double son *i*, les Hébreux n'ont pas voulu laisser régner ces deux sons dans tout le cours de la conjugaison, parce que c'est le moins aisé de tous les sons, et ils ont remplacé le premier des deux par le son *a*, le plus simple et le plus facile à prononcer.

e) Le *Puhal* et le *Hophal* se terminant au *Prétérit* par le son *a*, on a dû laisser subsister ce son à l'*Infinitif construit*, pour le distinguer de l'*Infinitif absolu ;* dès-lors, l'*Infinitif construit* s'est confondu nécessairement avec le *Prétérit : Puhal*, פֻּקַּד ; *Hophal*, הָפְקַד.

f) Pour les mêmes motifs, on trouve, au *Hithpahel*, le même rapport de forme entre l'*Infinitif construit* et le *Prétérit :* הִתְפַּקֵּד.

III. IMPÉRATIFS

§ **161.** — **a**) Dans toutes les conjugaisons l'*Impératif*, dérivé de l'*Infinitif construit*, lui est semblable dans sa forme, sans en excepter le *Hiphil*, dont nous avons expliqué l'apparente irrégularité (§ 156).

b) Devant les *Afformantes-Voyelles*, on supprime, comme au *Prétérit* et pour le même motif, la voyelle de la seconde radicale : פִּקְדִי, פִּקְדוּ; mais on la conserve devant נָה, *Afformante-Consonne* : פְּקֹדְנָה.

IV. FUTURS

§ **162.** — **a**) Dans chaque conjugaison, les formes de l'*Impératif* se retrouvent au *Futur*, aux personnes correspondantes, et il n'y a de plus au *Futur* que les *Préformantes*.

b) On remarquera que les formes de l'*Impératif*, פִּקְדִי et פִּקְדוּ, qui sont pour פְּקְדִי, פְּקְדוּ, reprennent au *Futur* cette dernière, parce que le premier *Scheva* y devient quiescent au moyen de la préformante : תִּ-פְקְדִי, תִּ-פְקְדוּ.

c) Quant aux voyelles que prennent les *Préformantes*, nous les avons déjà expliquées (§ 149).

V. PARTICIPES

§ **163.** — **a**) Pour les participes *Kal* et *Niphal*, nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit (§§ 146 et 147).

b) Quant aux autres, leur formation est simple, puisqu'on ne fait qu'ajouter à l'*Infinitif construit* de chaque conjugaison la préformante מְ, en ayant soin d'élider le ה dans les conjugaisons où il est préfixé (*Voyez* § **144**). *Exemples : Pihel, Infinitif construit :* פַּקֵּד; *Participe,* מְ-פַקֵּד; — *Hophal,* הָפְקַד; *Participe,* מָפְקָד, pour מְ-הָפְקָד; etc.

CONCLUSION. — Si l'on fait bien attention aux remarques que nous venons de faire sur chaque conjugaison, et à l'harmonie qu'elles présentent dans leur ensemble, on comprendra que la conjugaison du verbe *parfait* est très-facile à établir et à apprendre.

CHAPITRE II

VERBES GUTTURAUX

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

§ **164.** — Le verbe dont nous venons de voir la conjugaison s'appelle verbe *Parfait*, parce qu'il est le pur modèle de la conjugaison hébraïque : tout verbe qui se conjuguera d'après ce paradygme sera donc aussi un verbe *Parfait*. Il semble dès-lors que tout verbe qui s'écarte de ce paradygme devrait être considéré comme un verbe

Irrégulier. Cependant, en hébreu, il n'y a point de verbes irréguliers proprement dits. Les changements que présentent les verbes *Non-Parfaits* tiennent uniquement à la nature de leurs radicales. Or, celles-ci sont soumises à des règles précises, qui, de leur côté, se rattachent aux deux grands principes-premiers de l'*Euphonie* et de la *Compensation*.

Nous avons déjà vu (§ **156**) les *Sibilantes* produire dans le *Hithpahel* un certain changement commandé par la nature de ces lettres, et cependant ces verbes n'étaient pas appelés pour cela *Irréguliers*. Il en sera de même de toute autre classe de consonnes, des *Gutturales*, des *Quiescentes*, etc.; elles exerceront une influence conforme à leur nature, et les verbes ne devront pas mieux être appelés *Irréguliers* que dans le cas des *Sibilantes;* chaque classe de consonnes a un droit égal à exercer l'influence qui lui est propre.

§ **165**. — Or, les changements en question affectent tantôt les seules voyelles, tantôt les voyelles et les consonnes à la fois : ce qui donne lieu à trois classes de verbes s'écartant du verbe *Parfait*.

1° *Changement dans les seules Voyelles*. — Ce sont les *Gutturales* qui en sont cause, et ces verbes sont en conséquence appelés *Verbes Gutturaux*.

2° *Changement dans les Voyelles et les Consonnes.* — Il s'agit ici de la suppression de certaines radicales dans certaines formes. A cause de cela ces verbes sont appelés *Défectifs.*

3° Une troisième classe participe des deux précédentes, c'est-à-dire que certains verbes ne changent, comme la première classe, que leurs voyelles, et d'autres les voyelles et les consonnes à la fois : ce sont les verbes où il entre quelque lettre *Quiescente,* et qu'on nomme pour cela *Verbes Quiescents.*

Dans ce chapitre nous allons traiter des *Verbes Gutturaux.*

§ **166.** — Ces verbes forment trois classes, selon la place qu'occupe la *Gutturale* dans le radical : on dit donc verbes à Ire, à IIme, à IIIme *Gutturale.*

Leur conjugaison consiste uniquement dans l'application des règles qui régissent les *Gutturales.* Nous renvoyons donc à ces règles (*Chapitre des* GUTTURALES, § 99), où la plupart de nos exemples sont tirés des verbes *Gutturaux.* En étudiant donc ces trois classes de verbes, on doit avoir ce chapitre sous les yeux, ou ces règles présentes à l'esprit. On en trouvera l'application complète dans le *Tableau des* PARADYGMES, nos II, III et IV.

REMARQUES

A. Sur les Verbes à Ire Gutturale

§ **167**. — L'intime affinité qui existe entre les sons *e* et *i* fait qu'on n'a point de *Scheva composé* pour le ִ, ou de *Khateph-Kirek*, et que le *Khateph-Sègol* (ֱ) le remplace : c'est ce qui explique pourquoi, au *Niphal* et au *Hiphil*, on a נֶעֱמַד, הֶעֱמִיד.

§ **168**. — Le *Sègol* et le *Kateph-Sègol* s'abrègent quelquefois dans le son *a* (ֲ ַ). Cela a lieu :

a) Toujours au *Prétérit*, lorsqu'il a le ו *conversif*, parce qu'alors le ו, en faisant descendre le ton, exige le raccourcissement des voyelles précédentes. *Exemple :* הֶעֱמַדְתִּי *j'ai constitué;* avec le ו *conversif*, וְהַעֲמַדְתִּי, *et je constituerai.*

Ce raccourcissement peut même se rencontrer sans le ו *conversif*. *Exemple :* נַעֲשׂוּ *ils furent préparés*, *Prétérit Niphal* (Néh., v, 18). Ceci peut s'appliquer par l'affinité des son *e* et *a*.

b) Au *Futur*, comme : יֶאֱסֹר, *il liera; pluriel* avec suffixes : יַאַסְרוּהוּ, *ils le lieront;* תֶּחֱזֶה, *tu verras;* avec apocope, c'est-à-dire avec forme plus abrégée : תַּחַז.

c) Au *Futur*, ces verbes à première *Gutturale* aiment souvent la forme abrégée du *Scheva composé*, dont nous

avons parlé (§ 99, IVme RÈGLE). *Exemples :* יַחְמֹל, pour יַחֲמֹל, *il pardonnera;* יַעַלְצוּ, pour יַעֲלְצוּ.

C'est cette forme abrégée du *Scheva composé* qui explique les deux *Futurs :* יֶהְיֶה, au lieu de יֶהֱיֶה, *il sera;* et יֶחְיֶה, au lieu de יֶחֱיֶה, *il vivra,* dans lesquels, par exception, on a conservé le ֶ de la préformante, au lieu de la voyelle qui entre dans chacun de ces *Scheva.*

B. Sur les Verbes à IIme Gutturale

§ **169.** — Tandis que l'*Infinitif construit* prend le son *o* qui lui est propre, l'*Impératif* et le *Futur* le changent en ַ. *Exemples :* שְׁחַט, יִשְׁחַט; בְּחַר, יִבְחַר.

Ceci peut s'expliquer par les formes plus brèves qu'aiment à prendre l'*Impératif* et souvent le *Futur,* par la préférence qu'ont les *Gutturales* pour le son *a*, et enfin par l'affinité des deux sons *a* et *o*.

C'est pour les mêmes motifs qu'au *Pihel* le ֵ se change assez souvent en ַ. *Exemple :* נִחַל, au lieu de נִחֵל, *donner en possession.*

§ **170.** — Dans les conjugaisons *Pihel, Puhal* et *Hithpahel,* le *Daguesch fort,* que refusent les *Gutturales,* n'est pas toujours compensé par l'allongement de la voyelle précédente. Cette compensation a toujours lieu devant le ר, comme ayant le son le plus prononcé; elle se fait le plus souvent devant le א; mais elle est omise devant ה,

ח et ע. A l'occasion du ה article, nous avons déjà vu la même chose devant le ח et le ח (§ 99, 1re RÈGLE).

Exemples : Pour le ר : *Pihel*, גֵּרֵשׁ, *chasser, pousser;* — *Puhal*, מֹרָט, *être rendu uni, luisant;* — *Hithpahel*, הִתְבָּרֵךְ, *être béni.*

Pour le א : allongement de la voyelle précédente : מֵאֵן, *refuser;* sans allongement : נִאֵץ, *mépriser.*

Pour le ה, le ח et le ע, point d'allongement : *Pihel*, בִּהֵל, *épouvanter;* רִחֵם, *avoir compassion;* בִּעֵר, *enflammer.*

C. Sur les Verbes à IIIme Gutturale

§ **171.** — 1° Quand la gutturale finale, qui doit toujours être précédée du son *a* (§ 99, vme RÈGLE), se trouve, dans la forme verbale, précédée du ֵ, on fait disparaître ce ֵ, et on le remplace par le ַ, ou bien on conserve le ֵ, et le ַ devient *furtif* sous la gutturale. *Exemples* : הָרֵעַ et הָרַע, *faire du mal; Hiphil* de רוּעַ, *être méchant; Participe Hiphil*, מֵרֵעַ et מֵרַע.

Cependant on préfère le maintien du ֵ lorsque celui-ci est caractéristique de la forme, comme par exemple au *Participe Kal*, שֹׁלֵחַ, *envoyant;* ou lorsqu'il est en pause, puisque celle-ci fait toujours allonger, תְּבַקַּע, *tu fendis* (HAB., III, 9); mais en pause : תְּבַקֵּעַ (ÉZÉCH., XIII, 11).

2° Nous avons dit (§ 99, IIme RÈGLE) que la *Gutturale* recevait, en syllabe fermée, le *Scheva*, qui est alors quiescent : שָׁלַחְתָּ. Mais elle reprend le *Scheva composé* devant les suffixes ךָ, כֶם, כֶן, qui, avec les non-gutturales, ne laissent mettre que le *Scheva simple*, comme : אֶשְׁלָחֲךָ, *Futur Kal* (I SAM., XVI, 1); אֲשַׁלֵּחֲךָ, *Futur Pihel* (GEN., XXXI, 27).

CHAPITRE III

VERBES IRRÉGULIERS PROPREMENT DITS

INTRODUCTION

§ **172.** — On peut dire que les verbes *Gutturaux*, dont nous venons de parler, tiennent le milieu entre le verbe *Parfait* et les verbes *Irréguliers* proprement dits. Ils tiennent du verbe *Parfait* en ce que les trois radicales se présentent dans tout le cours de leur conjugaison ; mais d'un autre côté ils s'en écartent par les changements que leurs voyelles subissent. Mais les verbes dont il nous reste à parler s'éloignent du verbe *Parfait*, non-seulement par les modifications de leurs voyelles, mais encore par les changements plus ou moins considérables qu'éprouvent leurs consonnes. — Ce sont ces écarts, si sensibles, qui ont porté plusieurs grammairiens à réserver, pour ces ver-

bes seuls, le nom de verbes *Imparfaits* ou *Irréguliers* (1).

§ **173.** — Il y a en a de deux espèces : les verbes *Défectifs* et les verbes *Quiescents*. Les *Défectifs* sont ceux qui perdent dans certaines formes quelqu'une de leurs radicales, soit par assimilation, soit par contraction. Les *Quiescents* sont ceux qui ont aux radicales quelqu'une des lettres quiescentes.

§ **174.** — Pour désigner la lettre sur laquelle porte l'irrégularité, on se sert de l'ancien paradygme פָּעַל, dont les lettres marquent le numéro d'ordre : le פ indiquant la 1re radicale du verbe en question ; le ע, la 2me ; le ל, la 3me. Ainsi, parmi les verbes *Défectifs*, l'expression פּנ (*Pé-Noun*) désigne un verbe dont la 1re radicale est un נ ; parmi les *Quiescents*, עו, un verbe dont la 2me radicale est un ו ; לה, la 3me radicale, un ה. Il n'y a que les *Défectifs* de la 2me radicale qu'on distingue par la dénomination עע. Alors le premier ע indique la 2me radicale ; et le second, que la 2me radicale est, non pas un ע, mais est redoublée ou *Géminée*. En effet, toutes les lettres étant susceptibles de former des verbes *Géminés*, il était bien convenable d'avoir une formule générale qui embrassât tous les cas particuliers.

§ **175.** — Avant de traiter ces verbes en détail, nous avons à faire, sur leur ensemble, des remarques importantes, qui d'un côté pourront aider à en faire apprendre plus aisément la conjugaison ; et de l'autre, pourront faciliter le souvenir d'une grande quantité de mots.

(1) PREISSWERK, GLAIRE, SARCHI, etc.

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES VERBES IRRÉGULIERS

§ **176.** — Quand on compare et qu'on étudie bien tous ces verbes, on est d'abord frappé des grandes ressemblances qu'ils offrent sous le triple rapport des *Radicales,* du *Sens* et des *Conjugaisons*. Sous ce dernier rapport, les différences ne proviennent que de la nature ou des circonstances de certaines radicales. Les verbes dont nous voulons ici parler sont les verbes פנ, עע, פי, עו, עי, לא et לה. Nous prendrons notre exemple dans les suivants :

נחל, חלל, יחל, חול, חיל, חלא et חלה.

Voici maintenant ce qui frappe dans cette série de verbes.

I. *Sous le rapport des Radicales.* — On voit que dans toutes ces formes il y a deux radicales qui reparaissent constamment; dans l'exemple donné, c'est le ח et le ל, et même cette dernière se trouve redoublée dans חלל.

II. *Sous le rapport du Sens.* — Tous ces verbes ont, ou le même sens, ou des sens très-analogues. Nous prendrons pour point de départ le verbe חול. Dans son sens primitif, il signifie, — transitivement : *faire tourner, agiter en rond* (comme qui dirait une pierre dans une fronde); — intransitivement : *tourner en rond.* De ce sens général se dérivent sans peine les nuances de sens suivantes : d'a-

bord au physique, **a**) : *être tourmenté;* **b**) en le prenant, κατ'ἐξοχήν, du tourment de l'enfantement, *enfanter;* **c**) *être malade;* **d**) *être blessé.* Ensuite, douleur morale; **e**) *craindre* (la *crainte,* source de tourment); **f**) *attendre* (autre source de peine). — Nous ne parlerons pas d'une dernière nuance, dont nous n'avons pas ici besoin.

Maintenant, si à côté du verbe חוּל nous prenons, sous le rapport du sens, les six autres verbes, voici ce que nous trouvons :

חִיל, absolument les mêmes que חוּל.
נָחַל et חָלַל, *être blessé, transpercé* } (douleur physique).
חָלָא et חָלָה, *être malade* }
יָחַל, usité au *Pihel,* יִחֵל, *attendre* (souffrance morale).

III. *Sous le rapport de la Conjugaison.* — Voici les principales ressemblances que ces verbes nous offrent, en les comparant deux à deux, ou trois à trois, etc.

1° *Prétérit.* — Insertion de la voyelle וֹ entre la dernière radicale et les *Afformantes-Consonnes.* Ainsi : חוּל, au *Prétérit Niphal,* נְחוּלוֹתָ; — חִיל, *id.* — חָלַל, נְחַלּוֹתָ.

2° *Impératif* et *Futur.* — Insertion de la voyelle יֶ— ou simplement ֶ—, devant les *Afformantes-Consonnes:* חָלַל, *Futur Kal,* תְּחַלֶּינָה; — חוּל, תְּחוּלֶינָה; — חִיל, תְּחִילֶינָה; — חָלָא, תְּחַלֶּאנָה; — חָלָה, תְּחַלֶּינָה.

3° Conjugaisons : *Pihel* et *Puhal, Hiphil* et *Hophal,*

et *Hithpahel*, identiques pour les verbes חָלַל, חוּל et חִיל : *Pihel* et *Puhal*, חוֹלֵל, חוֹלַל; — *Hiphil*, הֵחִיל (et pour la forme abrégée הֵחֵל); — *Hophal*, הוּחַל; — *Hithpahel*, הִתְחוֹלֵל.

4° Dans les verbes פנ et פי, **a**) au *Kal*, suppression de la première radicale à l'*Infinitif construit* et à l'*Impératif* : נְחַל; *Infinitif construit*, חַל ou חֶלֶת; — יָחַל, חֵל ou חֶלֶת.

b) Assimilation du נ et du י, par un *Daguesch fort*, dans la lettre suivante. *Exemples* : *Prétérit Niphal* et *Hiphil*, נִגַּשׁ et הִגִּישׁ, venant de נָגַשׁ, *s'approcher*; — נִצַּת et הִצִּית, de יָצַת, *brûler* (1).

5° Les verbes לא et לה ont à tous les prétérits, sauf le *Prétérit Kal*, la dernière radicale quiescente en ֶ : חָלָא, *Pihel*, חִלֵּאתָ; — חָלָה, חִלִּיתָ.

6° Outre les ressemblances constantes que nous venons de signaler, il y en a d'accidentelles et d'éparses entre tel et tel de ces verbes qui s'empruntent mutuellement de leurs formes. Par exemple :

---

(1) Pour les verbes פנ, nous n'avons pas pu citer נָחַל, vu que la gutturale ח refuse le *Daguesch fort;* et quant aux verbes פי, nous savons que pour le plus grand nombre le י a un autre sort, que nous ferons connaître plus tard; mais toujours est-il qu'il y a des exemples de l'assimilation du י.

הָלַךְ, *marcher*, ainsi usité au *Prétérit Kal*, forme du *Futur*, יֵלֵךְ, et d'autres temps ou modes, de יָלַךְ, verbe פ״י.

נָפַץ, *briser* (פ״נ), se conjugue dans beaucoup de ses formes comme un verbe ע״ו, c'est-à-dire פוּץ, qui existe aussi.

בּוֹשׁ, *rougir* (ע״ו), a son *Hiphil* régulier, הֵבִישׁ, mais aussi הוֹבִישׁ, qui ne peut venir que de יָבֵשׁ, bien qu'il soit inusité (*Voyez* II Sam., xix, 6).

חָקַק, *décréter*, a deux *Infinitifs construits* : חֹק, forme régulière de חָקַק, mais aussi, חוּק, venant de la forme ע״ו, inusitée (*Voyez* Prov., viii, 27 et 29).

Nous en dirons autant des dérivés. Il est tel nom dont la racine n'existe pas, tandis qu'il existe quelqu'une des autres racines, ayant le même sens. Par exemple, יֶלֶק, *insecte dévorant, chenille,* vient de יָלַק, inusité, alors que la forme ע״ע, לָקַק, existe dans le même sens; et c'est à tort que les lexicographes font remonter יֶלֶק à cette dernière, ou que d'autres en font un mot primitif (1). Les exemples comme les précédents seraient innombrables.

§ **177.** — Une autre remarque importante, c'est que si, d'un côté, deux des trois radicales reparaissent dans tous ces verbes, de l'autre la troisième radicale est une

(1) *Voyez* Léopold, Winer, Reineccius.

Quiescente dans cinq de ces verbes, sur sept, savoir : חוּל, חִיל, יָחַל, חָלָא et חָלָה.

§ **178.** — En face de tant de ressemblances, non-seulement accidentelles et éparses, mais encore aussi fondamentales et aussi constantes que le sont les ressemblances de *Radicales*, de *Sens* et de *Conjugaison*, on est naturellement conduit à se demander si tous ces verbes n'auraient pas une commune origine. Les grammairiens se contentent, en général, de constater en passant ces rapports, mais ils ne remontent pas à la cause qui a pu les produire (1). Quant à nous, devant l'ensemble de tous ces faits, notre conviction s'est formée dans le sens d'une origine commune; et voici comment nous concevons que la chose s'est faite :

1° Il faut remarquer que חוּל, forme *infinitive*, est un monosyllabe avec deux consonnes, ח, ל, et la voyelle qui les lie, וּ (*Schourek*). Au lieu du וּ *Schourek*, on a d'abord le וֹ *Kholem*, à cause de son

(1) Nous devons en excepter Ewald, dont la *Grammaire* est analytique presque à l'excès, et souvent de difficile compréhension. Notre travail complètement fini, nous avons voulu prendre connaissance du sien. Nous avons été heureux de nous être rencontré avec ce penseur allemand dans plusieurs observations fondamentales sur les verbes qui nous occupent, bien que dans les détails nous ne suivions pas toujours la même marche ni la même voie de déduction. — Winer, dans son *Lexique*, se tait souvent sur ces rapports : voyez les racines גור et יָגֹר, דור et דָּדַר, etc., etc.

étroite affinité avec le premier : aussi les grammairiens renferment-ils indistinctement sous la dénomination de verbes עוֹ ceux qui ont l'un ou l'autre ו : בוּשׁ, *rougir*, aussi bien que קוּם, *s'élever*. — Mais au lieu des sons *ou* (וּ) et *o* (וֹ), on a pu ensuite avoir le son *i* (ִי), d'après § 19, a) et d'après la permutation spéciale et si fréquente entre le ו et le י. On a donc eu la forme חִיל, au lieu de חוּל.

Mais au *Prétérit* la voyelle *Schourek* de la forme *infinitive* fait place au son *a*, caractéristique de cette forme : ce qui a produit חָל.

Cependant les verbes hébreux s'indiquant d'ordinaire par la troisième personne singulière masculine du *Prétérit Kal*, et ayant toujours, à cette forme, trois lettres avec les deux sons *a*, les Hébreux ont dû vouloir rétablir, pour les verbes עוֹ, cette forme trilittère et essentielle. Alors,

2° *et* 3° Ils ont allongé la forme par des lettres de même nature que le ו, c'est-à-dire des lettres *Quiescentes*, qui ont remplacé le ו, et ils ont obtenu les formes חָלָא et חָלָה ;

4° Ou bien, se contentant de répéter la dernière radicale du monosyllabe חָל, ils ont eu חָלַל.

5° Puis, par le principe de *Métathèse* (*page* 34), dont l'application est si fréquente dans les langues, faisant passer le ו à la première place, on a eu וָחַל, et par permutation avec le י, comme on l'avait déjà fait à la seconde place, יָחַל. On a d'autres exemples de cette transposition du י de la seconde à la première place ; par exemple, on trouve עִיֵף et יָעֵף, *être fatigué*. Nous avons déjà vu, au *Futur* du verbe *Parfait*, le י mis pour le ו, et donnant la forme יִפְקֹד, au lieu de וִפְקֹד (§ 131, b, 2°). — Il est à remarquer qu'en arabe, c'est le ו qu'on a conservé à cette première place : יָלַד, en arabe, *Valada, enfanter*.

6° Enfin, par permutation du ו avec le נ, on a eu נָחַל, au lieu de וָחַל. Quant à ce dernier changement, nous ne pouvons nous en rendre compte qu'en disant que la nuance de son n'étant pas fort tranchée entre ces

deux lettres, on a pu passer de ךְ à בְ, et que, d'un autre côté, le *n* est encore plus aisé à prononcer que le *v*. Quoi qu'il en soit, le nombre de verbes qui sont dans ce cas est si considérable, que nous avons dû adopter l'explication la moins improbable à nos yeux.

§ **179.** — S'il est vrai, comme on n'en saurait douter par toutes les preuves que nous en avons données, que ces verbes remontent tous à une source commune, le système de dérivation que nous venons de présenter est, nous le pensons, le plus rationnel et le plus vraisemblable. Toujours est-il certain qu'avec ce système l'étude de la langue se simplifie encore davantage ; ces nombreuses ressemblances n'ont plus rien qui nous étonne, et elles font que la mémoire retient plus aisément ces conjugaisons, les plus difficiles de toutes. Le *Dictionnaire*, à son tour, se simplifie sensiblement, puisque dans le cercle fort étendu de tous ces verbes, d'un seul coup on en apprend plusieurs à la fois. — Nous terminerons ce sujet par trois remarques.

REMARQUES

1° Il est fort rare qu'on trouve un même verbe qui passe par ces sept formes à la fois : les Hébreux, on le comprend, n'ont pas besoin d'un tel luxe de langage. Mais le nombre de ces verbes est en raison inverse du nombre des formes, et il s'accroît à proportion que ce nombre de formes diminue. Ainsi il y en a un grand nombre à la fois לֹה et עַע, ou encore עוֹ, לֹה et עֹע, comme מְסָה et מְסַס, *se liquéfier* : קוץ,

קָצָה et קָצַץ, *couper*. Il y a en aussi un grand nombre où la forme פּנ co-existe avec une ou plusieurs des autres. *Exemples :* כָּסָה et נָכַס, *couvrir, cacher;* סוּג et נָסַג, *se retirer;* דּוּחַ, דָּחָה et נָדַח, *pousser;* etc.

2° Lorsqu'un verbe existant sous l'une de ces formes, en dehors de la forme עוֹ, existe aussi sous une autre, mais avec un sens tout différent, cette dernière doit être considérée comme une autre racine, et nullement comme dérivée de la source commune עוֹ, ou du moins celle-ci serait inusitée dans le sens nouveau. *Exemples :* צוּר, צָרָה et צָרַר, *être à l'étroit;* mais יָצַר, *fabriquer*, autre racine où le י est primitif et non point dérivé de צוּר; — רָבָה et רָבַב, *être multiplié;* mais רוּב, רִיב, *plaider*. Ici רָבָה et רָבַב remontent bien à un primitif רוּב, mais cette forme עוֹ est une autre racine, inusitée dans le sens de ses dérivés, רָבָה et רָבַב, tandis que רוּב, *plaider*, est usité; — קוּר, *creuser;* mais יָקַר, *être précieux :* ce dernier, ou ayant un י primitif, ou bien remontant à קוּר, racine nouvelle et inusitée dans le sens de יָקַר. — Nous citerions une foule de cas semblables.

3° Nous avons fait voir plus haut les nombreuses ressemblances qu'offrait la conjugaison de ces verbes, comparés deux à deux, trois à trois, etc.; mais nous n'avons rien dit des différences. Celles-ci tiennent soit à la nature des radicales, soit à certaines positions où elles se trouvent. Il est juste, en effet, qu'à côté de cette origine commune qui distingue tous ces verbes, et leur donne toutes ces ressemblances de conjugaison, les formes dérivées une fois fixées, les radicales conservent, dans chacune de ces formes, leur influence propre. Par exemple, dans les verbes פּנ, le נ devra suivre sa règle ordinaire d'assimilation par un *Daguesch fort*. Les verbes עוֹ, de leur côté, seront soumis au principe de la *quiescence* du ו, qui deviendra la base de cette conjugaison; et ainsi des autres verbes.

Nous allons maintenant les traiter en détail.

ARTICLE I

DES VERBES DÉFECTIFS

§ **180.** — Il y a trois classes de verbes *Défectifs* : deux tenant à la première radicale, et une à la seconde.

Les verbes *Défectifs* de la première radicale commencent par un נ ou un י; on les indique, en conséquence, sous le nom de *Verbes* פנ et פי. Ces derniers sont très-rares. — Les *Défectifs* de la seconde radicale, comme nous l'avons dit plus haut, sont ceux qui redoublent leur deuxième radicale : ils sont appelés, à cause de cela, verbes *Géminés*, et désignés sous le nom de עע (*Gnaïn-Gnaïn*).

I. Verbes Défectifs פנ

§ **181.** — Le passage immédiat du *n* à une autre consonne a quelque chose de particulièrement incommode, à cause du son nasal qui appartient au *n* : c'est pour cela qu'en latin, et dans les langues qui en dérivent, on l'assimile devant certaines consonnes (§ 30, 2°, **a**).

§ **182.** — Mais dans l'hébreu, la plus euphonique des langues, on l'assimile presque toujours quand il porte *Scheva*. La conjugaison des verbes פנ repose sur ce seul principe, et elle est par conséquent très-simple. En voici les règles :

1° Dans l'intérieur des mots, lorsque le *Noun* a un *Scheva*, il s'assimile toujours par un *Daguesch fort* : *Niphal*, נִגַּשׁ, pour נִנְגַּשׁ ; — *Hiphil*, הִגִּישׁ, pour הִנְגִּישׁ.

2° Au commencement des mots, comme il ne saurait s'assimiler, on le supprime ; ceci ne peut avoir lieu qu'à certaines formes du *Kal*, où le נ se présente avec *Scheva*. Ainsi : *Impératif*, גַּשׁ, pour נְגַשׁ.

Cependant, à la seconde personne plurielle du *Prétérit*, on ne supprime pas le נ initial, quoiqu'il porte *Scheva* : נְגַשְׁתֶּם, נְגַשְׁתֶּן.

C'est sans aucun doute pour ne pas interrompre brusquement et d'une manière choquante la conjugaison de ce temps, où le נ règne partout.

§ **183.** — L'*Infinitif construit* et ses dérivés (l'*Impératif* et le *Futur*) prennent à la dernière syllabe ַ, au lieu de ֹ : גַּשׁ, יִגַּשׁ.

Outre le principe d'affinité qui existe entre ces deux sons (§ 16, n° 2), il semble que les Hébreux aient voulu redonner, par un son plus clair, à l'*Infinitif* et à l'*Impératif*, la consistance qu'ils lui ôtaient par la suppression de la consonne : or, le son *o* est plus obscur et plus effacé que le son *a*.

2° *Hophal*, הֻגַּשׁ, au lieu de הָגַּשׁ (*Hog-gasch*).

Il semble de même que la suppression du נ ait fait préférer le son *Kibbuts*, plus ferme et plus clair, au *Kamets-Khatouph*, plus obscur et plus dissimulé.

§ **184.** — Quant à l'*Infinitif construit Kal*, il est évi-

dent que c'est pour compenser la suppression du נ que les Hébreux se sont plu à allonger le monosyllabe גַשׁ par la forme *sègolée* ֶ ֶת; mais la dernière voyelle y est seulement *furtive,* et l'accent tonique reste sur la syllabe qui le portait d'abord (§ 117, 1°). Ainsi, גַּשׁ devient גֶּשֶׁת, en appuyant sur la première syllabe, et rendant très-peu sensible la voyelle de la dernière.

Si le verbe se termine par une *Gutturale,* la forme *sègolée* reçoit deux *Patak,* ַ ַת (§ 99, vme Règle). *Exemples :* נָסַע, *partir; Infinitif construit,* סַעַת; יָדַע, *connaître,* דַעַת.

REMARQUES

§ **185.** — Les Hébreux n'appliquent pas rigoureusement à tous les verbes פ״נ ces principes euphoniques; mais il y a des verbes où ils laissent subsister le נ dans toutes les formes. Par exemple : *Infinitif construit,* נְטֹעַ (*Netoang*), *planter;* — *Impératif,* נִפְלוּ, *tombez;* — *Futur,* יִנְקֹב, *il percera.*

Dans d'autres verbes, les deux manières sont usitées. *Exemples : Infinitif,* נְגֹעַ et גַעַת, *toucher;* יִנְטֹר et יִטֹּר, *il gardera* (Jér., iii, 5).

§ **186.** — Par ce dernier exemple, on voit qu'au *Futur Kal,* au lieu du ִ, on trouve quelquefois, comme

dans פָּקַד, le ‒ֵ avec ou sans assimilation du נ : יִנְהֹם, *il frémira;* יִטֹּשׁ, *il délaissera* (Ps. xciv, 14).

§ **187.** — Les verbes פ״נ, qui sont en même temps verbes *Gutturaux* de la seconde radicale, se conjuguent d'une manière régulière.

C'est sans aucun doute pour ne pas trop défigurer la conjugaison, vu que le נ ne peut s'assimiler par le *Daguesch fort* dans les *Gutturales*. Ainsi : נָחַל, *posséder,* fait au *Hiphil* הִנְחִיל, ét non הֵחִיל, pour ne pas le confondre avec un verbe ע״וֹ, puisque הֵקִים est le *Hiphil* de קוּם, *se lever.*

§ **188.** — Le verbe נָתַן, *donner,* est le seul qui au lieu du ‒ָ prenne le ‒ֵ à l'*Infinitif construit* et dans les temps dérivés. — Cependant l'*Infinitif* reçoit la forme *sègolée,* תֶּנֶת, mais qui se contracte en תֵּת, le נ ayant été syncopé, comme on aime à le faire pour cette lettre, et les deux sons brefs s'étant contractés en un seul long, ‒ֵ.

Le נ final de ce verbe s'assimile aussi lorsqu'il porte *Scheva :* נָתַתִּי, נָתַתָּ, pour נָתַנְתִּי; etc.

§ **189.** — Nous avons vu (§ 70, 2°, a) que le ל s'assimile quelquefois. Parmi les verbes commençant par cette lettre, il en est un seul qui se conjugue comme les verbes פ״נ : c'est le verbe לָקַח, *prendre; Futur,* יִקַּח; *Hophal,* הֻקַּח; etc. Cependant le *Niphal* en est régulier : נִלְקַח, *il a été pris.*

II. Verbes Défectifs פ״י

§ **190.** — Ces verbes sont extrêmement rares ; ils ne sont pas dérivés de la source première, ע״ו, mais le י y est radical, et s'assimile, comme le נ, par un *Daguesch fort. Exemples :* יָצַת, *brûler; Niphal,* נִצַּת ; יָנַח, *permettre; Hiphil,* הִנִּיחַ ; יָצַק, *verser; Hiphil,* הִצִּיק.

Cette assimilation doit tenir au י, considéré comme lettre *Quiescente* et en même temps radicale. — D'un côté, on ne veut pas le prononcer quand il porte *Scheva,* ce qui est un des cas essentiels de la quiescence ; de l'autre, on ne veut pas perdre une radicale : l'assimilalation concilie donc tout.

On pourrait demander pourquoi les autres verbes פ״י, où le י est radical, ne suivent pas la même règle. Nous répondrons : 1° qu'ils ont un autre moyen que l'assimilation du י pour se faire reconnaître, comme nous le verrons en parlant des verbes *Quiescents* פ״י ; 2° que l'usage a ainsi restreint ce nombre, comme il a réduit, au *Futur Kal,* les verbes *Quiescents* פ״א au nombre de cinq, alors que tous les verbes commençant par un א pourraient être aussi quiescents à ce *Futur.*

III. Verbes Défectifs ע״ע

§ **191.** — Nous avons dit plus haut que ces verbes étaient dérivés de la forme primitive ע״ו, et que les Hébreux avaient été conduits à compléter la forme trilittère que présentent ordinairement leurs verbes, en répétant la dernière consonne du monosyllabe produit, au *Prétérit,*

par la forme ע״וּ. Sous cette nouvelle forme, les verbes s'appellent ע״ע, ou *Géminés;* et c'est cette forme même qui donne lieu, d'une façon rationnelle, aux règles qui président à leur conjugaison, et que nous allons exposer.

§ **192** — Il y en a de deux sortes : les unes fondamentales, les autres accessoires, et qui ne sont que la conséquence nécessaire des précédentes.

I. RÈGLES FONDAMENTALES

§ **193**. — Il y en a trois principales, dont deux tiennent à l'*euphonie;* la troisième, au principe essentiel de la forme trilittère du verbe hébreu.

Première Règle. — Les Hébreux ont une telle délicatesse d'oreille, qu'ils n'aiment pas la répétition immédiate d'une consonne dans la même syllabe, et ils ne la souffrent que dans deux syllabes différentes. Ils ne diront donc pas שָׁ-גַג, *errer;* mais ils pourront dire שַׁג-גָה, qui s'écrit שָׁגָּה avec *Daguesch fort*. — Ils ne consentent à cette répétition, dans la même syllabe, que lorsqu'une nécessité supérieure à la loi d'euphonie les y oblige (1).

(1) C'est cette délicatesse d'oreille qui fait qu'on ne laisse pas sous forme de consonne le ו copulatif devant une *Labiale*, mais qu'on le change en voyelle וּ (*Schourek*); non que ce ו soit répété dans la même syllabe, mais, ce qui est encore moindre, parce qu'il y est une sim-

Dans les autres cas, pour éviter cette dissonnance, ils suppriment la première des *Géminées*, et réduisent la forme à une seule syllabe; mais, afin de conserver une trace de la seconde syllabe supprimée, ils en font passer la voyelle sous la lettre précédente, précisément comme dans le cas de l'élision du ה (§ 144). Ainsi, au ***Prétérit Kal***, סָבַב devient סַב; à l'***Impératif***, סְבֹב, סֹב; etc.

Exception. — Mais si la conservation des *Géminées* dans la même syllabe est nécessaire pour faire reconnaître la forme, alors on sacrifie le principe d'euphonie et l'on maintient la répétition. Ainsi au ***Kal***, forme nue, où divers temps ou modes ne sont caractérisés que par leurs voyelles, on aura à l'***Infinitif absolu***, סָבוֹב; ***Participe présent***, סוֹבֵב; ***Participe passé***, סָבוּב.

Deuxième Règle. — Les Hébreux aiment à revenir à la forme trilittère de leurs verbes, et à leur maintenir, autant qu'ils le peuvent, ce caractère fondamental. Il en résulte que partout où les géminées se trouvent dans deux syllabes différentes, l'euphonie n'étant plus violée, on les fait reparaître au moyen du *Daguesch fort* dans la géminée conservée. Or, c'est toujours le cas lorsque la forme du verbe s'allonge par les *Afformantes : Exemple* pour

ple nuance de la labiale suivante. A plus forte raison les Hébreux ne souffriront-ils pas que la même lettre se répète dans la même syllabe.

les *Afformantes-Voyelles*, סַבָּה, סַבּוּ, etc., égal à סַבְ-בָה, סַבְ-בוּ.

Troisième Règle. — Quant aux *Afformantes-Consonnes*, comme elles se trouvent toujours précédées d'un *Scheva*, cela donnerait trois consonnes de suite avant d'arriver à une voyelle : ce que l'euphonie ne peut permettre (§ 74). Ici donc intervient la deuxième règle euphonique, ci-dessus indiquée, et qui consiste à appuyer la *Géminée* conservée sur un son positif, qui se place entre elle et l'*Afformante-Consonne* (1). — Cette voyelle insérée est, au *Prétérit*, un וֹ, son si commode et si plein; à l'*Impératif* et au *Futur* (temps qui vont ensemble), la voyelle ֵי, son également commode et plein, mais distinct aussi de celui des *Prétérits*. On a donc : *Prétérit*, סַבּוֹת, etc. ; — *Impératif*, סֻבֶּינָה ; — *Futur*, תְּסֻבֶּינָה.

II. RÈGLES ACCESSOIRES

CONSÉQUENCES NÉCESSAIRES DES PRÉCÉDENTES

§ **194.** — **Première Règle.** — Dans les formes commençant par une syllabe fermée, la contraction des deux syllabes en une seule fait que la première syllabe devient

(1) C'est le même principe qui fait placer quelquefois un *Scheva composé*, c'est-à-dire un son positif, sous une consonne ayant à la fois un *Scheva simple* et un *Daguesch fort* (§ 59, 2°).

ouverte; mais la voyelle brève qu'elle avait doit nécessairement devenir longue, d'après les règles de la *quantité* (§ 73). — Au *Futur Kal* et au *Prétérit Niphal*, le ◌ַ s'allonge en ◌ָ, au lieu de ◌ֵ qu'il faudrait régulièrement, et qui se produit en effet au *Hiphil*. Ainsi, après la contraction, יִסֹּב devient יָסֹב; נִסַּב, נָסַב; הֵסִיב, הֵסֵב (Plus tard nous expliquerons la présence du ◌ֵ de la seconde syllabe).

Mais pourquoi, au *Kal* et au *Niphal*, cet allongement du ◌ַ en ◌ָ, plutôt qu'en sa longue correspondante ◌ֵ? Il y en a, selon nous, deux raisons : 1° l'affinité des sons *e* et *a*, qui fait passer de l'un à l'autre; 2° les *Préformantes* étant des consonnes s'appuient beaucoup mieux sur un son large et plein, l'*a*, que sur un son plus fermé et moins sensible, l'*e*. Mais au *Hiphil*, le ה n'étant qu'une simple aspiration et une sorte de voyelle, le ◌ֵ, qui n'a plus à soutenir une consonne, peut se suffire à lui-même et s'employer commodément.

§ **195.** — L'insertion euphonique des voyelles ו et ◌ֶי entre la dernière radicale et les *Afformantes-Consonnes*, allongeant la forme et faisant descendre le ton, oblige par cela même d'abréger les voyelles précédentes. Ainsi, au *Futur*, au lieu de תְּסֻבֶּנָה, on a תְּסֻבֶּינָה; *Prétérit Hiphil*, au lieu de הֵסַבְתִּי, הֲסִבּוֹתִי, avec *Scheva composé* sous le ה, comme *Gutturale*.

Il faut remarquer que cette abréviation n'a point lieu au *Hophal* : cela vient non-seulement de ce que la voyelle

ו, qui a remplacé le ֹ, est invariable, mais surtout de ce qu'on a voulu conserver à cette conjugaison son caractère passif, qui réside au plus haut degré dans le son sourd ו (*Voyez* § 39, 2°).

Formation du PIHEL et du PUHAL

§ **196.** — Le *Pihel* se présente sous la forme סוֹבֵב; le *Puhal*, sous la forme סוֹבַב. Voici, à nos yeux, la vraie origine de cette forme :

Régulièrement, il faudrait סִבֵּב = סִבְבֵב. Après la contraction, la forme devient סִבֵב, le ִ de la syllabe ouverte סִ devrait s'allonger en ֵ : ce qui aurait produit סֵבֵב. Ces deux ֵ de suite étant moins commodes à prononcer, nous ne doutons point qu'on n'ait préféré le son *o* long, en faisant reparaître le ו de la forme primitive, ע״וּ; סוּב (inusité) a ainsi produit סוֹבֵב dans son dérivé סֻבַּב. — Dès-lors le *Puhal* est naturellement סוֹבַב.

La forme que revêtent ces conjugaisons les a fait appeler *Pohel*, *Pohal* et *Hithpohel*, cette dernière dérivée du *Pihel*.

REMARQUES

§ **197.** — Le *Kal* présente une seconde forme au *Futur*, savoir : יִסֹּב. Cette forme est toute simple : comme c'est celle du verbe *Parfait*, les Hébreux se sont plu à y revenir, en insérant un *Daguesch fort* dans la première radicale, ce qui a rendu la syllabe fermée, et

permis de reprendre la voyelle brève ־ֵ, יִסֹּב étant en effet égal à יִס־סֹב.

§ 198. — Les Hébreux aiment tellement à s'affranchir des consonnes redoublées, que quelquefois dans les verbes עַע, pour supprimer le *Daguesch fort* de la géminée maintenue, ils ont recours à une nouvelle forme, dans laquelle, après cette suppression du *Daguesch*, on remplace par un *Scheva* la voyelle qui précède cette géminée. *Exemple :* au lieu de נָבֹלָּה, *confondons*, avec ה paragogique, on a נָבְלָה (le *Mètheg*, pour éviter le ־ְ) (GEN., XI, 7), futur de בָּלַל. De même au *Prétérit Niphal*, troisième féminine, נָסַבָּה devient נָסְבָה (ÉZÉCH., XLI, 7).

§ 199. — On trouve des permutations entre les sons *a*, *e*, *o*, d'après leur principe d'affinité. *Exemples :*

KAL. — *Prétérit*, גֹּל, au lieu de גַּל, *il se tourne* (PS. XXII, 9) רֹבּוּ, au lieu de רַבּוּ (GEN., XLIX, 23); — *Infinitif*, רֹד, au lieu de רֹד, *terrasser* (ÉS., XLV, 1). — *Futur*, יֵקַל, au lieu de יֵקֵל, *il sera méprisé ;* ici le ־ֵ a entraîné le ־ַ, pour n'avoir pas la forme équivoque יָקֵל.

NIPHAL. — *Prétérit*, נָמֵס, au lieu de נָמַס, *il s'est fondu* (PS. XXII, 15); — *Impératif*, הֵרֹמּוּ, *ôtez-vous*, au lieu de הֵרַמּוּ (NOMB., XVII, 10).

On trouve quelquefois, à la manière chaldaïque, au *Prétérit Niphal*, le ־ָ du verbe *Parfait :* נִחַל, pour נָחֵל (ÉZÉCH., XXV, 3); נִחַר (PS. LXIX, 4), comme aussi, נָחַר, selon la règle (JÉR., VI, 20).

HIPHIL. — *Prétérit*, הֵצַר, pour הֵצֵר, *il a étreint;* — *Participe*, מֵצַל, *faisant ombre* (ÉZÉCH., XXXI, 3).

§ 200. — Parce que les verbes עַע sont dérivés de la souche première, עוֹ, leurs conjugaisons *Pihel, Puhal, Hiphil, Hophal* et *Hithpahel*, se confondent. Néanmoins, dans tout le *Hiphil*, les verbes *Géminés* prennent à la dernière syllabe la forme abrégée ־ֵ, au lieu de ־ִי (*Voyez* § 154) : הֵסֵב, יָסֵב, etc., au lieu de הֵסִיב, יָסִיב, qu'il faudrait. 1° Il était naturel que des verbes dont le caractère général et

essentiel est le raccourcissement de leur forme, prissent encore cette forme abrégée au *Hiphil;* 2° cela a en même temps l'avantage de distinguer un verbe עּע d'un verbe עוּ, qui prend au *Hiphil* le ִי ordinaire : קוּם, *Hiphil.* הֵקִים; et dans les langues, où il y a toujours tant de formes qui se confondent, tout ce qui sert à distinguer est un véritable avantage.

§ **201.** — A côté de la conjugaison des verbes עּע, telle que nous l'avons exposée, on trouve, dans certains temps et certains modes, des formes toutes régulières. Par exemple : *Infinitif construit,* סְבֹב, aussi bien que סֹב. *Pihel,* פִּלֵּל, *juger;* — *Hithpahel,* הִתְפַּלֵּל, *s'interposer, intercéder;* — *Hiphil,* הִרְנִין, *il a réjoui;* — מַשְׁמִים, *étonné* (Ézéch., III, 15).

Les verbes dans ce cas sont surtout ceux dont les consonnes se prêtent mieux à la répétition, ou à devenir *Géminées,* en particulier celles que dans d'autres langues on nomme *Liquides,* ל, מ, נ : les exemples précédents en sont des preuves.

ARTICLE II

DES VERBES QUIESCENTS

§ **202.** — Les verbes *Quiescents* sont ainsi nommés à cause des lettres *Quiescentes* qui entrent dans leur radical. Il y en a de six espèces, savoir :

Deux de la Première Radicale. . { פא״ / פי״ }

Deux de la Seconde Radicale . . { עו״ / עי״ }

Deux de la Troisième Radicale. . { לא / לה (1)

I. VERBES QUIESCENTS DE LA PREMIÈRE RADICALE

1° QUIESCENTS פא

§ **203.** — Le א étant avant tout une *Gutturale*, tous les verbes פא sont aussi avant tout des verbes *Gutturaux*. D'autre part nous avons vu (§ 59, 4°) que le א aimait surtout le *Scheva composé* ֱ, et (§ 101, 1°) que ce *Scheva* devenait quiescent aussi bien que le *Scheva simple*, les deux sons brefs de la forme ֱ ְ se contractant en un seul long ֵ. Dès-lors tous les verbes à première *Gutturale* א auraient le même droit à cette forme. Cependant l'usage ne l'a consacrée que pour cinq verbes, et encore n'est-ce qu'au *Futur Kal;* car partout ailleurs le א reprend son caractère de *Gutturale*, et le verbe se conjugue comme verbe *Guttural*.

Quant au *Kal*, il n'est pas étonnant que le *Futur* seul présente cette quiescence du א, puisque c'est le seul temps où cette lettre se trouve à la fin de la syllabe : ce qui est le cas fondamental de la quiescence.

(1) Il semble que les quatre *Quiescentes* devraient fournir ensemble douze espèces de verbes *Quiescents*. Il nous serait facile toutefois de montrer qu'il ne peut y en avoir d'autres que les six du tableau ci-dessus;

§ 204. — Les cinq verbes en question sont : אָפָה, *cuire, pétrir;* אָכַל, *manger;* אָבָה, *vouloir;* אָמַר, *dire;* אָבַד, *périr* (1).

Ce *Futur Kal*, auquel seul ils sont quiescents, s'est formé d'une manière fort simple. Prenons pour exemple אָכַל. Selon la conjugaison *Gutturale*, on aurait אֶאֱכֹל; mais le second א étant traité comme *Quiescente*, les deux sons brefs se contractent en un seul long, ֵ : ce qui donne אֵאכֹל; ensuite, par euphonie, on transpose les deux voyelles, et l'on a אֹאכַל, תֹּאכַל, etc.

Si l'on y fait bien attention, on se convaincra en effet qu'il est plus commode de finir par un son plus ouvert, comme l'*e*, que par le son *o*, plus sourd et plus fermé (*Conférez* § 160, 2°, **b**).

Il faut observer qu'à la première personne on fait disparaître le א radical, d'abord parce que cette lettre quiescente ne frappant plus l'oreille, on a pu la supprimer aussi à l'œil; ensuite, parce que des deux א consécutifs on a trouvé convenable de faire disparaître celui qui ne se prononçait plus. Mais ce concours de deux א n'existant pas aux autres personnes, on a dû nécessairement y rétablir le א radical : תֹּאכַל, יֹאכַל, נֹאכַל, etc.

mais nous croyons inutile d'entrer, pour les commençants, dans tous ces détails.

(1) Nous les avons rangés, non selon l'ordre alphabétique, mais selon l'ordre des idées. Il est assez curieux qu'ils comprennent tout ce qui se rapporte à la condition de l'homme : 1° Vie animale, *cuire* les aliments et les *manger :* אָפָה, אָכַל ; — 2° vie intellectuelle, *pensée* ou

REMARQUES

§ **205**. — Comme les verbes *Quiescents* פ״א sont si peu nombreux, qu'ils ne sont d'ailleurs quiescents qu'au *Futur Kal*, et que cette forme du Futur se dérive d'une manière si simple de la forme *Gutturale*, nous croyons qu'ils ne devraient pas former une classe à part, sous le nom de verbes *Quiescents* : aussi y a-t-il des grammairiens, comme Buxtorff, qui ne les mentionnent point sous cette dénomination. Ce sont de vrais verbes *Gutturaux*, et en traitant ceux-ci, on devrait se borner à dire que parmi les *Gutturaux* commençant par un א, il en est cinq qui ont leur א quiescent au *Futur Kal*. Suivant l'usage des grammairiens allemands, nous maintiendrons les *Quiescents* פ״א, pourvu qu'on se souvienne qu'ils ne sont autre chose que des verbes *Gutturaux*, exceptionnellement quiescents au *Futur Kal*.

§ **206**. — Il résulte de ce fait que tous les *Gutturaux* פ״א ayant un droit égal à cette même quiescence, il n'est point étonnant qu'il se trouve de ces verbes qui offrent au *Futur Kal* les deux formes à la fois, ou qui subissent encore la quiescence à d'autres temps ou à d'au-

volonté, et *parole*, expression de la pensée : אָבָה, אָמַר ; — 3° enfin, la *mort*, ou la fin de la condition humaine, אָבַד, *périr*.

tres conjugaisons. Par exemple, on dit יאסף et יאסף, *il ajoutera; — Infinitif construit,* לאמר, *en disant,* pour לאמר; — *Niphal,* נאחזו, pour נאחזו, *il eût été mis en possession; — Hiphil,* יאלה, et, par quiescence et contraction, יאלה, *il fera prêter serment.* Mais chez les Hébreux, le ◌ָ se prononçant comme l'*ô* circonflexe, on écrit avec *Kholem* יאלה; enfin, avec le ו *conversif* et l'apocope du ה, ויאל, *et il fit jurer* (I Sam., xiv, 24).

2° QUIESCENTS פ״י

§ **207.** — Ces verbes se partagent en deux classes : 1° ceux dans lesquels le י appartient à la racine primitive ; 2° ceux qui, comme nous l'avons déjà vu, ne sont autres que les verbes ע״ו, dont le ו a passé à la première radicale, en permutant avec le י.

PREMIÈRE CLASSE

Verbes פ״י avec י primitif

§ **208.** — Dans ces verbes, le י, disons-nous, étant primitif et ne représentant que lui-même, doit exister dans tout le cours de la conjugaison, comme les autres radicales. — Au reste ces verbes sont en très-petit nombre, et ils ne se présentent guère qu'au *Kal* et au *Hiphil.*

1° Kal : A l'*Impératif* et au *Futur*, la dernière syllabe

prend ־ָ, au lieu de ־ַ, toujours d'après l'affinité de ces sons : *Impératif*, **יְטַב**, *sois bon; — Futur*, **יִיטַב**, *il sera bon.*

2° Hiphil : Dans toutes les formes, le י est quiescent en ־ֵ, au lieu du ־ָ qu'il devrait y avoir : **הֵיטִיב**, **יֵיטִיב**, au lieu de **הִיטִיב**, etc. Voyez-en la raison *pag.* **144**, *Note*.

SECONDE CLASSE

Verbes פ״י avec י non primitif

§ **209.** — Ce י n'est donc, comme nous l'avons dit (§ **178**, 5°), que le ו de la souche primitive, עוֹ, qui a passé de la deuxième radicale à la première, en permutant avec le *Jod*. Il résulte de ceci :

1° Que dans les conjugaisons commençant par la première radicale elle-même, sans avoir de syllabe préfixée, ce י devra se montrer : ainsi, au *Kal*, **יָשַׁב** ; — *Pihel*, **יִשֵּׁב** ; — *Puhal*, **יֻשַּׁב**.

2° Mais dans les conjugaisons à syllabe préfixée, on rétablit l'ancien ו, qu'on rend quiescent en *Kholem* (*Voyez pag.* **122**, **a**). Par là, les Hébreux constatent l'existence de ce ו primitif, et ils se hâtent, aussitôt qu'ils le peuvent, de rétablir le radical dans sa forme première : *Niphal*, **נוֹשַׁב** ; — *Hiphil*, **הוֹשִׁיב** ; — *Hophal*, **הוּשַׁב**, son ו, plus sourd, à cause du sens *passif*.

Cependant, comme le *Hithpahel* a ce double caractère :

d'être le *Pihel*, dont la forme commence par la première radicale du verbe, et d'être précédé d'une syllabe préfixée, quelques-uns de ces verbes, s'attachant au premier caractère, conservent le י du *Pihel*, comme הִתְיַלֵּד, *se faire enregistrer;* et d'autres, ayant égard à la syllabe préfixée, reprennent le ו primitif, qui est alors nécessairement mobile, puisqu'il a sous lui une voyelle. *Exemples :* יָדַע, *connaître; Hithpahel*, הִתְוַדַּע, *se faire connaître.*

Reprenons maintenant ces deux espèces de conjugaisons en détail.

A. Conjugaisons où le י commence la Forme

§ **210.** — Kal : *Temps Réguliers : Prétérit*, יָשַׁב; — *Infinitif absolu*, יָשׁוֹב; — *Participe présent*, יוֹשֵׁב; — *passé*, יָשׁוּב.

Temps Irréguliers : **a**) *Infinitif construit* : Il se forme comme celui des verbes פּנ, en supprimant la première radicale, et en compensant cette perte par l'allongement de l'*Infinitif* dans la forme *sègolée* ֶ ֶ ת, שֶׁבֶת.

Les verbes פּי étant identiques avec les verbes פּו, et ceux-ci, à leur tour, se confondant avec les verbes פּנ par la nuance légère qui est entre les consonnances ו et נ (*page* 180, 6°), c'est ainsi, nous le pensons, qu'on peut expliquer l'identité de forme des verbes פּנ et פּי à l'*Infinitif construit* et à l'*Impératif*.

b) *Impératif :* Dérivé de l'*Infinitif construit,* ce temps a donc aussi perdu le י, et il fait שֵׁב, le ֵ ayant pris, par affinité de sons, la place du ֶ, qui se trouve à l'*Impératif* des verbes פ״נ.

c) *Futur :* Ce temps, dérivé de l'*Infinitif construit,* présente la même suppression du י radical; mais alors la syllabe, de fermée qu'elle était, étant devenue ouverte, la voyelle brève ִ s'est changée en sa longue ֵ, et l'on a eu יֵשֵׁב, au lieu de יִשֵׁב, qui était lui-même pour יִישֵׁב.

§ **211.** — Dans cette même classe de verbes, il en est qui, par exception, conservent à tout le *Kal* le י de la racine comme les verbes où le י est bien primitif; mais dans les conjugaisons à syllabe préfixée, ils reviennent à la règle commune du ו quiescent en *Kholem. Exemples :* Kal, *Infinitif construit,* יְרֹד, *descendre ; — Impératif,* יְצֹק, *verse; — Futur,* יִיקַד, *il brûlera.* A ce dernier temps, il faut remarquer le י, qui, à cause du *Scheva* qu'il devait avoir, est devenu quiescent en ִ, voyelle ordinaire du *Futur;* et la seconde syllabe a pris le ַ au lieu du ֹ, comme les פ״י qui ont un י primitif.

Quant à ces verbes qui conservent exceptionnellement le י au *Kal,* nous ne devons pas nous en étonner, puisque le *Kal* étant une des trois conjugaisons qui commencent par la première des radicales, le י pourrait y paraître pour tous les verbes, aussi bien que pour un cer-

tain nombre, comme cela a lieu pour tous dans les deux autres conjugaisons, *Pihel* et *Puhal*, qui commencent aussi par le י radical.

B. Conjugaisons à Syllabe Préfixée

§ **212.** — *Hiphil* et *Hophal* : Ces deux conjugaisons sont simples et régulières, le ו primitif y étant quiescent dans toutes les formes : au *Hiphil* en וֹ, et au *Hophal* en וּ, ce dernier son encore plus sourd et plus dissimulé, à cause du *passif*. *Exemples* : הוֹשִׁיב, יוֹשִׁיב; etc., הוּשַׁב, יוּשַׁב; etc.

§ **213.** — Quant au *Niphal*, il est évident que dans toutes les formes où la première radicale porte une voyelle et non un *Scheva*, le ו, au lieu d'être quiescent en *Kholem*, sera nécessairement mobile (*Voyez* § 55). C'est le cas de l'*Infinitif construit* et de ses dérivés : l'*Impératif* et le *Futur*. *Exemples* : *Infinitif construit*, הִוָּשֵׁב; — *Impératif*, הִוָּשֵׁב; — *Futur*, יִוָּשֵׁב.

Nota. — Nous n'avons rien de plus à dire sur le *Hithpahel* que ce que nous en avons dit ci-dessus (§ 209, 2°).

REMARQUES

§ **214.** — 1° Nous avons dit (§ 176, iii) que les verbes dont il s'agit ici, parce qu'ils remontent à la souche primitive, עוּ, avaient leur *Hophal* semblable à celui des verbes עוּ : הוּשַׁב, comme הוּקַם.

2° Dans les conjugaisons à syllabe préfixée, on trouve quelquefois

le וֹ écrit avec orthographe défective, ce qui tend à défigurer la forme, puisqu'au fond la première radicale manque. *Exemples :* הֹלִיד, pour הוֹלִיד, de יָלַד (*Voyez* § 102, Remarque a).

3° Nous avons vu (§ 144) que dans toutes les conjugaisons à syllabe préfixée, le ה s'élidait au *Futur*, à la suite des *Préformantes ;* quelquefois, avec nos verbes, ce ה est maintenu avec sa voyelle, et dès-lors la préformante reprend le *Scheva* qui appartient au *Futur* (*Voyez* § 149). Ainsi, יְהוֹדֶה, *il célèbrera,* au lieu de יוֹדֶה.

Le *Hophal* offre quelques exemples du וּ (*Schourek*) changé en וֹ (*Kholem*), à cause de l'intime affinité de ces deux sons : הוֹדַע, au lieu de הוּדַע, *il a été connu* (Lév., iv, 23, 28).

4° Dans les verbes avec י primitif, c'est ce י radical qui, au *Futur Hiphil,* prend quelquefois la voyelle du ה élidé, tandis qu'elle aurait dû passer sous la préformante. *Exemple :* יֵיטִיב, pour יְהֵיטִיב, qui aurait dû régulièrement faire יֵיטִיב.

Au *Futur Kal* même, le י de la première radicale reparaît quelquefois, en s'emparant du ֵ de la préformante dans les formes יֵשֵׁב. תֵּשֵׁב ; etc. *Exemples :* יְיֵדַע, *il connaîtra,* au lieu de יֵדַע. Il faut remarquer encore ici la préformante reprenant le *Scheva,* dès qu'aucune cause accidentelle ne l'empêche (§ 149).

5° Au *Futur Pihel,* le י de la racine s'élide quelquefois comme le ה des syllabes préfixées, et fait, comme lui, passer sa voyelle sous la préformante. *Exemple :* וַיֹּגֶה, *et il contriste,* pour וַיְיַגֶּה (Lam., iii, 33).

II. VERBES QUIESCENTS DE LA SECONDE RADICALE

1° QUIESCENTS ע״ו

§ 215. — C'est ici, avons-nous dit (§ 178), la souche première qui a produit les verbes *Irréguliers.* La pré-

sence du ו à la deuxième radicale assujettit les verbes ע״ו à des règles particulières, et en est la première source.

Nous avons dit aussi (*pag.* **122, d**) que les Hébreux aimaient à rendre au ו, autant qu'ils le pouvaient, son caractère de voyelle, avec les sons *o* et *ou* qui le constituent : c'est ce qui a lieu dans la conjugaison des verbes ע״ו, où le ו est toujours *Quiescent* dans l'un ou l'autre de ces sons. Entre les règles qui président à cette conjugaison, les unes sont fondamentales, les autres accessoires ou la conséquence obligée des premières.

RÈGLES FONDAMENTALES

§ **216**. — Il y en a trois principales. Avant de les exposer, nous devons rappeler d'abord que les Hébreux aiment à conserver, autant que possible, les trois radicales du verbe, pour mieux faire reconnaître la racine (*Voyez les Verbes* ע״ע); ensuite, que le ו ne peut être quiescent qu'en *Kholem* (וֹ) ou en *Schourek* (וּ). Il résulte de là :

1° Que dans toutes les formes où la deuxième radicale porte déjà l'un de ces sons, le ו sera nécessairement maintenu. C'est, au *Kal*, le cas des *Infinitifs*, קוּם, קוֹם ; — de l'*Impératif*, קוּם ; — du *Futur*, יָקוּם ; — du *Participe passé*, קוּם.

2° En dehors de ces formes, le ו se maintiendra encore dans tous les cas où les voyelles, avec lesquelles le ו ne peut être quiescent, ne sont point indispensables pour caractériser la forme, et où, par conséquent, elles peuvent disparaître, pour laisser le ו, troisième radicale. Tel est le cas du *Niphal*, suffisamment caractérisé par sa syllabe préfixée : *Prétérit*, נָקוֹם ; — *Infinitif* et *Impératif*, הִקּוֹם ; — *Futur*, יִקּוֹם.

C'est encore le cas du *Pihel*, du *Puhal* et du *Hithpahel*, puisque ces conjugaisons sont assez caractérisées par le redoublement de l'une des radicales. Nous ferons seulement remarquer qu'après que le ו a pris la place du ־ּ, ce redoublement ne pourrait porter sur une lettre *Quiescente*, et qu'il n'est possible de le faire que sur la dernière radicale : ce qui, dès-lors, produit les formes קוֹמֵם, קוֹמַם et הִתְקוֹמֵם.

Si l'on transportait ces formes à l'ancien paradigme פָּעַל, on aurait *Pilel*, *Pulal* et *Hithpalel;* et ce sont ces noms mêmes qu'on a fait servir à désigner les formes analogues, dans les verbes עׄו.

Nota. — Ces formes sont ensuite devenues celles des verbes עׄע, comme dérivés des עׄו.

3° Mais si la voyelle est caractéristique de la forme, de telle sorte qu'elle ne puisse disparaître, et si, d'un

autre côté, le ו ne peut être quiescent avec elle, alors cette voyelle reste, et le ו disparaît. C'est le cas du *Hiphil* et par conséquent du *Hophal* : הֵקִים, etc.; הוּקַם, etc. — Tel est aussi le *Prétérit Kal*, dont les deux sons *a* constituent le seul caractère distinctif. Mais après la suppression du ו, les deux sons se sont contractés en un seul : קָם.

En résumé, on peut dire que les Hébreux ont cherché avant tout à conserver la partie la plus essentielle du verbe, savoir ses trois radicales, et que, dans les verbes ע״ו, ils n'ont sacrifié ce principe que dans les cas où le ו ne pouvait être quiescent avec une voyelle qui devait rester comme caractéristique de la forme.

RÈGLES ACCESSOIRES

CONSÉQUENCES NÉCESSAIRES DES PRÉCÉDENTES

§ **217.** — Elles sont en général les mêmes que pour les verbes *Géminés.*

Première Règle. — Dans les verbes où, par la quiescence du ו, la syllabe, de fermée qu'elle était, est devenue ouverte, la voyelle brève se change en une longue. Au *Futur Kal* et au *Prétérit Niphal*, c'est un ָ יָקוּם, נָקוֹם; au *Hiphil*, un ֵ; au *Hophal*, un וּ : הֵקִים, הוּקַם.

Deuxième Règle. — Devant les *Afformantes-Conson-*

nes, la dernière radicale se trouve toujours avoir un *Scheva*. Dans le cas où cette même radicale est précédée d'une syllabe *ouverte*, elle forme nécessairement, avec l'*Affor-mante-Consonne*, la dernière syllabe : תָּקוּמְנָה. Mais alors l'euphonie fait insérer, comme dans les verbes *Géminés*, une voyelle à la place du *Scheva*. Cette voyelle est וֹ au *Prétérit*, et ֶי au *Futur*. Au reste, ce cas ne se rencontre, pour les verbes עוֹ, qu'aux *Prétérits Niphal* et *Hiphil*, et au *Futur Kal*.

Futur Kal : תָּקוּמְנָה devient donc תְּקוּמֶינָה ; — *Prétérit Niphal :* נָקוּמְתִּי devient נְקוּמוֹתִי ; — *Hiphil*, הֵקִימֹתָ, הֲקִימוֹתָ.

Mais dans tous les autres *Prétérits* et *Futurs*, aussi bien qu'aux *Impératifs*, la dernière radicale du verbe, n'étant pas précédée d'une syllabe ouverte, ne s'unit plus à l'*Afformante-Consonne* pour faire la dernière syllabe, mais elle s'unit à la radicale précédente en syllabe fermée ; et comme alors il n'y a plus deux consonnes commençant la même syllabe, l'insertion euphonique des voyelles en question n'est plus nécessaire. *Exemples : Futur Hiphil*, תָּקֵם-נָה ; — *Prétérit Hophal*, הוּקַם-תִּי ; — *Impératif Kal*, קֹם-נָה.

Dans plusieurs de ces syllabes fermées, on peut trouver une voyelle longue, parce qu'elles portent l'accent tonique (*Voyez* § 73, 1°).

Troisième Règle. — L'insertion de la voyelle euphonique allongeant la forme et faisant descendre le ton, les voyelles précédentes s'abrègent. Ainsi, au *Prétérit Niphal*, le וֹ de נָקוֹם s'abrège, à la deuxième personne נְקוּמוֹתָ, en וּ, son plus obscur et dissimulé, et équivalant à un son plus bref, et le ָ a été supprimé. Au *Prétérit Hiphil*, le ֵ de הֵקִים s'est aussi supprimé dans הֲקִימוֹתָ, puisque le *Scheva composé* ֲ n'est mis qu'à cause de la *Gutturale;* d'un autre côté, la voyelle ִי ne s'est point abrégée, parce qu'elle est caractéristique du *Hiphil.*

REMARQUES

§ **218.** — Dans les verbes עוּ, comme nous l'avons vu des verbes עע (§ 197), on rétablit quelquefois la forme du verbe *Parfait*, autant qu'il se peut, en insérant un *Daguesch fort* dans la première radicale. Ainsi, le *Prétérit* et le *Participe Niphal* de מוּל, *circoncire*, devraient être נָמוֹל; mais, par l'insertion du *Daguesch fort*, on refait, à la première syllabe, la forme ordinaire du verbe *Parfait*, et l'on a נִמּוֹל; נִמֹּלוּ (orthographe *défective*), *ils furent circoncis; Participe pluriel*, נִמֹּלִים (Gen., xvii, 26, 27; — xxxiv, 22).

§ **219.** — Dans les verbes où le ו est suivi d'une autre quiescente, qui est ordinairement le ה, le ו devient mobile, et ils sont alors seulement verbes לה. Les Hébreux n'ont donc pas voulu qu'un verbe n'eût qu'une seule radicale mobile, ni créer les difficultés d'une double irrégularité. Ainsi רָוָה, *être arrosé*, fait au *Pihel*, comme verbe לה, רִוָּה; — au *Hiphil*, הִרְוָה; etc. (*Voyez* Es., lv, 10).

Outre cette espèce de verbes, il y en a quelques autres, en fort petit nombre, qui ont aussi le ו mobile, et qui dès-lors se conjuguent comme le verbe *Parfait;* par exemple, חָוַר, *être blanc, pâle;* גָּוַע, *expirer, Futur* יִגְוַע (◌ַ avec *Gutturale finale*); etc.

§ **220**. — Au *Kal,* **a**) La forme ordinaire קָמוּ (*troisième plurielle du Prétérit*) devient קַמּוּ, en changeant, au moyen du *Daguesch fort*, la syllabe ouverte en une syllabe fermée (§ 70, **2° b**). Ainsi on trouve (Ps. XLIX, 15) שַׁתּוּ, pour שָׁתוּ, *ils ont mis,* de שׁוּת.

b) A l'*Infinitif construit* et aux temps qui en dérivent, quelques verbes prennent י, au lieu de ו, par exemple, בּוֹא, *venir; Futur,* יָבוֹא; בּוֹשׁ, *rougir de honte; Futur,* יֵבוֹשׁ : seul verbe עׄ qui prenne, au *Futur*, un ◌ֵ, au lieu du ◌ָ.

c) Le *Futur* avec le sens de l'*Impératif*, sens du commandement, aime à prendre une forme abrégée, יָקֹם (très-rarement יָקוֹם ou יָקֻם), יָשֹׁב, *qu'il s'en retourne* (DEUT., XX, 8).

d) Le *Participe présent* ayant le son *o* devrait, par analogie de la règle du § 216, n° 1, faire קוֹם; mais il fait קָם, probablement à cause de l'identité de son que les Hébreux donnent au ◌ֹ (*o* long) et au ◌ָ. Cependant on trouve aussi quelquefois, au *Participe*, la forme קוֹם, dont nous parlons. *Exemple :* לוֹט, *enveloppant* (Es., XXV, 7).

§ **221**. — Au *Prétérit Pihel*, les Hébreux aiment quelquefois à rétablir le ◌ִ de la première syllabe pour mieux imiter la forme du verbe *Parfait* (*Comparez* סִבֵּב, § 197). Mais comme le ו ne peut être quiescent en ◌ִ, ils le suppriment selon § 216, 3°, et l'on a la première syllabe קִם; ensuite ils satisfont au redoublement exigé au *Pihel* en répétant ces mêmes radicales : ce qui produit קִמְקֵם.

Cette forme appliquée à l'ancien paradigme פַּעֲל donnerait *Pilpel* : c'est donc le nom consacré pour la désigner (*Voyez* Néh., IX, 21).

Nota. — Les verbes *Géminés*, comme dérivés des עו, imitent quelquefois, au *Pihel*, cette forme *Pilpel*. *Exemple* : פִּרְפֵּר, de פָּרַר, *rompre*.

Les Hébreux obtiennent d'une manière encore plus simple cette imitation du verbe *Parfait* en faisant permuter le ו avec le י, et l'on a קִיֵּם. — Au reste, ces deux formes sont très-rares.

Un seul verbe abandonnant, au *Pihel*, la quiescence du ו, forme dès-lors un *Pihel* régulier : c'est le verbe עוּד : *Pihel*, עִוֵּד, *circonvenir* (*Voyez* Ps. CXIX, 61).

§ **222**. — Au *Hiphil*, on reprend aussi quelquefois la forme du verbe *Parfait* en insérant un *Daguesch fort* dans la première radicale. Ainsi סוּת, *pousser*, inusité au *Kal*, fait au *Hiphil*, d'abord הֵסִית, selon la règle; ensuite הִסִּית = הִסְסִית : même forme que הִפְקִיד; — *Futur*, יָסִית et יַסִּית.

§ **223**. — Il y a quelques verbes עו qui, au *Prétérit Kal*, se rangent dans la classe des verbes *E* et *O* (*Voyez* § 150) : ainsi מוּת, *mourir*, fait au *Prétérit* מֵת; זוּר (le même que עוּר), *comprimer;* et, dans une autre racine, *s'égarer*, fait זֹר (*Voyez* Ps. LVIII, 4).

Ceci tient à l'identité de sons qu'il y a pour les Hébreux entre les sons *â* et *ô* longs.

2° QUIESCENTS עֹ׳

§ **224.** — Ces verbes ne sont autres que les עֹ׳, dont le ו s'est changé en י : aussi, d'ordinaire, un verbe עֹ׳ existe-t-il en même temps sous la forme de עֹ׳, בִּין et בּוֹן, *comprendre;* שִׂית et שׂוּת, *mettre;* etc. Ce n'est d'ailleurs qu'au *Kal* que la permutation de ces deux radicales a lieu; hors du *Kal*, la conjugaison עֹ׳ reprend son cours.

§ **225.** — Pour ce qui est du *Kal* lui-même, l'*Infinitif absolu* et les deux *Participes* s'y conjuguent encore d'après la forme עֹ׳ : *Infinitif absolu*, בּוֹן;— *Participes*, בָּן et בּוֹן. Il n'y a donc au fond que le *Prétérit*, l'*Infinitif construit* et ses dérivés, savoir, l'*Impératif* et le *Futur*, qui se conjuguent avec le י, rendu quiesçent dans sa voyelle ִ : *Prétérit*, בִּין; — *Infinitif construit*, בִּין; — *Impératif*, id.; — *Futur*, יָבִין.

§ **226.** — Au *Prétérit*, la dernière radicale se trouvant dans les conditions que nous avons exposées § **217**, IIme RÈGLE, on insère, comme pour les verbes עֹ׳, la voyelle וֹ entre cette dernière radicale et les *Afformantes-Consonnes* : ainsi, au lieu de בִּינְתָּ, בִּינְתִּי, etc., on a בִּינוֹתָ, בִּינוֹתִי.

§ **227.** — Le *Futur Kal* de la forme עֹ׳ se confond nécessairement avec le *Futur Hiphil*, l'un et l'autre faisant

יָבִין. Le contexte seul pourra faire connaître si c'est le sens du *Kal* ou celui du *Hiphil* dont on a besoin. *Exemple* : לֹא יָבִינוּ אֶל־פְּעֻלֹּת יְהוָה, *Ils ne comprennent pas les œuvres de l'Éternel* (Ps. XXVIII, 5). Ici le sens du *Kal* suffit; mais dans Néh., VIII, 8, il résulte du contexte que le même mot יָבִינוּ doit se traduire avec le sens du *Hiphil*, c'est-à-dire par *Ils faisaient comprendre* (*Voyez* encore Ps. LV, 5, יָחִיל, au *Kal;* et Ps. XXIX, 8, au *Hiphil*.

REMARQUES

§ **228**. — 1° Quelquefois un verbe que les *Dictionnaires* ne donnent que sous la forme עִי, se conjugue aussi, à certains temps du *Kal*, sous la forme עוּ. Application nouvelle du principe établi (§ 176, III). Tel est le cas de רִיב, *plaider*, dans Job, XXXIII, 13, et Lam., III, 58.

§ **229**. — 2° Un petit nombre de verbes עִי ont un י mobile, comme : אָיַב, *haïr*, עָיֵף, *être fatigué*. Ce dernier a son correspondant en ו, עוּף.

3° Au *Participe présent*, on trouve la forme ordinaire לָן, en même temps que la forme לֵן, à l'instar de מוּת, qui fait מֵת.

III. VERBES QUIESCENTS DE LA TROISIÈME RADICALE

§ **230**. — Dans ces verbes, qui remontent à la source commune עִי, c'est la présence du ה *Quiescent* qui détermine les règles de leur conjugaison; et ces règles, comme on le verra, sont très-simples.

1° QUIESCENTS לא

§ **231**. — Les *Quiescentes*, dans les deux classes de verbes לא et לה, doivent être considérées, ou à la fin du radical, ou devant les *Afformantes* : c'est de cette double position que dépendent les règles qui les concernent.

A. Le א pris à la Fin du Verbe

§ **232**. — Dans cette position, le א est simplement quiescent avec les voyelles des diverses formes verbales : *Infinitifs*, מְצוֹא, מְצֹא ; — *Futur Niphal*, יִמָּצֵא ; — *Prétérit Pihel*, מִצֵּא ; — *Hiphil*, הַמְצִיא ; etc.

Nous remarquons seulement : 1° que dans les formes qui ont un ַ à la dernière radicale, on l'allonge en ָ, parce que le א est surtout le son *a* de l'alphabet : *Prétérit Kal*, מָצָא ; — *Niphal*, נִמְצָא ; etc.

2° Au *Kal*, l'*Impératif* et le *Futur*, qui suivent d'ordinaire le même sort, prennent pour voyelle finale le ָ, au lieu du ֹ ; mais nous savons que les Hébreux prononcent cette dernière voyelle avec le son *o*. *Impératif*, מְצָא ; — *Futur*, יִמְצָא : c'est donc au fond la forme ordinaire.

B. Le א devant les Afformantes

§ **233**. — Ici, il faut distinguer les *Afformantes-Voyelles* et les *Afformantes-Consonnes*.

1° Devant les *Afformantes-Voyelles*, le א s'unissant à l'afformante pour constituer la syllabe est nécessairement mobile ou consonne *aspirée*, et la forme est celle du verbe *Parfait* : *Prétérit Kal*, מָצְאָה, מָצְאוּ; — *Futur*, deuxième singulière féminine, תִּמְצְאִי; etc.

2° Devant les *Afformantes-Consonnes*, le א finissant toujours la syllabe précédente se trouve dans un des cas de quiescence (*Voyez* § 101, 1°). Or, au *Prétérit Kal*, il est quiescent en ָ, et dans les autres *Prétérits* en ֵ, par affinité de sons : *Prétérit Kal*, מָצָאתָ, מָצָאנוּ, etc.; — *Niphal*, נִמְצֵאתָ; etc. — A tous les *Impératifs* et *Futurs*, en ֶ : מְצֶאנָה, תִּמְצֶאנָה. C'est la même forme que dans les verbes עוּ, leurs primitifs, sauf le י, qui serait superflu dans les verbes לא, puisqu'il y aurait alors deux quiescentes de suite : ce qui n'est pas possible.

Au point de vue de la quiescence, on peut résumer les règles qui concernent ces verbes en disant que la quiescence du א ne se fait que dans les deux sons *a* et *e* : *a* au seul *Prétérit Kal;* partout ailleurs en *e*, long (ֵ) dans les *Prétérits*, bref (ֶ) aux *Impératifs* et aux *Futurs*.

REMARQUES

§ **234**. — 1° Les verbes לא qui ont un ֵ à la seconde syllabe (*Verbes E*) doivent naturellement conserver ce son, devant les *Afformantes-Consonnes*, au *Prétérit Kal* : יָרֵאתִי, *j'ai craint;* שְׂנֵאתֶם, *vous avez haï*.

2° Le *Participe présent* prend ordinairement, au féminin, la forme contractée ת‑ֵ‑ֶ, au lieu de ת‑ֶ‑ֶ, comme nous l'avons vu au *Futur* des verbes *Quiescents* פא (§ 204). *Exemples :* מֹצֵאת, pour מֹצְאָת; ou, en supprimant à l'écriture le א supprimé à l'oreille, יֹצֵת sera pour יֹצֵאת, de יָצָא, *sortir* (Deut., xxviii, 57).

2° QUIESCENTS לה

§ 235. — Nous considérerons encore ici le ה final et le ת devant les *Afformantes*.

A. Le ה à la Fin du Verbe

§ 236. — 1° Tous les *Prétérits* sont terminés en ה‑ָ.

Le ה attire principalement le son *a;* c'est la terminaison capitale des substantifs féminins et du féminin des adjectifs. Nous voyons encore le ה paragogique, le ה local, le ה pronom féminin, le ה fortifiant le sens dans les verbes, affectés tous du son *a*.

2° Tous les *Infinitifs absolus* sont terminés en וֹה, ou avec orthographe défective ה‑ֹ, c'est-à-dire qu'ils prennent les voyelles du verbe *Parfait*, sauf au *Hiphil*, sur léquel nous reviendrons. Les *Infinitifs construits* le sont en וֹת, le ה final se changeant en ת, selon la règle (§ 131, b, 3°).

3° Tous les *Impératifs* sont terminés en ה‑ֵ, forme plus abrégée que l'*Infinitif construit* (§ 145).

4° Tous les *Futurs* (ils suivent le sort de l'*Impératif*) sont quiescents en *e* bref ou ‑ֶ ; mais on peut trouver

aussi le ֵ : אַל־תַּעֲשֵׂה, *ne fais pas* (II Sam., xiii, 12).

5° Tous les *Participes* aussi, en ֶ; mais le *Pahoul*, en וּי (*ou-ï*) : nous en dirons plus bas la raison.

En résumé, on peut dire que toutes ces terminaisons ont lieu dans l'affinité des trois sons : *a* pour les *Prétérits; o* pour les *Infinitifs; e* long (ֵ) pour les *Impératifs*, bref (ֶ) pour les *Futurs* et les *Participes.*

B. Le ה devant les Afformantes

§ **237.** — 1° Devant les *Afformantes-Voyelles*, le ה étant toujours précédé du *Scheva*, s'élide comme dans les conjugaisons à syllabe préfixée du verbe *Parfait* (§ 149). *Exemples :* גָּלוּ, pour גָּלְהוּ; *Futur*, deuxième féminine, תִּגְלִי, pour תִּגְלְהִי; etc.

Il faut excepter la troisième singulière féminine de tous les *Prétérits*, dans laquelle on a été forcé de changer le ה en ת, pour ne pas retomber, au moyen de l'élision, dans la forme de la troisième masculine. *Exemple :* גָּלְתָה, et non גָּלָה, qui, dans cette forme élidée, se confondrait avec la troisième personne masculine.

2° Devant les *Afformantes-Consonnes*, le ה se change en י, qui devient quiescent dans ses deux sons ordinaires, savoir : au *Prétérit Kal*, en ִ; et à tous les autres *Prétérits*, en ֵ, ou encore ִ. Dans tous les *Impératifs* et tous les *Futurs*, comme on l'a vu du א, ce י est quiesçent en

ֵ. *Exemples : Prétérit Kal*, גָּלִי-תָ; — *Pihel*, גִּלִּי-תָ et גֻּלֵּי-תָ; — *Impératif*, גְּלֶי-נָה; — *Futur*, תִּגְלֶי-נָה; etc.

§ **238.** — Avec notre système de dérivation de tous ces verbes irréguliers, ce remplacement du ה par le י s'explique aisément. En effet, le ו de la forme primitive עֹו, ayant passé de la deuxième radicale à la troisième, y a permuté avec le י, comme, en passant à la première radicale, il avait produit les verbes פֹי. Ensuite le ה, comme lettre *Éhévi*, a permuté avec le ו ou le י; et enfin ce dernier, tenant au fond la place du ו, reparaît devant les *Afformantes-Consonnes*.

Des faits importants viennent à l'appui de cette explication : en arabe, et surtout en éthiopien, notre forme לֹה se présente plus nettement sous les formes לֹי et לֹו. Bien plus, même en hébreu, certains verbes לֹה font reparaître le ו devant les *Afformantes-Consonnes;* ainsi, שָׁלָה, *être tranquille; Prétérit*, שָׁלַוְתִּי; *Adjectif* dérivé, שָׁלֵו; — רָאָה, *voir; Infinitif*, avec ה paragogique, רְאֹוָה (Éz., XXVIII, 17). D'autres rétablissent le ו dans leurs dérivés, comme : עָנָה, *être affligé;* עָנָו, *affligé*.

Ceci explique pourquoi au *Participe passé* le ה final ne pouvant être quiescent en ו, on l'a remplacé par le י devenu mobile, גָּלוּי (*Galou-ï*), au lieu de גָּלוּה.

§ **239.** — On voit qu'il y a de grands rapports de conjugaison entre les verbes לֹא et לֹה.

§ **240.** — A cause du sens de commandement qui y réside, l'*Impératif* et le *Futur* aiment à abréger leur forme, et la quiescence du ה s'y prête très-aisément. Le ה se supprime donc avec sa voyelle; et voici les dernières formes produites par l'apocope :

1° Lorsque, après la suppression du ה et de sa voyelle,

les deux premières radicales qui restent sont liées par une voyelle en syllabe fermée, la forme reste telle quelle, en abrégeant seulement la voyelle, si elle est longue. Ainsi, au *Futur Niphal*, יִגָּלֶה devient יִגָּל ; — *Pihel*, גַּלֵּה, גַּל.

2° Si, après l'apocope, les deux premières radicales se trouvent sans voyelle, on peut encore laisser la forme telle quelle. Ainsi, au *Futur Kal*, יִגְלֶה deviendra יִגְלְ ; — *Futur Hiphil*, יַפְתְּ, *il mettra au large*.

Quelquefois, par affinité de sons, la *Préformante* prend ֵ, au lieu de ִ. *Exemple :* וַיֵּשְׁתְּ, *et il but*.

3° Mais les Hébreux n'aimant point qu'un mot finisse par deux consonnes (*Voyez* § 74), la forme précédente est plus rare, et l'euphonie fait insérer entre les deux consonnes les voyelles furtives ֶ ; et avec les *Gutturales*, ַ. *Exemples :* תֵּרֶץ, *tu te complairas*, pour תֵּרְצְ ; יַעַל, *il montera ;* וַיִּשַׁע, *et il regarda*.

Au *Hiphil*, cette forme sans voyelles conduit à avoir deux *Ségol*, précisément comme dans les substantifs. *Exemples : Impératif*, הַרְבֵּה, *multiplie*, devient d'abord, par apocope, הַרְבְּ (égal à la forme מַלְךְ) ; ensuite, par forme *ségolée*, הֶרֶב (égal à מֶלֶךְ) ; הַרְפֵּה, *cesse*, הַרְפְּ, הֶרֶף. — *Futur*, תַּמְסֶה, *tu feras évanouir*, תַּמְסְ, תֶּמֶס (*V.* Ps. xxxix, 12). — Avec une *Gutturale*, c'est le ַ : הָשַׁע, *retire-toi* (*Ibid.*, ỳ. 14).

Quant au *Kal*, on ne trouve qu'un *Sègol* à la dernière syllabe, et la préformante prend, tantôt un ֵ, tantôt un ֶ, par affinité de sons. *Exemples :* וַיִּפֶן, *et il tourna;* תֵּפֶן (JOB, XXXVI, 2); וַיֵּדֶא, *et il vola* (Ps. XVIII, 11); — יֵרֶא, *qu'il voie;* et avec ו *conversif*, וַיַּרְא, le ַ sous la préformante, à cause du *Resch :* יֵרֶעַ, *il paîtra.*

Les formes à voyelle furtive sont toujours *Milhel*, par la même raison que pour les substantifs (*Voyez* § 117, 1°).

§ **241.** — En comparant les verbes לא et לה, on peut voir qu'il y a entre eux de grands rapports de conjugaison, en les prenant chacun dans ses propres formes.

Outre cela, l'affinité particulière de permutation qui existe entre le א et le ה (§ 97, 1°) fait que plusieurs de ces verbes prennent indistinctement un א ou un ה final, comme : דָּכָא et דָּכָה, *être brisé;* יֶחֱלֶא, *il sera malade, Futur* de חָלָה. — Enfin, dans le cours de la conjugaison, ils s'empruntent mutuellement de leurs formes. *Exemples* (I ROIS, XVII, 14) : תִּכְלָה, *sera achevé* (forme d'un לא), au lieu de תִּכְלֶה (vraie forme d'un לה). Au contraire (II ROIS, II, 21) : רִפִּאתִי (forme לה, *Prétérit Pihel*), au lieu de רִפֵּאתִי (vraie forme d'un לא). — D'autres, à l'*Infinitif construit*, imitent la terminaison des verbes לה.

Exemples : קְרֹאת, *appeler;* שְׂנֹאת, *haïr,* au lieu de קְרֹא, שְׂנֹא.

Nous ajouterons que, dans le dialecte araméen, ces deux espèces de verbes se confondent.

REMARQUES

§ **242.** — Nous avons vu que tous les *Infinitifs absolus* étaient *terminés* en ה—; l'*Infinitif Hiphil* fait seul exception, et il suit la forme du verbe *Parfait :* הַגְלֵה, orthographe défective, pour הַגְלֵיה. La nécessité de conserver le י caractéristique inséré entre la deuxième et la troisième radicale a dû causer cette exception. — L'*Infinitif absolu Hophal* a la même terminaison; comme passif du *Hiphil,* on a sans doute voulu lui faire suivre la même forme הַגְלֵה.

L'*Infinitif absolu* supprime quelquefois le ה, רָאוֹ (Gen., xxvi, 28); et l'*Infinitif construit* abrège ainsi : רְאֹה, עֲשֹׂה, au lieu de רְאוֹת, עֲשׂוֹת (Gen., xlviii, 11; — i, 20).

§ **243.** — Devant les *Afformantes-Voyelles,* le ה, au lieu de s'élider, se change quelquefois en י, comme devant les *Afformantes-Consonnes. Exemples :* יִשְׁלָיוּ, au lieu de יִשְׁלוּ, *qu'ils soient en repos* (Ps. cxxii, 6); *Participe présent,* צוֹפִיָּה, pour צוֹפָה, féminin, *contemplant* (Prov., xxxi, 27). Cette forme a surtout lieu en *Pause,* avec ן *paragogique,* יֶהֱמָיוּן, *ils s'agitent* (Ps. xxxix, 7).

§ **244.** — Nous avons cité plus haut le verbe שָׁלָה comme preuve que le ה n'était que le remplacement du ו de la source primitive (עוֹ) passé à la troisième radicale; il est deux autres verbes qui, tout en conservant le ה au *Prétérit,* font reparaître ce ו immédiatement avant. Ce sont : טָחָה (*Kal* inusité); — *Pihel,* טִחֲוָה, *tirer de l'arc,* et שָׁחָה, *Hithpahel.* הִשְׁתַּחֲוָה, *se prosterner, adorer;* troisième personne

plurielle du *Futur* יִשְׁתַּחֲווּ, tandis que יִשְׁתַּחוּ est la troisième personne singulière, pour יִשְׁתַּחֲוֶה, forme où le ה a été apocopé, et où le ו a été rendu quiescent en וּ, puisqu'il ne saurait être quiescent avec le son *a* (ֲ) qui le précède.

§ 245. — Devant les *Suffixes*, ce ה quiescent, supprimé à l'oreille, se supprime aussi à l'œil, en même temps que sa voyelle, comme au *Futur* apocopé. *Exemple :* אוֹרְךָ, *je t'enseignerai*, pour אוֹרֶהְךָ (Ps. XXXII, 8), *Futur Hiphil* de יָרָה (*Voyez* § 102, REMARQUE a).

§ 246. — Les deux verbes הָיָה, *être*, et חָיָה, *vivre*, font à leur *Futur* apocopé יְהִי et יְחִי. En effet, après la suppression du ה et de sa voyelle, le י, devenu final, est amené à sa quiescence en ִי : ce qui donne יְהִי; mais le *Scheva* du ה n'existant plus, celui de la *Préformante* reparaît (§ 149), et l'on a ainsi successivement : יִהְיֶה, יִהְי, יִהִי, יְהִי. Il en est de même de יִחְיֶה, *il vivra*.

§ 247.— 1° Les verbes לה, dont le ה porte un *Mappik*, mais qui sont en petit nombre, doivent être considérés comme primitifs, et non point comme dérivés de la source commune עוֹ : ce sont donc de véritables verbes à troisième *Gutturale*, et ils se conjuguent comme tels. *Exemples :* גָּבַהּ, *être élevé;* נָגַהּ, *briller;* תָּמַהּ, *admirer;* etc. Le ה reprenant son rang de consonne, le ַ reparaît à la seconde syllabe.

2° Il est à remarquer que quelques-uns de ces verbes ont fini par perdre leur *Mappik* et par prendre un ה faible, c'est-à-dire *Quiescent*. Ainsi, כָּהָה, *être débile*, en arabe, avec le *Mappik*, כהה. Ceci explique pourquoi certains verbes לה existent dans le même sens avec un ח au lieu du ה. En effet, le ה avec *Mappik* étant une *Gutturale* ou *Aspirée*, a permuté avec le ח, autre *Aspirée;* et dès-lors les verbes לה, qui avaient originairement un *Mappik*, peuvent se présènter aussi sous la forme לח. *Exemples :* קָשָׁה et קָשַׁח, *être dur;* פָּתָה, intransitif, *être ouvert*, et פָּתַח, transitif, *ouvrir*.

ARTICLE III

CONJUGAISONS PEU USITÉES

§ **248**. — 1° Nous connaissons déjà la forme appelée *Pilpel* (*Voyez* § **221**).

2° Certains verbes réguliers imitent, dans leur vocalisation, la forme des verbes עוּ au *Pihel* et dans les conjugaisons qui en dépendent. *Exemples :* שׁוֹרֵשׁ, *prendre racine.* — Quelquefois ils sont usités sous les deux formes, comme : רוֹצֵץ et רִצֵּץ, *opprimer.* Cette forme s'indique sous le nom de *Pohel.*

§ **249**. — Nous savons (§ 136) qu'au *Pihel* on a mis la forme extérieure en harmonie avec l'idée, en redoublant la seconde radicale. Outre ce redoublement fondamental, on a pu en avoir d'autres peu usités, et que voici :

a) *Redoublement de la Dernière Radicale.* — *Exemples* : *Pihel,* שַׁאֲנַן, *être tranquille ;* רַעֲנַן, *être vert.* Dans ces deux verbes, il y a des ַ à cause des *Gutturales.* — *Puhal,* אֻמְלַל, *être languissant.* — Ces formes prennent le nom de *Pilel*, *Pulal* et *Hithpalel.*

b) *Redoublement des Deux Dernières Radicales.* — *Exemple* : de סָחַר, סְחַרְחַר, *être agité çà et là* (Ps. xxxviii, 11). — Cette forme est nommée *Pehalal.*

c) *Redoublement des Deux Premières Radicales.* — *Exemples* : de יָפָה, *être beau; Puhal*, יְפֵיפָה, *être parfaitement beau* (Ps. XLV, 3).

Cette forme porte encore le nom de *Pilel;* mais, d'après l'analogie de ces dénominations, tirées du verbe פָּעַל, elle devrait s'appeler *Pihpehel.* L'étrangeté de cette dénomination lui a sans doute fait substituer la première.

d) *Redoublement de la Première et de la Dernière Radicale.* — C'est la forme *Pilpel*, dont nous avons déjà parlé (§ 221), et qui n'appartient qu'aux verbes עוֹ et עע.

§ **250.** — Au *Hiphil*, le ה préfixé se change quelquefois en ת. *Exemples :* רָגַל, תִּרְגַּלְתִּי, *j'ai enseigné à marcher* (Osée, XI, 3).

Cette forme s'indique par le nom de *Thiphel*, et le ה y est traité comme s'il était en *État construit*, cas où il se change toujours en ת (§ 131, **b** 3°).

ARTICLE IV

VERBES QUADRILITTÈRES ou à QUATRE RADICALES

§ **251.** — Les verbes hébreux n'ont que trois radicales; il y en a cependant quatre qui en offrent une quatrième; mais loin de faire exception à la règle, ils la confirment, en ce que ce sont deux racines trilittères fondues ou contractées en une seule.

De ces quatre verbes, deux ont pris les sons et le sens actif du *Pihel*, et les deux autres, ceux du *Puhal*.

כִּרְסֵם, *il a dévasté* (Ps. LXXX, 14). On le croit composé de כְּרַם, en chaldéen et syriaque, *tailler, retrancher*, et כָּסַם, en hébreu, *tondre*.

פִּרְשֵׁז, *il a étendu* (JOB, XXVI, 9); forme qui paraît composée des synonymes פָּרַשׂ et פָּרַז, ce dernier existant en arabe.

מְכֻרְבָּל, *il a été vêtu* (I CHRON., XV, 27); forme et sens passif du *Puhal*.

רֻטֲפַשׁ, *il a reverdi, il a rajeuni* (JOB, XXXIII, 25). Il peut être composé de רָטַב, *être mouillé, humecté par la pluie*, et טָפַשׁ, *être gras*.

On pourrait y ajouter le verbe *Dénominatif* existant au *Hiphil*, הִשְׂמְאִיל, *se retourner à gauche* (GEN., XIII, 9), dérivé de שְׂמֹאל, *la gauche*, nom qui remonte lui-même à une racine trilittère inusitée en hébreu : en arabe, שמל, *ceindre, entourer;* d'où le substantif hébreu שִׂמְלָה, *vêtement* extérieur, *manteau* destiné à couvrir le *côté gauche*.

CHAPITRE IV

DU NOM

§ **252.** — Dans toutes les langues, le *Substantif* occupe, après le *Verbe*, la place la plus importante ; en hébreu, cette importance est d'autant plus grande, que très-souvent le *Substantif* remplit aussi la fonction d'*Adjectif*, comme nous le verrons dans la *Syntaxe* : c'est de cette partie du Discours que nous devons donc nous occuper à la suite du *Verbe*.

ARTICLE I

SYSTÈME DE FORMATION DES NOMS HÉBREUX

§ **253.** — Il y a en hébreu un petit nombre de substantifs *Primitifs*, c'est-à-dire ne devant leur origine qu'à eux-mêmes ; mais en général les noms proviennent d'une racine verbale. Bien plus, les noms *Primitifs* eux-mêmes sont traités, dans leur déclinaison, comme s'ils étaient formés d'un verbe : en sorte qu'il faut supposer cette racine lorsqu'elle n'existe pas en hébreu. Ainsi, le mot *Primitif* אֵם, *mère*, se décline comme חֵץ, *flèche*, et l'on dit אִמִּי, *ma mère*, de אָמַם, inusité, comme on dit חִצִּי, *ma flèche*, de חָצַץ, usité.

Quant aux noms provenant de racines connues, le système de dérivation procède d'une manière très-méthodique, que nous allons tâcher d'exposer avec le plus d'ordre et d'exactitude qu'il nous sera possible.

I. Formation par Voie de Contraction ou de Raccourcissement du Radical

§ 254. — Ce raccourcissement porte sur les voyelles ou sur les consonnes.

1° *Sur les Voyelles.* — On supprime tantôt la première, tantôt la seconde. — *Exemple pour la première :* קָרַב, *s'approcher;* קְרָב, *combat;* — *pour la seconde :* חָטָא, *pécher;* חֵטְא, *un péché.*

Dans ce dernier cas, le mot finissant par deux consonnes, nous savons (§§ 74 et 109) que l'*Euphonie* fait le plus souvent insérer une voyelle furtive, savoir : ֶ, et avec les *Gutturales*, ַ. *Exemples :* מֶלֶךְ, pour מַלְךְ; בֶּלַע, *absorption*, pour בַּלְע; נַעַר, *jeune homme*, pour נַעְר.

2° *Sur les Consonnes.* — C'est le cas des substantifs dérivés des verbes *Géminés* (ע״ע): ils perdent l'une des *Géminées;* mais quand celle qui reste cesse d'être finale, on rétablit aussitôt, comme dans la conjugaison des verbes *Géminés*, la troisième radicale au moyen du *Daguesch fort,* et l'on reconnaît ainsi la racine verbale. *Exemple :*

עַם, *peuple*, עַמִּי, *mon peuple;* le redoublement du מ indique la racine *Géminée* עָמַם, *être réuni en commun.*

II. Formation par Voie d'Allongement du Radical

§ 255. — Cet allongement s'opère :

1° *Sur les Voyelles de la Racine.* — Ainsi, מָשַׁל, *assimiler*, donne מָשָׁל, *similitude, proverbe;* גָּדַר, *enclore;* גָּדֵר, *un mur;* שָׁכַר, *s'énivrer;* שֵׁכָר, *cervoise;* etc.

2° Le plus souvent l'allongement se fait par l'addition de quelque consonne; et cette addition a lieu :

a) *A la Fin du Radical.* — C'est ordinairement la terminaison ־ָן ou ־וֹן, au fond la même, puisque c'est la même prononciation pour les Hébreux. *Exemples* : אֲבָדָן et אֲבַדּוֹן, *perte;* דָּרְבָן, *aiguillon*, de la racine arabe דרב, *être aigu.*

b) *Dans l'Intérieur du Radical.* — Ce sont les lettres י et ו, qu'on pourrait regarder simplement comme des voyelles longues formées par ces *Quiescentes* et par les voyelles qui leur appartiennent, comme : הֵיכָל, *temple, palais;* קִיטוֹר, *fumée*, de קָטַר; סוּגַר, *cage*, de סָגַר; צָפוֹן, *septentrion*, de צָפַן, *cacher;* גְּבוּל, *limite.*

c) *Au Commencement du Radical.* — Ce sont les cas les plus fréquents; et voici les principales lettres qu'on rencontre :

Le א, qui s'appelle alors א *Prosthétique* (Voyez ce que nous en avons dit *pag*. 32, PROSTHÈSE). *Exemples :* אָדוֹן, *Seigneur*, de דּוּן, *juger;* אַשְׁמָן, *gras*, de שָׁמַן, *être gras;* תְּמוֹל et אֶתְמוֹל, *hier*.

Le ה : cette lettre se rattache principalement à la conjugaison *Hiphil*, et alors elle donne au substantif le sens que possède la racine au *Hiphil*. *Exemples :* הַצָּלָה, *délivrance*, de הִצִּיל, *délivrer*, *Hiphil* de נָצַל; הַרְבִּית, *multiplication*, de הַרְבָּה, *multiplier*, *Hiphil* de רָבָה, *être multiplié*.

Le מ : de toutes les lettres *Prosthètiques*, c'est celle qui forme le plus grand nombre de substantifs. Elle a deux sens principaux : 1° Elle indique la réalisation de l'idée exprimée par le verbe. *Exemples :* de כָּתַב, *écrire*, מִכְתָּב, *écriture;* de גָּדַל, *être grand*, מִגְדָּל, *une tour* (réalisation de l'idée de grandeur).

2° Le מ indique souvent le *lieu* où se passe l'action exprimée par le verbe. Ainsi, זָבַח, *sacrifier*, produit מִזְבֵּחַ, *autel*, c'est-à-dire *le lieu où l'on sacrifie;* קָדַשׁ, *être saint*, מִקְדָּשׁ, *lieu sacré, sanctuaire*.

Le ת : cette forme est surtout destinée à exprimer les idées abstraites, et elle se rattache d'ordinaire au *Hiphil* (1).

(1) Nous avons déjà vu (§ 250) qu'à cette conjugaison le ה préfixé se changeait quelquefois en ת, et produisait la conjugaison dite *Thiphel*.

Exemples : תְּבוּנָה, *intelligence*, de בִּין, *comprendre*; תּוֹרָה, *loi*, de הוֹרָה, *enseigner*, *Hiphil* de יָרָה; תּוֹדָה, *louange*, de הוֹדָה, *célébrer*, *Hiphil* de יָדָה.

§ **256**. — Les substantifs qui répètent les deux dernières radicales sont destinés à marquer les nuances des couleurs. *Exemples* : de אָדַם, *être rouge*, se forme אֲדַמְדָּם, *rougeâtre*; de יָרַק, *être vert* ou *jaune*, יְרַקְרַק, *verdâtre*, *jaunâtre*.

III. Noms Dérivés de Diverses Formes Verbales

§ **257**. — Il y a un rapport si intime d'idée ou de sens entre le verbe et le substantif, que dans toutes les langues il y a des formes verbales qui passent à l'état de *Substantif*, l'*Infinitif* en particulier (V. SYNTAXE : *Infinitif*); en français aussi, les *Participes*, comme : un *négociant*, un *prétendant*, etc. Les *Participes Passifs* passent à l'état d'*Adjectif* ou de *Substantif* : *entrepris*, *entendu*, etc.; un *affranchi*, un *détenu*; etc. — Les Hébreux ont aussi diverses formes verbales qui tiennent lieu de substantifs ou d'adjectifs, savoir :

1° L'INFINITIF. — *Exemples* : *Infinitif absolu*, שָׁלוֹם, de שָׁלַם, *être en paix*; — *Infinitif construit*, שֶׁבֶת, *habitation*, de יָשַׁב, *demeurer*.

En français, nous disons : le *manger*, le *dormir*, le *dire*, le *faire*, le

savoir, etc. — En anglais, le plus grand nombre des *Infinitifs* sont en même temps substantifs.

2° Le Futur. — Cette forme est plus rare. *Exemples* : יִצְהָר, *huile*, de צָהַר, *être reluisant* ; יָרִיב, *adversaire*, de רִיב, *plaider*.

3° Le Participe Présent et le *Participe* des autres conjugaisons : רֹעֶה, *celui qui paît, berger* ; אֹיֵב, *celui qui hait, ennemi*. — *Participe Niphal*, נוֹרָא, *terrible* ; נִפְלָאוֹת, *merveilles*. — *Pihel*, מְלַמֵּד, *celui qui enseigne*, *docteur* ; — *Hiphil*, מַפְתֵּחַ, *ce qui ouvre*, une *clef*.

Le Participe Passé ou Pahoul. — Tandis que le *Participe Présent*, par sa nature même, produit des substantifs, le *Participe Passé* doit, par la même raison, donner lieu aux adjectifs. Nous devons même dire que le plus grand nombre des adjectifs hébreux remontent à cette source, sous les diverses formes que nous allons exposer :

a) Forme pure et simple du *Pahoul*, comme : עָצוּם, *robuste* ; חָרוּץ, *aigu*, *pénétrant*.

b) Forme וֹ : Le וּ devenant aisément וֹ, puisque c'est au fond le même son (§ 18, 2°), on a des adjectifs en וֹ, comme : גָּדוֹל, *grand* ; קָטוֹן (orthographe défective, קָטֹן), *petit*. — Aussi quelques-uns ont-ils la double forme : עָרוּם et עָרוֹם, *rusé* ; *nu*.

c) Forme ִי — : Ce même וּ permute si fréquemment

avec le י, qu'on a été naturellement conduit à des adjectifs ayant ce י avec sa quiescence en ִי. *Exemples :* פָּרִיץ, *violent;* עָשִׁיר, *riche.*

Aussi quelques-uns se présentent-ils avec la double forme du ו *Kholem* ou ו *Schourek* et du ִי (*Kirek-Gadol*). *Exemples :* בָּחוּר et בָּחִיר, *choisi;* אַמִּץ (orthographe défective, pour אַמּוֹץ) et אַמִּיץ, *fort.*

d) Forme ֵ : Enfin, le ִי s'abrégeant souvent en ֵ (§ 154), on trouve des adjectifs sous cette dernière forme. *Exemples :* יָרֵא, *timide;* עָרֵב, *agréable;* שָׁלֵם, *tranquille.*

Il doit par conséquent s'en présenter quelquefois sous cette double forme, comme : יָרִיב et יָרֵב, *querelleur.*

Entre toutes ces formes des adjectifs dérivés du *Participe Passé,* ce sont les deux dernières qu'on rencontre le plus souvent.

5° Le Prétérit Pihel, dans sa forme pure et simple, fournit aussi des substantifs; et comme le sens du *Pihel,* c'est la fréquence, l'habitude de l'action, ces substantifs indiquent un état permanent, une profession, ou encore des défauts naturels physiques, état aussi permanent. *Exemples :* טַבָּח, *un boucher;* אִלֵּם, *muet;* עִוֵּר, *aveugle;* חֵרֵשׁ, sourd (dans ce dernier, le ַ changé en ֵ, parce que le ר a refusé le *Daguesch*).

IV. Noms Dénominatifs

§ **258.** — Ce sont ceux qui sont dérivés, non des verbes, mais de noms *Primitifs*. Ils sont nécessairement moins nombreux que les autres, mais ils se forment d'après les mêmes principes que nous venons de voir pour les noms verbaux. Ainsi, de לִוְיָה, *contour*, se forme לִוְיָתָן, *l'animal aux replis, Léviathan;* de שֶׁבַע, *sept*, שָׁבוּעַ, *semaine;* de כֶּרֶם, *vigne*, כֹּרֵם (forme de *Participe Présent*), *vigneron;* de רֹאשׁ, *tête*, מְרַאֲשׁוֹת, *lieu où se trouve la tête;* de עַיִן, *source*, מַעְיָן, *lieu où coule la source*, et *la source elle-même.*

§ **259.** — La désinence ִי forme des adjectifs qui expriment les noms patronymiques, une certaine classe de gens, et les noms de nombre *Ordinaux*. *Exemples :* de עֵבֶר, *Héber*, עִבְרִי, un *Hébreu;* de מוֹאָב, מוֹאָבִי, un *Moabite;* de רֶגֶל, *pied*, רַגְלִי, *fantassin;* de נֵכָר, *malheur de l'exil*, נָכְרִי, *étranger;* de חָמֵשׁ, *cinq*, חֲמִשִׁי, *cinquième;* de שְׁמֹנֶה, *huit*, שְׁמִינִי, *huitième;* etc.

Le féminin de ces noms se termine en ִית, comme : מוֹאָבִית, *une Moabite;* נָכְרִית, *une étrangère;* חֲמִשִׁית, *la cinquième;* etc.

§ **260.** — Remarque. Toutes ces lettres, étrangères au radical et servant à former les dérivés, savoir : les lettres

א, ה, ו, י, מ, נ, ת, ont été réunies, sous le nom de הָאֱמַנְתִּיו (*Héémantiv*), et s'appellent *Lettres Héémantiques*. On les nomme aussi *Serviles*, parce qu'elles ne sont qu'auxiliaires ou *Servantes*, par opposition aux lettres qui constituent la *Racine*, et qu'on nomme pour cela *Radicales*. On dit encore que les noms composés des seules *Radicales* sont des noms à *Formes Nues;* et ceux qui reçoivent quelqu'une des *Lettres Héémantiques*, des noms à *Formes Augmentées*.

ARTICLE II

GENRE DES NOMS

§ **261**. — En hébreu, il n'y a que deux genres: le *Masculin* et le *Féminin ;* le *Neutre* s'exprime par le *Féminin*. Dans toutes les langues, ce dernier genre étant dit moins noble que le *Masculin*, et l'un des deux devant, chez les Hébreux, servir pour le *Neutre*, c'est le *Féminin* qu'ils devaient choisir, plus rationnels que nous, qui avons pris la forme *Masculine*. Ainsi le pronom זאת, *celle-ci*, signifie aussi *cela;* et dans cette phrase, *il n'y a rien de droit* (latin, *nihil rectum*), les Hébreux mettent: אֵין נְכוֹנָה, féminin de נָכוֹן (Ps. v, 10).

§ **262**. — Le *Masculin* n'a pas de terminaison fixe,

tandis que le *Féminin* en a de bien déterminées. En s'appliquant à connaître celles-ci, on apprendra par cela même à distinguer les noms *Masculins*.

§ **263.** — On peut ramener les désinences *Féminines* à deux générales : le ה et le ת.

1° Le ה : Cette lettre, quand elle est finale, attire le son *a* (*Voyez* Verbes ל״ה, § 236, 1°); et en hébreu le *Féminin* se plaît à cette terminaison, aussi bien qu'en latin, en italien et dans les langues méridionales. *Exemples :* צְדָקָה; latin, *justitia;* italien, *giustizia*, *justice;* — סוּס, *cheval*, סוּסָה, *jument;* latin, *equus*, *equa*. De même pour les adjectifs : טוֹב, *bon*, טוֹבָה, *bonne*.

Remarques. — **a**) Au lieu du ה, on trouve quelquefois un א final, suivant le dialecte araméen, comme : שֵׁנָא, *sommeil* (Ps. cxxvii, 2); מַטָּרָא, *butte* (Lam., iii, 12). — Nous connaissons d'ailleurs la fréquente permutation de ces deux lettres (§ 97, 1°).

b) Rarement on trouve par affinité de sons ה-ֶ, au lieu de ה-ָ, comme : זוּרֶה, pour זוּרָה, *ce qui est écrasé* (Es., lix, 5).

2° Le ת. — **a**) ת-ָ : On sait le rapport intime qui existe, à la fin des mots, entre le ה et le ת, et comment le ה, quand il cesse d'être final, soit *implicitement*, soit *explicitement*, se change toujours en ת (*pag.* 141, 3°). Telle est donc l'affinité de ces deux lettres, qu'à la fin des mots on trouve quelquefois le ת pour des substantifs à

l'*État absolu*, comme : נַחֲלָה et נַחֲלַת, *héritage;* חַטָּאָה et חַטָּאת, *péché.*

b) ־ֶת, ־ֶ ֶת, et avec les *Gutturales*, ־ַ ַת : Ces terminaisons *Sègolées* se rencontrent assez fréquemment, comme signes du *Féminin*. D'abord le *Féminin* ־ָה de tous les *Participes*, en est susceptible : פֹּקְדָה et פֹּקֶדֶת; avec *Gutturales*, יֹדַעַת, *celle qui connaît*. Il y a ensuite bon nombre de *Substantifs* qui ont la même forme, comme : כֻּתֹּנֶת, *tunique;* שֶׁבֶת, *demeure*. D'autres ont la double désinence en ־ָה et en ־ֶת, comme : קְטֹרָה et קְטֹרֶת, *parfum.*

Remarque. — La terminaison ־ָה attire le ton, et les mots sont *Milrah;* la terminaison *Sègolée* est toujours *Milhel* (§ 117, 1°).

c) ־ִית : Cette terminaison est dérivée du *Masculin* ־ִי, comme : בְּכִי, *pleurs; Féminin,* בְּכִית. Il en est de même des adjectifs : שֵׁנִי, *second,* שֵׁנִית, *seconde;* יְהוּדִי, *Juif,* יְהוּדִית, *Juive.*

d) ־וּת : Cette terminaison est propre aux *Substantifs* qui indiquent un emploi ou un état habituel. *Exemples :* פְּקִידוּת, *la charge de surveillant,* la *surveillance,* de פָּקִיד, *surveillant;* מַלְכוּת, *royaume, dignité royale,* de מֶלֶךְ, *roi.*

Remarque. — Par la permutation si habituelle du ו et du י, les terminaisons ות et ־ִית existent simultanément pour certains *Substantifs,*

comme nous l'avons vu pour les *Adjectifs*, בָּחוּר et בָּחִיר. *Exemples :* שְׁבוּת et שְׁבִית, *captivité.* Alors la terminaison en ִית n'est pas nécessairement dérivée d'un *Masculin* en ִי, par exemple : שְׁאֵרִית, *résidu, reste.*

§ **264.** — A côté de ces terminaisons *Féminines fixes,* il existe un assez grand nombre de *Substantifs Féminins* qui ont une terminaison *Masculine*, et *vice-versâ.* Il y en a d'autres qui, au *Pluriel,* prennent les deux terminaisons. *Exemples :*

Noms *Féminins* à terminaison *Masculine :* אֵם, *mère;* אֹזֶן, *oreille;* נָשִׁים, *femmes.*

Noms *Masculins* à terminaison *Féminine : Pluriel,* אָבוֹת, *pères,* de אָב; אוֹצָרוֹת, *trésors,* de אוֹצָר.

Quelques-uns réunissent, au *Pluriel,* les deux terminaisons, comme : יְעָרִים et יְעָרוֹת, *forêts,* de יַעַר; דּוֹרִים et דּוֹרוֹר, *générations.* — Ce changement de terminaison ne change pas le genre que porte le nom au *Singulier.*

ARTICLE III

NOMBRE DES NOMS

§ **265.** — 1° *Pluriel Masculin.* — Cette terminaison est en ִים, qu'on ajoute au *Singulier. Exemples :* דָּם, *sang; Pluriel,* דָּמִים; et quelquefois, avec orthographe défective : טוֹבִם, de טוֹב, *bon.*

§ **266.** — Remarques : **a**) Les noms terminés en ִי contractent, au pluriel, les deux י en un seul. *Exemples :* גּוֹי, *nation;* pluriel, גּוֹיִם; — שָׁנִי, *vêtement écarlate;* pluriel, שָׁנִים.

Si, par exception, les deux י sont conservés, le ָ du *Radical*, voyelle brève, se trouvant alors en syllabe ouverte, veut être changé en *Kirek-Gadol*, ִי (§ 73); mais alors on aime mieux avoir, par le *Daguesch fort euphonique*, la forme ִיִּם avec syllabe fermée, que la forme ִייִם avec syllabe ouverte et trois *Jod* de suite (§ 76, 2°, **b**). *Exemples :* עָנִי, *affligé,* עֲנִיִּים; אִי, *île,* אִיִּים.

Mais si, à la place du ִ, le pluriel prend une voyelle longue d'un autre son, il est évident que l'insertion du *Daguesch* n'est plus nécessaire. Ainsi, פְּתִי, *simple;* pluriel, פְּתָיִים, et non פְּתִיִּים.

b) Les noms terminés en ֶה, dérivés des verbes לה, élident, comme cela a lieu dans la *Conjugaison*, le ה devant la terminaison ִים, qui commence aussi par une voyelle (*Voyez* § 237). *Exemples :* יָפֶה, *beau;* pluriel, יָפִים; — עָלֶה, *feuille;* pluriel, עָלִים.

§ **267.** — Outre cette forme régulière du pluriel *Masculin*, il existe quelques autres formes exceptionnelles et rares, que voici :

a) ־ִין, au lieu de ־ִים : c'est la forme chaldéenne. *Exemples :* רָצִין, *satellites* (II Rois, ii, 13); אַחֲרִין, *d'autres* (Job, xxxi, 10).

b) ־ֵי *Exemples :* שָׂרֵי, pour שָׂרִים, *princes* (Jug., v, 15); חַלֹּנֵי, *fenêtres* (Jér., xxii, 14); גֹּבַי, *sauterelles*, de גּוֹב (Amos, vii, 1).

§ **268.** — Il y a en hébreu, comme dans les autres langues, quelques substantifs qui n'existent qu'au pluriel. *Exemples :* פָּנִים, *visage ;* מְתִים, *hommes;* חַיִּים, *vie;* נְעוּרִים, *jeunesse ;* זְקוּנִים, *vieillesse;* etc.

§ **269.** — 2° *Pluriel Féminin :* Sa terminaison est en וֹת—, et quelquefois ֹת—, avec orthographe défective (1). Voici comment s'ajoute cette terminaison :

1° Dans les noms à terminaison masculine, elle s'ajoute immédiatement au singulier, comme : קוֹל, *voix;* pluriel, קוֹלוֹת.

2° Dans les noms terminés en ־ָה ou en ־ֶת, la terminaison וֹת— prend la place de ces dernières. *Exemples :* שָׁנָה, *année;* pluriel, שָׁנוֹת; כֻּתֹּנֶת, *tunique*, כֻּתֳּנוֹת.

(1) Au lieu de וֹת—, on trouve rarement ־ָת, forme chaldéenne, mais dont la prononciation revient au même pour les Hébreux, qui donnent au ־ָ le son *ô :* ainsi (Es., xlvii, 13), on trouve עֵצָת, *conseils*, pour עֵצוֹת.

La terminaison ֶת— n'étant autre chose que la terminaison ָה— résolue en forme *Ségolée*, il n'est pas étonnant que le pluriel de ces deux désinences se forme de la même manière. Lorsque, pour un substantif terminé en ֶת—, la forme première ָה— n'existe pas, il faut supposer celle-ci pour avoir le pluriel de la désinence en ֶת—. *Exemples :* יוֹנֶקֶת, *rejeton;* pluriel, יוֹנְקוֹת, du singulier non existant, יוֹנְקָה; גֻּלְגֹּלֶת, crâne; pluriel, גֻּלְגְּלוֹת, du singulier inusité, גֻּלְגָּלָה.

3° Les noms terminés en ִית— changent cette terminaison en ִיּוֹת—, avec *Daguesch fort euphonique*. *Exemple :* מוֹאָבִית, une *Moabite;* pluriel, מוֹאָבִיּוֹת, pour n'avoir pas מוֹאָבִייוֹת.

Et ceux en וּת—, si rapprochés des précédents par l'affinité du ו et du י, font leur pluriel en ֻיּוֹת—, en abrégeant le וּ en ֻ—. *Exemple :* חָנוּת, *cellule;* pluriel, חֲנֻיוֹת.

Exceptions. — a) Il est évident que c'est par euphonie qu'on n'a pas voulu ajouter simplement la terminaison וֹת— aux deux précédentes, qui auraient produit les formes dures ִיתוֹת— et וּתוֹת—; malgré cela cependant un petit nombre de substantifs se sont formés de cette manière. *Exemples :* שְׁחִית, *fosse;* pluriel, שְׁחִיתוֹת. Quelquefois on a préféré la terminaison masculine, ִים—, comme : זְנוּת, *mœurs dépravées;* pluriel, זְנוּתִים. D'autres ont la double terminaison.

b) Le mot עֵדוּת, *témoignage*, fait au pluriel עֵדְוֹת (*Gned-voth*) : forme dans laquelle on a profité de la facilité qu'a le ו de devenir mobile.

DUEL

§ **270.** — En hébreu, les substantifs seuls ont un *Duel.* — Sa terminaison est en ַיִם, pour les deux genres; elle est la même que celle des substantifs *Ségolés* de la forme ַיִ, et porte comme eux l'accent sur la pénultième (*Voyez* § **117, 1°**). *Exemples :* עַיִן, עֵינַיִם, *les deux yeux.* — Elle s'ajoute simplement au singulier, comme : כַּף, *la paume de la main; Duel,* כַּפַּיִם, *les deux mains* (*Daguesch fort* dans le פ, à cause de la racine כפף).

§ **271.** — Le *Duel* est principalement appliqué aux substantifs qui impliquent de leur nature une idée de *dualité,* comme les *yeux,* les *oreilles,* etc.; des *pincettes,* des *balances,* etc. — On l'étend cependant quelquefois aux autres substantifs, comme : יוֹם, *jour;* יוֹמַיִם, *deux jours;* mais c'est rare.

Quand les noms se terminent par un ה, cette lettre cessant d'être finale se change, selon la règle, en ת (*pag.* **141, 3°**). *Exemple :* שָׂפָה, lèvre; *Duel,* שְׂפָתַיִם.

§ **272.** — Remarques : — **1°** La terminaison ַיִם s'ajoute, disons-nous, au singulier, comme cela devait être : ce n'est donc que par exception qu'on la trouve quelquefois ajoutée au pluriel féminin. Ainsi, de חוֹמָה, *mur,* on a חוֹמוֹתַיִם, *deux murs,* au lieu de חֹמָתַיִם qu'on aurait par le singulier.

2° ־ִים se contracte quelquefois en ־ֵים, avec quiescence du י, comme les noms *Ségolés* en ־ִי le font hors de *l'État absolu* (*Voyez le Tableau de la* DÉCLINAISON, *p.* 254). *Exemples* : שְׁנַיִם, masculin, *deux*, contracté en שְׁנֵים ; שְׁתַּיִם, féminin, *deux*, contracté en שְׁתֵּים.

ARTICLE IV

DE L'ADJECTIF

§ **273**. — En traitant de la dérivation des noms (§ 257, 3° **a**, *etc*.), nous avons vu les désinences les plus habituelles que prenaient les *Adjectifs*. Il en est d'autres encore que l'usage apprendra, et dont nous croyons inutile de parler ici.

1° Quant au *Genre*, les *Adjectifs* prennent pour le féminin la désinence ־ָה, la plus ordinaire aux substantifs. *Exemples* : רַע, *méchant;* féminin, רָעָה ; — טָהוֹר, *pur;* féminin, טְהֹרָה (avec orthographe *défective*).

2° Pour le *Nombre*, ce sont aussi les désinences du substantif masculin, ־ִים : טְהֹרִים, *purs;* féminin, ־וֹת, טְהֹרוֹת, *pures*.

§ **274**. — Le changement des voyelles, dans ces diverses formes, s'opère absolument d'après les mêmes règles que pour les substantifs. Nous renvoyons donc à l'article de la *Déclinaison*, § 287 *et suivants*.

DEGRÉS DE COMPARAISON

§ 275. — L'hébreu n'étant pas une langue à désinences, le *Comparatif* et le *Superlatif* se forment, comme en français, par l'emploi de certaines particules, ou par d'autres moyens que nous allons faire connaître.

§ 276. — Comparatif. — En français, nous l'exprimons par la particule *plus;* en hébreu, on l'exprime par la particule מִן, qui veut dire *auprès de, en comparaison de* (latin, *præ*). Le נ portant *Scheva* s'assimile, comme de coutume, par un *Daguesch fort;* ou, à défaut, le —ִ s'allonge par compensation en —ֵ (*Voyez* § 99, 1re Règle). *Exemples :* וּמְתוּקִים מִדְּבַשׁ, *et plus doux que le miel* (Ps. xix, 11); — מַה עַז מֵאֲרִי, *qu'y a-t-il de plus fort que le lion?* (Jug., xiv, 18.)

La seule différence qu'il y ait ici entre l'hébreu et le français, c'est la place de la particule. En français, nous la mettons devant l'*Adjectif;* en hébreu, on la met devant le second substantif ou le second terme de la comparaison : *Ils* (les commandements de Dieu) *sont* plus *doux que le miel;* — hébreu : *Ils sont doux* plus que *le miel.* — Et ainsi des autres exemples.

§ 277. — Superlatif. — 1° *Superlatif Absolu :* Il s'exprime : a) par la répétition de l'adjectif, forme naïve, pourrions-nous dire, mais qui a une énergie particulière. *Exemple :* רַע רַע, *méchant méchant,* c'est-à-dire *très-méchant.*

Nous verrons, dans la *Syntaxe*, que la répétition, qui se produit sous diverses formes, est un moyen d'énergie particulier à la langue hébraïque.

b) En mettant à la suite de l'adjectif l'adverbe מְאֹד, *beaucoup, très. Exemple :* חַטַּאת הַנְּעָרִים גְּדוֹלָה מְאֹד, *le péché de ces jeunes hommes était très-grand* (I SAM., II, 17).

2° *Superlatif Relatif :* **a**) On laisse l'adjectif au positif, en le faisant précéder ou non de l'article, et d'ordinaire en le faisant suivre de la préposition בְּ, *parmi, dans. Exemples :* חֲדַל אִישִׁים, *le plus lâche des hommes* (proprement, *le lâche*); — הַצָּעִיר בְּבֵית אָבִי, *le plus petit de la maison de mon père* (*le petit*); — בְּזוּי בָּאָדָם, *méprisé entre tous les hommes*, c'est-à-dire *le plus méprisé des hommes*. Forme fort simple, mais très-expressive.

b) On reprend la forme du comparatif en joignant à la préposition מִן le mot כֹּל, *tout, tous;* מִכֹּל, *plus que tous. Exemple :* הָאִישׁ הַהוּא גָּדוֹל מִכָּל־בְּנֵי־קֶדֶם, *cet homme était le plus puissant de tous les Orientaux;* hébreu, *était puissant plus que tous...* (JOB, I, 3.)

c) On répète le nom au pluriel, et le premier des deux est en *État construit. Exemples :* הוּא אֱלֹהֵי הָאֱלֹהִים, *Il* (l'ETERNEL) *est le Dieu des dieux* (DEUT., X, 17). — וְהָיָה הַמִּזְבֵּחַ קֹדֶשׁ קָדָשִׁים, *et l'autel sera une chose très-sainte;* proprement, *la sainteté des saintetés* (EX., XXIX, 37). שִׁיר הַשִּׁירִים

Ici l'idée de *Superlatif* s'attachant à la pensée même exprimée par cette association de mots, cette forme appartient en conséquence à toutes les langues. Ainsi, en français, si nous disions : *Voici le Livre des livres*, nous comprendrions dans cette locution une idée de *Superlatif*, et qu'on veut dire : *le Livre par excellence*, ou *le meilleur des livres*. La Grammaire, Gr.

ARTICLE V

DE LA DÉCLINAISON

§ **278.** — A prendre la *Déclinaison* dans son idée la plus générale, c'est-à-dire comme un changement de forme que le nom subit, selon les divers rapports où il se trouve placé dans la phrase, la langue hébraïque, à ce point de vue, possède une vraie *Déclinaison*. D'un autre côté, il convient de dire que cette déclinaison présente un caractère *mixte*, le nom y participant à la fois de l'invariabilité qu'il a dans les langues privées de désinences et de sa variabilité dans les langues à désinences.

Ce double caractère tient à deux circonstances dans lesquelles le nom peut se trouver : d'abord, quand le nom n'allonge en aucune manière sa forme, ni *explicitement* ni *implicitement* (§ **111**), il reste invariable comme dans les langues sans désinences. Mais s'il s'allonge de l'une ou de l'autre manière, alors il éprouve une variation, comme

dans les langues à désinences. Nous allons traiter la déclinaison sous ce double point de vue.

I. DÉCLINAISON AVEC INVARIABILITÉ DU NOM

§ **279.** — Cette invariabilité a lieu, disons-nous, quand le nom n'allonge sa forme ni *explicitement* ni *implicitement*. Alors, comme dans les langues privées de désinences, on exprime les cas en mettant devant le nom des prépositions ou particules inséparables, sauf l'accusatif, où la particule se sépare. Ces particules sont les suivantes :

לְ pour le *Datif* (1); — אֵת, et avec *Makkeph*, אֶת־, pour l'*Accusatif;* — ·הַ pour le *Vocatif*, qui s'exprime aussi sans particule, comme le *Nominatif;* — מִן pour l'*Ablatif*: le נ s'assimilant toujours par un *Daguesch fort*, et si la lettre suivante refuse le *Daguesch*, le ◌ִ s'allongeant en ◌ֵ (§ 113); — בְּ, encore pour l'*Ablatif*.

Remarque. — L'*Ablatif*, par cela même qu'il implique divers sens : *séparation, éloignement, cause, motif, moyen*, etc., peut s'exprimer à l'aide de diverses particules, comme en français *de, par, avec*, etc. En hébreu, מִן renferme une idée de séparation, d'éloignement (latin, *a, ab; è, ex*) : *Avellere sese ab aliquo*, s'arracher d'auprès de quelqu'un. בְּ, qui signifie proprement *dans*, renferme aussi une idée de cause, d'in-

(1) Cette particule peut être aussi le signe du *Génitif;* à la Syntaxe, nous verrons pourquoi.

strument, de moyen : *Ferire gladio,* frapper *du* glaive, *par* le glaive, *avec* le glaive; hébreu, בֶּחָרֶב (Ps. LIV, 4); חַטְּאֵנִי בְאֵזוֹב, *purificare hyssopo,* purifier *par* ou *avec* l'hysope (Ps. LI, 9).

§ **280.** — Les Hébreux n'ont pas d'article *Indéfini;* ils se contentent alors de mettre devant le nom les particules que nous venons d'indiquer.

§ **281.** — L'article *Défini* est הַל, dont le ל s'assimile toujours par un *Daguesch fort;* ou si la lettre (*Gutturale*) refuse ce *Daguesch,* on compense ce défaut de redoublement par l'allongement de la voyelle de l'*Article* ou le changement du *Patak* en *Kamets* (§ 99, 1re RÈGLE).

Nous allons donner un exemple de chacun de ces cas, c'est-à-dire un paradigme du nom avec l'article *Indéfini;* un autre avec l'article *Défini* et l'assimilation de son ל par un *Daguesch fort;* un troisième avec le même article placé devant une *Gutturale.*

Dans ces paradigmes, on ne trouvera pas le *Génitif, État construit* des Hébreux, parce que ce cas appartient à la déclinaison avec forme variable du nom, comme nous le verrons au Tableau de cette *Déclinaison, pag.* **254-259.**

Quant au *Tableau de la Déclinaison avec* Invariabilité *du Nom,* il se trouve *pag.* **248** et **249.**

II. DÉCLINAISON AVEC FORME VARIABLE DU NOM

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

§ **282**. — Nous avons dit que c'était l'allongement *explicite* ou *implicite* du nom qui déterminait un changement dans sa forme.

Il est nécessaire de revoir ce que nous avons dit (§ **111**) de ces deux espèces d'allongements, pour n'avoir pas à le répéter ici.

§ **283**. — La modification du nom une fois opérée par quelqu'une des causes signalées à ce § **111**, la forme nouvelle se maintient dans les six cas, comme nous l'avons vu de l'*État absolu* du nom dans la déclinaison précédente; et les six cas, à la réserve du *Génitif*, s'indiquent encore par les particules préfixes que nous avons fait connaître. Par exemple, le mot נֶפֶשׁ, *âme*, en se joignant au suffixe de la première personne, devient נַפְשִׁי, *mon âme;* mais cette forme, une fois fixée, se conserve à tous les cas : *Datif*, לְנַפְשִׁי, *à mon âme ; — Accusatif*, אֶת־נַפְשִׁי; etc.

Nous remarquerons seulement qu'avec les *Suffixes* on supprime souvent le signe de l'*Accusatif; Exemple :* חַלְּצָה נַפְשִׁי, *garantis mon âme* (Ps. VI, 5); mais qu'on le rencontre aussi d'autres fois : לֹא תְטַמְּאוּ אֶת־נַפְשֹׁתֵיכֶם, *vous ne souillerez point vos personnes* (LÉVIT., XI, 44).

§ 284. TABLEAU DE LA DÉCLINAISON AVEC INVARIABILITÉ DU NOM

A. DÉCLINAISON AVEC L'*Article Indéfini*

	Singulier		**Pluriel**
NOM.	דָּבָר, *une parole.*	NOM.	דְּבָרִים, *des paroles*
DAT.	לְדָבָר, *à une parole.*	DAT.	לִדְבָרִים, *à des paroles* (1).
ACC.	אֶת־דָּבָר, *une parole.*	ACC.	אֶת־דְּבָרִים, *des paroles.*
VOC.	הַדָּבָר et דָּבָר, *ô parole.*	VOC.	הַדְּבָרִים et דְּבָרִים, *ô paroles.*
ABL.	בְּדָבָר, מִדָּבָר, *de ou par une parole.*	ABL.	בִּדְבָרִים, מִדְּבָרִים, *de* ou *par des paroles* (1)

B. DÉCLINAISON DE L'*Article Défini* הַל AVEC LE ל ASSIMILÉ

	Singulier		**Pluriel**
NOM.	הַדָּבָר, *la parole.*	NOM.	הַדְּבָרִים, *les paroles.*
DAT.	לַדָּבָר, *à la parole* (2).	DAT.	לַדְּבָרִים, *aux paroles* (2).
ACC.	אֶת־הַדָּבָר, *la parole.*	ACC.	אֶת־הַדְּבָרִים, *les paroles*

	Singulier			Pluriel	
Voc.	הַדָּבָר,	*ô la parole.*	Voc.	הַדְּבָרִים,	*ô les paroles.*
Abl.	בַּדָּבָר, מֵהַדָּבָר,	*de* ou *par la parole* (2).	Ab.	בַּדְּבָרִים, מֵהַדְּבָרִים,	*de* ou *par les paroles* (2)

C. DÉCLINAISON DE L'*Article Défini* הַל DEVANT UNE *Gutturale*

	Singulier			Pluriel	
Nom.	הָעָוֹן,	*l'iniquité.*	Nom.	הָעֲוֹנִים,	*les iniquités* (3).
Dat.	לֶעָוֹן,	*à l'iniquité* (2).	Dat.	לַעֲוֹנִים,	*aux iniquités.*
Acc.	אֶת־הָעָוֹן,	*l'iniquité.*	Acc.	אֶת־הָעֲוֹנִים,	*les iniquités.*
Voc.	הָעָוֹן,	*ô l'iniquité.*	Voc.	הָעֲוֹנִים,	*ô les iniquités.*
Abl.	בֶּעָוֹן, מֵהָעָוֹן,	*de* ou *par l'iniquité* (2).	Abl.	בַּעֲוֹנִים, מֵהָעֲוֹנִים,	*de* ou *par les iniquités* (2)

(1) Le *Scheva* des prépositions לְ et בְּ, devant un autre *Scheva*, s'est changé, par euphonie, en ַ (*Voyez* § 109, 1°).

(2) Avec les mêmes prépositions, le ה précédé du *Scheva* s'est élidé, comme nous l'avons vu dans les conjugaisons *Niphal*, *Hiphil*, etc. (§ 149, 1°). Ici c'est donc pour לְהַדְּבָרִים, בְּהָעֲוֹנִים, etc.

(3) Le *Scheva composé* mis sous la *Gutturale* : עֲוֹנִים, au lieu de עְוֹנִים (§ 99, IIme Règle).

§ 285. — Les suffixes se distinguent en suffixes *Légers* et suffixes *Graves*.

Les suffixes *Légers* sont ceux qui se terminent par une voyelle ou une lettre *Quiescente*: ce qui produit un cas identique. Dès-lors, parce qu'ils arrêtent moins la voix sur eux-mêmes que s'ils formaient une syllabe fermée, ils n'exercent qu'une influence plus faible ou plus *légère* sur la forme du nom, ou sur son raccourcissement.

Les suffixes *Graves*, au contraire, formant une syllabe fermée ou qui se termine par une consonne, et retenant par cela même plus long-temps la voix que les précédents, doivent exercer une influence plus forte ou plus *grave* sur la modification du nom ou le raccourcissement de la forme. Il n'y a, dans ce cas, que les suffixes de la seconde et de la troisième personne du pluriel : כֶם, masculin, כֶן, féminin, *vous;* הֶם, *eux,* הֶן, *elles. Exemple :* suffixe *Léger,* כָּמוֹךָ, *comme toi* (trois syllabes); suffixe *Grave,* כְּמוֹכֶם, *comme vous* (deux syllabes).

§ 286. — Le changement produit sur le mot porte, soit sur les *Consonnes* ou les *Voyelles* séparément, soit sur les unes et les autres ensemble.

Pour ce qui est des *Voyelles*, il faut remarquer que ce changement ne peut affecter que les deux dernières syllabes.

La raison en est que quand les substantifs ont plus de deux syllabes

(et ils n'en ont jamais plus de trois), l'antépénultième a toujours une voyelle *invariable*, que la syllabe soit *ouverte* ou *fermée*. *Exemples :* אַלְמָנָה, *veuve;* מִכְמֶרֶת, *filet;* פִּילֶגֶשׁ, ou פִּלֶגֶשׁ, *concubine;* יוֹנֶקֶת, *rejeton;* כֻּתֹּנֶת, *tunique;* etc. Les exceptions sont extrêmement rares, comme : חָזוֹן, *vision; État construit,* חֶזְוֹן : et encore ce changement est-il l'effet de l'affinité des sons *e* et *i* (*Conférez pag.* 260, 8).

§ **287.** — Comme la modification consiste essentiellement dans le raccourcissement de la forme, en compensation de l'allongement qu'a subi le mot dans son *État absolu*, les Hébreux aiment à faire, dès l'abord, le plus grand raccourcissement possible, autant que peuvent s'y prêter la nature des syllabes et la forme du mot.

Ce plus grand raccourcissement a lieu : 1° à l'*État construit*, parce que c'est là seulement que le mot a une forme *nue;* partout ailleurs elle est *augmentée*, ou par la *Terminaison*, ou par les *Suffixes* (§ 260) ; — 2° avec les *Suffixes Graves*, par la raison que nous en avons donnée au § 285.

§ **288.** — Dans la *Déclinaison*, prise au point de vue dont nous parlons, les grammairiens ne sont point d'accord sur leur nombre, les uns en admettant onze pour les noms masculins ou féminins (1), les autres treize (2), d'autres (3) admettant trois classes générales de noms, suivant la nature des lettres qui composent la racine verbale, mais chacune de ces classes comprenant un grand nombre de subdivisions.

(1) Preisswerk. — (2) Gésénius. — (3) Ewald.

Quant à nous, en prenant la *Déclinaison* au point de vue actuel, c'est-à-dire quand le nom allonge sa forme, nous n'admettons qu'une seule déclinaison, ou une seule manière de procéder pour tout nom quelconque, et que nous résumerons comme suit :

RÈGLE UNIQUE. — *Quand un Nom allonge sa forme, soit* explicitement, *soit* implicitement, *il faut, d'autre part, le raccourcir dans ses deux dernières syllabes le plus possible, et autant que la nature des voyelles s'y prête ou que la forme l'exige.*

Voilà à quoi revient la *Déclinaison* hébraïque avec forme variable du nom, ce dernier étant pris à l'*État absolu*. Tous les noms, si l'on en excepte quelques-uns à forme anomale, sont soumis à ce principe simple et unique, comme on pourra s'en convaincre par le tableau ci-après (*p.* 254 *et suiv.*), et par les explications qui l'accompagnent.

Si, en dehors des noms à *Formes anomales*, l'on trouve encore certaines exceptions à notre principe, elles ne sont point l'effet du caprice, mais de quelque règle positive qui s'oppose à son entière application. Dans tous les cas, ces exceptions, quelles qu'elles fussent, ne porteraient aucune atteinte au principe lui-même, qui demeurera toujours la règle fondamentale, vraie et unique, de la *Déclinaison avec Forme variable du Nom*. — Nous donnerons

au tableau ci-après (*pag.* 254 *et suiv.*) quelques-unes des exceptions dont il s'agit.

§ **289.** — Il ne nous reste plus qu'à faire précéder ce tableau de quelques remarques générales sur son contenu.

1° Quand les voyelles sont *Invariables*, il est évident qu'elles se maintiennent dans tout le cours de la déclinaison : il importe donc de bien connaître les cas d'invariabilité des voyelles, d'après les règles que nous avons données (§ 107).

2° Chaque *Suffixe* se joignant au nom avec une forme déterminée et qui lui est particulière, il faudra bien apprendre cette forme dans le *Tableau des Suffixes*, qui suivra celui de la *Déclinaison*.

3° Quant au raccourcissement de la forme, dont nous venons de parler ci-dessus (§ 287), l'application en est fort simple. Pour ce qui regarde les consonnes, nous le ferons connaître dans le *Tableau des Suffixes;* pour ce qui est des voyelles, après avoir supprimé, au moyen du *Scheva*, une ou deux syllabes, selon que la forme l'exige et que les voyelles s'y prêtent, on raccourcit les voyelles *Variables* qui restent, en changeant simplement les longues en leurs brèves correspondantes, selon le tableau que nous en avons donné (§ 113), sauf quelques exceptions, auxquelles on peut encore trouver quelque raison d'être.

4° D'après les principes de la *Quantité Prosodique* (§ 113), les voyelles abrégées redeviendront longues dans les syllabes *ouvertes*. C'est ainsi que dans דְּבַר, *Etat construit*, le ַ de la syllabe *fermée* redevient ָ dans דְּבָרִים, דְּבָרוֹ, etc., syllabes *ouvertes*.

TABLEAU DE LA DÉCLINAISON

§ 290. — A. NOMS MASCULINS ET NOMS A TERMINAISON MASCULINE.

SINGULIER

NATURE des Voyelles		N^os d'ord.	État Absolu	État Constr.	Suff. Léger	Suffixe Grave
1° les deux Voyelles Invar.		1	דִּין, procès,	דִּין	דִּינִי	דִּינְכֶם
		2	אִי, île,	אִי	אִיִּי	אִיְּכֶם
	2 bis		שְׁפִי colline			
		3	כִּנּוֹר, harpe,	כִּנּוֹר	כִּנּוֹרִי	כִּנּוֹרְכֶם
		4	גַּן, jardin,	גַּן	גַּנִּי	גַּנְּכֶם
2° L'une des deux Variab., l'autre Invar.	1° Pén. Variabl.	5	פָּסִיל, idole,	פְּסִיל	פְּסִילִי	פְּסִילְכֶם
	2° Dernière Variable	6	דָּם, sang,	דַּם	דָּמִי	דִּמְכֶם
		7	צֵל, ombre,	צֵל	צִלִּי	צִלְּכֶם
		8	פְּרִי, fruit,	פְּרִי	פִּרְיִי	פֶּרְיְכֶם
		9	חֹק, décret,	חָק ou חֹק	חֻקִּי	חָקְכֶם

En faisant attention à ces quatre remarques, on pourra se guider soi-même, et décliner un nom quelconque. — Au reste, dans le tableau qui suit, nous avons tâché de faire entrer des noms de toutes les formes qui puissent se présenter.

AVEC FORME VARIABLE DU NOM

MAIS CONSERVANT NÉANMOINS LE GENRE FÉMININ AUX DEUX NOMBRES

PLURIEL			
État Absolu	État Construit	Suffixe Léger	Suffixe Grave
דִינִים	דִינֵי	דִינַי	דִינֵיכֶם
אִיִּים	אִיֵּי	אִיַּי	אִיֵּיכֶם
שְׁפָיִם כִּנּוֹרִים	כִּנּוֹרֵי	שְׁפָיַי כִּנּוֹרַי	כִּנּוֹרֵיכֶם
גַנִּים	גַנֵּי	גַנַּי	גַנֵּיכֶם
פְּסִילִים	פְּסִילֵי	פְּסִילַי	פְּסִילֵיכֶם
דָמִים	דְמֵי	דָמַי	דְמֵיכֶם
צִלִים	צִלֵי	צִלַי	צִלֵיכֶם
[illegible]	N'a pas de Pluriel.		
חֻקִים	חֻקֵי	חֻקַי	חֻקֵיכֶם

SINGULIER

NATURE des Voyelles		Nos d'ord.	État Absolu	État Constr.	Suff. Léger	Suffixe Grave
2° L'une des deux Variabl., l'autre Invar.	2° Dernière Variable	10	מָגֵן, bouclier,	מָגֵן	מָגִנִּי	מָגִנְּכֶם
		11	מוֹשָׁב, demeure,	מוֹשַׁב	מוֹשָׁבִי	מוֹשַׁבְכֶם
		12	אֹיֵב, ennemi,	אֹיֵב	אֹיְבִי	אֹיִבְכֶם ?
		13	רֹעֶה, pasteur,	רֹעֵה	רֹעִי	רֹעֲכֶם
3° les deux Voyelles Variabl.		14	מָשָׁל, proverbe,	מְשַׁל	מְשָׁלִי	מְשַׁלְכֶם
		15	זָקֵן, vieillard,	זְקַן	זְקֵנִי	זְקַנְכֶם
		16	חָצֵר, vestibule,	חֲצַר	חֲצֵרִי	חֲצַרְכֶם
		17	לֵבָב, cœur,	לְבַב	לְבָבִי	לְבַבְכֶם
	Formes Ségolées	18	מֶלֶךְ, roi,	מֶלֶךְ	מַלְכִּי	מַלְכְּכֶם
		19	צֶדֶק, justice,	צֶדֶק	צִדְקִי	צִדְקְכֶם
		20	סֵפֶר, livre,	סֵפֶר	סִפְרִי	סִפְרְכֶם
		21	חֵבֶל, douleur,	חֵבֶל	חֶבְלִי	חֶבְלְכֶם
		22	חֶבֶל, câble,	חֶבֶל	חַבְלִי	חַבְלְכֶם
		23	אֹמֶר, parole,	אֹמֶר	אִמְרִי	אִמְרְכֶם
		24	קֹדֶשׁ, sainteté,	קֹדֶשׁ	קָדְשִׁי	קָדְשְׁכֶם
		25	פֹּעַל, œuvre,	פֹּעַל	פָּעֳלִי	פָּעָלְכֶם
		26	אֱמֶת, vérité.	אֱמֶת	אֲמִתִּי	אֲמִתְּכֶם

PLURIEL

Etat Absolu	État Construit	Suffixe Léger	Suffixe Grave
מָגִנִּים	מָגִנֵּי	מָגִנַּי	מָגִנֵּיכֶם
מוֹשָׁבִים	מוֹשְׁבֵי	מוֹשָׁבַי	מוֹשְׁבֵיכֶם
אֹיְבִים	אֹיְבֵי	אֹיְבַי	אֹיְבֵיכֶם
רֹעִים	רֹעֵי	רֹעַי	רֹעֵיכֶם
מְשָׁלִים	מִשְׁלֵי	מְשָׁלַי	מִשְׁלֵיכֶם
זְקֵנִים	זִקְנֵי	זְקֵנַי	זִקְנֵיכֶם
חֲצֵרִים	חַצְרֵי	חֲצֵרַי	חַצְרֵיכֶם
לְבָבִים	לִבְבֵי	לְבָבַי	לִבְבֵיכֶם
מְלָכִים	מַלְכֵי	מְלָכַי	מַלְכֵיכֶם
צְדָקִים	צִדְקֵי	צְדָקַי	צִדְקֵיכֶם
סְפָרִים	סִפְרֵי	סְפָרַי	סִפְרֵיכֶם
חֲבָלִים	חֶבְלֵי	חֲבָלַי	חֶבְלֵיכֶם
חֲבָלִים	חַבְלֵי	חֲבָלַי	חַבְלֵיכֶם
אֲמָרִים	אִמְרֵי	אֲמָרַי	אִמְרֵיכֶם
קֳדָשִׁים	קָדְשֵׁי	קֳדָשַׁי	קָדְשֵׁיכֶם
פְּעָלִים	פָּעֳלֵי	פְּעָלַי	פָּעֳלֵיכֶם
אֲמִתִים	אֲמִתֵי	אֲמִתַי	אֲמִתֵיכֶם

SINGULIER

NATURE des Voyelles		Nos d'ord.	État Absolu	État Constr.	Suff. Léger	Suffixe Grave
3° les deux Voyelles Variabl.	Formes Ségolées	27	נַעַר, enfant,	נַעַר	נַעֲרִי	נַעַרְכֶם
		28	נֵצַח, éternité,	נֵצַח	נִצְחִי	נִצְחֲכֶם
		29	אָוֶן, iniquité,	אוֹן	אוֹנִי	אוֹנְכֶם
		30	זַיִת, olivier,	זֵית	זֵיתִי	זֵיתְכֶם
		31	תַּיִשׁ, bouc,	תַּיִשׁ	תֵּישִׁי	תֵּישְׁכֶם

EXPLICATION DU TA-

§ **291**. — Avant tout, nous ferons remarquer que ces diverses formes ne se rencontrent pas toutes, pour chacun de ces noms, chez les Écrivains Sacrés; mais il était nécessaire de les présenter dans ce Tableau, afin qu'on pût avoir sous les yeux l'ensemble des modifications que doivent subir les noms, d'après le principe fondamental de la *Déclinaison* que nous avons posé.

Nous ferons nos observations en suivant les numéros d'ordre des substantifs.

Nos **1-4** : Monosyllabes et polysyllabes à voyelles invariables : par conséquent on n'a plus qu'à ajouter à tous ces noms les *Suffixes*, conformément au Tableau que nous en donnerons ci-après.

2, אִי : On trouve, dans cette terminaison, deux classes de substantifs. Les uns, et c'est le plus grand nombre, gardent dans toutes les formes la voyelle ִי, comme étant *Invariable* (§ 107, 1°) : c'est le cas du substantif אִי. On doit aussi remarquer que dans les syllabes *ouvertes*, le י porte un *Daguesch fort euphonique*, afin d'é-

PLURIEL

État Absolu	État Construit	Suffixe Léger	Suffixe Grave
נְעָרִים	נַעֲרֵי	נְעָרַי	נַעֲרֵיכֶם
נְצָחִים	נִצְחֵי	נְצָחַי	נִצְחֵיכֶם
אוֹנִים	אוֹנֵי	אוֹנַי	אוֹנֵיכֶם
זֵיתִים	זֵיתֵי	זֵיתַי	זֵיתֵכֶם
תְּיָשִׁים	תְּיָשֵׁי	תְּיָשַׁי	תְּיָשֵׁיכֶם

BLEAU PRÉCÉDENT

viter la succession de trois ou seulement de deux י. *Exemples :* אִיךְ, *ton île*, au lieu de אִייךְ ; אִיִּים, au lieu de אִייִים. Les adjectifs en ִי en font autant : עָנִי, *affligé;* pluriel, עֲנִיִּים.

b) La seconde classe, très-peu nombreuse, suit au pluriel la forme des substantifs qui ont les deux voyelles variables, et prend, sous la seconde radicale, le son large et plein ָ, au lieu du ֵ. *Exemple : שְׁפִי, colline, hauteur*; pluriel, שְׁפָיִים; et avec *Suffixe Léger*, שְׁפָיַי, comme on a מַשְׁלִים, מַשְׁלַי. — [illegible]

4, גַּן : Quand le נ cesse d'être final, il prend un *Daguesch fort caractéristique*, qui fait connaître que le nom est dérivé d'un verbe *Géminé*. Au moyen du *Daguesch*, on a donc les trois radicales sous les yeux (*Voyez* Ch. viii : *Recherche de Racine*, 5me §. 2°, A.)

5, פָּסִיל : Quand la pénultième seule est variable, le plus grand raccourcissement, qu'on opère toujours d'entrée, se fait alors par la suppression de la première syllabe, au moyen du *Scheva*.

6, דָּם : La forme דִּמְכֶם, pour דַּמְכֶם, s'explique par le change-

ment anomal et exceptionnel du ֶ en ֵ, qu'on retrouvera au Chapitre des *Formes Anomales des Noms*.

7, צֵל : Le ֵ abrégé en ֶ (§ 113, I).

8, פְּרִי : Le י pouvant devenir mobile, le ִ reste seul : alors le plus grand raccourcissement de la forme consiste à supprimer cette voyelle, et l'on a פְּרְיוֹ ; mais, par euphonie, le premier *Scheva* se change en ִ (§ 109, 1°) : enfin, le *Suffixe Grave* faisant encore plus abréger la forme, le ִ s'est changé en ֻ, son plus dissimulé, et par conséquent plus bref que le *Kirek*.

9, חֹק : Une très-grande affinité existe (*Voyez* § 18) entre les sons ֻ, ָ et ּ, ce dernier sourd et dissimulé, et par conséquent également bref dans une syllabe fermée (1) : on a donc pu, dans ce substantif, avoir le ֹ abrégé indistinctement dans ces trois sons : חֻקִּי, *mon décret;* חָקְכֶם, *votre décret;* חֻקְּךָ et חוּקְּךָ, *ton décret*. — Au reste, le *Daguesch fort* désigne encore ici une racine *Géminée*.

10, מָגֵן : Il a la même forme que זָקֵן (n° 15), et cependant le ָ, voyelle variable, reste invariable dans מָגֵן. Nous pensons que cette invariabilité vient de ce que le substantif appartient à une racine עַע, et que le redoublement auquel le נ est en conséquence assujetti, a fixé ou rendu invariable la première voyelle, la seconde d'ailleurs, conformément à la règle, s'abrégeant en ִ. Mais le mot זָקֵן n'est pas dans la même condition, il ne remonte pas à une racine *Géminée*, et dès-lors ses deux voyelles varient. On trouve encore dans le même cas que מָגֵן d'autres substantifs, tels que : מָעֵל, *entrée*, de עָלַל ; גַּן, *jardin*, de גָּנַן, *jardin*, même racine que

(1) Voyez les verbes עוּ, où l'*Infinitif construit* s'abrège aussi par l'emploi du *Schourek* (וּ) : קוּם.

notre מְגֵן ; שֵׁרָה, *chaîne*, de שֵׁרֶר ; חֹר, *un Grand*, de חָרַר ; etc. Cependant ceci n'est point une règle absolue pour cette classe de substantifs ; et il n'en manque pas dans cette classe dont les voyelles varient.

11, מוֹשָׁב : Dans ce nom, la dernière voyelle seule étant variable, le plus grand raccourcissement consiste nécessairement à abréger cette voyelle en ַ, qui redevient ָ dans les syllabes ouvertes (§ 289, 4°).

12, **13**, אֹיֵב, רֹעֶה : *Substantifs-Participes*, dans lesquels, pour mieux caractériser cette forme et la distinguer des substantifs purs, le ֵ se maintient sans s'abréger, comme dans les autres, en ָ ou ֳ.

Remarques sur רֹעֶה : — 1° Cette forme est dérivée des verbes לה. Dans tous ces substantifs, le ֶ s'allonge, à l'*État construit*, en ֵ, contrairement au principe fondamental des §§ 32, et 112, 2°. Nous pensons que les Hébreux, ayant voulu distinguer dans ces noms l'*État construit* de l'*État absolu*, tout en conservant le son *é*, ont été forcés de prendre le ֵ, et qu'ils n'ont pas craint en conséquence de sacrifier leur principe essentiel. On verra l'application d'une nécessité analogue aux *Noms de Nombre*.

2° Le ה de ces substantifs s'élide toujours devant une voyelle, comme cela a lieu dans leur racine verbale (*Voyez* § 237, 1°).

14, מָשָׁל : Ici, les deux voyelles étant variables, le plus grand raccourcissement (c'est à l'*État construit* du singulier et du pluriel qu'il a lieu) s'opère en faisant du polysyllabe avec ses deux voyelles longues, un monosyllabe avec voyelle brève. Ainsi, מָשָׁל : *État construit*, מְשַׁל ; pluriel, מְשָׁלִים ; *État construit*, מִשְׁלֵי, où l'on voit la suppression des deux voyelles, mais qui devient מִשְׁלֵי, par le principe que nous connaissons (§ 109, 1°).

15, זְקַן : Dans les syllabes fermées, le ◌ֵ s'abrège en ◌ַ, à cause de l'affinité de ces deux sons, et parce qu'à la fin des mots le son *a* est plus commode à prononcer que l'*é* fermé (*V.* § 204).

16, חֲצַר : Même observation pour le ◌ֵ final, et application des RÈGLES IIme et IVme des *Gutturales* (§ 99).

Observations sur les Substantifs SÉGOLÉS

a) L'accent tonique qui est sur la pénultième et la voyelle purement furtive de la seconde syllabe ne sauraient permettre un changement de forme à l'*État construit*, à moins que la seconde radicale ne fût une quiescente, puisque celle-ci, mobile à l'*État absolu*, peut passer à l'état de quiescente dans toutes les autres formes, comme nous le verrons.

b) Joints aux *Suffixes*, les substantifs *Sègolés* prennent, sous la première radicale, les uns un ◌ַ, les autres un ◌ִ. Ces substantifs sont dérivés chacun d'un monosyllabe primitif, et c'est la voyelle de cette forme première qui reparaît dans l'union de ces noms avec les *Suffixes*. Si cette voyelle primitive est brève, elle reste telle ; si elle est longue, on l'abrège en sa correspondante. Ainsi, du primitif מְלַךְ, *roi*, la forme sègolée מֶלֶךְ reprend, avec les *Suffixes*, le ◌ַ : מַלְכִּי, *mon roi*, etc., tandis que la longue ◌ֵ du primitif סְפֵר s'abrègera en ◌ִ dans la déclinaison sègolée : סֵפֶר : סִפְרִי, *mon livre*.

Ceci donne lieu, dans la recherche de la racine, à un principe dont nous parlerons au Chap. VIII.

c) A l'*État absolu* du pluriel, la première syllabe se supprime, comme dans tous les substantifs qui ont les deux dernières voyelles variables, et la seconde radicale prend le son large et plein, ◌ָ. *Exemples :* מְלָכִים, סְפָרִים, אֲמָרִים, etc.

21, חֵבֶל, *douleur* : Ici le ֶ s'abrège en son autre son corrélatif ִ, au lieu du ַ. Il existe cependant très-peu de substantifs dans ce cas, tels que עֵזֶר, חֵלֶק. — Ceci paraît tenir aux *Gutturales*, plus difficiles à prononcer avec le son *i* qu'avec le son *e*, puisque l'*i* est le plus difficile de tous les sons.

22, חֶבֶל, *corde, câble* : La forme du monosyllabe primitif est חַבְל, puisque le ַ reparaît avec les *Suffixes*. — L'*État construit* du pluriel, outre sa forme régulière חַבְלֵי, offre quelquefois celle de חֶבְלֵי, la même que celle de חֵבֶל, sans doute à cause de la grande ressemblance des mots, soit pour la forme soit pour le sens; car la douleur est le résultat d'une *étreinte*, tant au physique qu'au moral.

24, **25**, קֹדֶשׁ, פֹּעַל : Ces noms et autres semblables étant de purs substantifs, et non des *Participes*, le maintien du ֹ n'est plus nécessaire pour faire reconnaître cette forme verbale : il s'abrège donc selon notre grand principe de déclinaison, savoir : en ֳ dans une syllabe *ouverte*, et en ָ dans une syllabe *fermée*.

Dans les formes פָּעֳלִי, פָּעָלְכֶם, etc., on remarquera l'application de la IIIme Règle des *Gutturales*, c'est-à-dire la gutturale voulant être placée entre deux sons de même nature (§ 99). Le ַ du ע s'est donc changé ici en ֳ et en ָ.

26, אֱמֶת : Cette forme est par syncope pour אֱמֶנֶת : en conséquence le son *e*, bref, se change en son corrélatif, aussi bref, ֱ, et le נ est assimilé par un *Daguesch fort* dans le ת : אֲמִתִּי, *ma vérité*, pour אֲמִנְתִּי; etc.

27, **28** : Application des règles des *Gutturales*; et de plus, dans le mot נֵצַח, le ֵ s'abrégeant en ִ (§ 113, I).

29, **30**, אָוֶן, זַיִת : Quand la seconde radicale est une *Quiescente*, le plus grand raccourcissement possible, c'est de rendre ces lettres

quiescentes, chacune dans le son qui lui est propre, savoir : le ו en וֹ, et le י en ◌ֵי.

31, תַּיִשׁ : Mais les Hébreux peuvent aussi rendre à ces *Quiescentes* leur mobilité : c'est ce qui arrive, en particulier au י, dans certains noms. Outre תַּיִשׁ, on trouve encore עַיִר, *ânon;* pluriel, עֲיָרִים, *Jod* mobile, tandis qu'on a עִירוֹ, *son ânon,* avec *Jod* quiescent. D'un autre côté on a עִיר, *ville,* dont le *Jod* quiescent au singulier redevient mobile au pluriel, עֲיָרִים, forme égale au pluriel de עַיִר. Au reste ces noms avec י non quiescent sont très-peu nombreux.

Quant à תַּיִשׁ, il faut remarquer encore les formes où le שׁ prend le *Daguesch fort,* pour n'avoir pas deux י de suite : תְּיָשִּׁי, au lieu de תְּיָיְשֵׁי (*Conférez* n° 2 *ci-dessus, et* § 70, 2°, **b**).

B. DÉCLINAISON DES NOMS FÉMININS

§ 292. — Il faut distinguer les noms terminés en ◌ָה et ceux qui se terminent autrement.

I. Noms terminés en ◌ָה

§ 293. — 1° C'est, avons-nous dit (§ 263, 1°), la terminaison la plus fréquente, et en quelque sorte la terminaison fondamentale du féminin. — Dans ces noms, la dernière syllabe subit toujours le même changement : nous n'aurons donc proprement à nous occuper que de la pénultième.

Pour ce qui est de la dernière, le changement qui a lieu est purement euphonique. Le ה final étant une *Quies-*

cente se change en ת devant les *Suffixes-Voyelles*, pour éviter l'hiatus (§ **131**, **b**, 3°). Ensuite, afin de donner à la déclinaison un caractère uniforme, on a conservé ce ת devant les *Suffixes-Consonnes*.

En latin, pour éviter l'hiatus, on insère aussi quelquefois une *Dentale*, le *d* : *prodes*, pour éviter *pro-es*. En français, c'est la *Dentale* t, comme en hébreu : *Viendra-t-il?* etc.; ou la *Dentale-sibilante* s : *Donne-s'en;* etc. Mais le peuple étend ce principe euphonique à d'autres cas que l'usage, on ne sait trop pourquoi, n'a point consacrés. *Exemples : Il y a-t-une heure que j'attends; — peu-t'à-peu*, ou bien *peu-z'à-peu*; etc. Faut-il s'étonner que le peuple poursuive ainsi l'application de ce principe, lorsque nous avons des exemples identiques qui sont du meilleur langage (1)?

2° Pour ce qui est de la pénultième, dans les féminins en ָה, la déclinaison s'opère, comme pour les noms masculins, d'après les principes sur la *Variabilité* et l'*Invariabilité* des voyelles. On en verra l'application dans le Tableau suivant, que nous ferons suivre de quelques observations.

(1) Nous avons constaté dans la *Grammaire Générale* (§ 22, 2°, et § 30, 1°) l'affinité qui existe entre les *Dentales* et les *Sibilantes;* et c'est ce qui explique, dans le bon langage non moins que chez le peuple, l'insertion euphonique des unes et des autres que nous venons d'indiquer.

§ 294. TABLEAU DE LA DÉCLINAISON

SINGULIER

NATURE des Voyelles	Nos d'ord.	État Absolu	État Constr.	Suff. Léger	Suffixe Grave
1° Pénultième Invariable.	1	שִׁירָה, cantique,	שִׁירַת	שִׁירָתִי	שִׁירַתְכֶם
	2	מַלְכוּת, royaume,	מַלְכוּת	מַלְכוּתִי	מַלְכוּתְכֶם
	3	עִבְרִית, une Hébreue,	עִבְרִית	עִבְרִיתִי	עִבְרִיתְכֶם
2° Pénultième Variable	4	שָׁנָה, année,	שְׁנַת	שְׁנָתִי	שְׁנַתְכֶם
	5	צְדָקָה, justice,	צִדְקַת	צִדְקָתִי	צִדְקַתְכֶם
	6	עֲגָלָה, chariot,	עֶגְלַת	עֶגְלָתִי	עֶגְלַתְכֶם
	7	תּוֹעֵבָה, abomination,	תּוֹעֲבַת	תּוֹעֲבָתִי	תּוֹעֲבַתְכֶם
	8	מַלְכָּה, reine,	מַלְכַּת	מַלְכָּתִי	מַלְכַּתְכֶם
	9	מִנְחָה, don,	מִנְחַת	מִנְחָתִי	מִנְחַתְכֶם
	10	אִמְרָה, parole,	אִמְרַת	אִמְרָתִי	אִמְרַתְכֶם
Segolés	11	גֻּלְגֹּלֶת, crâne,	גֻּלְגֹּלֶת	גֻּלְגָּלְתִּי	גֻּלְגָּלְתְּכֶם
	12	יוֹנֶקֶת, rejeton,	יוֹנֶקֶת	יוֹנַקְתִּי	יוֹנַקְתְּכֶם

OBSERVATIONS SUR

§ 295. — Nous avons fait connaître plus haut le changement que subit le ה final, et au § 269, 3°, ce qui concerne les

DES NOMS FÉMININS

PLURIEL			
État Absolu	État Construit	Suffixe Léger	Suffixe Grave
שִׁירוֹת	שִׁירוֹת	שִׁירוֹתַי	שִׁירוֹתֵיכֶם
מַלְכֻיּוֹת	מַלְכֻיּוֹת	מַלְכֻיּוֹתַי	מַלְכֻיּוֹתֵיכֶם
עִבְרִיּוֹת	עִבְרִיּוֹת	עִבְרִיּוֹתַי	עִבְרִיּוֹתֵיכֶם
שָׁנוֹת	שְׁנוֹת	שְׁנוֹתַי	שְׁנוֹתֵיכֶם
צְדָקוֹת	צִדְקוֹת	צִדְקוֹתַי	צִדְקוֹתֵיכֶם
עֲגָלוֹת	עֶגְלוֹת	עֶגְלוֹתַי	עֶגְלוֹתֵיכֶם
תּוֹעֵבוֹת	תּוֹעֲבוֹת	תּוֹעֲבוֹתַי	תּוֹעֲבוֹתֵיכֶם
מְלָכוֹת	מַלְכוֹת	מַלְכוֹתַי	מַלְכוֹתֵיכֶם
מְנָחוֹת	מִנְחוֹת	מִנְחוֹתַי	מִנְחוֹתֵיכֶם
אֲמָרוֹת	אִמְרוֹת	אִמְרוֹתַי	אִמְרוֹתֵיכֶם
גִּלְגְּלוֹת	גִּלְגְּלוֹת	גִּלְגְּלוֹתַי	גִּלְגְּלוֹתֵיכֶם
יוֹנְקוֹת	יוֹנְקוֹת	יוֹנְקוֹתַי	יוֹנְקוֹתֵיכֶם

LE TABLEAU PRÉCÉDENT

substantifs terminés en ־ִית et en ־וּת : nos observations sur le présent Tableau porteront donc seulement sur les autres substantifs.

N^os **4** et **5** : Pénultième syllabe supprimée par suite de l'allongement de la forme, soit *Implicite* ou avec l'*État construit*, soit *Explicite* ou avec les *Suffixes*, comme pour les substantifs masculins (*Voyez pag.* 261, n° **14** : מֶשֶׁל).

5. צְדָקָה : Dans les formes où la suppression de la pénultième amène deux *Scheva* consécutifs, le premier se change, selon la règle, en ִ (§ 74 et § 109, 1°).

6. עֲגָלָה : Même forme que צְדָקָה. A l'*État construit*, le ִ, qu'on attendrait comme dans ce dernier substantif, est devenu ֶ. C'est d'abord par affinité des sons *e* et *i* (§ 17); ensuite, c'est à cause de la *Gutturale* (*Voyez pag.* 263, n° **21** : חֵבֶל).

7. תּוֹעֵבָה : Sous la *Gutturale*, au lieu du *Scheva simple*, le *Scheva composé* ֲ, le plus fréquent pour ces lettres (*Voyez* § 99, IIme RÈGLE).

8, 9, 10. Dans ces noms, la première syllabe n'éprouve de changement qu'à l'*État absolu* du pluriel, c'est-à-dire que sa voyelle disparaît de la première radicale, et qu'on met un ָ sous la seconde : singulier, מִנְחָה; pluriel, מְנָחוֹת. Ceci tient à un principe qu'il convient d'expliquer :

Ces noms sont dérivés de substantifs *Ségolés*, qu'ils soient usités ou non : il est donc naturel que leur pluriel participe de la forme du primitif; aussi n'y a-t-il, entre ces pluriels, que la différence de la terminaison ִים à la féminine וֹת. *Exemples :* Noms primitifs existants, מֶלֶךְ, אֹמֶר. Dérivés féminins, מַלְכָּה, *reine ;* אִמְרָה, *parole ;* pluriel masculin, מְלָכִים; féminin, מְלָכוֹת; — אֲמָרִים, אֲמָרוֹת (de plus, le *Scheva composé* sous la *Gutturale*). — Noms primitifs inusités : שֶׂמֶל, *manteau*, מֶנַח, *don*. Féminins dérivés, שִׂמְלָה, מִנְחָה; pluriel, שְׂמָלִים, d'où שְׂמָלוֹת; מְנָחִים, d'où מְנָחוֹת.

Quant à la voyelle de la première syllabe, il faut remarquer que les dérivés prennent celle de leurs primitifs joints aux *Suffixes*, les

uns le ֶ, les autres le ֵ. Nous avons fait connaître (*pag.* 262, **b**) cette double catégorie de noms *Sègolés*.

12. יוֹנֶקֶת : Dans les formes où le ֶ ne fait pas place à un *Scheva*, parce que la syllabe n'est pas supprimée, ce ֶ se change en ַ (Voyez-en la raison *page* 120, 3°). Il en est de même des autres noms féminins terminés en ֶ ֶת ou ֶ ֱת, avec *Scheva composé*, comme : מִכְמֶרֶת, *filet*, מִכְמַרְתִּי ; אֱמֶת, *vérité*, אֲמִתִּי. Cependant גְּבֶרֶת, *maîtresse*, fait גְּבִרְתִּי, sans doute par affinité des sons *e* et *i*, comme on a אִשְׁתְּךָ et אִשְׁתֵּךְ, *ta femme*.

Remarques. — **a**) Quelques substantifs féminins en ָה changent, à l'*État construit*, cette terminaison en ֶ ֶת, ou, si la pénultième est une *Gutturale*, en ַ ַ. Dans ce cas, c'est le ה changé en ת qui a conduit à la forme *Sègolée*. *Exemples :* מַמְלָכָה, *royaume ; État construit*, מַמְלֶכֶת ; מִשְׁפָּחָה, *famille ; État construit*, מִשְׁפַּחַת.

b) Suivant les principes de la quantité prosodique (§ 73), les voyelles longues de l'*État absolu*, abrégées dans les syllabes *fermées*, reparaissent dans les syllabes *ouvertes*, comme pour les noms masculins. *Exemple :* תּוֹעֵבָה ; *Suffixe*, תּוֹעֲבָתִי ; pluriel, תּוֹעֵבוֹת.

ARTICLE VI

MANIÈRE DONT LES SUFFIXES SE JOIGNENT AUX NOMS

§ 296. — Dans les deux Tableaux précédents de la *Déclinaison*, nous n'avons pu faire connaître que quelques suffixes; cependant il est nécessaire d'en présenter le Tableau complet, afin qu'on voie de quelle manière chacun d'eux en particulier se joint aux noms.

Nous avons donné leur forme séparée et complète (§ 128); mais en s'unissant aux noms par une sorte de

1° SINGULIER DU

Singulier du Suffixe

3me Pers. Masc.	—וֹ	שִׁירוֹ	son Cantique	↑
— Fém.	—ָהּ	שִׁירָהּ		
2me — Masc.	—ְךָ	שִׁירְךָ	ton Cantique	
— Fém.	—ֵךְ	שִׁירֵךְ		
1re Commune.	—ִי	שִׁירִי	*mon Cant.*	↓

2° PLURIEL DU

Singulier du Suffixe

3me Pers. Masc.	—ָיו	שִׁירָיו	ses Cantiques	↑
— Fém.	—ֶיהָ	שִׁירֶיהָ		
2me — Masc.	—ֶיךָ	שִׁירֶיךָ	tes Cantiques	
— Fém.	—ַיִךְ	שִׁירַיִךְ		
1re Commune.	—ַי	שִׁירַי	*mes Cant.*	↓

DUEL DU

§ 297. — Le *Duel* tenant au fond du *Pluriel*, il est naturel que les Hébreux aient voulu unir d'une seule et même manière ces deux nombres avec les *Suffixes*. Ainsi,

Crâse, ils revêtent, comme avec les verbes, la forme la plus raccourcie possible.

SUBSTANTIF

Pluriel du Suffixe

3me Pers.	Masc.	ָם	שִׁירָם	*leur Cantique*
—	Fém.	ָן	שִׁירָן	
2me —	Masc.	ְכֶם	שִׁירְכֶם	*votre Cantique*
—	Fém.	ְכֶן	שִׁירְכֶן	
1re Commune.		ֵנוּ	שִׁירֵנוּ	*notre Cant.*

SUBSTANTIF

Pluriel du Suffixe

3me Pers.	Masc.	ֵיהֶם	שִׁירֵיהֶם	*leurs Cantiques*
—	Fém.	ֵיהֶן	שִׁירֵיהֶן	
2me —	Masc.	ֵיכֶם	שִׁירֵיכֶם	*vos Cantiques*
—	Fém.	ֵיכֶן	שִׁירֵיכֶן	
1re Commune.		ֵינוּ	שִׁירֵינוּ	*nos Cant.*

SUBSTANTIF

pour le duel יָדַיִם, *les deux mains,* on dira avec *Suffixes :* יָדָיו, *ses mains;* יָדֶיךָ, *tes mains;* etc., comme on le ferait avec le pluriel יָדִים.

OBSERVATIONS SUR LE TABLEAU PRÉCÉDENT

§ **298.** — Le monosyllabe à voyelle invariable que nous avons choisi permet que nous ne nous occupions que des formes des *Suffixes*.

Tout en faisant connaître combien simple et rationnel est ce système d'union des *Suffixes* avec les substantifs, les remarques qui vont suivre pourront servir à faciliter la mémoire de ce Tableau.

A. NOMS MASCULINS

Singulier du Substantif

§ **299.** — 1° *Suffixes au Singulier :* IIIme PERSONNE : Le *Masculin* se trouvant un ו, qu'y avait-il de plus naturel que de l'associer au nom dans sa quiescence la plus aisée, le son *o* ou *Vau-Kholem* (וֹ) : שִׁירוֹ.

Le *Féminin* étant le ה, celui-ci attire naturellement le son *a* long, ָ (*Voyez* § 236), on a donc eu שִׁירָהּ, avec *Mappik* (§ 75, 2°).

IIme PERSONNE : Le *Masculin* ךָ portant avec lui sa voyelle n'avait qu'à être employé tel quel : שִׁירְךָ. Nous rappelons qu'il est abrégé de אַכָּה, forme ancienne de אַתָּה.

Le *Féminin* ךְ au contraire, n'ayant point de voyelle, s'est fait précéder, par euphonie, du ֵ, afin de n'avoir pas deux consonnes finales sans voyelles (§ 74) : שִׁירֵךְ, et non שִׁירְךְ, forme si dure.

Ire PERSONNE COMMUNE : Le י qui la constitue se trouvant, comme le ו, une *Quiescente*, a été aussi associé dans sa quiescence naturelle ִי : שִׁירִי.

2° *Suffixes au Pluriel :* IIIme PERSONNE MASCULINE, formée par le ם : On la fait précéder du son *a*, le plus naturel et le plus

aisé; et pour lui donner plus de corps, comme étant final, on l'a fait long, ou ֵ : שִׁירֵם.

Même observation pour la IIIme FÉMININE, qui d'ailleurs, avec l'identité de personne, devait attirer une identité de forme : שִׁירֵן.

IIme PERSONNE : Les suffixes כֶם et כֶן (abrégé de l'ancienne forme אַכֶם, אַכֶן), portant avec eux leur voyelle, n'avaient, comme le suffixe ךָ, qu'à être employés tels quels : שִׁירְכֶם, שִׁירְכֶן.

Ire PERSONNE COMMUNE : Puisque le *Suffixe* נוּ porte avec lui-même sa voyelle, aussi bien que les précédents, on s'attendrait à ce qu'il fût employé comme eux tel quel, en le faisant simplement précéder du substantif, et l'on aurait שִׁירְנוּ; mais, par un nouveau trait de délicatesse de la langue hébraïque, on a fait précéder ce suffixe du ֵ, pour faire disparaître la difficulté de prononciation qui s'attache particulièrement à la consonne *n*, quand elle est précédée d'une consonne sans voyelle (1): on a donc eu שִׁירֵנוּ, par la même raison qu'on avait eu שִׁירְךָ.

Pluriel du Substantif

§ 300. — 1° C'est l'*État construit* de ce nombre qui a servi de base à l'union du substantif pluriel avec les *Suffixes*. Or, cet *État construit* s'est lui-même formé d'une manière très-rationnelle : étant abrégé de l'*État absolu* du pluriel, le raccourcissement devait porter, non sur le radical, mais sur la terminaison seule. De cette terminaison ִים on a supprimé le ם, et conservé le י, pour ne pas détruire toute marque du *Pluriel*. Mais ce י devenu final s'est trouvé nécessaire-

(1) Lorsque le *n* est à son tour sans voyelle devant une autre consonne, c'est ce même principe euphonique qui le fait disparaître par l'assimilation.

ment *Quiescent* (§ 101, 1°) : alors, entre les deux sons *e* et *i*, qui constituent sa quiescence, on a pris le son *e*, parce que la quiescence en ִי aurait confondu cette forme avec celle du singulier שִׁירִי, *mon cantique* : on a donc eu שִׁירֵי.

2° L'addition des *Suffixes* obligeant d'abréger la forme du nom, l'*État construit* du pluriel est demeuré cette forme abrégée, à laquelle on n'a eu qu'à ajouter les *Suffixes*, de la manière suivante :

a) *Pluriel des Suffixes.* — Nous commençons par eux, parce qu'ils s'ajoutent purement et simplement : שִׁירֵי-נוּ, שִׁירֵי-כֶם, שִׁירֵי-הֶם, etc.

b) *Singulier des Suffixes.* — L'*e* long ֵ de l'*État construit* s'est changé en *e* bref, ou ֶ : שִׁירֶי-הָ, שִׁירֶי-ךָ.

Quant aux trois autres suffixes du singulier, ils ne suivent pas la règle des autres, et ils ont des formes particulières, que nous devons expliquer.

Ire Personne Commune : שִׁירַ-י, *mes cantiques.* — Même sous cette forme, il manque le י signe du *Pluriel*, qui règne partout, et il n'y a que le י suffixe. C'est le concours des deux י qui les a fait contracter en un seul (*Voyez* § 266, **a**). Mais, d'un autre côté, le י *Pronom* avait droit à sa prononciation, et ne pouvait être quiescent (*Comparez* § 75, 2°, *Mappik*) ; et, pour le distinguer des formes שִׁירִי et שִׁירֵי, on lui a donné le son *a*, le plus aisé de tous : ce qui a produit שִׁירַי (*Schiraï*).

IIme Personne Féminine : שִׁירַ-יִךְ, *tes cantiques.* — On aurait pu avoir שִׁירֵי-ךְ ; mais, à l'oreille, cette forme se serait confondue avec le singulier שִׁירֵ-ךְ, *ton cantique* : on a donc préféré rendre le י mobile avec sa voyelle naturelle ִ, précédée du son *a*, le plus aisé, et l'on a eu שִׁירַיִךְ.

IIIme Personne Masculine : שִׁירָי-ו, *ses cantiques.* — La quiescence du ו en וּ, comme au singulier, aurait évidemment blessé l'eu-

phonie dans la forme שִׁירֵי-וֹ : on l'a donc rendu mobile, en le faisant encore précéder de ce son *a*, si aisé : שִׁירָיו (prononcez *Schirav*).

B. NOMS FÉMININS

§ 301. — Dans les noms féminins, les suffixes étant toujours précédés de la lettre ת, qui termine la forme tant au singulier qu'au pluriel, on n'a qu'à ajouter à la suite du ת ces suffixes, tels que nous les avons présentés dans le Tableau précédent. — Nous nous bornerons à ajouter ici deux observations particulières :

1° Au singulier du substantif, lorsque le suffixe léger ךָ, qui fait moins abréger la forme, est précédé du son *a*, ce son devient *a* long (ָ,); et, comme il est suivi d'un *Scheva* sous la consonne suivante, on met après le ָ un *Mètheg*, pour l'empêcher d'être *Kamets-Khatouph* (§ 93, I). On en fait d'ailleurs autant pour les noms masculins; tandis que les *Suffixes Graves*, faisant davantage abréger la forme, ce son *a* n'est qu'un ַ. *Exemples :* Nom *Masculin*, דְּבָרְךָ, *ta parole;* Nom *Féminin*, תּוֹרָתְךָ, *ta loi;* avec *Suffixe Grave*, דְּבַרְכֶם, תּוֹרַתְכֶם.

2° Au pluriel du substantif féminin, comme il serait difficile d'abréger la terminaison וֹת— sans qu'elle se confondît avec quelque autre forme, on la laisse tout entière; et cependant on n'en place pas moins un י entre la terminaison et le suffixe. *Exemples :* שִׁירוֹתֵיהֶם, *leurs cantiques;* בְּנוֹתֵיכֶם, *vos filles*. Il en sera de même pour les noms qui, avec le genre masculin, ont la terminaison féminine du pluriel : אֲבוֹתֵינוּ, *nos pères*. Ce *Jod* intercalé est destiné à donner un caractère uniforme au pluriel des noms masculins et féminins unis aux *Suffixes;* seulement, tandis que dans les noms masculins le י fait partie de la terminaison ים—ִ, il n'est qu'*Épenthétique* dans les noms féminins.

ARTICLE VII

MANIÈRE DONT SE FORME LE DUEL ET LE FÉMININ DES NOMS

§ **302.** — Quand un nom passe du *Singulier* au *Duel,* ou du *Masculin* au *Féminin,* il éprouve dans sa forme cet allongement que nous avons dit entraîner un changement dans les voyelles. Or, ces modifications sont les mêmes pour le passage d'un nom de l'*État absolu* au *Duel* ou du *Masculin* au *Féminin,* que pour l'addition des suffixes légers, en remplaçant la terminaison du suffixe léger par celle du *Duel,* ַיִם; ou par celle du *Féminin,* ָה. *Exemples :*

État Absolu	Suffixe Léger		
יָד, *main;*	יָדִ-י, *ma main;*	יָדַ-יִם, *deux m.*	DUEL
כָּנָף, *aile;*	כְּנָפִ-י, *mon aile;*	כְּנָפַ-יִם, *deux ail.*	DUEL
מֶלֶךְ, *roi;*	מַלְכִּ-י, *mon roi;*	מַלְכָּ-ה *reine.*	FÉMIN.
קָרוֹב, (adj.) *voisin;*	קְרוֹבִ-י, *mon voisin;*	קְרוֹבָ-ה, *voisine.*	FÉMIN.

Il en sera de même de tout autre nom. — Quant au *Suffixe Léger,* qu'il faut avant tout établir, on le fait, pour chaque nom particulier, d'après le principe fondamental de la *Déclinaison* que nous avons exposé précédemment.

ARTICLE VIII

QUELQUES LETTRES PARAGOGIQUES AJOUTÉES AUX NOMS

§ **303.** — Les articulations ou les *Consonnes* sont toujours plus difficiles à prononcer que les sons ou les *Voyelles :* aussi sommes-nous portés, par un instinct euphonique, à appuyer quelquefois sur un son la consonne finale d'un mot (*V.* GRAMMAIRE GÉNÉRALE, *pag.* 33). Les Hébreux ont donc aussi leurs sons *Paragogiques;* et ceux-ci ne pouvaient être pris que parmi les *Quiescentes,* qui sont les véritabes *Voyelles* de l'Alphabet. Voici ces lettres paragogiques :

1° ה : On le fait précéder du ָ, son que le ה attire essentiellement (§ 236). *Exemple :* חֶרֶס, *soleil* (brûlant); avec ה paragogique, חַרְסָה, où s'opère le même changement dans les voyelles que pour passer du *Masculin* au *Féminin* (§ 301).

Ce ה fortifie l'idée dans le substantif, comme nous le verrons du verbe (§ 360). *Exemples :* de צָרָה, *détresse;* צָרָתָה, *grande détresse;* de הוֹי (*hoï*) *malheur à...!* הוֹיָה (*hoïa*), *hélas! malheur à...!* (Ps. cxx, 1 et 5). C'est sans doute pour cela que les anciens grammairiens l'appelaient ה *Emphatique.*

Remarques. — a) Des substantifs déjà terminés en ה ָ reçoivent quelquefois le même allongement paragogique ; mais alors le ה du substantif se change, selon la règle, en ת (*Voyez pag.* 147, 3°) : עוֹלָה, *holocauste,* עוֹלָתָה ; etc.

b) Ce ה, tout-à-fait étranger au radical, ne saurait attirer le ton. Ainsi, צָפוֹן, *septentrion,* mot *Milrah,* conserve, en prenant le ה paragogique, son accent sur la même syllabe, et devient *Milhel,* צָפֹ֫נָה, tandis que la terminaison féminine même attire le ton (*V.* § 117, 2°).

2° י : Cette lettre avec quiescence en ִ s'ajoute quelquefois au nom mis à l'*État construit. Exemples :* קוֹלִי תַּחֲנוּנָי, *la voix de mes supplications,* pour קוֹל (Ps. cxvi, 1) ; — מְלֵאֲתִי מִשְׁפָּט, *pleine de justice,* pour מְלֵאַת (Ézéch., i, 21).

Remarque. — On voit par le premier exemple que le י paragogique peut donner au substantif une forme qui se confond avec celle produite par le *Suffixe* ִי : en effet, קוֹלִי signifie à la fois *la voix de...* et *ma voix :* c'est le sens de la phrase qui les fera distinguer.

Ce י existe aussi hors de l'*État construit.* Ainsi, מִנִּי, pour מִן, préposition *de* (*ex, præ*) : מַשְׁפִּילִי, *qui s'abaisse* (Ps. cxiii, 6).

Cette lettre en particulier se retrouve chez d'autres peuples. En grec, *attique :* τουτοιΐ, pour τούτοις ; — Languedocien, dans certaines localités, au lieu de *rë,* roi, *rëï ;* au lieu de *eh! bé,* eh! bien, *eh bëï ;* etc.

3° ו quiescent en *Kholem* (וֹ) : On le trouve quelquefois, bien que rarement, à l'*État construit* des noms. *Exemples :* בֵּן, *fils ;* בְּנוֹ בְעֹר, *fils de Behor ;* חַיָּה, *bête,* חַיְתוֹ יַעַר, pour חַיַּת יַעַר (Ps. l, 10).

ARTICLE IX

NOMS A FORMES ANOMALES

§ **304**. — Dans toutes les langues, il y a un certain nombre de substantifs qui s'écartent, d'une manière plus ou moins sensible, des règles ordinaires de la déclinaison : en hébreu, il y en a donc aussi quelques-uns qu'il est nécessaire de faire connaître.

Il est à remarquer que le plus grand nombre de ces noms se rapportent à l'homme considéré sous les divers rapports du sexe, de la famille, de la société, ou encore à l'homme considéré en lui-même et dans les diverses parties de son corps. Voici le tableau de ces noms :

1° *L'Homme considéré sous le Rapport du Sexe :*

אִישׁ, masculin, *homme*. Le pluriel **אִישִׁים** ne se trouve que dans trois passages : Ps. CXLI, 4; — PROV., VIII, 4; — ÉS., LIII, 3. Son pluriel ordinaire est emprunté au mot **אֱנוֹשׁ**, proprement, *homme faible, débile;* — *Pluriel,* **אֲנָשִׁים**; — *État construit,* **אַנְשֵׁי**; — *Suffixe Léger,* **אֲנָשַׁי**, *mes hommes;* etc.

אִשָּׁה, féminin, *femme* (féminin de **אִישׁ**, avec *Daguesch fort* compensatif du י supprimé; *comparez* § 70, 2°, **b**). *État construit,* **אֵשֶׁת** (la voyelle ִי abrégée en ֵ). — *Suffixe Léger,* **אִשְׁתּוֹ**, *sa femme;* **אִשְׁתְּךָ** et **אֶשְׁתְּךָ** (*affinité* des sons *e* et *i*). Le pluriel **אִשּׁוֹת** ne se trouve

qu'une seule fois (ÉZÉCH., XXIII, 44). Comme pour אִישׁ, son pluriel s'emprunte à un autre mot : נָשִׁים ; — *État construit*, נְשֵׁי ; — *Suffixe Léger*, נָשֶׁיךָ, *tes femmes* (1).

2° *L'Homme dans la Famille :*

בַּיִת, *maison ; — État construit*, בֵּית ; — *Pluriel*, בָּתִּים ; — *État construit*, בָּתֵּי ; — *Suffixe Léger*, בָּתֶּיךָ, *tes maisons.*

אָב, *père; — État construit*, אֲבִי ; — *Suffixe Léger*, אָבִי, *mon père;* אָבִיו, *son père; — Suffixe Grave*, אֲבִיכֶם, *vos pères; — Pluriel* (avec terminaison féminine), אָבוֹת ; avec suffixe, אֲבוֹתֵינוּ, *nos pères* (י épenthétique entre la terminaison et le suffixe, comme aux noms féminins (*V.* § 301, 2°).

חָם, *beau-père ; — État construit*, חֲמִי ; — *Suffixe Léger*, חָמִיךָ ; — *Suffixe Grave*, חֲמִיכֶם, *votre beau-père.*

חָמוֹת, *belle-mère ; — État construit*, חֲמוֹת ; avec suffixe, חֲמוֹתָהּ, *sa belle-mère* (d'elle).

בֵּן, *fils; — État construit*, בֶּן, quelquefois בִּן, par affinité des sons *e* et *i*; — *Suffixe Léger*, בְּנִי, *mon fils;* בִּנְךָ, *ton fils; — Pluriel*, בָּנִים ; — *État construit*, בְּנֵי ; — *Suffixe Léger*, בָּנַי, *mes fils.*

(1) נָשִׁים vient de נָשָׁה, *oublier*, parce que les femmes font tomber dans l'oubli, ou font perdre les noms de famille, tandis que זָכָר, *mâle*, vient de זָכַר, *se souvenir*, parce que l'homme conserve ces mêmes noms.

בַּת, *fille* (pour בִּנְתּ ou בְּנְתּ); avec suffixe, בִּתִּי, *ma fille* (*Daguesch fort*, à cause du נ assimilé); — *Pluriel*, בָּנוֹת; — *État construit*, בְּנוֹת; — avec suffixe, בְּנוֹתַי, *mes filles*.

אָח, *mon frère;* — *État construit*, אֲחִי; — *Suffixe Léger*, אָחִי, *mon frère;* — *Suffixe Grave*, אֲחִיכֶם, *votre frère;* — *Pluriel*, אַחִים; — *État construit*, אֲחֵי; — *Suffixe Léger*, אַחַי, *mes frères;* — *Suffixe Grave*, אֲחֵיכֶם.

אָחוֹת, féminin, *sœur* (singulier, comme חָמוֹת); — *État construit*, אֲחוֹת; — *Suffixe Léger*, אֲחוֹתִי, *ma sœur;* — *Pluriel*, אֲחָיוֹת et אָחוֹת, mais qu'on ne trouve dans le texte sacré qu'avec suffixes : אַחְיוֹתֵיהֶם, *leurs sœurs;* אַחְוֹתֵיכֶם, *vos sœurs*. — Dans cette dernière forme, le י épenthétique la fait distinguer du singulier, qui n'aurait jamais ce י (*Voyez* § 301).

אָמָה, *servante;* — *Suffixe Léger*, אֲמָתִי, *ma servante;* — *Pluriel*, אֲמָהוֹת (au lieu de אָמוֹת); — *État construit*, אַמְהוֹת; — *Suffixe Grave*, אַמְהֹתֵיהֶם, *leurs servantes*.

3° *Objets au Service de la Maison ou de la Famille :*

כְּלִי, *vase, ustensile;* — *Pluriel*, כֵּלִים; — *État construit*, כְּלֵי; — *Suffixe Léger*, כֵּלַי, *mes vases;* — *Suffixe Grave*, כְּלֵיהֶם, *leurs vases*.

מַיִם, *eau* (pas de singulier); — *État construit*, מֵי, régulier à côté de מֵימֵי, qui redouble la syllabe sans

doute à cause de la grande brièveté du mot. — Avec suffixes: מֵימֶיךָ, *ton eau;* מֵימֵיכֶם, *votre eau.*

שֶׂה, *brebis; — État construit,* שֵׂה (régulier); — avec suffixe, שֵׂיו, et avec י mobile, שֵׂיֵהוּ, *sa brebis* (le ה ayant permuté avec le י, comme lettres *Éhévi*).

4° *L'Homme en Société :*

עִיר, féminin, *ville.* En conservant le י rendu mobile: *Pluriel,* עֲיָרִים; en le supprimant: עָרִים; — *État construit,* עָרֵי; — *Suffixe,* עָרֶיךָ, *tes villes.*

5° *Quelques Parties du Corps Humain :*

פֶּה, *bouche; — État construit,* פִּי (permutation des lettres *Éhévi*); — avec suffixe, פִּי, *ma bouche* (contraction des deux י en un seul, pour פִּיִי); פִּיו (*pîv*), *sa bouche;* פִּיהֶם, *leur bouche; — Pluriel,* פִּים (contraction pour פִּיִּים); et avec forme féminine, פִּיוֹת ou פֵּיוֹת, par affinité des sons *e* et *i.*

רֹאשׁ, *tête;* avec suffixe, רֹאשִׁי, *ma tête; — Pluriel,* רָאשִׁים; — *État construit,* רָאשֵׁי; etc. (son *ô* changé en *â,* qui est aussi prononcé *ô* par les Hébreux).

6° Le mot יוֹם, masculin, *jour; — Pluriel,* יָמִים (le son *ô* changé en *â* long, comme dans רֹאשׁ); — *État construit,* יְמֵי; — *Suffixe Léger,* יָמַי, *mes jours* (1).

(1) Le mot יָם, *la mer,* devrait aussi faire au pluriel יָמִים; mais

7° Quelques monosyllabes ayant ַ changent cette voyelle en ִ. *Exemples :* גַּת, masculin, *pressoir;* גִּתִּי, *mon pressoir;* — *Pluriel* (à forme féminine), גִּתּוֹת.

מַד, *mesure;* מִדָּהּ, *sa mesure* (d'elle).

Remarques. — **a**) Nous rangeons cette classe de substantifs parmi les anomales, parce qu'il n'y a pas une affinité naturelle entre les sons *a* et *i*, comme entre les autres groupes que nous avons donnés dans la Grammaire Générale, *pag.* 15 *et suivantes.*

b) Le *Daguesch fort* de la seconde radicale est ici tantôt *euphonique,* comme dans גִּתִּי, tantôt *caractéristique,* comme dans מִדָּהּ, qui est dérivé d'une racine *Géminée.*

ARTICLE X

NOMS DE NOMBRE

§ 305. — Les nombres étant infinis, on ne pourrait créer un mot nouveau pour chaque unité nouvelle : en hébreu, comme dans toutes les langues, on s'est donc borné aux dix premières unités et à un très-petit nombre d'autres mots, qui, combinés entre eux, ont servi de base à toute la numération parlée (1).

pour le distinguer du pluriel de יוֹם, on insère un *Daguesch fort* dans le ם, avec voyelle brève dans la syllabe *fermée* (§ 73), et l'on a יַמִּים, *les mers.*

(1) On doit croire que l'homme a été conduit à s'arrêter ainsi aux

I. NOMBRES CARDINAUX

	Masculin		Féminin	
	État Absolu	État Constr.	État Absolu	État Constr.
1	אֶחָד	אַחַד	אַחַת	אַחַת
2	שְׁנַיִם	שְׁנֵי	שְׁתַּיִם	שְׁתֵּי
3	שָׁלֹשׁ	שְׁלֹשׁ	שְׁלֹשָׁה	שְׁלֹשֶׁת
4	אַרְבַּע	אַרְבַּע	אַרְבָּעָה	אַרְבַּעַת
5	חָמֵשׁ	חֲמֵשׁ	חֲמִשָּׁה	חֲמֵשֶׁת
6	שֵׁשׁ	שֵׁשׁ	שִׁשָּׁה	שֵׁשֶׁת
7	שֶׁבַע	שְׁבַע	שִׁבְעָה	שִׁבְעַת
8	שְׁמֹנֶה	שְׁמֹנֶה	שְׁמֹנָה	שְׁמֹנַת
9	תֵּשַׁע	תְּשַׁע	תִּשְׁעָה	תִּשְׁעַת
10	עֶשֶׂר	עֶשֶׂר	עֲשָׂרָה	עֲשֶׂרֶת

Remarques. — **a**) Au féminin de l'*État construit*, certains nombres ont changé, comme à l'ordinaire, ָה en ַת, et d'autres ont préféré la forme *Sègolée* ֶת. Il est à remarquer que ces derniers sont ceux qui se terminent au masculin par un שׁ. Nous croyons que cette différence tient à l'euphonie ; le שׁ surtout se prêtant mieux au son final

dix premières unités par les dix doigts de la main, qu'il avait sans cesse sous les yeux.

e (ֶ) qu'au son a (ַ), tandis que le ע, comme *Gutturale*, a appelé le son a (ַ) : שִׁבְעַת, et non שְׁבַעַת ; תִּשְׁעַת ; etc.

b) Les formes *Ségolées* prennent toujours l'accent sur la pénultième, tant au masculin qu'au féminin : שֶׁ֫בַע, חֲמֵ֫שֶׁת ; etc.

c) Dans ces mêmes formes, l'accent tonique ainsi que l'euphonie ont fait changer la brève ִ en sa longue ֵ, et alors le *Daguesch fort* de la lettre suivante a dû se supprimer: חֲמֵ֫שֶׁת, au lieu de חֲמִשֶּׁת ; שֵׁ֫שֶׁת, au lieu de שִׁשֶּׁת.

§ **306.** — Au-dessus de *dix* et jusqu'à *dix-neuf*, on combine comme suit le nombre *dix* avec les neuf premières unités :

	Masculin	Féminin
11	אַחַד עָשָׂר, ou עַשְׁתֵּי עָשָׂר	אַחַת עֶשְׂרֵה, ou עַשְׁתֵּי עֶשְׂרֵה
12	שְׁנֵים ou שְׁנֵי עָשָׂר	שְׁתֵּים, ou שְׁתֵּי עֶשְׂרֵה
13	שְׁלֹשָׁה עָשָׂר	שְׁלֹשׁ עֶשְׂרֵה
14	אַרְבָּעָה עָשָׂר	אַרְבַּע עֶשְׂרֵה

Et ainsi de suite, en plaçant devant le nombre *dix* le petit nombre, auquel on donne un genre inverse de celui du nombre *dix*. Nous rendrons compte, dans la Syntaxe, de cette anomalie, qui se répète de nouveau par rapport au genre des substantifs.

§ **307.** — On forme les dixaines en élevant au pluriel les neuf premières unités. Il faut seulement en excepter le nombre *deux*, שְׁנַיִם, qui, fixé par sa signification

même à la forme du *Duel*, ne pourrait recevoir celle du *Pluriel*. A sa place, c'est le nombre *dix*, עֶשֶׂר, qu'on met au pluriel (עֶשְׂרִים), et qui est censé multiplié par *deux*, tandis que les autres unités se trouvent multipliées par *dix*.

	Masculin		Féminin
21	אֶחָד וְעֶשְׂרִים	21	אַחַת וְעֶשְׂרִים
32	שְׁנַיִם (1) וּשְׁלֹשִׁים	32	שְׁתַּיִם וּשְׁלֹשִׁים
43	שְׁלֹשָׁה וְאַרְבָּעִים	43	שָׁלֹשׁ וְאַרְבָּעִים
54	אַרְבָּעָה (2) וַחֲמִשִּׁים	54	אַרְבַּע וַחֲמִשִּׁים

Et ainsi de suite jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf.

Remarques. — 1° Le petit nombre précède encore ici le grand; 2° les unités suivent l'ordre inverse des genres, dont nous avons déjà parlé, et cela à partir seulement de *trois;* tandis que le pluriel, qui indique les dixaines, n'a qu'une seule forme pour les deux genres (*Voir la Syntaxe des Noms de Nombre*).

100, מֵאָה; pluriel, מֵאוֹת; — 200, מָאתַיִם; — 300, שְׁלֹשׁ מֵאוֹת, commun (3); et ainsi de suite jusqu'à 900.

(1) וּ au lieu de וְ, à cause du *Scheva* qui est sous la lettre suivante.

(2) וַ au lieu de וְ, à cause du *Scheva composé* de la *Gutturale* qui suit (*Voyez* § 99, IIe Règle et § 113, 3° c).

(3) Un nom de nombre quelconque ne formant qu'un tout, quoiqu'il soit souvent composé de plusieurs mots, les divers mots dont il peut être composé sont réputés n'en faire qu'un seul : par conséquent le premier

1,000, אֶלֶף, pluriel, אֲלָפִים; — 2,000, אַלְפַּיִם; — 3,000, שְׁלֹשֶׁת אֲלָפִים; et ainsi de suite jusqu'à 9,000; en prenant pour le petit nombre le *Féminin construit*.

10,000 (une myriade), רְבָבָה; pluriel, רְבָבוֹת, ou רִבֲבָה, רְבָבָא; ou encore רִבּוֹ, רִבּוֹא; pluriel, רִבֹּאוֹת, et par contraction, רִבֹּאת; — 20,000, שְׁתֵּי רִבּוֹת (deux myriades), ou עֶשְׂרִים אֶלֶף (littéral).

100,000, עֶשֶׂר רִבּוֹת (dix myriades), ou bien מֵאָה ou מְאַת אֶלֶף, (littéral); — 600,000, שֵׁשׁ מֵאוֹת אֶלֶף; — 700,000, שְׁבַע מֵאוֹת אֶלֶף;. et ainsi de suite.

II. NOMBRES ORDINAUX

§ **308.** — Dans toutes les langues, les noms de nombres *Ordinaux* se présentent sous la forme d'*Adjectifs* dérivés des nombres *Cardinaux ;* mais cette dérivation n'a lieu, en hébreu, que pour les dix premiers nombres : au-dessus de *dix,* on ne se sert que des nombres *Cardinaux,* comme nous pouvons le faire en français, même pour tous les nombres. Ainsi nous disons : chapitre *quatre,* verset *quinze.*

Le nombre *Ordinal, Premier,* est le seul qui ne soit

mot s'abrège dans ses voyelles, comme les noms à l'*État construit* ou liés par le *Makkeph*. Exemples : שְׁלֹשׁ מֵאוֹת, שְׁבַע מֵאוֹת, au lieu de שָׁלֹשׁ, שֶׁבַע.

pas dérivé du *Cardinal* correspondant : on l'a tiré du substantif רֹאשׁ, *tête*, comme étant toujours en tête des nombres, et l'on a רִאשׁוֹן.

§ **309.** — On forme ces nombres *Ordinaux* en donnant aux deux dernières consonnes des nombres *Cardinaux* un *Kireck-Gadol* (ִי—) à partir de *trois*, et l'on en fait le féminin en ajoutant un ת au masculin (*Voyez* § 263).

	MASCULIN	FÉMININ		MASCULIN	FÉMININ
Premier,	רִאשׁוֹן	רִאשֹׁנָה	*Sixième*,	שִׁשִּׁי	שִׁשִּׁית
Second,	שֵׁנִי	שֵׁנִית	*Septième*,	שְׁבִיעִי	שְׁבִיעִית
Troisième,	שְׁלִישִׁי	שְׁלִישִׁית	*Huitième*,	שְׁמִינִי	שְׁמִינִית
Quatrième,	רְבִיעִי	רְבִיעִית	*Neuvième*,	תְּשִׁיעִי	תְּשִׁיעִית
Cinquième,	חֲמִישִׁי	חֲמִישִׁית	*Dixième*,	עֲשִׂירִי	עֲשִׂירִית

§ **310.** — Nous avons dit qu'au-dessus de *dix* on n'employait que les nombres *Cardinaux* : voici de quelle manière on les fait reconnaître comme nombres *Ordinaux*.

1° On met la préposition בְּ, *en, dans*, devant le substantif ou le nom de nombre, selon que l'un ou l'autre se trouve le premier. *Exemples :* בִּשְׁנַת שְׁלֹשִׁים וּשְׁתַּיִם, *en la trente-deuxième année* (Néh., xiii, 6); בְּשִׁבְעָה־עָשָׂר יוֹם, *au dix-septième jour*, ou *le dix-septième jour* (Gen., vii, 11).

2° On place l'article devant le nom de nombre : ce qui indique aussitôt un adjectif numéral. *Exemple :* עַד יוֹם הָאֶחָד וְעֶשְׂרִים, *jusqu'au vingt-unième jour* (Ex., XII, 18).

3° Si le substantif précède le nom de nombre, il ne peut être qu'au singulier, puisque avec un nom de nombre *Cardinal*, le substantif serait nécessairement au pluriel. *Exemple :* יוֹם אַרְבָּעָה עָשָׂר, *le quatorzième jour;* pour *quatorze*, il faudrait יָמִים אַרְבָּעָה.

S'il ne se rencontrait aucun des signes indiquant le nombre *Ordinal*, le contexte seul servirait de guide. On trouvera (I Chron., XXIV, 7-18) une série de noms de nombre dans ce cas; mais le ✝. 7 les signale comme des nombres *Ordinaux*.

§ 311. — a) Les *Multiples* de l'unité s'expriment par le *Duel* des nombres *Cardinaux*. *Exemples :* אַרְבַּעְתַּיִם, *quadruple;* שִׁבְעָתַיִם, *septuple;* etc.

b) Les *Sous-Multiples*, ou nombres *Fractionnaires*, se rendent par le *Féminin* des nombres *Ordinaux*, en y sous-entendant le substantif féminin : מָנָה, *partie*. *Exemples :* שְׁלִישִׁית, *le tiers*, proprement *la troisième partie;* חֲמִישִׁית, *le cinquième;* etc.

c) Les nombres *Distributifs* s'expriment par le nombre *Cardinal* répété. Nous en faisons de même en français,

avec la seule différence des prépositions ~~de~~ à ou *par*, mises entre les deux nombres. *Exemples :* שְׁנַיִם שְׁנַיִם, *deux à deux;* חֲמִשִּׁים חֲמִשִּׁים, *cinquante par cinquante*, ou *par cinquantaines.*

III. NUMÉRATION PAR LES LETTRES ALPHABÉTIQUES

§ **312.** — Chez les Hébreux, comme chez les anciens peuples, les lettres alphabétiques ont servi de signe de numération : nous en avons donné le tableau dans l'Alphabet, jusqu'à la dernière lettre, ת, qui vaut 400. Il nous reste à dire quelque chose des nombres supérieurs.

De 500 à 900, les Rabbins ajoutent au ת les autres lettres exprimant les centaines, tandis que les Massorètes préfèrent employer, à compter du nombre 500 inclusivement, les cinq lettres finales qui figurent dans l'Alphabet. Voici ces deux manières :

	Rabbins	Massorètes
500 (soit 400 + 100)	= תק	ך
600 (400 + 200)	= תר	ם
700 (400 + 300)	= תש	ן
800 (400 + 400)	= תת	ף
900 (400 + 400 + 100)	= תתק	ץ

§ **313.** — Pour exprimer le nombre 15, au lieu d'a-

jouter à la dixième lettre י, qui vaut *dix*, le ה, qui vaut *cinq*, les Hébreux associent la neuvième et la sixième, ou טו; et cela pour éviter, même dans un nom de nombre, la rencontre des deux premières lettres qui entrent dans le nom de יְהוָה, pour eux si sacré et si redoutable.

§ **314.** — Pour exprimer les milliers, ils reprennent les lettres de l'Alphabet, א̈, *mille;* ב̈, *deux mille;* etc., en y mettant deux points par-dessus, afin de les distinguer de leur valeur première.

§ **315.** — Les lettres qui expriment des nombres ne sauraient recevoir des voyelles. Pour les faire reconnaître dans cet emploi, on met sur la première lettre numérale deux guillemets (״): ce qui dispense aussi de placer les deux points sur les lettres qui marquent les milliers. Si, par exemple, on veut exprimer le nombre 4672, ce sera par les lettres ד״תרעב; et pour indiquer l'année 1855, on aura א״תתנה.

CHAPITRE V

DE L'ARTICLE

§ **316.** — L'Article hébreu, הַל, est invariable. Le ל s'assimile toujours, par un *Daguesch fort,* dans la lettre suivante. Cependant on le retrouve dans quelques mots qui nous

sont venus des langues orientales : *Almanach*, *Alcoran*, etc.

§ **317.** — On peut supprimer euphoniquement le *Daguesch fort* dans une lettre portant *Scheva*, et il se supprime toujours dans le *Jod*, comme : הַיְלָדִים, *les enfants* (*Voyez* § 71, 1°)

§ **318.** — Devant les *Gutturales*, le ◌ַ se change, par compensation, en ◌ָ, sauf le cas du daguesch *implicite* (§ 99, 1re Règle); mais, outre le ה et le ח, le ע admet quelquefois ce daguesch : ainsi l'on trouve à la fois הָעִוֵּר et הַעִוֵּר, *l'aveugle.*

Remarque. — Le mot אֶרֶץ, *terre,* avec article, change toujours, par euphonie, son premier ◌ֶ en ◌ָ : הָאָרֶץ, *la terre.*

§ **319.** — Si la *Gutturale* a elle-même un ◌ָ, l'euphonie fait, par une opération contraire, changer en ◌ֶ le ◌ָ de l'article.

Il est en effet plus aisé de passer d'un son fermé à un son ouvert, du ◌ֶ au ◌ָ, que d'un son ouvert à un son fermé, du ◌ָ au ◌ֶ (*Conférez* § 204). Ainsi, הֶהָדָר, *l'honneur,* et non הָהָדָר, et l'on a l'avantage particulier d'éviter les trois ◌ָ de suite; mais on retrouve aussi la règle dans les polysyllabes où il n'y aurait pas ces trois *Kamets,* comme: הֶחָזוֹן, *la vision;* הֶאָנֹכִי, *est-ce moi* (avec ה *interrogatif*)?

Il y a cependant ici deux exceptions principales :

1° Dans les monosyllabes, où, par la nature même du mot, il ne pourrait y avoir trois ◌ָ de suite. *Exemples :* הָעָם, *le peuple;* הָהָר, *la montagne;* etc.

2° Ordinairement devant le א, même quand il y a trois *Kamets*. Cette lettre, pouvant être regardée comme le son *a* de l'Alphabet, aime à être précédée de ce son, et par conséquent à le conserver, si elle en est de droit précédée. *Exemples* : הָאָדָם, *l'homme;* הָאָדוֹן, *le Seigneur.*

Cependant on trouve quelquefois, selon la règle, le ־ֱ. *Exemple* : הָאֱמוּר, *ce qui a été dit, Participe Pahoul* de אָמַר.

§ **320.** — Le ה de l'Article s'élide à la suite des *Préfixes* ב, כ, ל, qui portent un *Scheva*, comme nous l'avons vu à la suite des *Préformantes* (§ 102, **b**). *Exemple* : בַּבֹּקֶר, pour בְּהַבֹּקֶר; etc.

CHAPITRE VI

DES PRONOMS

ARTICLE I

DU PRONOM PERSONNEL

§ **321.** — A l'occasion du *Verbe* nous avons été obligés de parler du *Pronom* comme faisant essentiellement partie de la conjugaison : nous renvoyons donc à ce que nous en avons dit § 127 *et suivants.*

ARTICLE II

DES PRONOMS SUFFIXES

§ **322.** — On appelle *Affixes*, et plus communément *Suffixes*, les pronoms personnels ou possessifs qui s'ajoutent à la fin des mots et à presque toutes les parties du Discours.

Il était naturel qu'on voulût raccourcir le plus possible ces *Suffixes*, en les joignant aux verbes. Nous avons été appelés, au sujet de la *Déclinaison*, à les faire connaître en détail, dans la manière dont ils s'unissent aux *Noms*; nous devons maintenant en présenter le tableau dans leur forme complète ou séparée et dans leur forme raccourcie.

Remarques. — 1° Au sujet du suffixe, troisième personne singulière féminine, dans ses deux formes הָ et ־ָהּ, voyez ce que nous avons dit à l'article du *Mappik* (§ 75).

2° Il y a ici une application importante du principe de permutation que nous avons signalé (§ 156, **b**) entre les lettres כ et ת. En effet, la forme complète du pronom de la première personne, אָנֹכִי, a d'abord produit le pronom de la deuxième personne, אַכָּה, אַךְ, pour אַנְכָּה, אַנְךְ; ensuite, par le principe de permutation dont

TABLEAU DES PRONOMS SUFFIXES (Voir page 294)

	COMPLETS ou SÉPARÉS		RACCOURCIS ou SUFFIXES	
3me PERSONNE — Singulier Masculin,	הוּא,	*lui; son, sa, ses*	הוּ	et וֹ
Féminin,	הִיא,	*elle; son, sa, ses*	־הָ	־הּ
Pluriel Masculin,	הֵם,	*eux; leur, leurs*	־הֶם	־ם
Féminin,	הֵן,	*elles; leur, leurs*	־הֶן	־ן
2me PERSONNE — Singulier Masculin,	אַתָּה,	*tu, toi; ton, ta, tes* (jadis אַכָּה)	»	־ךָ
Féminin,	אַתְּ,	(jadis אַךְ)	»	־ךְ
Pluriel Masculin,	אַתֶּם,	*vous; vos* (jadis אַכֶּם)	»	־כֶם
Féminin,	אַתֶּן,	*vous; vos* (jadis אַכֶּן)	»	־כֶן
1re PERSONNE — Singulier Commun,	אָנֹכִי,	et par syncope אֲנִי, *moi; mon, ma, mes*	־נִי	־י
Pluriel Commun,	אֲנַחְנוּ,	*nous; nos*	»	־נוּ

nous parlons, ces formes sont devenues אַתָּה, אַתְּ, pour אַנְתָּה, אַנְתְּ; *Pluriel,* אַכֶּם, אַכֶּן, pour אַנְכֶּם, etc., devenus אַתֶּם, אַתֶּן. Enfin, dans la forme abrégée du pronom, on a maintenu le כ de l'ancienne forme : ce qui a produit les *Suffixes* ךָ, ךְ; pluriel, כֶם, כֶן.

§ **323.** — Pour compléter ce qui regarde les *Suffixes,* nous croyons nécessaire de présenter, dans un *Tableau Général,* la manière dont ils se joignent au *Nom* et au *Verbe,* avec les voyelles fixées pour chacun des *Suffixes.* — *Voyez* ce Tableau, page 297.

EXPLICATION DU TABLEAU

§ **324.** — 1° A la seconde colonne, les formes de gauche à droite, jusqu'à la séparation par deux points, sont communes aux noms et aux verbes; les formes marquées d'un astérisque sont particulières aux verbes; enfin, celles qui sont entre deux parenthèses sont les formes avec נ *Épenthétique.*

2° Aux remarques que nous avons déjà faites (§§ 296-301) sur la manière dont les *Suffixes* se joignent aux noms, nous en ajouterons ici une seule : c'est que, quand la forme du nom ou du verbe finit par une voyelle, on préfère les *Suffixes* qui commencent par une consonne, afin d'éviter l'hiatus; et quand les formes finissent par

TABLEAU GÉNÉRAL DES SUFFIXES (Voir page 296)

PRONOMS SÉPARÉS				SUFFIXES SOUS FORME RACCOURCIE joints au singulier des noms et au verbe	SUFFIXES joints au Pluriel des Noms
IIIe PERS. — Sing. Masc.	הוּא,		lui	־הוּ, ־ֵהוּ, ו : ־ָהוּ* (־ֶנּוּ)	־ָיו
Fém.	הִיא,		elle	־הָ, ־ֶהָ, ־ָה : (־ֶנָּה)	־ֶיהָ
Plur. Masc.	הֵם,	הֵמָּה,	eux	־הֶם, ־ָם : ־ם*, ־ֵם*, ־ֵם*	־ֵיהֶם
Fém.	הֵן,	הֵנָּה,	elles	־הֶן, ־ָן : ־ן*, ־ֵן*, ־ֵן*	־ֵיהֶן
IIe PERS. — Sing. Masc.	אַתָּה	(אַכָּה)	toi	־ְךָ	־ֶיךָ
Fém.	אַתְּ	(אַךְ)		־ךְ, ־ֵךְ : ־ָךְ*	־ַיִךְ
Plur. Masc.	אַתֶּם,	(אַכֶּם)	vous	־כֶם	־ֵיכֶם
Fém.	אַתֶּן	(אַכֶּן)		־כֶן	־ֵיכֶן
Ire PERS. — Sing. Com.	אָנֹכִי,	אֲנִי,	moi	־י : ־נִי*, ־ַנִי*, ־ֵנִי* (־ֶנִּי, ־ֶנִּי)	־ַי
Plur. Com.	אֲנַחְנוּ,		nous	־נוּ, ־ֵנוּ : ־ָנוּ* (־ֶנּוּ)	־ֵינוּ

une consonne, on fait précéder les *Suffixes* d'une voyelle, pour éviter le choc de deux consonnes. *Exemples : Formes terminées par une* Voyelle : אָחִיהָ, *son frère* (אָחִי־הָ); פְּקָדוּהוּ, *ils l'ont visité* (פְּקָדוּ־הוּ). — *Formes terminées par une* Consonne : שִׁירָהּ, *son cantique* (שִׁיר־ָ־הּ); לַמְּדֵנִי, *enseigne-moi* (לַמֵּד־ֵ־נִי).

Exceptions : Les *Suffixes* de la deuxième personne ךָ, כֶם, etc., qui commencent par une consonne, sont les seuls à ne pas admettre de voyelle quand la forme du mot finit par une consonne : ainsi, שִׁירְךָ, *ton cantique ;* פְּקָדְכֶם, *il vous a visités.* Cependant il y a deux cas où il faut revenir à la règle de l'interposition de la voyelle :

a) ךְ, seconde personne féminine portant un *Scheva,* reçoit la voyelle pour éviter la rencontre de deux *Scheva* à la fin d'un mot (*Voyez* § **74**) : שִׁירֵךְ, et non שִׁירְךְ.

b) En *Pause* (*Voyez pag.* **120, b, a**), le suffixe ךָ admet un ־ֶ־ : דְּבָרֶךָ, *ta parole,* pour דְּבָרְךָ.

Cela vient sans doute de ce que ce *Suffixe* n'ayant qu'une seule consonne ne soutiendrait pas assez la *Pause* par lui-même, tandis que כֶם et כֶן, soutenant assez la *Pause* par leurs consonnes, n'ont pas besoin d'être précédés d'une voyelle.

DU נ ÉPENTHÉTIQUE

§ **323.** — Le נ épenthétique, qui figure assez souvent

dans le Tableau ci-contre, *pag.* 297, nous conduit à ajouter ce qui suit, en ce qui le concerne.

Cette lettre, que dans d'autres langues on range parmi les *Liquides*, étant d'une prononciation très-facile, surtout quand elle est redoublée, c'est par euphonie qu'on l'insère quelquefois entre le radical et les suffixes, de la manière suivante :

1° *Avec les* Verbes. — Devant les *Afformantes-Consonnes* on insère le נ avec *Scheva*, parce qu'il est alors en syllabe fermée, et on le fait précéder du ֶ. *Exemples:* יִצְּרֶנְהוּ, *il le gardera;* le ה du *Suffixe* est une consonne. — Devant les *Afformantes-Voyelles*, on lie le נ avec l'afformante, en le redoublant par le *Daguesch fort*, et le faisant toujours précéder du ֶ. *Exemple :* תִּפְקְדֶנּוּ, *tu le visiteras*, au lieu de תִּפְקְדֶנְהוּ.

2° *Avec les* Particules. — *Exemples:* הִנֵּה, *voilà;* הִנְנִי, *me voilà.* — עוֹד, *encore;* עוֹדֶנִּי, *encore moi*, c'est-à-dire *je suis encore.* — אַיִן, *Adverbe*, impliquant le verbe *être* avec négation (en français: *Il n'y a pas*): אֵינֶנּוּ, *il n'y a pas lui*, c'est-à-dire *il n'est pas.*

ARTICLE III

DU PRONOM DÉMONSTRATIF

§ **326.** — Voici les diverses formes sous lesquelles il se présente :

Singulier

Masc., זֶה, לָזֶה, הַלָּזֶה,

celui, celui-ci, celui-là.

Fém. זֹאת, זֹה, זוֹ, הַלֵּזוּ,

celle, celle-ci, celle-là.

Com. זוּ, הַלָּז, *celui, celle.*

Pluriel

Commun. אֵל, אֵלֶּה, et avec l'article, הָאֵל *ceux, celles; ceux-ci, ceux-là.*

Nota. — De ces trois formes plurielles, אֵלֶּה est la plus fréquente.

Remarques. — 1° Dans la forme הַלָּזֶה, il y a tout lieu de croire que l'article הַל se présente sous sa forme complète. Le *Daguesch fort* y est euphonique, aussi bien que dans le pluriel אֵלֶּה. — Quant à la forme לָזֶה, ce n'est que le raccourcissement de la précédente, le ה de l'Article s'étant supprimé (comparez au *Niphal* des Verbes un cas analogue pour le ה, § 135).

2° Dans les quatre formes du féminin : זֹאת, etc., on peut voir la permutation des lettres *Éhévi* א, ה et ו.

3° Au pluriel אֵלֶּה, remarquez le ה paragogique ; le *Daguesch fort* euphonique, enfin le ֵ, voyelle longue, maintenu dans une syllabe *fermée* qui porte l'accent tonique (§ 73).

ARTICLE IV

DU PRONOM INTERROGATIF

§ 327 — Le Pronom interrogatif est : pour les personnes, מִי, *qui?* et pour les choses, מָה, *quoi?* l'un et l'autre invariables.

§ 328. — *Remarques sur* מָה :

1° Le plus souvent ce Pronom se lie au mot suivant par le *Makkeph*, et comme le ה est une lettre *Quiescente*, le Pronom forme une syllabe *fermée* au moyen d'un *Daguesch fort* euphonique inséré dans la première lettre du mot suivant, et dès-lors son ָ s'abrège en ַ. *Exemple :* מַה־יִּקְרָא, *comment il appellera;* lisez comme si c'était écrit מַיִּקְרָא; et aussi trouve-t-on quelquefois le Pronom lié sous cette forme au mot suivant, comme dans מַלָּכֶם (*Voyez* § 102, **b**).

2° Devant les *Gutturales*, qui refusent le *Daguesch*, ce ַ redevient nécessairement ָ. Cependant le ה, le ח et le ע, laissent subsister la voyelle brève, comme nous l'avons vu § 99, 1re RÈGLE, et § 170 : de sorte qu'en définitive on ne trouve le ָ de מָה que devant le א et le ר. *Exemples :* מָה־אֲדַבֵּר, *que dirai-je?* מָה־רָאוּ, *qu'ont-ils vu?*

3° Si la *Gutturale* porte elle-même un ◌ָ, celui du Pronom interrogatif devient euphoniquement ◌ֶ, comme cela a lieu pour le ה de l'*Article*. *Exemple* : מֶה עָשִׂיתָ, *qu'as-tu fait* (GEN., IV, 10)?

ARTICLE V

DU PRONOM RELATIF

§ **329.** — Ce Pronom invariable est אֲשֶׁר, *qui, lequel, laquelle, lesquels,* etc. — Mais comme il s'unit quelquefois aux mots en ne conservant que le שׁ, et qu'alors il appartient aux lettres *Préfixes,* nous n'en parlerons qu'à l'article de ces lettres.

CHAPITRE VII

DES PARTICULES

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

§ **330.** — **a**) Nous rangeons sous la dénomination générale de *Particules* les autres parties du Discours qu'il nous reste à traiter, savoir : les *Adverbes,* les *Prépositions,* les *Conjonctions* et les *Interjections;* et, comme elles sont soumises à divers principes qui leur sont communs, nous les comprendrons dans un même Chapitre.

b) La langue hébraïque est tellement riche en *Particules*, que pour les détails nous sommes obligés de renvoyer à de bons *Dictionnaires* ou à des ouvrages spéciaux (1), et nous nous bornerons ici à ce qu'il y a de plus essentiel, et qui pourra suffire aux commençants.

c) Ces Particules sont de deux espèces, les unes *Inséparables*, les autres *Séparables*.

Les Particules *Inséparables* sont les *Préprositions* לְ, *à, pour;* בְּ, *dans, de, par;* מִן, *de* (latin, *e, ex, præ*); les *Conjonctions*, וְ, *et;* כְּ, *comme.* Ces Particules faisant partie des *Lettres Préfixes*, nous les traiterons avec ces lettres, après l'article suivant.

ARTICLE I

PARTICULES SÉPARABLES

§ **331.** — **a**) Elles sont fort nombreuses et presque toutes dérivées du Verbe ou du Nom, tantôt avec forme *Nue*, tantôt avec forme *Augmentée* (*Voyez* § 260).

Exemples. — *Formes Nues :* אֵצֶל, *auprès;* substantif

(1) Parmi ces derniers nous en citerons un très-complet, formant un fort volume petit in-4°, intulé : *Christiani Noldii Concordiæ Particularum Ebræo Caldaïcarum*, etc. (HAFNIÆ, 1679.)

connexion, côté; — רַבָּה, *beaucoup,* proprement *multiplication;* etc.

Formes Augmentées : לְמַעַן, *à cause de,* proprement *dans le dessein de...* composé de לְ, *pour,* et מַעַן, *dessein;* הַרְבֵּה, *beaucoup,* proprement *multiplier, Infinitif Hiphil* de רָבָה; הֵיטֵב, Adverbe, *bien,* est proprement l'*Infinitif absolu Hiphil* de יָטַב, *être bon;* etc.

Nous voyons la même chose dans les autres langues : en latin, *subitò,* ablatif de *subitus, reipsa, quamobrem,* etc.; en français, *cependant, nonobstant, peut-être, vite,* etc.

b) Un petit nombre de ces Particules séparables sont primitives, et non dérivées; et dans toutes les langues elles expriment, sous le nom d'*Interjections,* les diverses affections de l'âme, comme : אָח, *ah! hélas!* — הוֹי (ho-ï) *malheur à!* נָא, *donc, je te* ou *je vous prie* (*quæso*).

c) Il est encore une Particule séparable et primitive que nous voulons signaler, à cause de sa combinaison avec les *Suffixes*: c'est la Particule אֵת; et avec *Makkeph,* אֶת־. Elle est d'abord le signe de l'accusatif; ensuite, la préposition *avec.*

Comme signe de l'accusatif, unie aux suffixes, elle change le ֵ en ֹ. *Exemples :* אֹתִי, *moi;* אֹתוֹ, *lui;* אֹתָנוּ, *nous;* etc. — Mais les *Suffixes Graves* font maintenir la voyelle brève ֶ (*Voyez* § 285): אֶתְכֶם, *vous;* etc.

Comme *Préposition* (*avec*), elle prend, unie aux suffixes, le ◌ִ pour voyelle, et un *Daguesch fort* dans le ת, pour avoir une syllabe fermée : ce qui explique le *Kirek-Katon* : אִתִּי, *avec moi;* אִתְּכֶם, avec vous; etc., pour éviter d'avoir אִיתִי, etc. (*Voyez* § 70, 2°, *b*.)

Nota. — La particule אֵת est quelquefois le signe du *Nominatif*, comme nous le verrons dans la Syntaxe.

§ 332. — Les particules dérivées des Noms retiennent le caractère de leur origine, en se présentant souvent comme des substantifs pluriels à l'*État construit* ou unis aux *Suffixes*. *Exemples :* אַחֲרֵי הַמֶּלֶךְ, *après le roi*, comme si c'était l'*État construit* du pluriel אֲחֵרִים, et comme si l'on disait : *aux suites du roi*. — Avec *Suffixes :* עָלַי, *sur moi*, comme on a שָׂרַי ; אַשְׁרֶיךָ, *courage toi !* comme on a שָׂרֶיךָ ; בֶּלֶת, *excepté*, בִּלְתִּי, *excepté moi*, comme de צֶדֶק on a צִדְקִי, *ma justice;* etc.

Remarque. — Quand ces particules ont une forme trop courte, on aime à les allonger par quelque lettre épenthétique ou par le ה paragogique. *Exemples :* שָׁם, *là;* שָׁמָּה, *id.;* מִן, *de;* מִמֶּנִּי, *de moi* (נ épenthétique, et le נ de מִן changé euphoniquement en מ, pour n'avoir pas quatre נ de suite, מִנְנְנִי = מִמֶּנִּי); — עִם, *avec;* עִמָּדִי, *avec moi* (ד épenthétique et *Daguesch fort* euphonique, pour éviter עִימָדִי). En français et en anglais, on a aussi un *d* épenthétique. *Exemples :* latin, *gener*, français, *gendre ;* latin, *genus*, *generis*, anglais, *gender*.

ARTICLE II

PARTICULES INSÉPARABLES

§ **333.** — Toutes ces particules sont des lettres *Préfixes,* à l'exception d'une seule, le ה local, qui est *Suffixe.*

A. PARTICULES PRÉFIXES

§ **334.** — Elles sont au nombre de huit, savoir : 1° l'*Article* הַ, sur lequel nous n'avons pas à revenir; — 2° le הֲ interrogatif; — 3° le Pronom relatif שֶׁ, raccourci de אֲשֶׁר; — 4° deux *Conjonctions* : וְ, *et,* כְּ, *comme;* — 5° trois Prépositions : בְּ, *dans, par;* לְ, *à, pour;* מִ, abrégé de מִן, *de* (*ex*).

Pour en faciliter la mémoire on les a réunies par ces deux mots : מֹשֶׁה וְכָלֵב.

§ **335.** — הֲ *Interrogatif.* — Fort différent du ה *Article* pour le sens, le ה *Interrogatif* tend à se confondre avec lui dans plusieurs cas, et alors le sens seul de la phrase peut les faire distinguer. En effet, le caractère extérieur et distinctif du ה *Interrogatif,* c'est sa voyelle ־ֲ. *Exemple :* הֲשָׁמַע, *a-t-il entendu?* Mais voici les cas où il se confond avec l'*Article :*

1° Il prend quelquefois le seul *Patak* suivi du *Da-*

guesch fort dans la lettre suivante, et cela surtout lorsqu'il est suivi d'un *Scheva* (*Voyez* § 99, IVme RÈGLE). *Exemples :* הַיִּיטַב, *eût-il été agréable* (LÉVIT., X, 19)? — הַלְּבֶן, *est-ce qu'à un fils...* (GEN., XVII, 17)?

2° Comme pour l'*Article*, ce ◌ַ se change en ◌ָ devant les *Gutturales* (§ 99 1°); et si ces dernières ont elles-mêmes un ◌ָ, le ה prend un ◌ֶ (§ 319). *Exemples :* הָאִישׁ, *est-ce un homme?* הֶחָכָם, *un sage?*

Cependant devant une *Gutturale* il peut prendre un ◌ַ : הַאַף, *est-ce que la colère* (GEN., XVIII, 23)?

§ 336. — שֶׁ : 1° Ce *Préfixe*, raccourcissement du relatif אֲשֶׁר, et conservant ses divers sens, se rencontre rarement sous cette forme abrégée. Il conserve d'ordinaire le ◌ֶ de sa forme complète; cependant il prend quelquefois le ◌ַ; enfin, par compensation du ר supprimé, il fait insérer un *Daguesch fort* dans la lettre suivante : *Exemples :* כַּרְמִי שֶׁלִּי, *ma vigne qui est à moi* (CANT., I, 6); שַׁקַּמְתִּי, *parce que je me suis levé* (Ici אֲשֶׁר est *Conjonction*).

2° Devant les *Gutturales*, ce ◌ֶ, qui devrait devenir une voyelle longue, demeure néanmoins, d'après le principe du *Daguesch implicite* (§ 99, Ire RÈGLE); mais cependant le ◌ַ se change en ◌ָ. *Exemples :* שֶׁעָלוּ, *ceux qui montèrent;* שָׁאַתָּה, *que c'est toi.*

3° On va quelquefois jusqu'à supprimer euphoniquement la voyelle du שׁ. *Exemple* : שְׁהֶם, *qu'ils sont* (Ecclés., iii, 18). Ici l'on évite l'hiatus que feraient les deux ֶ, puisque le ה *Mobile* est plus une simple aspiration qu'une vraie consonne.

§ **337.** — ו : Comme *Préfixe*, le ו remplit une double fonction : il est *Copulatif* ou *Conversif*. Nous traiterons de ce dernier dans la Syntaxe, et nous n'en parlerons ici que comme *Copulatif*.

Sous le rapport des voyelles que prend ce ו, nous renvoyons à ce que nous avons déjà dit (*pag.*, 122, *lettre* **d**), et nous n'y ajouterons ici que quelques règles.

Nous avons vu là que lorsque le ו, dont la voyelle naturelle est un *Scheva*, était suivi d'un autre *Scheva*, le ו se changeait en וּ, au lieu du ִ qu'il faudrait selon la règle. Nous devons remarquer ici que ce ִ reparaît devant les *Gutturales* portant *Scheva*. *Exemple* : חְיֵה, *Impératif* de חָיָה, *vivre;* avec ו, וִחְיֵה, et non וּחְיֵה.

Nous croyons que l'euphonie a fait alors reprendre le ִ : en effet, les *Gutturales* étant encore plus une simple aspiration que de vraies consonnes, les Hébreux ont voulu, par le ִ sous le ו redevenu mobile, détruire l'hiatus qui aurait résulté de la quiescence en וּ.

Au lieu du ִ devant les *Gutturales*, on trouve quelquefois le ֶ. *Exemple* : וֶהְיֵה, *et sois* (Gen., xii, 2). Mais הְיֵה précédé du ו étant proprement pour וֶהֱיֵה, la

forme וְהָיָה s'explique aisément par la IIIme et la IVme Règle des *Gutturales* (§ 99).

§ 338. — מ : 1° C'est la préposition מִן, *de, par, en comparaison de, plus... que*. Voyez sur le sort du נ et du ִ ce que nous en avons dit à l'article de la *Déclinaison* (§ 279).

Le ח fait encore appliquer au ֵ le principe du *Daguesch implicite* que nous avons déjà vu pour le ָ de l'*Article* (Voyez § 318). *Exemple :* מֵחוּט, *par le fil*, au lieu de מִחוּט.

2° Du passage I Chron., xv, 13, il paraîtrait que les anciens donnaient aussi à cette Préposition le ַ pour voyelle · לְמַבָּרִאשׁוֹנָה, *la première fois* (proprement, *dès au commencement*).

Peut-être aussi pourrait-on dire que le ַ est pris exceptionnellement dans ce mot par euphonie, et qu'on l'a trouvé plus commode à prononcer que le son *i*, surtout un autre *i* devant reparaître après la voyelle suivante.

§ 339. — Nous réunirons dans ce même paragraphe les trois autres *Préfixes*, כְּ, לְ et בְּ, et nous reviendrons sur le ו, à cause des règles qui leur sont communes.

1° Ces lettres portant un *Scheva*, voyez sur son changement, tantôt en ִ, tantôt en ַ, ce que nous avons dit *pag.* 120, 4°, **a**, et 121, **c**.

Nous ajouterons ici que devant un *Accent-Distinctif Majeur* le changement se fait encore en ־ָ. *Exemple :* לָנֶצַח, *à jamais* (Accent-Distinctif *Zakeph-Katon*).

Mais au contraire devant un *Accent-Conjonctif,* qui fait faire un passage plus rapide, le *Scheva* reste. *Exemples :* לְנֵצַח נְצָחִים *aux siècles des siècles* (Ésa., xxxiv, 10); וְדוֹר בָּא, *et une génération venant* (Accent-Conjonctif *Mounakh*).

2° Devant les *Gutturales* qui ont le *Scheva composé* ces *Préfixes* reçoivent, selon la règle, la voyelle brève de ce *Scheva*. *Exemple :* וַאֲנִי, *et moi* (*Voyez* § 99, iiime Règle).

Remarque. — Devant le א on contracte quelquefois les deux sons brefs en un seul long, et le א devient quiescent. *Exemple :* כֵּאלֹהִים, *comme des dieux,* pour כֶּאֱלֹהִים (*Voyez* § 101, 1°).

3° Après ces lettres on élide le ה de l'*Article*, et celui des conjugaisons à syllabe préfixée. *Exemples :* כָּאִישׁ, *comme un homme,* pour כְּהָאִישׁ; בִּכָּשֵׁל, pour בְּהִכָּשֵׁל, *Infinitif Niphal, quand* (ton ennemi) *sera tombé* (Prov., xxiv, 17); לָבִיא, *pour amener,* au lieu de לְהָבִיא, *Infinitif Hiphil* (*Voyez pag.* 107, **b**) (Jér., xxxix, 7).

Quelquefois cependant on néglige l'élision. *Exemples:* בְּהַדֶּרֶךְ, *dans le chemin* (Néh., ix, 10); כְּהֶחָכָם, *comme le sage* (Eccl., viii, 1).

B. PARTICULE SUFFIXE, ou ה dit LOCAL

§ **340.** — Cette particule est comme un Adverbe de lieu, répondant à la question *quò* des Latins, et indiquant la tendance vers un lieu. *Exemples :* קֵדְמָה, *vers l'Orient;* בַּיְתָה, *vers la maison.*

Quelquefois ce ה exprime le résultat même du mouvement vers un lieu, c'est-à-dire le repos ou la demeure dans ce lieu. *Exemples :* אַרְצָה, *à terre, par terre,* de אֶרֶץ; לַיְלָה, *à la nuit, pendant la nuit,* de לַיִל, *nuit* (Conférez *pag.* 82, REMARQUES, 1°).

NOTA. — Quant aux *Interjections,* nous n'en parlerons pas ici, parce qu'il suffira de ce que nous en dirons à la SYNTAXE.

CHAPITRE VIII

DE LA RECHERCHE DE LA RACINE

§ **341.** — Après avoir traité les diverses parties du Discours, nous croyons nécessaire de dire quelque chose de la Recherche de la Racine, qui est souvent pour les commençants la source d'un grand embarras. — Nous ne pourrions sans doute ici exposer tous les cas de détail ou toutes les difficultés particulières qui pourraient se présenter; mais nous donnerons cependant des directions

suffisantes pour qu'on puisse apprendre à se tirer habituellement d'affaire.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

§ **342.** — Nous dirons d'abord, d'une manière générale, que, dans la plupart des cas, il s'agit de dégager la Racine de tout ce qui lui est étranger, les lettres radicales demeurant après cette opération; et que plus rarement, quand le mot a été privé de toutes ces additions, il exige au contraire qu'on ajoute à sa forme.

Il résulte donc de ceci qu'avant tout il faut bien s'habituer à reconnaître toutes ces parties étrangères au radical et qui reviennent sans cesse, savoir : les lettres *Paragogiques*, — *Épenthétiques*, — les lettres *Héémantiques*, — les *Préfixes*, — les terminaisons féminines du singulier, bien déterminées, et en se souvenant que le ה, quand il cesse d'être final, se change en ת (*Pag.* **141**, 3°), — les terminaisons masculines et féminines du pluriel, — les *Suffixes* et la manière dont chacun d'eux se joint au Nom et au Verbe, — les *Afformantes* et les *Préformantes* dans la conjugaison du verbe *Parfait*, — de plus tout ce qui caractérise spécialement chacune des formes dites les *Sept Conjugaisons*. — Il faut aussi se familiariser avec la forme de conjugaison que présente chaque espèce particulière de verbe *Irrégulier*.

Avec ces connaissances préalables, qui, pour tout élève, sont d'une nécessité absolue, on aura fait déjà de grands pas dans l'investigation de la *Racine*, et résolu par cela même le plus grand nombre de cas. Il nous reste donc maintenant à donner les règles de détail qui nous paraissent les plus propres à guider les commençants.

RÈGLES DE DÉTAIL

§ **343.** — Il se présente ici trois cas principaux, que nous allons ranger selon leur degré de difficulté.

Ier CAS : Toutes les Radicales sous les Yeux

§ **344.** — Les radicales, fournies dans le plus grand nombre de cas par les verbes (§ 134), sont ordinairement au nombre de trois. Quelquefois cependant il peut n'y en avoir que deux, comme aussi quand elles appartiennent à des noms primitifs. Or, lorsque toutes les radicales, surtout au nombre de trois, sont dans le mot dont il s'agit, il est évident que c'est le cas le plus simple, et qui se résout par les principes préliminaires que nous venons de poser. Nous allons nous borner à citer des exemples, sans explications, et nous signalerons seulement, dans quelques cas, les radicales entre deux parenthèses.

POUR LES VERBES. — *Syllabe Préfixée, Préformantes, Afformantes, Suffixes:* הִפְקַדְתִּיךָ, *je t'ai établi;* יִפְקְדֵהוּ, *il le visitera.*

POUR LES NOMS. — בְּצִדְקָתְךָ, *par ta justice* (ה cessant d'être final, changé en ת). — *Pluriel, Lettres Héémantiques :* מִגְדָּלִים, *tours;* תְּעָלוֹת, *aqueducs.* — *Préfixes, Suffixes :* בַּחֲצֵרוֹתֶיךָ, *dans tes parvis* (י épenthétique entre la terminaison féminine plurielle et le suffixe).

Observations sur les Noms SÈGOLÉS : 1° Il résulte du *Tableau de la Déclinaison* (§ 290, n°s 18-31), que tout substantif avec *Suffixes* ou à l'*État construit* du pluriel, qui porte sous sa première radicale un ַ ou un ִ, est d'ordinaire un nom *Sègolé. Exemples :* דַּרְכִּי, *ma voie* (דֶּרֶךְ); סִפְרָהּ, *son livre* (סֵפֶר); נַפְשֵׁי, *les âmes de...* (נֶפֶשׁ); רִסְנֵי, *les freins de...* (רֶסֶן).

2° Les substantifs non *Sègolés* ~~ayant deux syllabes avec~~ voyelles variables, devant avoir deux *Scheva* à l'*État construit* du pluriel et avec les *Suffixes Graves,* et le premier *Scheva* se changeant en ִ, leur forme se confond accidentellement avec celle des substantifs *Sègolés,* qui ont la même voyelle. *Exemples :* דִּבְרֵי, comme פִּרְנֵי; mais dans le premier le ִ n'est qu'accidentel, pour éviter דְּבְרֵי, tandis que dans l'autre il est le raccourcissement de la voyelle (ֶ) du monosyllabe primitif, רֶסֶן.

IIme CAS : Deux Radicales sous les Yeux, la Troisième représentée par une autre Lettre ou autrement

§ **348.** — **1°** *Troisième Radicale représentée par une autre Lettre.* — **a**) *Kholem* ou *Schourek.* Cette forme se

rattache aux verbes פ״י, où le י n'est point primitif (*Voyez* § 209). הוֹדַעְתָּ, *tu as fait connaître; Hiphil* de יָדַע. — Noms dérivés : תּוֹלְדוֹת, *générations* (יָלַד); תּוּגָה, *chagrin* (יָגָה).

b) Par un י. — Ceci a lieu dans certains dérivés des verbes ע״ו, comme : מְלִיצָה, *énigme*, etc.; (לוּץ, *tordre*, permutation des lettres ו et י); — dans les verbes ל״ה et nombre de leurs dérivés, où le ה a permuté avec le י. *Exemples :* יָדִינוּ, *nous avons jeté* (יָדָה); עֶלְיוֹן, *élevé* (עָלָה).

La désinence וֹן— commençant par une voyelle, le י peut s'élider devant elle comme le ה du verbe s'élide devant les *Afformantes-Voyelles*. Ainsi, l'on trouve יָגוֹן, *peine*, de יָגָה.

Mais, d'un autre côté, dans certains mots en וֹן— le נ étant radical et le ו n'étant que la voyelle de la syllabe, il en résulte de l'incertitude sur la Racine : et il faut chercher sous deux formes. *Exemples :* צָפוֹן, *septentrion*, de צָפַן; אָמוֹן, ~~*nourrisson*, de אָמַן~~; tandis que הָמוֹן, *multitude* (écrit אָמוֹן, Jér., lii, 15), vient de הָמָה. — De même, רָזוֹן, *prince*, de רָזַן; mais רָזוֹן, *maigreur*, de רָזָה. — Au reste ces substantifs en וֹן— avec le נ radical sont rares.

2° *Troisième Radicale représentée autrement que par une Lettre.*

a) Par un *Daguesch fort.* — Nous savons que le plus souvent ce *Daguesch* représente le נ assimilé : נָתַתִּי, *j'ai donné,* pour נָתַנְתִּי ; תַּפּוּחַ, *pomme,* de נָפַח, *respirer.* — Plus rarement le ל : אֶקַּח, *je prendrai* (לָקַח) ; — ou le י, qui s'assimile dans certains verbes פי, comme dans les verbes פנ. *Exemples :* מַדָּע, *science* (יָדַע) ; מַסָּד, *fondement* (יָסַד).

Dans les verbes עע et leurs dérivés, le *Daguesch fort* représente encore la troisième radicale, qui alors se trouve la lettre même portant le *Daguesch.* Ainsi, סַבָּה, *elle a entouré* (סָבַב) ; תְּפִלָּה, *supplication* (פָּלַל) ; צִלִּי, *mon ombre,* (צָלַל).

b) Par la voyelle de la radicale supprimée, et qu'on place sous la radicale précédente. — C'est encore le cas des verbes *Géminés* : *Prétérit,* סַב, au lieu de סָבַב ; *Impératif,* סֹב, au lieu de סְבֹב.

IIIme CAS : Une ou Deux Radicales manquant, sans être représentées

§ **346.** — **1°** *Privation d'Une Radicale.* — **a**) Nous savons que les verbes פנ et פי sont dans ce cas à l'*Infinitif construit* et à l'*Impératif* (*Voyez* § **176 4°**). Il en est quelquefois de même de leurs dérivés. *Exemples :* כִּיס, *bourse,* pour נְכִיס (נָכַס) ; עֵצָה, *conseil* (יָעַץ).

b) Dans les verbes ל״ה, la troisième radicale se supprime devant les *Afformantes-Voyelles* : עָנוּ, *ils ont répondu*, et devant les *Suffixes* : עָנָנִי, *il m'a répondu*. Elle se supprime par conséquent dans les dérivés, devant une voyelle. Ainsi רֹעִים, *bergers;* רֹעִי, *mon berger;* etc. (רֹעֶה).

c) *Le Participe Présent* des verbes ע״ו n'ayant que deux radicales (קָם)·fournit des adjectifs de la même forme : ainsi, de זוּר, זָר, *étranger;* de צוּר, צָר, *étroit*, avec ָ; mais צַר, *détresse*, avec ַ, remonte à une racine *Géminée* (צָרַר), sans doute parce que le caractère essentiel des verbes *Géminés* est d'abréger leur forme.

d) Une lettre finale ne pouvant recevoir le *Daguesch fort* (§ 71, 3°), les dérivés des verbes ע״ע manquent de leur troisième radicale quand la *Géminée* finit la forme. *Exemple* : צֵל, *ombre*, de צָלַל. Mais si elle n'est plus finale, elle reprend aussitôt, au moyen du *Daguesch fort*, la seconde *Géminée* (Voyez plus haut, צִלִּי, etc.).

2° *Absence de Deux Radicales*. — Ce cas ne se voit que dans certaines formes des verbes doublement *Imparfaits*. Ainsi dans נָטָה, verbe à la fois פ״נ et ל״ה : *Impératif Hiphil*, הַט, *incline*, pour הַטֵּה, qui est lui-même pour הַנְטֵה; — *Futur* avec ו *Conversif*, וַיַּךְ, *et il frappa*, pour יַכֶּה, et lui-même pour יַנְכֶּה. יַנְכֶּה

En effet, le ה une fois apocopé, la seconde radicale devenue finale n'a pu recevoir le *Daguesch fort* assimilatif du נ, et il n'est plus resté que cette seconde radicale, soit le ט, pour נְטֵה, et le כ, pour נְכֵה.

Remarque. — Il y a en hébreu, comme dans toutes les langues, des formes qui se confondent. Nous en avons vu plus haut quelques exemples, à l'occasion des verbes לֹה ; il en est de même de certaines formes des verbes *Irréguliers*, comme nous l'avons déjà dit (§ 176, III). Dans ces cas, on est donc forcé de tâtonner, et de chercher sous les différentes racines possibles.



TROISIÈME PARTIE

SYNTAXE GÉNÉRALE



OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

OU

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA SYNTAXE HÉBRAÏQUE

§ **347.** — C'est surtout dans la Syntaxe que se manifeste le vrai caractère et le génie d'une langue. Sans doute la Langue-Hébraïque a, sous ce rapport, beaucoup de faits qui lui sont communs avec les autres langues, parce que ces faits se trouvent dans les lois mêmes de la pensée et du langage; mais on y trouvera aussi des choses toutes particulières, qui pourront même paraître étranges, et dont nous chercherons à nous rendre compte, selon la méthode de cette *Grammaire*.

§ **348.** — Nous devons distinguer ici entre les écrits

dits *Poétiques* ou les Prophètes, et les écrits *Historiques*. La différence est en effet très-grande, en ce qui concerne surtout les *Psaumes*.

A. LIVRES PROPHÉTIQUES ou POÉTIQUES

§ **349.** — Tandis que dans les *Livres Historiques* le style et la structure de la phrase sont le naturel et la simplicité mêmes, dans les *Livres Prophétiques*, au contraire, et en particulier dans les *Psaumes*, les inversions sont plus fréquentes, plus hardies, et il y a surtout de nombreuses ellipses, qui portent sur toutes les parties du Discours, et qui peuvent rendre quelquefois les passages difficiles à entendre pour ceux qui ne sont pas habitués au caractère de ce style. On doit cependant ajouter qu'en général ces ellipses n'ont lieu que quand le sens peut faire suppléer sans effort les mots supprimés (1). Citons des exemples :

1° **Ellipse** des *Particules*. — De la Préposition : מִי יוֹבִלֵנִי עִיר מָצוֹר (pour אֶל ou עַד־עִיר), *qui me con-*

(1) On peut se rendre compte de ce style en disant que le Prophète, plein des grandes choses que l'Esprit de Dieu lui inspire, entraîné par le saint enthousiasme ou les grandes émotions dont il est plein, dédaigne les paroles, et voudrait seulement concentrer dans quelques mots importants la pensée ou le sentiment qui l'agite, et qui déborde de son sein.

duira vers la ville munie? (Ps. LX, 11; *Voyez* NÉH., IV, 17.)

— Du *Pronom Personnel* : בְּלִי עָוֹן יְרוּצוּן, littéralement : *Ils courent sans iniquité;* il faudrait עֲוֹנִי, *sans mon iniquité*, c'est-à-dire *sans qu'il y ait de l'iniquité en moi* (Ps. LIX, 5).

— Du *Relatif* אֲשֶׁר — בְּצוּר יָרוּם מִמֶּנִּי (pour אֲשֶׁר יָרוּם), *sur cette roche* qui *est trop haute pour moi* (Ps. LXI, 3; — *Voyez* Ps. XCI, 5, 6).

2° ELLIPSE du *Substantif*, comme complément naturel du verbe. *Exemple* : תְּכוֹנֵן עַל־פְּנֵיהֶם, *Tu ajusteras contre leurs visages* (sous-entendu *tes flèches*) (Ps. XXI, 13; — *Voyez* LXVI, 15).

3° ELLIPSE du *Verbe*, non-seulement du verbe *Substantif être*, qui se supprime si souvent dans les langues anciennes, mais aussi du verbe *Attributif*. *Exemples* : חָשְׁבוּ מְזִמָּה בַּל יוּכָלוּ, *ils ont médité un projet qu'ils ne pourront pas...* (sous-entendu *exécuter*), לְכַלּוֹת ou לַעֲשׂוֹת (Ps. XXI, 12). Il y a de plus ellipse du relatif אֲשֶׁר. — וּבְאֹיְבַי רָאֲתָה עֵינִי, *et mon œil a vu dans mes ennemis...* (suppléez, *ce qu'il désirait y voir*) (*Voyez* Ps. XXXV, 21).

B. LIVRES HISTORIQUES

§ 350. — Dans les Livres Historiques, c'est-à-dire dans le Discours ordinaire, la phrase (sauf les *Idiotismes*)

est, comme nous l'avons dit, la simplicité même ; elle porte tous les mots qui concourent à l'expression de la pensée, et parce que l'hébreu n'est pas une langue à désinences, il n'y a, comme en français, que peu ou point d'inversions.

Emploi de la Conjonction ET

§ **351.** — Dans un récit ou dans une période, les diverses parties qui les composent forment un tout, dont les détails, se liant dans notre esprit, doivent aussi être liés dans l'expression ; mais, tandis qu'en français cette liaison se fait par l'emploi des participes, des prépositions et des autres particules, les Hébreux détachent, au contraire, toutes ces parties, ces propositions de détail, en mettant le verbe à un mode personnel, et ils lient entre elles toutes ces propositions successives, au moyen de la conjonction *et*. Par exemple, voici comment nous traduisons (GEN., XXII, 3) : « Abraham *donc, s'étant levé* de bon » matin, mit le bât sur son âne, et prit deux de ses ser- » viteurs avec lui, et Isaac son fils; et, *après avoir fendu* » le bois pour l'holocauste, il se mit en chemin, et s'en » alla, » etc. Tandis que le texte hébreu porte : « *Et* » Abraham se leva de bon matin, *et* il mit le bât sur » son âne, *et* il prit deux de ses serviteurs et Isaac son

» fils, *et* il fendit le bois de l'holocauste, *et* il se leva, *et* » il s'en alla, » etc. : וַיַּשְׁכֵּם אַבְרָהָם וַיַּחֲבֹשׁ.... וַיִּקַּח.... וַיְבַקַּע.... וַיָּקָם.... וַיֵּלֶךְ אֶל־....

Pour nos langues modernes, cette répétition de la conjonction *et* serait d'une monotonie insoutenable; mais dans la Langue Hébraïque, elle imprime au style un cachet de simplicité, de naïveté, particulière sans doute à cette langue, mais qui, à nos yeux, sert à mieux détacher encore et à mettre mieux en relief chaque circonstance de détail.

§ **352.** — C'est d'après ce principe que la conjonction *et* lie d'ordinaire les deux membres d'une préposition appelés par les grammairiens *Protase* et *Apodose* (1). *Exemple :* כִּי אָבִי וְאִמִּי עֲזָבוּנִי וַיהוָה יַאַסְפֵנִי, *quand mon père et ma mère m'abandonneraient, l'*Éternel *me recueillera* (Ps. xxvii, 10).

Cependant, dans ce cas, la conjonction *et* est omise quelquefois. *Exemple :* כִּי יִקַּח אִישׁ אִשָּׁה חֲדָשָׁה לֹא יֵצֵא, *quand quelqu'un aura pris récemment une femme, il n'ira pas* (*à la guerre*). (Deut., xxiv, 5; — *Voyez* Ps. xxvii, 3).

(1) La *Protase* de προτίθημι, *mettre devant*, est le membre qui énonce le motif ou la condition du fait exprimée dans l'autre membre ; celui-ci renferme la proposition principale, et s'appelle *Apodose*. L'ordre de ces deux propositions peut être renversé, sans que leur caractère ni leur nom changent.

Disposition des Mots dans la Phrase

§ **353.** — Le verbe *Attributif* renfermant à lui seul une proposition complète, et étant par conséquent le mot le plus important de la phrase, on peut poser en principe qu'en hébreu il occupe aussi de droit la première place, et qu'il ouvre la phrase. L'action une fois connue, comme il faut aussi connaître l'agent, le *Sujet* du verbe se place d'ordinaire immédiatement après lui; puis viennent les compléments *direct* et *indirect*, dont la priorité varie selon les circonstances (*Voyez* GEN., II, 8), le complément *indirect* à la suite du *direct*, et l'inverse (GEN., III, 21).

§ **354.** — Le verbe *être* n'exprime par lui-même aucune idée particulière, et ne sert que de lien entre le sujet et l'attribut : il n'a donc pas l'importance du verbe attributif, et aussi, d'ordinaire, il ne se place pas le premier. *Exemple* : וְהָאָרֶץ הָיְתָה תֹהוּ וָבֹהוּ, *et la terre était informe et en désordre.*

Mais si le verbe *être* n'était pas une simple copule, et qu'il eût la valeur d'un verbe *Attributif*, synonyme de *demeurer, se trouver, arriver*, etc., alors il reprendrait le rang ordinaire des verbes *Attributifs*. *Exemples* : וַיְהִי יְהוָה אֶת־יוֹסֵף, *et l'*ÉTERNEL *était avec Joseph*, c'est-à-dire *se trouvait* (GEN., XXXIX, 2); וַיְהִי בָּעֵת הַהוּא, *et*

il arriva en ce temps-là (latin, *fuit* ou *factum est*) (GEN., XXI, 22).

§ 355. — Quand même la phrase commencerait par quelque complément circonstantiel ou quelque particule, cela n'empêcherait pas la proposition principale d'avoir en tête le verbe. *Exemple* : בְּרֵאשִׁית בָּרָא אֱלֹהִים אֵת הַשָּׁמַיִם, *au commencement*, DIEU *créa les cieux*, etc.

EXCEPTIONS. — **a**) Dans une phrase composée, et selon que l'esprit attache plus d'importance à une idée particulière, on peut faire précéder le verbe du mot qui exprime cette idée. *Exemple : Tu seras maudit entre le bétail...* וְעָפָר תֹּאכַל, *et la poussière tu mangeras* (GEN., III, 14).

b) Dans le style poétique, les expressions suivant les diverses affections ou émotions de l'âme, l'ordre de la proposition se trouve souvent renversé, et cela se voit surtout dans les *Psaumes*. *Exemples* : חֶסֶד יְהוָה מָלְאָה הָאָרֶץ, *la terre est remplie de la gratuité de l'*ÉTERNEL (PS. XXXIII, 5); — בִּדְבַר יְהוָה שָׁמַיִם נַעֲשׂוּ, *les cieux ont été faits par la parole de l'*ÉTERNEL (℣. 6) : 1° *Complément indirect;* 2° *Sujet;* 3° *Verbe.*

SYNTAXE PARTICULIÈRE



CHAPITRE I

LE VERBE

ARTICLE I

MODES ET TEMPS

§ 356. — Le verbe hébreu, supérieur au verbe des autres langues, surtout des langues modernes, pour le fond et pour le sens, lui est fort inférieur pour les formes grammaticales. Sous le rapport des *Modes*, les Hébreux n'ont ni *Optatif*, ni *Subjonctif*, ni *Conditionnel* : l'*Indicatif* seul doit tenir lieu de tout. Plus pauvres encore en ce qui concerne les *Temps*, ils n'ont que le *Passé* et le *Futur* de l'*Indicatif*, et ils ne possèdent pas entre les temps primitifs ces diverses nuances qui, dans nos langues européennes, donnent une si grande précision à l'expression de la pensée. — Dans l'hébreu, langue simple, naïve en quelque sorte, langue de l'enfance humaine, il faut que

l'esprit supplée à l'absence de toutes ces formes, et les Hébreux, selon le cas dont il s'agit, et selon le contexte, conçoivent dans leur esprit l'idée verbale précisément comme nous l'exprimons avec nos *Modes* et nos *Temps:* c'est la loi nécessaire de la pensée humaine. Nous en verrons des preuves dans les ARTICLES suivants.

ARTICLE II

PRÉTÉRIT

§ 357. — 1° Le *Prétérit* sert à exprimer avant tout le passé proprement dit, soit *Défini*, soit *Indéfini*. *Exemples : Défini,* וְהַיָּם בָּקַעְתָּ, *tu fendis la mer* (NÉH., IX, 11); — *Indéfini,* מַה־זֹּאת עָשִׂיתָ לָּנוּ, *pourquoi nous as-tu fait cela* (GEN., XXVI, 10)?

2° Les diverses nuances du passé (*Imparfait, Plus-que-parfait*, etc.). *Exemples :* אִגְּרוֹת שָׁלַח טוֹבִיָּה, *Tobija envoyait des lettres* (NÉH., VI, 19); — כִּי שָׁמַע כִּי חָלָה חִזְקִיָּהוּ, *parce qu'il avait appris qu'Ézéchias avait été malade* (II ROIS, XX, 12).

3° Le *Présent*, lorsque le verbe exprime une habitude permanente, qui atteint du passé au présent, et forme en quelque sorte un présent continuel. *Exemple :* לֹעֵג לָרָשׁ חֵרֵף עֹשֵׂהוּ, *celui qui se moque du pauvre déshonore* CE-

LUI *qui l'a fait;* hébreu, *a déshonoré* (PROV., XVII, 5). Voyez un exemple remarquable Ps. I, 1.

Ceci, tenant à la pensée elle-même, peut se trouver dans toutes les langues. En latin... : *cur ità crediderim,* pourquoi je pense ainsi (HORACE : *Epît.* 2, *Liv.* I); — en grec : πολλαι δ'ἀπειλαι... κατηπειληταν, *beaucoup de menaces ont menacé*, pour dire *beaucoup de menaces se font* (SOPHOCLE : *Œdipe à Colonne*).

4° Le *Futur :* **a**) Quand on veut affirmer encore plus fortement qu'une chose arrivera, ou qu'elle va se faire immédiatement. *Exemple :* נָתַתִּי כֶּסֶף הַשָּׂדֶה, *je donnerai l'argent du champ,* ou *je vais donner;* hébreu, *j'ai donné* (GEN., XXIII, 13).

C'est comme si l'on disait : *Je le ferai tellement à l'instant, que c'est comme si la chose était déjà faite.* Nous-mêmes, dans la forme *je vais donner,* nous employons déjà le *Présent.* — Cette certitude que la chose s'accomplira explique encore pourquoi les Prophètes, dans leurs prédictions, emploient le plus souvent le verbe au *Prétérit.*

b) Ce temps exprime encore le *Futur* par l'effet du ו *Conversif. Exemple :* יַעֲזָב־אִישׁ אֶת־אָבִיו... וְדָבַק, *l'homme laissera son père..., et s'attachera;* hébreu, *et il s'est attaché* (GEN., II, 24). C'est ici le lieu d'expliquer l'effet de ce ו *Conversif.*

Par quelle bizarrerie la conjonction ו mise devant un *Parfait* peut-elle le changer en *Futur,* ou devant le *Futur* changer ce temps en *Parfait?* En prenant cette forme de langage isolément, elle a, il faut en convenir, quelque chose d'étrange et d'inexplicable, et l'on ne peut

s'en rendre compte que par une ellipse et une opération de l'esprit. Nous traiterons en son lieu du ו *Conversif* du *Futur* (§ 358, **d**); ici nous ne parlerons que du *Prétérit* prenant le sens d'un *Futur*. Il faut avant tout remarquer que dans ce cas le *Prétérit* est réellement précédé d'un *Futur*, ou de mots impliquant l'idée du *Futur* : l'esprit a donc préalablement reçu l'idée de quelque chose qui est à venir. C'est bien le cas de l'exemple ci-dessus (יַעֲזָב, l'homme *quittera*...). Comme si l'on disait : L'homme quittera son père..., et quand il l'aura quitté, alors on trouvera qu'*il s'est attaché*.

5° L'*Impératif*. Ce mode indique toujours une chose à faire, et sous ce rapport il se confond avec le *Futur* : il en résulte que le *Prétérit* avec ו *Conversif* peut se rencontrer après l'*Impératif* aussi bien qu'après le *Futur*, et qu'il doit s'expliquer par la même ellipse et de la même manière. *Exemple* : קַח־לְךָ.... וְאָסַפְתָּ, *prends avec toi*.., *et rassemble*, ou *et tu rassembleras* (proprement, *et tu as rassemblé* : Gen., vi, 21). C'est comme si l'on disait : ... *et après que tu auras pris, on verra qu'ensuite* tu as rassemblé.

Cette forme de langage tient donc à une opération de l'esprit, et peut se retrouver dans d'autres langues, appliquée à divers temps. Ainsi, en latin, on dit : *memini me legere*, pour *legisse*; je me souviens d'avoir lu, comme si l'on disait : *je me souviens du moment où je pouvais dire :* actuellement je lis *telle chose*. — En grec : πότερα δ'ἐν οἴκοις... τῷδε συμπίπτει φόνῳ; *Est-ce que* (Laïus) *succombe à ce meurtre dans sa maison?* au lieu de *a succombé* ou *succomba*, συνέπεσε (Sophocle : *Œdipe*).

6° Dans certains cas le *Prétérit* emporte évidemment, par le sens de la phrase, l'idée du *Conditionnel* ou du *Subjonctif*, modes que nous avons dit manquer à l'hébreu. *Exemple :* כִּי אָבִי וְאִמִּי עֲזָבוּנִי, *quand mon père et ma mère m'auraient abandonné* (Ps. xxvii, 10 ; — *Voyez* I Sam., xiii, 13 ; — Ésa., i, 9).

ARTICLE III

FUTUR

§ 358. — Ce temps exprime : 1° le *Futur* proprement dit. *Exemple :* צַדִּיקִים יִשְׂמְחוּ יַעַלְצוּ לִפְנֵי אֱלֹהִים, *les justes se réjouiront et s'égaieront devant* Dieu (Ps. lxviii, 4).

2° Le *Présent*. C'est dans le même cas et par le même motif que nous avons vu le *Prétérit* se rendre par le *Présent*. *Exemples :* לֹא אֵדַע, *je ne sais ;* לֹא יוּכַל, *il ne peut* (hébreu : *je ne saurai, il ne pourra*).

Puisque cette tournure réside dans la pensée elle-même, on peut la retrouver dans toutes les langues. En français, on dira également : *On* trouvera *cette expression,* ou : l'*on* trouve *cette expression dans tel auteur.* — Allemand : *Bitte ihn nur, so gibt er dir, was du verlangst,* prie-le seulement, et il te donnera (texte, *il te donne*) ce que tu demandes. — Latin : *Capta urbe nihil fit reliqui victis ;* une fois la ville prise, il ne *restera* rien aux vaincus (Salluste).

3° Le *Passé,* par le même motif que nous avons allé-

gué à l'occasion du *Prétérit*. Quand une action est permanente, le *Futur* et le *Passé* s'unissent au *Présent*, et ne font qu'un avec lui. Ainsi, en français et dans toute langue, puisque ceci tient à la pensée, l'on dirait indifféremment : *Cet homme n'a jamais trompé personne,* ou *ne trompe jamais,* ou *ne trompera jamais personne.*

L'*Imparfait* servant essentiellement à indiquer qu'une action se fait habituellement, répond bien, dans ce cas, au *Futur* hébreu. *Exemple* : מִפִּתּוֹ תֹאכַל וּמִכֹּסוֹ תִשְׁתֶּה...., *elle mangeait de ses morceaux, elle buvait dans sa coupe* (II Sam., xii, 3).

Remarques. — a) Quand on rend ainsi par le *Futur* des événements déjà passés, que nous n'exprimons dans nos langues occidentales que par le *Passé* ou par ses nuances, il y a nécessairement une ellipse en hébreu. Par exemple (Jug., xvii, 6), on lit : *En ces jours-là il n'y avait point de roi en Israël;* et ensuite : אִישׁ הַיָּשָׁר בְּעֵינָיו יַעֲשֶׂה, *chacun faisait ce qui lui semblait droit* (hébreu : *chacun fera*. Il faut donc suppléer : *dans un temps pareil, on verra chacun faire*), ou *chacun fera* (*Voyez* Esth., iii, 2).

Dans ces cas l'ellipse est quelquefois très-hardie. *Exemple : Il nous souvient des poissons que nous mangions en Egypte, sans qu'il nous en coûtât rien;* l'hébreu porte : *que nous mangerons,* אֲשֶׁר נֹאכַל (Nombr., xi, 5). On peut rétablir ainsi cette proposition : *Il nous souvient des poissons de l'Egypte dont nous disions : Nous les* mangerons.

b) Puisqu'il y a, dans ces cas, une opération de l'esprit se transportant dans le temps passé, il n'est pas étonnant qu'on emploie quelquefois l'adverbe de temps, אָז, *alors*. *Exemple : Alors Josué* bâtit (hébreu,

bâtira) un autel à l'Éternel... אָז יִבְנֶה (Jos., viii, 30). C'est comme s'il y avait : « Qu'on se transporte en esprit à ce moment, *alors* on verra *Josué bâtir*, ou *Josué* bâtira. »

c) La préposition טֶרֶם, *avant que*, impliquant nécessairement une chose qui n'est pas encore faite, se construit avec le *Futur*, que nous rendons par le *Passé* ou par ses nuances. Ainsi, טֶרֶם אֶעֱנֶה, *avant que je fusse affligé* (Ps. cxix, 67; — *Voyez* Exod., xii, 34).

d) Le ו *Conversif* du *Futur*, dont le caractère grammatical est un *Patak* pour voyelle avec un *Daguesch fort* dans la lettre suivante, donne à ce temps le sens du *Passé*, ou de ses nuances, par une ellipse analogue à celle que nous avons exposée au sujet du *Prétérit;* mais ce *Futur* est ordinairement précédé d'un *Prétérit* exprimé ou sous-entendu, comme à son tour le *Prétérit* avec le ו *Conversif* est précédé d'un *Futur*. *Exemple :* וְהָאָרֶץ הָיְתָה תֹהוּ וָבֹהוּ... וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים, *et la terre était sans forme et vide... et* Dieu *dit* (Gen., i, 2, 3). Le rétablissement de la phrase serait : « Alors la terre était informe et vide, et si l'on se transporte à ce moment, *on entendra* Dieu dire, ou Dieu *dira.* »

L'ellipse peut même dispenser de mettre le ו devant le *Futur*, qui se traduit toujours par le *Passé*. *Exemple :* הָפַךְ יָם לְיַבָּשָׁה, בַּנָּהָר יַעַבְרוּ בְרָגֶל, il a changé la mer en terre sèche; *on a passé* (hébreu, *on passera*) *le fleuve à pied sec* (Ps. lxvi, 6; — *Voyez* Ps. cxvi, 3, אֶמְצָא, sans ו *Conversif*).

4° L'*Impératif* ou le *Commandement.* Dans toutes les langues le *Futur* renferme, aussi bien que l'*Impératif*, une idée de commandement : il est donc tout naturel qu'en hébreu ce temps ait quelquefois le sens de l'*Impératif*, et surtout s'il est déjà précédé d'un *Impératif*. *Exemples :*

Futur pur et simple, לֹא תִּרְצָח, *tu ne tueras point*, équivalent à : *Ne tue point* (Exod., xx, 13); — *Futur* précédé d'un *Impératif* : בֹּא אַתָּה... אֶל־הַתֵּבָה... תִּקַּח־לְךָ, *entre, toi, dans l'arche* : *tu prendras*, c'est-à-dire *prends* (Gen., vii, 1, 2).

5° Le *Conditionnel*, le *Subjonctif*, l'*Optatif* : Les Hébreux étant privés de ces modes, il faut qu'ils les expriment par le *Futur*, et le sens de la phrase fait comprendre quel est le mode qui convient. *Exemples* :

Conditionnel : אָעוּפָה וְאֶשְׁכֹּנָה, *je m'envolerais et je me poserais en quelque endroit* (Ps. lv, 7).

Subjonctif : עַל־צָרֵיהֶם אָשִׁיב יָדִי, *j'eusse tourné ma main contre leurs adversaires* (Ps. lxxxi, 15; — *Voyez* Gen., i, 6).

Optatif (*souhait, désir, prière*) : יְשִׂמְךָ אֱלֹהִים כְּאֶפְרַיִם, Dieu *te fasse tel qu'Éphraïm* (Gen., xlviii, 20; — *Voyez* Ch. xxvii, 28, 29).

§ 359. — Le *Futur* est susceptible de prendre le ה paragogique. C'est surtout la première personne du singulier et du pluriel qui le reçoit (*Voyez*, pour le singulier, la citation que nous venons de faire de Ps. lv, 7); — pluriel : נְנַתְּקָה אֶת־מוֹסְרוֹתֵימוֹ, *rompons leurs liens* (Ps. ii, 3); — troisième personne féminine, חָכְמוֹת בַּחוּץ תָּרֹנָּה, *la sagesse crie fortement au-dehors* (Prov., i, 20).

Ce ה, que les anciens grammairiens appelaient *emphatique*, donne plus de force à la pensée ; il implique une idée d'instances que l'on fait, ou d'une importance particulière qu'on attache à ce qu'on dit : on doit donc le rencontrer plus souvent chez les Prophètes, et surtout dans les *Psaumes*, où l'âme est agitée de sentiments si profonds.

Pour les autres personnes, c'est au contraire le *Futur* raccourci qu'on emploie, l'énergie de la pensée semblant alors s'exprimer par la brièveté même de la forme. *Exemples :* יְחִי רְאוּבֵן וְאַל יָמֹת (au lieu de יִחְיֶה et יָמוּת), *que Ruben vive et qu'il ne meure point* (DEUT., XXXIII, 6) ; — הָעוֹף יִרֶב בָּאָרֶץ (pour יִרְבֶּה) *que les oiseaux multiplient sur la terre* (GEN., I, 22 ; — *Voyez* ꝟ. 3).

ARTICLE IV

IMPÉRATIF

§ **360.** — A l'*Impératif* s'attache nécessairement, par la nature même de ce mode, une idée de commandement, ou bien d'encouragement, ou de prière. Il serait inutile d'en citer des exemples.

REMARQUES. — **a**) Quant à la prière, nous dirons que souvent elle s'exprime par la particule נָא, mise à la suite de l'*Impératif* et signifiant *je te prie* (*quæso*). *Exemple :* קַח־נָא אֶת־בִּרְכָתִי, *reçois, je te prie, mon présent* (GEN., XXXIII, 11).

b) D'autres fois cette particule a une autre signification, et veut dire *maintenant*. *Exemple :* הַצְלִיחָה נָא, *donne maintenant prospérité* (PS. CXVIII, 25).

§ **361.** — L'intime rapport de sens qui existe entre l'*Impératif* et le *Futur* fait que, comme nous avons vu (§ 358, 4°) l'*Impératif* précédant le *Futur* donner à celui-ci le sens de l'*Impératif*, à son tour le *Futur* placé devant l'*Impératif* donne à ce dernier le sens du *Futur*. *Exemple :* יְבָרֶכְךָ יְהוָה מִצִּיּוֹן וּרְאֵה, *l'*ÉTERNEL *te bénira de Sion, et tu verras...;* hébreu, *et vois* (Ps. CXXVIII, 5; — *Voyez* GEN., XII, 2).

REMARQUE. — Nous dirons en général que dans ces changements brusques de temps, il y a toujours ellipse et une opération mentale à faire. Ainsi, dans ce cas, voici l'ellipse qui forme la transition : « *L'*ÉTERNEL *te bénira de Sion :* transporte-toi par la pensée en ce temps-là, *et vois* alors... »

§ **362.** — L'*Impératif*, par le sens même de ce mode, n'est pas moins susceptible que le *Futur* de prendre le ה paragogique pour fortifier la pensée. Les exemples en sont innombrables, et ils abondent surtout dans les *Psaumes :* קוּמָה יְהוָה, *lève-toi, ô* ÉTERNEL ! (Ps. IX, 20; — *Voyez* § 360, **b**.)

ARTICLE V

INFINITIF

§ **363.** — Sur la distinction des deux *Infinitifs, absolu* et *construit*, nous renvoyons au § 142.

§ **364**. — L'*Infinitif* présente l'idée qu'il renferme précisément de la même manière que le *Substantif*. Ainsi, *lecture*, *voyage*, etc., est équivalent pour nous à *action de lire*, *de voyager*, etc., et ces deux formes de l'idée produisent absolument la même impression sur notre esprit. Aussi dans toutes les langues l'*Infinitif* peut-il être pris substantivement (*Voyez* § **257, 1°**).

Cette observation préliminaire faite sur le caractère de l'*Infinitif*, voyons l'emploi que les Hébreux font, dans la Syntaxe, de leurs deux *Infinitifs*.

I. INFINITIF ABSOLU

§ **365**. — **1°** Dans une proposition, l'*Infinitif* peut être *sujet* ou qualificatif du sujet. Dans ce cas la phrase, au point de vue de la Syntaxe, est régulière et complète. Ainsi, *calomnier est un crime* : proposition équivalente à celle-ci, *la calomnie est un crime*. Les Hébreux en ont donc de semblables avec l'*Infinitif absolu*. *Exemple* : הַמַּיִם הָיוּ הָלוֹךְ וְחָסוֹר, *les eaux allèrent en diminuant de plus en plus;* littéralement : *Les eaux étaient s'en aller et se retirer* (Gen., viii, 5). Ici ces *Infinitifs* sont qualificatifs du sujet *eaux*, comme s'il y avait : *les eaux étaient s'en allant et se retirant*.

2° Mais lorsque l'*Infinitif* n'est ni *sujet* ni *qualifica-*

tif du sujet, il ne peut être amené grammaticalement dans la phrase que par des mots exprimés ou sous-entendus. *Exemple : Ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir* (LAFONTAINE). L'intervention de cet *Infinitif* ne peut grammaticalement se légitimer qu'en sous-entendant des mots tels que ceux-ci, et les flatteurs *s'empressèrent* ou se *firent un devoir* d'applaudir. Il en serait de même de ces phrases : *que devenir ? quel parti prendre ?* etc. — En latin, l'Infinitif *historique* ou de *narration* n'est autre chose qu'une proposition elliptique qu'on complète en sous-entendant quelques mots, tels que *incepit*, *visus est*, etc.

L'emploi de l'*Infinitif absolu* avec ellipse est très-fréquent en hébreu. *Exemple :* הֲגָנֹב רָצֹחַ וְנָאֹף, *ne dérobez-vous pas, ne tuez-vous pas, ne commettez-vous pas adultère* (JÉR., VII, 9) ? C'est donc comme s'il y avait *ne* vous voit-on pas *dérober, tuer*, etc. ; et en hébreu, הֲלֹא רְאוּכֶם גָּנֹב.... (*Voyez* II SAM., III, 18).

La présence du ה interrogatif devant les *Infinitifs* הֲגָנֹב, etc., n'est pas contraire au principe que nous avons posé (§ 142) sur la forme nue et isolée de l'*Infinitif absolu ;* car, comme il y a ici ellipse, ce ה n'appartient réellement pas aux *Infinitifs*, mais aux mots précédents sous-entendus, הֲלֹא רְאוּכֶם.

Cette forme si concise donnant à la phrase un tour plus vif et à la pensée plus d'énergie, il n'est pas étonnant qu'elle se rencon-

tre surtout chez les Prophètes, bien qu'on la trouve aussi dans les autres livres.

§ **366.** — Dans nos langues modernes cet *Infinitif* elliptique est très-peu usité : aussi sommes-nous obligés de traduire l'*Infinitif* hébreu par les temps et les modes qu'exige le sens de la phrase. *Exemples* :

Par l'*Impératif* : שָׁמוֹר אֶת־יוֹם הַשַּׁבָּת, *garde le jour du repos;* hébreu, *garder,* c'est-à-dire, je te commande de *garder*... (Deut., v, 12).

Par le *Présent* du *Subjonctif* : זֹאת נַעֲשֶׂה לָהֶם וְהַחֲיֵה אוֹתָם, *faisons-leur ceci, et qu'on les laisse vivre;* hébreu, *et les laisser vivre* (Jos., ix, 20). — *Voyez* un exemple du *Prétérit indéfini* Jér., xiv, 5.

II. INFINITIF CONSTRUIT

§ **367.** — Il est ainsi appelé parce qu'il se *construit* avec les *Suffixes* et les *Prépositions*. Quand il n'est construit qu'avec les *Suffixes,* cela prouve encore mieux cette fonction de Substantif verbal que l'*Infinitif* est appelé à remplir.

1° Uni aux Suffixes. — Dans ce cas l'*Infinitif* peut représenter les divers cas du *Substantif*. *Exemples* : *Nominatif,* הִתְרַגֶּזְךָ.... עָלָה בְאָזְנָי, *ta rage* (*ton enrager*) *est montée à mes oreilles* (II Rois, xix, 28). — *Accusatif,*

לֹא אֵדַע צֵאת וָבוֹא, littéralement : *Je ne connais ni le sortir ni l'entrer*, pour dire : *Je ne sais point comment il faut se conduire* (I Rois, III, 7; — *Voyez* Ps. CXXXII, 1); עֻנּוֹתוֹ, *Infinitif Puhal*, signifiant, *son affliction*.

Remarque. — Le *Suffixe* de la première personne singulière, raccourci en ־ִי et en ־נִי, s'unit à l'*Infinitif* sous la première forme, quand il est sujet, et sous la seconde, quand il est régime. Ainsi קְרָאִי signifie *mon crier*, c'est-à-dire *mon cri;* mais קְרָאֵנִי, *le cri qu'on fait à moi* ou l'action *d'appeler moi.*.

Il est digne de remarque que les Hébreux ont conservé au sens *actif* ou *subjectif* la forme du pronom la plus courte, et au sens *passif* ou *objectif*, la forme la plus longue. En effet, c'est bien l'idée *active* qui doit emporter les formes les plus brèves, comme nous l'avons déjà vu pour les *Futurs* raccourcis, יְהִי, יְחִי, parce qu'il y a aussi quelque chose *d'actif* et de vif dans le commandement (§ 240).

2° Uni aux Particules Séparables. — *Exemple* : אַחֲרֵי הוֹלִידוֹ, *après qu'il eût engendré;* hébreu, *après son engendrer* (Gen., V, 4).

3° Aux Particules Inséparables ou *Préfixes*. — Alors l'*Infinitif* a certains sens particuliers qu'il faut faire connaître.

a) כְּ, *comme, selon, selon que*, etc. — Uni à cette conjonction, l'*Infinitif* doit se rendre par un mode personnel précédé de *comme, lorsque, aussitôt que*, etc. וַיְהִי כִּשְׁמֹעַ הַמֶּלֶךְ, *et il arriva qu'aussitôt que le roi eût entendu ;* hébreu, *selon l'ouïr du roi* (I Rois, XIII, 4; — *Voyez* Gen., XLIV, 30).

b) בְּ, *en, dans, par.* — Signe de l'*Ablatif* devant les noms, cette préposition unie à l'*Infinitif* doit se traduire par *lorsque, pendant que, pourvu que;* et cette forme répond au *Gérondif* en *do* des Latins, qui est aussi un *Ablatif. Exemples :* בְּבוֹא אֲדֹנִי, *quand mon maître viendra* (*dans le venir de mon maître;* — ~~latin, in veniendo domino~~); בְּהִמּוֹל כָּל־זָכָר, *pourvu que tout mâle soit circoncis*; hébreu, *en être circoncis tout mâle* (Gen., xxxiv, 22).

c) לְ : Cette préposition, devant l'*Infinitif,* a tantôt le sens du *Gérondif* en *dum : ad, pour;* tantôt du *Gérondif* en *di : de,* précédé d'un Substantif; tantôt du *Gérondif* en *do : en. Exemples :* בָּאתֶם לִרְאוֹת, *vous êtes venus pour voir;*— וְעֵת לָמוּת, *et un temps de mourir* (Eccl., iii, 2); — לֵאמֹר, *en disant :* expression fréquente dans les Livres Saints (*Voyez* I Sam., xii, 17).

d) מִ, abrégé de מִן : Cette préposition emportant l'idée de séparation, soit pour s'éloigner, soit pour être privé d'une chose, quand elle est placée devant l'*Infinitif,* donne au langage un tour concis et expressif. *Exemple :* סֻגַּר כָּל־בַּיִת מִבּוֹא, proprement : *toute maison est fermée de l'entrer,* c'est-à-dire *est fermée tellement, qu'on n'y peut entrer* (Ésa., xxiv, 10; — *Voyez* Ps. xxxix, 2).

Remarque. — La préposition מִן s'unit dans le même sens à l'*Infinitif* du verbe הָיָה, *être;* mais quand ce verbe est sous-en-

tendu, elle s'attache au nom lié avec le verbe הָיָה : ce qui, à la concision dont nous avons parlé, ajoute quelque chose d'original. *Exemple :* מִנְעִי רַגְלֵךְ מִיָּחֵף, littéralement : *retiens ton pied de déchaussé,* pour dire, de peur qu'il ne soit déchaussé. C'est pour מִהְיוֹת יָחֵף (Jér., ii, 25 ; — *Voyez aussi* xlviii, 2 ; 1 Sam., xv, 23).

En allemand, ellipse analogue avec la préposition *aus,* correspondant à מִן : *Sie scherzte ihn aus seiner trüben Stimmung heraus;* à la lettre : *Elle le plaisanta hors de sa disposition triste,* c'est-à-dire *de manière qu'il fut mis hors de sa disposition triste.*

En anglais, avec la préposition *out* (מִן) : *She will sing the savageness out of a bear;* littéralement : *Elle chantera la férocité hors d'un ours,* c'est-à-dire *de manière que la férocité soit mise hors d'un ours* (Shakespeare).

En grec, avec la préposition ἐκ, ἐξ (מִן) : οἴκων μ' ὥστ' ὄρνιν θάμβει τῷδ' ἐξέπταξας; mot-à-mot : *Par cet étonnement tu m'as effrayée hors de la maison, comme un oiseau,* pour dire, *de sorte que j'ai été mise hors de la maison.*

ARTICLE VI

PARTICIPE

§ 368. — Le verbe *attributif* n'est au fond autre chose que le verbe *être* réuni au *Participe présent* du verbe dont il s'agit, et tout verbe attributif peut se décomposer en ces deux éléments. Les Hébreux font un fréquent usage de cette forme pour rendre les divers temps, mais particulièrement le *Présent*, le verbe *être* הָיָה étant quelquefois

exprimé, mais le plus souvent sous-entendu. *Exemples* : מָחָר אַתָּה מוּמָת, *demain tu seras mis à mort* (תִּהְיֶה sous-entendu; I Sam., xix, 11); — צִדְקָתוֹ עֹמֶדֶת לָעַד, *sa justice demeure à perpétuité* (הָיְתָה sous-entendu; Ps. cxii, 9).

Nota. — Quant à l'*État construit* que le Participe, en qualité d'*Adjectif verbal*, est susceptible de prendre, *Voyez* § 111, 2° **b**, et ce que nous en dirons encore ci-après, Chap. iv, Art. iv.

ARTICLE VII

CONSTRUCTION DU VERBE AVEC SON RÉGIME

§ **369.** — C'est la loi même de la pensée qu'en toute langue le verbe *transitif* soit lié avec son complément *direct* sans aucun intermédiaire, et le verbe *intransitif* avec son complément par l'intermédiaire d'une préposition : la Langue Hébraïque satisfait donc aussi à cette loi. *Exemples* : complément *direct*, וַיַּעַשׂ אֱלֹהִים אֶת־הָרָקִיעַ, *et* Dieu *fit l'étendue* (Gen., i, 7); — *indirect*, וְנֵלְכָה בְּאֹרְחֹתָיו, *et nous marcherons dans ses sentiers* (Ésa., ii, 3).

§ **370.** — Mais on est surpris de rencontrer fréquemment un verbe *transitif* lié à son complément par une

préposition, et le verbe *intransitif* au contraire sans aucune préposition, en sorte que les rôles de ces verbes semblent tout-à-fait renversés. Cette apparente anomalie peut s'expliquer aisément.

I. Verbe Transitif. — Il y a toujours pour notre esprit deux manières de concevoir le rapport du verbe avec son complément *direct :* d'abord sans aucune préposition, ce qui est l'ordre premier et normal; ensuite avec une préposition. Ainsi en français, *regarder : Regarder la campagne,* et *Regarder* à *ses intérêts.* Dans le second cas, l'esprit conçoit l'idée exprimée par le verbe sous une autre forme appropriée à la nouvelle construction; et pour le verbe *regarder,* c'est comme si l'on disait . *Prendre garde* ou *être attentif* à *ses intérêts.*

Il résulte de ceci · 1° qu'un même verbe peut se construire dans une langue avec un complément *direct,* et dans une autre avec un complément *indirect :* ainsi, en français on dit : *Secourir quelqu'un,* et en latin, *Succurrere alicui;* 2° que dans une même langue le même verbe peut se construire avec les deux compléments : par exemple, en latin, *Oblivisci aliquem* (Virgile), et *Oblivisci consuetudinis* (Cicéron); — en français : *Toucher une chose,* et *toucher à une chose;* — allemand : *Einen,* ou *auf einen hören; Iemanden,* ou *mit Iemandem sprechen.*

Il en est donc de même en hébreu. *Exemples* : אֶת־קֹלְךָ שָׁמַעְתִּי, *j'ai entendu ta voix* (GEN., III, 10); et avec préposition, שֹׁמֵעַ לִי, *quelqu'un qui m'entende* (JOB, XXXI, 35). Quelquefois dans un même passage les deux compléments se suivent ...וְהָרַג מְלָכִים עֲצוּמִים : לְסִיחוֹן, *il a tué de puissants rois : Sihon....* Avec le complément *indirect* (לְסִיחוֹן), la pensée se présente sous cette forme : *il a donné la mort à Sihon* (Ps. CXXXV, 10, 11).

II. VERBE INTRANSITIF : Ce verbe se présente aussi en hébreu avec les deux compléments : 1° plus rarement avec le complément *direct*, précédé de la particule אֵת, qui en est le signe. *Exemples* : יָצְאוּ אֶת־הָעִיר, *ils sortirent de la ville* (GEN., XLIV, 4); — וַנֵּלֶךְ אֵת כָּל־הַמִּדְבָּר, *nous marchâmes dans tout ce désert* (DEUTÉR., I, 19). Mais dans de tels cas les Hébreux doivent concevoir le verbe *intransitif* comme ayant un sens *transitif*. Ainsi le premier verbe avait pour eux le sens de *quitter, évacuer la ville*; et le second, le sens de *parcourir le désert*. En français, nous avons des verbes intransitifs auxquels nous donnons aussi le sens transitif. Par exemple : *Monter des pierres sur un édifice*, et *monter un cheval*. Dans ce dernier cas, il faut nécessairement sous-entendre une préposition : *Monter* ou *être monté* sur *un cheval*. Le plus souvent le verbe intransitif est suivi du com-

plément *indirect*, qui lui appartient essentiellement ; mais alors la préposition, indispensable dans les langues privées de désinences pour amener ce régime, est fréquemment omise, surtout dans les *Psaumes*.

2° Dans le plus grand nombre de cas le verbe *intransitif* est suivi du complément *indirect*, qui lui appartient essentiellement; mais le plus souvent il n'est pas précédé de la préposition, qui, dans les langues privées de désinences, lui est indispensable; dans ces cas il faut donc toujours la sous-entendre. *Exemple* : פֶּן תֹּאבְדוּ דֶרֶךְ, *de peur que vous ne périssiez* dans *cette voie*, pour בְּדֶרֶךְ (Ps. II, 12). Cette omission a aussi lieu devant le complément *indirect* d'un verbe *transitif*. *Exemple* : שְׂאוּ יְדֵיכֶם קֹדֶשׁ, *élevez vos mains* dans *le sanctuaire*, pour בְּקֹדֶשׁ (Ps. CXXXIV, 2).

REMARQUES. — 1° En français, nous avons quelquefois la même omission : *Dormir le jour*, c'est-à-dire *durant le jour;* — en latin, après le *participe passé*, autre sens *intransitif : Fractus* membra *miles* (HORACE) ; — *Contectus* humeros *ferinâ pelle* (TACITE). (*Comparez* Ps. XXXII, 1.)

2° Les pronoms *Suffixes*, représentant les noms, doivent suivre le même sort. *Exemples* : אֶדַּדֵּם, *je marchais avec eux*, pour אֶדַּדֶּה עִמָּם (Ps. XLII, 5; — *Voyez* V, 5; — XVIII, 40).

En français, nous avons, dans certaines formes de langage, cette manière d'unir le pronom avec son verbe, en qualité de complément *indirect*. *Exemple* : *Rendez-moi ce service*, pour *Rendez à moi*. Au contraire, *Rendez-moi à ma famille*, moi est ici complément direct.

ARTICLE VIII

REMARQUES PARTICULIÈRES AU VERBE **ÊTRE** הָיָה

§ **371.** — 1° Le verbe *être* est par lui-même un mot très-vague et qui ne réveille aucune idée particulière, contrairement au verbe *attributif*, qui implique toujours le verbe *être* avec une application bien déterminée. Aussi dans les langues anciennes, et particulièrement en hébreu, est-il très-souvent supprimé, et l'on se contente des compléments du verbe, qui seuls renferment les idées positives. Nous l'avons déjà vu à l'occasion du *Participe* (§ 368).

2° C'est surtout quand il exprime le *Présent* qu'il est sous-entendu; car le *Présent*, existant dans toute la succession des instants, est en quelque sorte le temps perpétuel et *absolu*, au lieu que le *Passé* et le *Futur*, réveillant l'idée d'un temps qui n'a qu'une durée limitée, spéciale, pour les distinguer l'un de l'autre, il convient que le verbe *être* exprime le temps dont il s'agit. *Exemple :* שְׁמָמָה תִהְיֶה הַר שֵׂעִיר, *la montagne de Séhir ne sera que désolation* (ÉZÉCH., XXXV, 15). Cependant le verbe הָיָה est même alors quelquefois sous-entendu : מָחָר אַתָּה מוּמָת, *demain* tu seras *mis à mort* (I SAM.,

XIX, 11); mais ici l'adverbe de temps fait reconnaître le *Futur*.

3° Le verbe הָיָה, à cause de ce sens vague dont nous parlions, est souvent remplacé par le pronom personnel, qui a bien plus de force par cela seul qu'il réveille à l'esprit une idée positive, c'est-à-dire l'idée même du nom qu'il remplace. *Exemple :* כָל־הָעֹשֶׁר.... לָנוּ הוּא, *toute la richesse* est *à nous;* hébreu, *à nous elle-même* (GEN., XXXI, 16; — *Voyez* CHAP. XLI, 6).

CHAPITRE II

L'ARTICLE

§ 372. — 1° La force et l'énergie forment, à côté de la simplicité, un des traits les plus essentiels de la Langue Hébraïque; et la répétition étant un des principaux moyens d'énergie, c'est pour cela que les Hébreux aiment à repéter l'*Article* devant le substantif, l'adjectif et le pronom. *Exemples :* הַמָּקוֹם הַהוּא, littéralement, *le lieu, celui-là même* (GEN., XXI, 31); — הָהָר הַטּוֹב הַזֶּה, *cette bonne montagne* (DEUT., III, 25): l'*Article* devant les trois mots.

2° Lorsque l'*Article* n'est pas répété devant l'adjectif

et qu'il se trouve seulement devant le substantif, il se traduit par notre article *indéfini;* quand au contraire il est répété, il faut en français l'article *défini*. *Exemples :* הָאֶבֶן גְדוֹלָה, *une grande pierre*, tandis que הָאֶבֶן הַגְּדוֹלָה, signifie *la grande pierre;* car c'est comme si l'on disait : *la pierre la grande.*

Si le *qualificatif* seul portait l'article, ce serait par conséquent le même sens : הַר הַגָּדוֹל, *la grande montagne*. Cette seconde forme se trouve surtout dans les Livres Postérieurs.

§ **373.** — Quand le substantif est à l'*État construit* ou joint aux *Suffixes,* suffisamment déterminé par cette position, il n'a pas besoin de l'*Article,* et ne le prend pas ordinairement. *Exemples :* חַיַּת הָאָרֶץ, *la bête de la terre;* — דְּמֵי אָחִיךָ, *le sang de ton frère* (Gen., iv, 11).

Cependant on le met quelquefois, pour mieux faire ressortir la pensée. *Exemples :* הִנֵּה אַחֲנִית הַמֶּלֶךְ, *voici la hallebarde du roi* (I Sam., xxvi, 22); — בְּתוֹךְ הָאָהֳלִי, *au milieu de ma tente,* comme si l'on disait : *de la mienne* ou *de cette mienne tente* (Jos., vii, 21).

§ **374.** — Lorsqu'un nom *appellatif* tient la place d'un nom propre, l'importance spéciale qu'il en reçoit fait qu'il doit être précédé de l'*Article*. Ainsi, בַּעַל, *seigneur*, הַבַּעַל, le seigneur, c'est-à-dire l'idole *Baal;* —

אָדָם, *un homme*, הָאָדָם, *Adam;* — נָהָר, *fleuve*, הַנָּהָר, *le fleuve*, c'est-à-dire l'*Euphrate*.

Dans le même sens, chez les Latins, le mot *urbs* seul désignait Rome; et chez les Grecs, ἄστυ, Athènes.

§ **375.** — Par leur nature même, les noms propres sont affranchis de l'*Article;* cependant ils peuvent en être précédés lorsque, de noms appellatifs qu'ils étaient dans l'origine, ils sont passés plus tard à l'état de noms propres. Ainsi, הַיַּרְדֵּן, *le Jourdain* (le fleuve qui *descend*), de יָרַד, *descendre;* הַגִּלְגָּל, *Guilgal*, proprement, *une roue*, de גָּלַל, *tourner*.

En français aussi, nous mettons l'*Article* devant certains noms de lieux : *La Flèche, La Voûte*, etc., et devant des noms d'homme : *Leblanc, Lecouvreur*, etc.

3° Les noms de peuple prennent l'*Article* comme dans nos langues modernes; mais les Hébreux emploient d'ordinaire le singulier, qui a un tour plus vif : הַחִתִּי, *le Héthien*. Dans certains cas nous employons aussi le singulier : L'*Anglais* est industrieux; l'*Espagnol*, sobre; etc. — En hébreu, on emploie aussi quelquefois le pluriel : הָעִבְרִים, *les Hébreux*.

Remarque. — Il y a des noms propres composés de deux mots; lorsqu'on en forme un adjectif patronymique, les deux mots se séparent : on met l'*Article* de-

vant le second, et le premier se trouve *en État construit. Exemples :* אֲבִיעֶזֶר, *Abihézer,* signifie *Père de secours;* pour avoir *Abihézérite,* on dira : אֲבִי הָעֶזְרִי (Jug., vi, 11).

CHAPITRE III

LE SUBSTANTIF

§ **376.** — Après le *Verbe,* le *Substantif* est sans contredit la partie du Discours la plus importante ; en hébreu, cette importance est encore plus grande que dans les autres langues, comme nous le ferons voir.

ARTICLE I

LE SUBSTANTIF TENANT LIEU D'ADJECTIF

§ **377.** — 1° Le *Substantif* présente l'idée avec bien plus de force que l'*Adjectif* : il est le corps (*Substantia*); l'adjectif n'est que comme l'ombre *ajoutée* au corps (*Adjectivus*) : l'énergie, caractère essentiel de la Langue Hébraïque, et non le manque d'adjectifs, fait exprimer par le substantif l'idée qui résidait dans l'adjectif. Ils aimeront mieux dire : אִישׁ דָּמִים וּמִרְמָה, *homme de sang et de fraude,* qu'*homme sanguinaire et trompeur* (Ps. v, 7).

En français, nous avons quelquefois la même forme de langage : *homme de parole*, au lieu de *fidèle* à sa promesse ; *action d'éclat*, au lieu de action *éclatante*.

2° Dans ces cas le premier substantif est d'ordinaire à l'*État construit*. On peut cependant le mettre à l'*État absolu;* mais alors le second est en *apposition* (en latin, Règle *Ludovicus rex*). *Exemples :* אֲמָרִים אֱמֶת, *des paroles véritables;* hébreu, *vérité* (sous-entendez *qui sont*).

Sous cette forme d'*apposition*, au lieu du *Substantif* il peut y avoir un *Adjectif* pris substantivement, et à cause de cela toujours au singulier masculin. *Exemple :* יָשָׁר מִשְׁפָּטֶיךָ, Tes *jugements* sont *droits*, comme si l'on disait : sont une chose *droite* (Ps. cxix, 137).

Cette forme s'applique aussi aux mots qui expriment la matière dont une chose est faite, les mesures et les quantités. *Exemples :* הַבָּקָר הַנְּחֹשֶׁת, *le bœuf d'airain* (II Rois, xvi, 17); — אֵיפָה שְׂעֹרִים, *un épha d'orge* (1).

ARTICLE II

RÉPÉTITION DU SUBSTANTIF

§ 378. — Cette forme, en quelque sorte naïve et

(1) En anglais, on a exactement la même forme : *Milk-pot*, un pot au lait ; *Gold watch*, une montre d'or.

en même temps originale, a aussi l'avantage de donner plus de force à la pensée. Elle sert à exprimer :

1° **a**) *L'abondance* d'une chose ou son *universalité;* la répétition de l'expression est alors en quelque manière imitative de la pensée. *Exemples :* אִישׁ אִישׁ, *un homme* et *un homme,* c'est-à-dire *chacun, tout le monde;* — וְעֵמֶק הַשִּׂדִּים בֶּאֱרֹת בֶּאֱרֹת חֵמָר, *la vallée de Siddim n'était que puits de bitume* (Gen., x, 14).

b) On comprend que cette forme, élevant l'idée à un haut degré, serve très-bien à exprimer le *Superlatif absolu,* comme nous l'avons vu § 277.

2° Par l'idée même de multiplicité et de diversité, cette répétition peut aussi emporter l'idée de quelque chose de *faux* ou de *double. Exemples :* אֶבֶן וָאָבֶן, *deux sortes de pierres à peser* (Deut., xxv, 13); — בְּלֵב וָלֵב יְדַבֵּרוּ, *ils parlent avec un cœur double* (Ps. xii, 3).

3° *La Distribution :* וַיִּתֵּן בְּיַד עֲבָדָיו עֵדֶר עֵדֶר לְבַדּוֹ, *et il confia à chacun de ses serviteurs un troupeau séparé* (Gen., xxxii, 17; — *Voyez* Nombr., xvii, 17; — Esth., i, 22).

ARTICLE III

LE NOMBRE

§ 379. — Pluriel au lieu du Singulier. — 1° Par un sentiment de respect, les Hébreux mettent certains noms au pluriel, quoiqu'ils ne s'adressent qu'à une seule personne : c'est ce que les grammairiens ont appelé *Pluralis Majestaticus*. Par exemple : אָדוֹן, *Seigneur;* אֲדֹנִי, *mon Seigneur;* mais, par respect, אֲדֹנַי, proprement *mes Seigneurs;* et si, d'ailleurs, ce nom est appliqué à Dieu, on pèse davantage sur la dernière voyelle en l'allongeant en ָ : אֲדֹנָי. — אֱלוֹהַּ, Dieu, s'emploie aussi d'ordinaire au pluriel : אֱלֹהִים, appliqué au vrai Dieu.

C'est un sentiment analogue qui, dans nos langues modernes, nous fait employer le *Pronom* et le *Verbe* en parlant à une seule personne.

2° Nous avons vu, aux *Degrés de Comparaison* (§ 227, 2° e), qu'un nom répété au pluriel à la suite de son singulier était une des formes du *Superlatif*.

§ 380. — Singulier au lieu du Pluriel. — Les Hébreux aiment souvent à employer le singulier là où le génie de nos langues modernes ne peut admettre que le pluriel. *Exemple :* וַיַּךְ גַּפְנָם וּתְאֵנָתָם וַיְשַׁבֵּר עֵץ גְּבוּלָם, Il *frappa* leurs vignes *et* leurs figuiers, *et* Il *brisa* les

arbres *de leur pays* (Ps. cv, 33; — *Voyez* Gen., vii, 23).

C'est encore par le principe d'énergie que les Hébreux emploient cette forme. La pensée se concentre dans ce singulier, qui est alors un vrai collectif renfermant tous les individus de la même espèce. En français nous avons ce singulier dans certains cas; mais les Hébreux l'emploient bien plus fréquemment, et là où nous ne pourrions le faire. Tacite, dans sa force et sa concision, aime aussi souvent à concentrer l'idée dans l'individu, c'est-à-dire dans le *Singulier*. *Exemples : Cingebatur interim milite domus; Cependant sa maison était entourée de soldats.* — *Frigidus jam artus; Ses membres étaient déjà glacés.* — Au reste cette forme a quelque chose qui plaît à l'esprit.

ARTICLE IV

LES CAS

1° NOMINATIF

§ 381. — 1° *Nominatif précédé de la Particule* אֵת (avec *Makkeph*, ־אֶת). Cette particule est proprement le signe de l'accusatif ; cependant elle se trouve quelquefois devant le nominatif. Il est probable, comme le pensent bien des grammairiens, que dans l'origine c'était une sorte de pronom *démonstratif* affecté au sujet aussi bien qu'au régime direct ; mais le sujet pouvant mieux se passer d'un signe spécial qui le fasse reconnaître, on a fini par attacher אֵת presque exclusivement au com-

plément[1] direct; néanmoins on l'a mis encore quelquefois devant le sujet, surtout quand on voulait le faire mieux ressortir. *Exemples* : אֶת־כָּל־אֵלֶּה אַנְשֵׁי חָיִל, *tous ceux-ci, vaillants hommes* (Jug., xx, 44); — הֲיֵשׁ אֶת־לְבָבְךָ יָשָׁר, *ton cœur est-il droit* (II Rois, x, 15)?

2° *Nominatif absolu.* Ce désir de mettre mieux en relief la pensée fait que quelquefois on détache le sujet sous la forme d'un *Nominatif absolu,* c'est-à-dire sans liaison grammaticale avec le verbe; mais alors ce nom se répète dans la phrase sous forme de pronom, avec un verbe dont il est le régime. *Exemples :* (Ps. lxv, 4) ...פְּשָׁעֵינוּ; — תּוֹרָתִי וַיִּמְאֲסוּ־בָהּ, *ma loi* (c'est-à-dire, *pour ce qui est de ma loi*), *ils l'ont rejetée* (Jér., vi, 19).

Le ו qui suit le *Nominatif absolu* sert à indiquer que ce nominatif isolé a au fond un rapport intime avec la phrase suivante, et que ce nominatif forme une proposition elliptique liée à la suivante par la conjonction ו.

2° GÉNITIF ou ÉTAT CONSTRUIT

§ 382. — 1° A l'occasion du raccourcissement des formes, nous avons dit (§ 111, 2° b) pour quel motif le *Participe* abrégeait la sienne devant son complément. Nous ferons remarquer ici que ce raccourcissement par l'*État construit* se fait devant le complément *indirect* aussi bien que devant le *direct*. *Exemples* : עֹבְרֵי בְּעֵמֶק,

passant par la vallée (Ps. LXXXIV, 7); — גִּבֹּרֵי כֹחַ, *puissants en force* (Ps. CIII, 20, — ellipse de la préposition, pour בְּכֹחַ.

EXCEPTION. — Quand le *Participe* est précédé de l'*Article,* celui-ci a la vertu de le détacher de son complément, non par le sens, mais par la forme extérieure, et de le maintenir à l'*État absolu*. *Exemple :* הַבֹּטְחִים בַּיהוָה, *ceux qui se confient en l'*ÉTERNEL (Ps. CXXV, 1).

Pour ce qui est du complément *direct,* l'État construit du *Participe* répond très-bien au nom français suivi d'un génitif. Ainsi : נֹשְׂאֵי מָגֵן, *portant le bouclier,* comme si nous disions : *porteurs de boucliers* (II CHRON., XIV, 7).

2° La présence de quelques mots entre un nom à l'*État construit* et le second substantif ne détruit point cet *État construit*, lorsque d'ailleurs il est justifié par le sens. *Exemple :* שְׁכֻרַת וְלֹא מִיָּיִן, *ivre, mais non pas de vin* (ÉSA., LI, 21) ; en effet, on peut compléter cette phrase elliptique, en disant : *ivre* de quelque chose, *mais non pas de vin*.

3° Le pronom *Relatif* אֲשֶׁר, établissant un lien entre son antécédent et les mots suivants qui complètent la phrase, fait aussi mettre à l'*État construit* cet antécédent. *Exemple :* בִּמְקוֹם אֲשֶׁר הִגְלוּ אֹתוֹ, *dans le lieu auquel on l'a transporté* (JÉR., XXII, 12).

Nous pensons, d'un autre côté, que ces cas du pronom *Relatif* peuvent s'expliquer par des ellipses. Ainsi, dans l'exemple cité, il faudrait dire : *dans le lieu* de la terre *auquel*, etc. (בִּמְקוֹם הָאָרֶץ אֲשֶׁר).

4° Lorsqu'un substantif à l'*État construit* est lié par le verbe *être* à d'autres substantifs qui sont comme les attributs du premier, ces derniers se mettent aussi à l'*État construit* par une sorte de parallélisme et d'accord grammatical. *Exemple* : וְהָיָה אֱמוּנַת עִתֶּיךָ... חָכְמַת וָדָעַת, *et la certitude de ta durée... sera la sagesse et la science* (ÉSA., XXXIII, 6).

5° Les noms *Appellatifs* devant les noms propres se mettent à l'*État construit*, comme, en français, ils se construisent avec le *Génitif*, tandis que dans les langues anciennes ils sont en *apposition*. *Exemples* : קִרְיַת חֻצוֹת, *la ville* DE *Hutsoth;* נְהַר פְּרָת, *le fleuve* DE *l'Euphrate;* mais en latin, *fluvius Euphrates*.

§ 383. — On rencontre assez souvent deux *États construits* de suite, quelquefois trois, mais on ne peut aller au-delà, parce que cette répétition produirait une monotonie de forme choquante pour l'oreille. Dans ce dernier cas, on interrompt la succession, en mettant l'un de ces noms au datif, par la préposition לְ. *Exemples* (trois *États construits*) : קוֹל שַׁוְעַת בַּת־עַמִּי, *la voix du*

cri de la fille de mon peuple (JÉR., VIII, 19); — mais avec quatre, on dira : סֵפֶר דִּבְרֵי הַיָּמִים לְמַלְכֵי יִשְׂרָאֵל, *le Livre des Chroniques des rois d'Israël* (proprement, *aux rois d'Israël*).

3° ACCUSATIF

§ **384.** — L'*Accusatif* est, comme nous l'avons dit (§ 279), indiqué par la particule אֶת־, et sans *Makkeph* אֵת; mais ce signe est souvent omis, principalement dans les Livres Poétiques. *Exemple*: נַפְשִׁי יְשׁוֹבֵב, *il restaure mon âme* (Ps. XXIII, 3).

Voyez (§ 370) ce que nous avons dit du régime *direct* lié souvent avec son verbe, sous forme de régime *indirect*, au moyen d'une préposition.

4° LES AUTRES CAS

§ **385.** — *Le Datif* : 1° Il s'exprime par la préposition לְ, *Préfixe* (*Voyez* § 279).

2° Il sert à exprimer quelquefois le *Génitif* par une sorte de circonlocution : אֲשֶׁר הָיָה, ou simplement אֲשֶׁר en sous-entendant הָיָה. *Exemple* : אַבִּיר הָרֹעִים אֲשֶׁר לְשָׁאוּל *le chef des pasteurs de Saül;* proprement *qui étaient à Saül* (I SAM., XXI, 8).

En français, le peuple emploie le signe du *Datif* pour le *Génitif*. *Exemples : Le fils à Jacques; la maison à Claude;* etc.

3° Avec certains verbes on emploie quelquefois le

pronom personnel au *Datif*, par une sorte de pléonasme qui donne plus de force à l'expression. *Exemples :* לֶךְ־לְךָ, *va;* בְּרַח־לְךָ, *fuis* (GEN., XII, 1; — XXVII, 43).

En français, nous avons précisément la même forme : *De Manseaux qu'il était on* vous *le fit Normand !* (LAFONTAINE) — *Prends-moi le bon parti : laisse-là tous tes livres* (BOILEAU).

§ 386. — Le *Vocatif* : Il s'exprime d'ordinaire en mettant l'*Article* ה devant le nom; d'autres fois l'*Article* est supprimé. Sous ces deux formes, c'est le sens de la phrase qui fait reconnaître le *Vocatif*. *Exemples* : avec ה, הַצְּבִי יִשְׂרָאֵל, *ô noblesse d'Israël* (II SAM., I, 19) ! — sans ה, שְׂאוּ שְׁעָרִים רָאשֵׁיכֶם, *portes, élevez vos têtes* (PS. XXIV, 7).

§ 387. — L'*Ablatif :* Ce cas s'exprime par la préposition *Préfixe* בְּ, qui répond aux prépositions françaises *de* ou *par* (*Conférez* § 279). *Exemple :* וּשְׁעָרֶיהָ אֻכְּלוּ בָאֵשׁ, *et ses portes sont consumées par le feu* (NÉH., II, 3).

CHAPITRE IV

L'ADJECTIF

§ 388. — A côté du principe d'accord de l'*Adjectif* avec le *Substantif*, commun à toutes les langues, il

y a pour l'*Adjectif* hébreu quelques particularités que nous allons faire connaître.

1° L'*Adjectif* qui se rapporte à un substantif à l'*État construit* ne subit pas lui-même cette forme, mais il se place, à l'*État absolu,* après le second substantif. *Exemple :* חִצֵּי גִבּוֹר שְׁנוּנִים, *les flèches aiguës d'un homme puissant* (Ps. CXX, 4 ; — *Voyez* GEN., XXVII, 9).

La raison en est que le premier substantif, dans la dépendance du second, est forcé de prendre cette forme abrégée; mais l'*Adjectif,* libre de cet assujettissement, conserve de droit l'*État absolu.* D'ailleurs, aux yeux des Hébreux, les deux substantifs sont censés n'en plus faire qu'un seul (*Voyez* § 111, 2° **a**).

2° Mais si l'*Adjectif* est suivi d'un complément avec lequel il soit dans le même rapport intime qui lie les deux substantifs, alors l'*Adjectif* prend la forme construite. *Exemple :* אֶרֶץ זָבַת חָלָב וּדְבָשׁ, *un pays découlant de lait et de miel* (Ex., III, 8 ; — *Voyez* GEN., XXXIX, 6).

C'est d'après le même principe que le *Participe,* véritable *Adjectif,* se met à l'*État construit* devant son complément (111, 2° **b**).

3° Nous savons que certains substantifs changent, au pluriel, de terminaison, sans changer de genre; mais les *Adjectifs,* par leur dépendance même, n'en sauraient faire autant : et par cela même ils font reconnaître au pluriel le vrai genre du substantif. *Exemple :* נֹאדוֹת יַיִן בָּלִים, de vieux *outres de vin* (Jos., IX, 4 ; — *Voyez* JÉR., XXIV, 2).

4° Les Hébreux tendent tellement à faire prévaloir le *Masculin* sur le *Féminin*, que quand un substantif féminin est qualifié par deux *Adjectifs*, le second se met quelquefois au masculin. *Exemple* : כָּל־הַמְּלָאכָה נְמִבְזָה וְנָמֵס, *tout ce qui était vil et méprisable* (I Sam., xv, 9).

5° Quand au contraire deux substantifs de différent genre sont qualifiés par un seul *Adjectif*, le genre de celui-ci peut varier. Cependant, si les substantifs sont de chose animée, d'ordinaire le masculin prévaut; s'ils sont de chose inanimée, l'*Adjectif* s'accorde en général avec le dernier. *Exemples* : אַבְרָהָם וְשָׂרָה זְקֵנִים, *Abraham et Sara étaient vieux* (Gen., xviii, 11); — אַפִּי וַחֲמָתִי נִתֶּכֶת, *ma colère et ma fureur se répandront* (Jér., vii, 20).

6° L'*Adjectif* qui qualifie un substantif mis, par honneur, au pluriel, conserve le singulier, parce qu'il ne s'agit que d'un seul. *Exemple* : בְּיַד אֲדֹנִים קָשֶׁה, *en la main d'un seigneur sévère* (Ès., xix, 4). En français, nous avons la même forme : *Nous, soussigné,* etc.

Quelquefois, mais rarement, en ayant égard à l'accord grammatical, on trouve le pluriel. *Exemple* : אֱלֹהִים קְדֹשִׁים הוּא, ~~lui-même est le~~ Dieu *saint* (Jos., xxiv, 19; — *Voyez* Ps. lviii, 12). C'est sans doute ici parce qu'il s'agit du vrai Dieu.

CHAPITRE V

ANOMALIES DES ACCORDS

§ **389.** — A la simplicité et à la naïveté, la Langue Hébraïque joint une liberté et une hardiesse que ne connaissent pas au même degré les langues anciennes ni les modernes : c'est ce que nous verrons dans les cas qui suivront.

Cependant nous ferons remarquer que ces cas se rattachent en général aux figures grammaticales de l'*Ellipse* et de la *Syllepse*, qui règnent dans toutes les langues parce qu'elles tiennent à la pensée elle-même.

A. ANOMALIES DANS L'ACCORD DES GENRES

§ **390.** — Lorsqu'un nom de chose animée n'a qu'une seule forme pour les deux genres (noms *Epicènes*), l'adjectif prend ordinairement le genre du sexe qu'on veut indiquer. Ainsi, ...גְּמַלִּים מֵינִיקוֹת, indiquera *des femelles de chameau qui allaitent* (GEN., XXXII, 16). On peut cependant trouver l'adjectif au masculin : דֹּב שַׁכּוּל, *une ourse privée de ses petits* (OSÉE, XIII, 8).

2° Si un substantif féminin singulier implique, comme étant une sorte de collectif, une réunion du genre mas-

culin, le participe se met au pluriel masculin. *Exemple :* כָּל־גָּלוּת יְהוּדָה הַבָּאִים, *tous les captifs de Juda reviendront* (JÉR., XXVIII, 4).

3° Lorsqu'un substantif à l'*État construit* est sujet du verbe, celui-ci s'accorde avec le second substantif, tandis que, dans toutes les langues, c'est avec le premier. *Exemples :* קֶשֶׁת גִּבֹּרִים חַתִּים, *l'arc des forts a été brisé;* il faudrait, proprement : חַתָּה, féminin singulier (I SAM., II, 4; — *Voyez* I ROIS, XVII, 16).

La raison de cet accord, faux en apparence, est, d'un côté, que les deux substantifs qui constituent l'*État construit* n'étant considérés que comme un seul mot, forment ensemble le vrai sujet du verbe; et que, de l'autre, l'idée la plus importante résidant dans le second, c'est le genre de celui-ci qui l'emporte.

REMARQUE SUR LE MOT כֹּל, *tout.* — C'est proprement un substantif masculin, signifiant *la totalité,* et il est à l'*État construit :* c'est donc en vertu de la règle précédente que l'accord du verbe se fait avec le substantif qui suit כֹּל. *Exemples :* כֹּל הַנְּשָׁמָה תְּהַלֵּל יָהּ, *que tout ce qui respire loue l'*ÉTERNEL (PS. CL, 6; — *Voyez* JÉR., IV, 29).

Cependant on trouve quelquefois l'accord avec le mot כֹּל. *Exemple:* כָּל־רֹאַיִךְ יִדּוֹד, *tous ceux qui te verront s'éloigneront* (NAH., III, 7; — *Voyez* EX., XII, 16).

4° Lorsqu'un nom est mis, par *Énallage,* pour un autre (§ 47), l'accord se fait de préférence avec le mot remplacé, et c'est un des cas les plus remarquables de la *Syllepse. Exemple :* לֹא יַחֲרֹךְ רְמִיָּה צֵידוֹ, *la paresse*

(pour le *paresseux*) *ne rôtit point sa chasse* (Prov., xii, 27): avec le substantif féminin, le verbe et le *Suffixe* sont au masculin.

En latin, voici un cas identique : *Ubi scelus* qui *me perdidit?* pour *scelestus qui...*

6° Quand il s'agit des deux sexes, l'accord se fait souvent avec le masculin, bien qu'il ne s'agisse que du féminin. *Exemple :* יִרְאוּ הַמְיַלְּדֹת אֶת־הָאֱלֹהִים וַיַּעַשׂ לָהֶם בָּתִּים, littéralement : *Les sages-femmes craignirent* Dieu, *et il édifia à* eux (pour *à* elles) *des maisons* (Ex., i, 21; — *Voyez* encore un exemple remarquable Ruth, i, 8).

Ceci tient à la prééminence du *Masculin* sur le *Féminin*, beaucoup plus marquée chez les Hébreux que dans les autres langues.

B. ANOMALIES DANS L'ACCORD DES NOMBRES

§ 391. — 1° Avec le *Pluriel de Majesté* (*Pluralis Majestaticus*) le verbe se met au singulier, comme nous l'avons vu de l'*Adjectif* (§ 388). *Exemple :* בָּרָא אֱלֹהִים, Dieu *créa;* — mais on trouve aussi quelquefois le *Pluriel* par les mêmes raisons que pour l'adjectif : הִתְעוּ אֹתִי אֱלֹהִים, Dieu *m'a conduit çà et là* (Gen., xx, 13).

2° Un substantif au pluriel peut être suivi d'un qualificatif, ou d'un pronom au singulier, quand il s'y at-

tache une idée distributive, et alors il y a ellipse des mots : *chacun d'eux, aucun d'eux. Exemples :* אֹרְרֶיךָ אָרוּר, *quiconque te maudira sera maudit;* comme s'il y avait : Quant à *ceux qui te maudiront,* chacun d'eux *sera maudit* (Gen., xxvii, 29); — *Rachel a refusé d'être consolée,* עַל בָּנֶיהָ כִּי אֵינֶנּוּ, *sur ses enfants, parce qu'ils ne sont plus;* hébreu, *parce qu'il n'est plus,* c'est-à-dire *parce qu'*aucun *d'eux n'est plus* (Jér., xxxi, 15; — *Voyez* Jos., ii, 4).

3° **a**) Un substantif *collectif* se construit, comme dans les autres langues, soit avec le pluriel (accord de pensée ou *Syllepse*), soit avec le singulier (accord littéral). *Exemples :* וַיָּנֻסוּ אֲרָם, *et les Syriens s'enfuirent* (I Rois, xx, 20); — וַיִּשְׁמַע הָעָם, *et le peuple entendit* (Ex., xxxiii, 4).

b) Lorsqu'un substantif singulier, sans être proprement *collectif,* est cependant pris dans un sens assez général pour comprendre tous les cas, toutes les choses ou tous les individus de la même espèce, le verbe dont il est le sujet se met au pluriel. *Exemple :* נָסוּ וְאֵין רֹדֵף רָשָׁע, *les méchants fuient sans qu'on les poursuive* (Prov., xxviii, 1; — *Voyez* Ésa., xiv, 11; — I Rois, v, 3).

Dans tous ces cas, il y a réellement *Syllepse* dans l'esprit qui conçoit une idée de pluralité dans ces *singuliers.* Ceci d'ailleurs n'est que l'application du principe qui fait mettre dans ces sortes de cas le substantif au singulier pour le pluriel.

4° Lorsqu'un verbe a plusieurs sujets, et que ceux-ci sont différents de genre et de nombre, le verbe s'accorde, sous ce double rapport, avec le sujet le plus près de lui. *Exemples :* וַתְּדַבֵּר מִרְיָם וְאַהֲרֹן, *alors Marie et Aaron parlèrent* (Nombr., xii, 1); — עַבְדֵי דָוִד וְיוֹאָב בָּא, *or, les serviteurs de David et Joab revenaient* (II Sam., iii, 22; — Voyez encore deux exemples remarquables, Gen., viii, 18; — Jér., xxxviii, 1).

Tous ces cas s'expliquent aisément par l'*Ellipse* et en sous-entendant à côté de chaque nouveau sujet le verbe, suivant l'accord que le sujet exige. On trouve des exemples de la même nature dans Virgile.

Remarque. — Si les sujets ne sont pas exprimés chacun individuellement, les Hébreux, pour ne pas donner une fausse idée à l'esprit, respectent l'accord du pluriel. Ainsi, Gen., xxxi, 14, quand les deux sujets, Rachel et Léa, suivent le verbe, celui-ci se met au singulier : תַּעַן ; mais le verbe suivant, n'ayant plus ses deux sujets exprimés, reprend le pluriel : תֹּאמַרְנָה, *elles dirent.*

CHAPITRE VI

NOMS DE NOMBRE

§ 392. — Au premier coup-d'œil, rien de plus bizarre, en hébreu, que la Syntaxe des Noms de Nombre ; et cependant toutes ces bizarreries apparentes s'expliquent, selon

nous, d'une manière très-rationnelle, comme nous espérons le montrer.

A. ANOMALIES DU GENRE

§ 393. — 1re Anomalie : Les Noms de Nombre prennent le genre inverse de celui des substantifs auxquels ils sont joints : ainsi, avec un substantif masculin, le Nom de Nombre se met au féminin, et réciproquement. *Exemples* : שְׁלֹשָׁה יָמִים, *trois jours;* שֶׁבַע כְּבָשׂוֹת, *sept brebis.* Essayons d'expliquer cette anomalie.

La réunion des unités qui composent un nombre s'est présentée aux Hébreux avec le caractère d'un substantif et comme une idée abstraite ou neutre. Or, en hébreu, le *neutre* s'exprime par le *féminin*. En français, nous avons la même forme substantive avec le genre féminin, quand nous disons: *une douzaine, une quinzaine*, etc. D'un autre côté, le *masculin* étant chez les Hébreux le genre par excellence, comme nous en avons eu différentes preuves, c'est avant tout aux substantifs masculins qu'ils ont affecté la forme féminine dont nous parlons. Dès-lors, pour donner au Nom de Nombre un genre différent, quand le substantif avait aussi un nouveau genre, ils ont été contraints de prendre le genre *masculin* du Nom de Nombre, pour le substantif *féminin*.

Nous avons vu (§ 291, n° 13) l'exemple d'une nécessité analogue dans la déclinaison des substantifs en ָה, où les Hébreux violent, à l'*État construit*, la règle du raccourcissement des voyelles, qui n'est ni moins essentielle ni moins constante que celle de l'accord des genres.

§ 394. — Remarque. Ce substantif numéral admet la double forme de l'*État absolu* et de l'*État construit* :

1° A l'*État absolu*, c'est une vraie *Apposition* : שְׁלֹשָׁה בָּנִים, *trois fils;* c'est au fond l'apposition : בָּנִים שְׁלֹשָׁה, *fils* (qui sont) *une triade*, ou qui sont *trois* בָּנִים (אֲשֶׁר אֲשֶׁר הָיוּ) שְׁלֹשָׁה.

2° Mais, à l'*État construit*, שְׁלֹשֶׁת אֲנָשִׁים revient à la forme ordinaire du génitif, comme si l'on disait, en français ou en latin : *une triade d'hommes, trias virorum.*

§ 395. — 2me Anomalie : La règle des genres inverses, qui ne s'étend qu'aux dix premières unités, puisque celles-là seules ont les deux genres, ne comprend cependant pas les nombres *un* et *deux*. C'est une anomalie dans l'anomalie, dont il faut moins s'étonner puisqu'elle n'est que le retour à la règle générale de l'accord des genres ; rien de surprenant qu'une anomalie n'ait pas une application constante. De même en français nous n'appliquons pas à tous les nombres notre substantif numéral *féminin :* nous ne disons pas : *une deuzaine, une troizaine, une qua-*

traine. En hébreu donc, on dira avec l'accord direct : בָּשָׂר אֶחָד, *une seule chair* (Gen., ii, 24); שְׁתֵּי נָשִׁים, *deux femmes* (Ch. iv, 19).

§ 396. — C'est pour cette raison que les nombres *onze* et *douze,* dans lesquels reparaissent *un* et *deux,* ne suivent pas la règle des genres inverses. *Exemples :* אַחַד עָשָׂר יְלָדָיו, *ses onze enfants* (Gen., xxxii, 23); שְׁתֵּים עֶשְׂרֵה שָׁנָה, *douze années;* tandis que les autres nombres suivent rigoureusement la règle des genres inverses, et l'on dit :

13	hommes —	שְׁלֹשָׁה עָשָׂר
	femmes —	שְׁלֹשׁ עֶשְׂרֵה
14	hommes —	אַרְבָּעָה עָשָׂר
	femmes —	אַרְבַּע עֶשְׂרֵה

Et ainsi de suite.

§ 397. — 3me Anomalie : Mais dans ces dernières formes, on voit que le petit nombre suit la règle du genre inverse, tandis que le nombre *dix* suit celle de l'accord direct, et cependant ce nombre a aussi un féminin. Pourquoi cette nouvelle irrégularité ? Les Hébreux ont été ici conséquents avec eux-mêmes. N'ayant embrassé dans la règle du genre inverse que les dix premiers nom-

bres, עָשָׂר ne peut plus être considéré en lui seul, mais bien dans sa combinaison avec le nombre qui le précède, et qui donne plus de *dix*. Dès-lors il n'y a plus lieu à l'application de la règle ; tandis que le petit, se présentant le premier, et ne réveillant d'abord dans l'esprit que l'idée de sa valeur propre, doit suivre la règle des genres inverses. Ainsi le premier, ou le petit nombre, réveillant avant tout l'idée de sa valeur propre, suit la règle en question ; le second, au contraire, ne pouvant se prendre que réuni au premier et dépassant dix unités, échappe à cette règle.

§ **398.** — Remarque. La forme féminine des unités est mise à l'*État absolu*, tandis que la forme masculine est à l'*État construit*. Il y a lieu de croire que c'est par une sorte d'équilibre euphonique : עָשָׂר, forme plus courte, appelle, dans le nombre précédent, l'*État absolu*, forme plus longue ; שְׁלֹשָׁה עָשָׂר, et עֶשְׂרֵה, forme plus longue, appelle l'*État construit*, forme raccourcie : שְׁלֹשׁ עֶשְׂרֵה.

B. ANOMALIES DU NOMBRE

§ **399.** — Elles sont nombreuses, mais il y a aussi un principe fondamental et très-rationnel, par lequel on peut expliquer tous les cas de détail.

La loi de l'accord entre le Nom de Nombre et le

substantif est violée, il est vrai, mais jamais aux dépens de la clarté, ni en donnant, d'entrée, à l'esprit une fausse idée. Ainsi, soit par le substantif, soit par le Nom de Nombre, les Hébreux commencent toujours par frapper l'esprit de l'idée de pluralité, et ils satisfont toujours à cette loi inévitable du langage, l'exactitude et la clarté. En conséquence :

1° Quand le substantif précède, il est *invariablement* au pluriel. *Exemples :* בָּנִים שְׁלֹשָׁה, *trois fils*, פָּרוֹת אַרְבָּעִים, *quarante jeunes vaches*.

2° Mais quand c'est le Nom de Nombre qui précède, le substantif peut être mis au singulier. En effet, l'esprit étant dès l'abord frappé, par le Nom de Nombre lui-même, de l'idée de pluralité, les Hébreux ont pu ne plus considérer le substantif que comme une idée abstraite, une chose absolue qui n'a plus de nombre, et qu'ils peuvent par conséquent laisser au singulier. Ainsi les Hébreux diront : עֶשְׂרִים יוֹם *vingt jours,* comme si l'on disait : *vingt unités* de la chose qui s'appelle *jour*.

Mais ici encore ils distinguent deux cas :

a) Depuis dix et au-dessous, le substantif se met *presque toujours* au pluriel. Jusqu'à ce chiffre, en effet, les nombres sont assez faibles pour que les Hébreux aient cru devoir renforcer l'idée de pluralité par le

pluriel même du substantif. *Exemples :* שְׁתֵּי בָּנוֹת, *deux filles;* שִׁבְעָה כְּבָשִׂים, *sept agneaux.*

Cependant on peut dans ce cas appliquer la règle du substantif mis au singulier, puisque, au fond, l'esprit est d'abord frappé de l'idée de pluralité par le Nom de Nombre. *Exemple :* חֲמִשָּׁה לֶחֶם, *cinq pains.*

b) Au-dessus de *dix*, les nombres expriment assez par eux-mêmes l'idée de pluralité, pour qu'on mette alors le substantif presque toujours au singulier. *Exemples:* שְׁנֵים עָשָׂר חֹדֶשׁ, *douze mois;* שִׁבְעִים וְשִׁבְעָה אִישׁ, *soixante et dix-sept hommes.*

Cependant on pourrait aussi trouver le pluriel, auquel le substantif a bien droit dans ce cas. *Exemple :* שְׁלֹשִׁים בָּנִים, *trente fils* (1).

§ **400.** — Remarques : 1° Le nombre אֶלֶף, *mille,* quand il est précédé d'autres Noms de Nombre, suit les deux règles précédentes, c'est-à-dire qu'au-dessous de dix milliers, il se met au pluriel; et au-dessus de dix milliers, au singulier. *Exemples:* עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים, *dix mille;*

(1) Il est remarquable que, pour les Hébreux, les nombres *faibles* sont ceux qui sont *seuls,* c'est-à-dire exprimés par un seul mot, savoir : de 1 à 10; et les nombres *forts,* ceux qui, à l'exception de deux ou trois, ne sont pas *seuls,* mais se forment de la réunion de plusieurs mots de Noms de Nombre : ce sont les nombres au-dessus de *dix.*

שְׁלֹשֶׁת אֲלָפִים, *trois mille*; שֵׁשׁ מֵאוֹת אֶלֶף רַגְלִי, *six cent mille hommes de pied.*

2° Si le substantif qui se trouve au singulier, d'après la règle donnée § 399 **b**, est lui-même suivi d'un adjectif et d'un participe, celui-ci se met, ou au singulier en suivant l'accord, ou bien au pluriel par *Syllepse,* c'est-à-dire parce qu'il y a réellement pluralité. *Exemples :* שְׁמֹנִים וַחֲמִשָּׁה אִישׁ נֹשֵׂא אֵפוֹד, *quatre-vingt cinq hommes portant l'éphod* (I Sam., xxii, 18); חֲמִשִּׁים אִישׁ רָצִים, *cinquante hommes qui couraient* (I Rois, i, 5).

§ **401.**— Quand l'article est joint au Nom de Nombre, en français on met l'article devant ce dernier; mais en hébreu, on le met devant le substantif. *Exemple :* חֲמִשִּׁים הַצַּדִּיקִים (Gen., xviii, 24). C'est une sorte d'apposition : *les justes* (qui sont) *cinquante.* Si le substantif est sous-entendu, l'article se met nécessairement devant le Nom de Nombre, et l'on répète l'article si le Nom de Nombre est composé. *Exemples :* הָאַרְבָּעִים, *les quarante* (justes), ỳ. 19; — הַשְּׁלֹשָׁה וְהַשִּׁבְעִים וְהַמָּאתַיִם, *les deux cent soixante et treize* (Nombr., iii, 46).

CHAPITRE VII

DES PRONOMS

ARTICLE I

PRONOM PERSONNEL ET POSSESSIF

§ **402.** — Ces deux Pronoms, considérés comme *Suffixes*, se confondent en hébreu : ainsi ךָ signifie également *toi* et *ton;* וֹ, *lui* et *son;* etc.

L'énergie étant un des traits les plus saillants des langues orientales, c'est elle qui a donné lieu, à l'égard de ces Pronoms, aux règles suivantes :

1° Immédiatement après le Pronom Suffixe, on aime à répéter le Pronom Personnel de la même personne, séparé. *Exemple :* פִּגְרֵיכֶם אַתֶּם יִפְּלוּ, littéralement, *vos cadavres, de vous, tomberont* (Nombr., xiv, 32).

2° D'autres fois l'on répète par le Pronom le substantif déjà exprimé dans la même phrase : עֲוֺנוֹתָיו יִלְכְּדֻנוֹ אֶת־הָרָשָׁע, *les iniquités du méchant le saisiront ;* à la lettre, *ses iniquités le saisiront, le méchant* (Prov., v, 22; — *Voyez* Exod., ii, 6).

§ **403.** — Nous avons déjà vu que le nom qui suit le substantif à l'*État construit* pouvait être ou le sujet

ou l'objet de l'action exprimée par ce dernier : il doit donc en être de même du Pronom Possessif, qui représente ce même substantif. *Exemples :* Pronom objet de l'action: עָלַי אֱלֹהִים נְדָרֶיךָ, *ô* DIEU! *tes vœux seront sur moi* (Ps. LVI, 13); ce ne sont point les vœux que DIEU fait, mais bien ceux qu'on lui a faits. — Pronom sujet de l'action : שַׁלֵּם לְעֶלְיוֹן נְדָרֶיךָ, *rends tes vœux au* TRÈS-HAUT (Ps. L, 14).

Sous ce rapport, avec son caractère plus simple et plus naïf, la Langue Hébraïque a aussi beaucoup plus de liberté et de hardiesse que nos langues modernes, et laisse beaucoup à l'intelligence du lecteur (*Voyez* GEN., XXIV, 8; — NÉH., XIII, 14; — JÉR., LI, 35).

§ **404.** — Lorsqu'un substantif est à l'*État construit,* le Pronom Possessif, qui dans nos langues modernes se met devant le premier substantif, se joint, en hébreu, au second : ainsi, tandis qu'en français nous dirions : *ses armes de guerre,* on dirait en hébreu : *les armes de sa guerre,* כְּלֵי מִלְחַמְתּוֹ (DEUT., I, 41); français : *ses idoles d'argent;* hébreu : *les idoles de son argent,* אֱלִילֵי כַסְפּוֹ (ÉS., XXXI, 7).

La raison de cette différence est simple : nous avons déjà vu (§ 111, 2°, a) que, pour les Hébreux, les deux idées exprimées par deux substantifs dont le premier était

en *État construit*, se confondaient en une seule dans leur esprit : dès-lors, les deux mots n'en formant à leurs yeux qu'un seul pour ainsi dire, ils ont dû, pour ne pas détruire cette unité, rejeter le suffixe à la fin du second.

§ **405.** — **a**) Le Pronom de la seconde personne féminin singulier est quelquefois employé pour le masculin. *Exemple :* אִם כָּכָה אַתְּ (pour אַתָּה) עֹשֶׂה לִּי, *si tu agis ainsi envers moi* (*Voyez* Deut., v, 24 ; — Ézéch., xxviii, 14).

On ne peut guère rendre raison de cette forte anomalie qu'en disant que probablement la forme אַתְּ était originairement commune aux deux genres ; que plus tard, par l'adjonction du ה démonstratif, on en a formé אַתָּה, qui n'a plus été affecté qu'au masculin, et dès-lors אַתְּ a surtout désigné le féminin. Mais dans quelques cas il se ressentirait encore de sa première origine, et désignerait le masculin.

b) Au contraire, זֶה, Pronom Démonstratif masculin, désigne quelquefois le féminin, probablement par une raison analogue à celle que nous venons d'indiquer. *Exemple :* (pour הַזֹּאת) שְׁבֻעָתֵךְ הַזֶּה, *ce serment que nous t'avons fait* (Jos., ii, 17). Remarquez aussi le suffixe ךְ pris objectivement ; littéralement : *Ce tien serment*, non celui que *tu as fait*, mais celui *qu'on t'a fait*.

§ **406.** — Le Pronom Personnel de la troisième personne du singulier, séparé ou suffixe, se met indifféremment aux deux genres quand il s'applique aux choses, et non aux personnes. *Exemples : masculin,* רְאֵה־זֶה חָדָשׁ הוּא, *regarde cela, il est nouveau* (Eccl., i, 10); *féminin,* הִנֵּה זֹאת חֲקַרְנוּהָ כֵּן־הִיא, *voilà, nous avons examiné cela, et il est ainsi* (Job, v, 27).

§ **407.** — Ce même Pronom séparé, et lorsqu'il remplace le verbe *être,* peut quelquefois s'accorder avec le substantif qui qualifie le sujet, au lieu de s'accorder avec le sujet auquel proprement il appartient. *Exemples :* חֻקּוֹת הַגּוֹיִם הֶבֶל הוּא, *les statuts des nations ne* sont *que vanité* (Jér., x, 3). Il faudrait : הֵנָּה. — בָּתֵּי עָרֵי הַלְוִיִּם הִיא אֲחֻזָּתָם, *les maisons des villes des Lévites* sont *leur possession* (Lévit., xxv, 33) : הִיא pour הֵמָּה. Cet accord, faisant mieux ressortir l'attribut, donne par cela même plus de force au discours ; c'est comme s'il y avait .... *c'est la vanité elle-même; .... c'est leur possession elle-même.*

PRONOM DÉMONSTRATIF

(Voyez ce que nous avons déjà dit § 405, **b**).

§ **408.** — 1° Pour donner plus de force au discours, on ajoute quelquefois le Pronom Démonstratif זֶה aux

mots interrogatifs *qui, quoi, pourquoi? Exemples :* מִי זֶה אָמַר, *qui* (celui-là) *a dit* (Lam., iii, 37)? — מַה־זֶּה הָיָה, *qu'est-il arrivé* (I Sam., x, 11)? — לָמָּה זֶּה שְׁלַחְתָּנִי, *pourquoi m'as-tu envoyé* (Exod., v, 22)?

2° Dans le même but ce Pronom peut se mettre devant un substantif duel ou pluriel, et alors il y a ellipse. *Exemples :* זֶה שִׁבְעִים שָׁנָה, *pendant ces soixante-dix années* (Zach., i, 12); proprement, *ce* (temps) *de soixante-dix années;* — זֶה פַּעֲמַיִם, *pendant deux fois,* c'est-à-dire (il a fait) *cela pendant deux fois* (Gen., xxvii, 36).

3° Le Pronom זֶה s'emploie souvent, dans les Livres Poétiques, au lieu du relatif אֲשֶׁר, ou du moins il faut sous-entendre celui-ci après זֶה. *Exemples :* שְׁמַע לְאָבִיךָ זֶה יְלָדֶךָ, *écoute ton père qui t'a engendré,* c'est-à-dire *lui qui,* etc. (Prov., xxiii, 22); — הַר־צִיּוֹן זֶה שָׁכַנְתָּ בּוֹ, *la montagne de Sion que tu habites,* proprement, *celle en laquelle tu habites* (Ps. lxxiv, 2; — *Voyez* És., xxv, 9).

4° Il sert quelquefois d'adverbe de lieu, en y sous-entendant le mot מָקוֹם, *lieu. Exemple :* אֵלֶּה מִזֶּה וְאֵלֶּה מִזֶּה, *les uns deçà, et les autres delà* (Jos., viii, 22; — *Voyez* II Sam., ii, 13).

5° La répétition du Pronom זֶה et de son pluriel אֵלֶּה répond à notre expression *l'un... l'autre;* littéralement,

celui-ci... celui-là; וְקָרָא זֶה אֶל־זֶה, *et ils criaient l'un à l'autre* (ÉSA., VI, 3); — וַיֵּשְׁבוּ אֵלֶּה עַל... וְאֵלֶּה עַל..., *et ils se tenaient, les uns près de... et les autres près de...* (II SAM., II, 13).

PRONOM RELATIF

§ **409.** — Le mot אֲשֶׁר, invariable, est à la fois *Pronom Relatif* et *Conjonction,* comme en français et en latin les formes *que* et *quod.*

A. אֲשֶׁר, PRONOM RELATIF QUI, LEQUEL, LAQUELLE, ETC.

§ **410.** — 1° Il sert pour tous les genres et tous les nombres. Ce qu'il y a le plus à remarquer, c'est la manière dont il se construit quand il est régime : tandis qu'en français nous mettons le Pronom à côté du mot qui le régit, en hébreu le Pronom אֲשֶׁר précède toujours ce mot, à la fin duquel on joint un Pronom Suffixe, complément de אֲשֶׁר, et qui s'accorde en genre et en nombre avec la chose dont il s'agit, comme en français nous faisons de l'article, dans les formes *lequel, laquelle,* etc. *Exemples:* אֲשֶׁר, régime d'un verbe, כַּמֹּץ אֲשֶׁר תִּדְּפֶנּוּ רוּחַ, *comme la balle que le vent disperse;* proprement, *que le vent disperse elle* (Ps. I, 4; — *Voyez* DEUT., XXVIII, 49); שָׂדֶה אֲשֶׁר בֵּרְכוֹ יְהוָה, *un champ que l'*ÉTERNEL *a béni*

(Gen., xxvii, 27), אֲשֶׁר, régime d'une préposition : אֲשֶׁר... בְּאַרְצָם, *dans la terre desquels* (Joel, iv, 19).

Cette construction du Pronom אֲשֶׁר donne un tour grâcieux à l'expression.

2° Quelquefois le substantif auquel אֲשֶׁר se rapporte est sous-entendu, ainsi que le suffixe qui le représente, et alors il désigne d'ordinaire des idées de temps et de lieu. *Exemple :* עַל־אֲשֶׁר לֹא־אֵדָע, *dans* (un lieu) *que je ne saurai point* (I Rois, xviii, 12; — *Voyez* Exod., xxxii, 34).

3° Souvent, et surtout dans les Livres Poétiques, le relatif אֲשֶׁר est omis elliptiquement, comme sujet du verbe ou comme régime de la préposition : dans ce dernier cas, on retranche tantôt אֲשֶׁר seul, tantôt le Pronom et la préposition avec le suffixe complémentaire. *Exemples :* בְּצוּר יָרוּם מִמֶּנִּי, *sur la roche* qui *est trop haute pour moi* (Ps. lxi, 3; — *Voyez* Ésa., xl, 20); אָשִׁית בְּיֵשַׁע יָפִיחַ לוֹ, *je mettrai en sûreté celui* à qui *l'on tend des pièges,* pour אֲשֶׁר יָפִיחַ (Ps. xii, 16); מִיּוֹם דִּבַּרְתִּי, *depuis le jour* que *j'ai parlé,* pour אֲשֶׁר דִּבַּרְתִּי בוֹ (Jér., xxxvi, 2) (1).

(1) Dans les autres langues, on fait aussi l'ellipse de ce Pronom : anglais : (*that*) I fear *he* is a false man, *Je crains* que *ce ne soit un homme faux;* — allemand : (*dass*) Er dachte, *ich* würde es glauben,

§ **411.** — Comme aux suffixes, אֲשֶׁר se joint à l'adverbe de lieu : שָׁם, *là;* et, au moyen d'une préposition, on en déduit les questions de lieu : *ubi,* אֲשֶׁר שָׁם (*dans lequel lieu*); *undè,* אֲשֶׁר מִשָּׁם (*duquel lieu*); *quò,* שָׁמָּה (*vers lequel lieu*).

Souvent, comme avec les suffixes, on sépare élégamment אֲשֶׁר de l'adverbe de lieu, par un ou plusieurs mots. *Exemples :* אֲשֶׁר נָבוֹא שָׁמָּה, *là où nous irons* (Gen., xx, 13); — הָאָרֶץ אֲשֶׁר הוֹצֵאתָנוּ מִשָּׁם, *le pays dont tu nous as fait sortir* (Deut., ix, 28).

B. אֲשֶׁר, CONJONCTION

§ **412.** — Nous nous bornerons ici à faire remarquer que l'emploi du Pronom Relatif comme conjonction n'est pas particulier à la Langue Hébraïque, mais se retrouve dans beaucoup d'autres langues. Ainsi, en grec : οτι (ο-τι); en latin : *quia* (qui-a); en français : *par ce que;* en italien : *per ché;* en anglais : *that;* en allemand : *dass.* Partout, on le voit, le Pronom Relatif sert de conjonction ou entre dans sa composition.

Pour les différents sens de la particule אֲשֶׁר, prise

Il pensait que *je croirais cela;* — latin : (*ut*) Scripsi ad Curium *daret* medico quod dixisses (Cic., Epist. ad Sam.).

comme conjonction, nous renvoyons à l'article même qui traite de cette partie du Discours (*Voyez* §§ 436 et 437).

QUELQUES AUTRES PRONOMS

QUELQU'UN, CHACUN, QUICONQUE, ETC.

§ **413**. — Ces adjectifs partitifs, renfermant une idée d'individualité, se rendent, en hébreu, par divers substantifs qui présentent la même idée; par exemple : אָדָם, *homme;* אִישׁ, *l'homme individuel* (*vir*); נֶפֶשׁ, *âme. Exemples :* אָדָם כִּי יַקְרִיב, *quand quelqu'un offrira* (Lév., I, 2); — נֶפֶשׁ כִּי תֶחֱטָא, *quand quelqu'un aura péché* (Lév., IV, 2).

Le plus usité de ces Pronoms, c'est אִישׁ, seul ou répété. *Exemples :* אִם יִתֵּן אִישׁ אֶת־כָּל־הוֹן....., *si quelqu'un donnait tous les biens.....* (Cant., VIII, 7); — אִישׁ אִישׁ מִמְּלַאכְתּוֹ, *chacun d'auprès de son ouvrage* (Exod., XXXVI, 4).

L'UN... L'AUTRE

§ **414**. — Nous avons déjà vu (§ 408, n° 5) que le Pronom זֶה rendait cette expression. Ici nous parlerons du Pronom אִישׁ, qui y est aussi consacré; mais alors il se joint avec les mots אָח, *frère,* ou רֵעַ, *compagnon;* et, au féminin, אִשָּׁה, avec אָחוֹת, *sœur,* ou רְעוּת, *com-*

pagne. Ces locutions ont donné lieu aux applications suivantes :

a) D'abord, dans leur sens propre et primitif, elles s'appliquent aux personnes. *Exemples* : לֹא רָאוּ אִישׁ אֶת־אָחִיו, *l'on ne se voyait pas l'un l'autre* (Exod., x, 23); — וַיִּשְׁקוּ אִישׁ אֶת־רֵעֵהוּ, *et ils se baisèrent l'un l'autre* (I Sam., xx, 41).

b) Ensuite l'habitude l'a fait transporter de l'homme aux autres êtres vivants. *Exemple* : שָׁם נִקְבְּצוּ דַיּוֹת אִשָּׁה רְעוּתָהּ, *là aussi seront assemblés les vautours, l'un avec l'autre;* proprement, *la femme et sa compagne* (Ésa., xxxiv, 15).

c) Enfin aux choses inanimées elles-mêmes, et alors on n'a plus le sens primitif des mots, mais seulement l'idée de *réciprocité* que l'habitude y avait attachée. *Exemple* : חֲמֵשׁ הַיְרִיעֹת תִּהְיֶיןָ חֹבְרֹת אִשָּׁה אֶל־אֲחֹתָהּ, *cinq de ces tapis seront attachés l'un à l'autre;* littéralement, *la femme à sa sœur* (le substantif étant féminin en hébreu) (Exod., xxvi, 3).

De telles façons de parler, au premier abord si étranges, s'expliquent ainsi d'une manière rationnelle.

PRONOM RÉFLÉCHI SOI

§ **415**. — Les Hébreux, n'ayant pas de forme particulière pour ce Pronom, le rendent de deux manières :

a) *Directement*, par le Pronom Personnel de la troisième personne, tant au singulier qu'au pluriel. *Exemples :* וְהַדֶּלֶת סָגַר אַחֲרָיו, *et il ferma la porte après soi* (Gen., xix, 6; — *Voyez* Jug., xx, 40; — גָּמְלוּ לָהֶם רָעָה, *ils se sont attirés du mal* (Ésa., iii, 9).

b) *Indirectement*, par l'emploi de quelques substantifs, qui, joints aux suffixes, ont le même sens que le Pronom Réfléchi, comme : נֶפֶשׁ, *âme;* לֵב, *cœur;* קֶרֶב, *intérieur*, *partie intime* d'une chose, ou quelque autre mot de ce genre. *Exemple :* תְעַנּוּ אֶת־נַפְשֹׁתֵיכֶם, *mortifiez-vous;* littéralement, *mortifiez vos âmes* (Lév., xvi, 29).

Remarque. — Ce mot נֶפֶשׁ, tenant lieu de Pronom, peut par conséquent servir de sujet. *Exemple :* נַפְשָׁם בַּשְּׁבִי הָלָכָה, *elles-mêmes sont allées en captivité* (Ésa., xlvi, 2).

PRONOM GÉNÉRAL ON

§ **416**. — Pour rendre ce Pronom, les langues en général procèdent d'une manière naturelle, c'est-à-dire, tantôt en sous-entendant le sujet du verbe, tantôt en l'exprimant. C'est ce qui explique en hébreu les manières suivantes de traduire le Pronom Général *on :*

1° Par la troisième personne du singulier : alors les mots אִישׁ, *quelqu'un;* אָדָם, *homme;* עַם, *peuple*, ou quelque autre semblable, sont sous-entendus. *Exemple :*

עַל־כֵּן קָרָא שְׁמָהּ בָּבֶל, *c'est pourquoi on appela son nom Babel* (GEN., XI, 9) (1).

2° Par la deuxième personne du singulier, forme plus rare. *Exemple :* עַד בֹּאֲךָ, *jusqu'à ce qu'on vienne,* proprement, *jusqu'à ton venir.*

Cette forme existe aussi en latin et en français, sauf que dans cette dernière langue la politesse fait employer le pluriel au lieu du singulier. *Exemple : Haud facilè discerneres an....* Vous ne décideriez pas aisément si... pour : On ne déciderait pas aisément... (SALLUSTE).

3° Par la troisième personne du pluriel : וּמֵעוֹלָם לֹא שָׁמְעוּ לֹא הֶאֱזִינוּ, *et on n'a jamais ouï ni entendu...* (ÉSA., LXIV, 3) : sous-entendu אֲנָשִׁים, pluriel attribué à אִישׁ. Comme, en latin, *dicunt, tradunt,* on dit, on rapporte; sous-entendu *viri, homines,* les gens.

(1) En anglais, on emploie le mot *one,* qui veut dire proprement *un;* par exemple : *One has often need,* etc., On a souvent besoin, etc. Il tient donc lieu du mot אִישׁ, *quelqu'un.* Nous inclinerions à croire que notre Pronom *on* serait aussi le mot *un,* altéré par le changement de l'*u* en *o,* sons dont nous avons déjà fait voir l'affinité § 18. Toute la différence donc entre ces trois langues, c'est qu'en hébreu la particule devant le verbe serait sous-entendue, tandis que dans les deux autres, elle serait exprimée. Les Anglais emploient aussi, dans ce cas, les autres mots que nous sous-entendons en hébreu : *man,* homme; *people,* peuple; etc.

4° Par le passif. *Exemple* : אָז הוּחַל לִקְרֹא בְּשֵׁם יְהוָה, *alors on commença d'appeler du nom de l'*Éternel (Gen., iv, 26). Il en est de même en latin et dans les autres langues : *Justitia colitur,* la justice est pratiquée, est équivalent à : On pratique la justice. *Dicitur*, il est dit, on dit.

CHAPITRE VIII

DES ADVERBES

§ **417.** — **a**) Ils ne modifient pas seulement les verbes à la manière des autres langues, mais ils se joignent quelquefois aux noms par une sorte d'apposition, et font alors l'office d'adjectifs. *Exemple :* חֲבָרַיִךְ מְאֹד, *tes nombreux sortilèges;* littéralement, *tes sortilèges beaucoup*, c'est-à-dire *qui sont beaucoup,* אֲשֶׁר הָיוּ מְאֹד (Ésa., xlvii, 9). Cette forme de langage, jointe à l'ellipse, donne évidemment à l'expression plus de force que s'il y avait un adjectif au lieu de l'Adverbe.

b) L'Adverbe, traité quelquefois comme un vrai substantif, fait mettre alors le nom précédent à l'*État construit*. *Exemple* : מְתֵי מְעָט, *peu de monde;* comme si l'on disait, en latin : *viri paucitatis* (*gens de petite quantité*).

PARTICULES NÉGATIVES

§ **418.** — **1°** לֹא. — Quand on veut nier purement et simplement, on emploie l'Adverbe לֹא. *Exemples :* הַאֶפְרָתִי אַתָּה וַיֹּאמֶר לֹא, *es-tu Ephratien? Et il dit : Non* (JUG., XII, 5); — לֹא תִרְצָח, *tu ne tueras point* (EXOD., XX, 13).

2° אַל. — Quelquefois, mais plus rarement, on emploie אַל dans le même cas. *Exemples:* וַיֹּאמֶר לוֹ מֶלֶךְ יִשְׂרָאֵל אַל, *et le roi d'Israël lui dit : Non !* (II ROIS, III, 13); — וְאַל יֶחֱרַשׁ, *et il ne se taira point* (Ps. L, 3).

Le sens propre de cette dernière négation implique une idée de désir, d'exhortation, de prière, comme en latin *ne*, et en grec μή. *Exemples :* אַל־תִּגְּעוּ בִמְשִׁיחָי, *ne touchez point à mes oints* (Ps. CV, 15); — אַל־נָא תַעֲבֹר מֵעַל עַבְדֶּךָ, *ne passe point, je te prie, la maison de ton serviteur* (GEN., XVIII, 3).

3° אַיִן, qui se présente le plus souvent à l'*État construit* אֵין. — Cette particule implique toujours le verbe *être* avec négation, et répond à notre *il n'y a pas. Exemple :* אֵין מוֹשִׁיעַ, *il n'y a eu personne qui la délivrât* (DEUT., XXII, 27); — et avec suffixe : אֵינֶנִּי שֹׁמֵעַ, proprement, *il n'y aura pas, moi exauçant*, c'est-à-dire, *je n'exaucerai pas* (JÉR., XIV, 12).

Puisque ce mot se met à l'*État construit,* on peut donc le regarder originairement comme un substantif, signifiant *manque de..., absence de...*

Lorsqu'il est à l'*État absolu,* il suit le mot auquel il est joint, et se présente alors avec un substantif en *apposition. Exemple :* וּמַיִם אַיִן לִשְׁתּוֹת, *et il n'y a point d'eau pour boire,* proprement, *et l'eau est absente* (Nombr., xx, 5).

אַיִן, ou אֵין, a pour corrélatif, avec *affirmation,* le mot יֵשׁ, dont nous parlerons bientôt.

PARTICULES AFFIRMATIVES

§ **419**. — 1° Les Hébreux en ont plusieurs, comme אַךְ, כֵּן, אֲבָל, etc., *Ainsi, oui* (latin, *sic, itâ*); mais ils ne les emploient pas dans les réponses affirmatives, comme ils emploient לֹא et אַל dans les réponses négatives : ils aiment mieux faire la réponse affirmative par d'autres mots formant une proposition entière, mais d'ordinaire courte ou elliptique. ***Exemple : Es-tu Hasaël? Il répondit :*** אָנֹכִי, ***Moi,*** c'est-à-dire : ***C'est moi-même*** (II Sam., ii, 20).

Quand la question tombe sur l'action ou l'idée renfermée dans le verbe, la réponse se fait en répétant ce même verbe. *Exemple :* הֲתֵלְכִי עִם־הָאִישׁ הַזֶּה וַתֹּאמֶר אֵלֵךְ, *veux-tu aller avec cet homme? Et elle répon-*

dit : J'irai (Gen., xxiv, 58; — *Voyez* I Sam., xxiii, 12).

2° יֵשׁ, et avec *Makkeph* ou *Suffixes*, יֶשׁ. — Cette Particule, opposée à אַיִן, implique le verbe *être* avec affirmation, et répond à notre locution *il y a. Exemples :* יֵשׁ־אֱלֹהִים שֹׁפְטִים, *il y a un* Dieu *qui juge* (Ps. lviii, 12); — יֵשׁ עִמְּךָ מִלְחָמוֹת, *il y aura pour toi des guerres;* (II Chron., xvi, 9); — et avec suffixe : אִם יֶשְׁכֶם עֹשִׂים חֶסֶד, *si vous voulez user de gratuité;* littéralement, *si vous êtes usant de gratuité* (Gen., xxiv, 49); — אַיִן, qui signifie *il n'y a pas*, est quelquefois suivi de יֵשׁ, pour exprimer la même négation. *Exemple* : אֵין־יֶשׁ־רוּחַ בְּפִיהֶם, *il n'y a point de souffle dans leur bouche* (Ps. cxxxv, 17).

PARTICULES INTERROGATIVES

§ **420**. — 1° הֲ, et quelquefois הַ. — Nous avons déjà parlé de cette Particule (§ 335); elle est la figure ordinaire de l'interrogation. *Exemples :* הֲשָׁמַע, *a-t-il entendu?* — הַיִּיטַב בְּעֵינֵי יְהוָה, *cela eût-il plu à l'*Éternel? (Lév., x, 19.)

2° אִם. — Cette Particule signifie proprement *si;* mais, par cela même qu'elle implique le doute, l'incertitude, elle a pu être affectée, quoique plus rarement, à l'interrogation. *Exemple* : הֲפָכְכֶם אִם כְּחֹמֶר הַיֹּצֵר יֵחָשֵׁב, *ô vous, pervers! Le potier sera-t-il réputé comme l'argile?*

(ÉSA., XXIX, 16) (1). — Au fond cette forme est elliptique, et revient à dire : שָׁאַלְתִּי אִם..., *je demande si...*

§ **421**. — Quand l'interrogation porte sur deux choses entre lesquelles il y a incertitude ou option, ou que la question se répète immédiatement sous une autre forme, on met la Particule הֲ devant le premier nombre, et אִם devant le second. *Exemple :* הֲלָנוּ אַתָּה אִם לְצָרֵינוּ, *es-tu des nôtres ou de nos ennemis* (Jos., v, 13)? — הַלְּבֶן מֵאָה שָׁנָה יִוָּלֵד וְאִם שָׂרָה הֲבַת תִּשְׁעִים שָׁנָה תֵּלֵד, *naîtrait-il un fils à un homme âgé de cent ans? et Sara, âgée de quatre-vingt-dix ans, aurait-elle un enfant* (GEN., XVII, 17)?

§ **422**. — En hébreu, comme dans toutes les langues, l'interrogation se fait quelquefois dans une proposition affirmative par sa forme. Dans ce cas l'interrogation se reconnaît par le ton de celui qui parle; et dans un livre, par le contexte. *Exemple :* וַאֲנִי לֹא אָחוּס עַל נִינְוֵה, littéralement : *et moi, je n'épargnerai pas Ninive,* pour *n'épargnerais-je pas* (JON., IV, 11; — *Voyez* GEN., XXVII, 24)?

(1) Hébreu : *O perversité de vous!* C'est un des cas si nombreux où, par énergie de langage, le substantif est pris pour l'adjectif (*Voyez* § 377).

CHAPITRE IX

PRÉPOSITIONS

I. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

§ **423.** — Les Particules hébraïques, et surtout les *Prépositions* et les *Conjonctions,* offrent une richesse toute particulière, soit considérées séparément, soit combinées entre elles. On ne pourrait épuiser ce riche sujet dans une *Grammaire,* et l'on doit consulter pour cela les *Lexiques* et certains ouvrages spéciaux (1). Nous nous bornerons donc ici aux choses les plus essentielles.

Nous avons déjà parlé de l'ellipse des Prépositions, assez fréquente, surtout dans les Livres Poétiques (§ 349, 1°), comme aussi de l'emploi fréquent des Prépositions pour lier le verbe avec un complément direct (§ 370). Voici ce qui nous reste à dire sur les *Particules.*

§ **424.** — Les Prépositions, étant en général dérivées

(1) Parmi ces derniers, nous pouvons indiquer un ouvrage particulièrement remarquable, intitulé : *Christiani Noldii Concordantiæ Particularum Hébræo-Chaldaïcarum,* etc. (HAFNIÆ, Copenhague, 1679); 1 volume petit in-4° de 2,010 pages, dont 776 consacrées au dictionnaire des *Particules.*

d'un verbe ou d'un substantif, retiennent dans leur union avec les suffixes, ou devant un autre nom, le caractère de substantif, c'est-à-dire qu'elles se construisent comme si elles étaient des substantifs au pluriel. *Exemples :* אֲלֵיהֶם, *vers eux;* עָלַי רֹאשִׁי, *sur ma tête;* comme si c'était des pluriels : אֵלִים, עָלִים.

Ce sont principalement les Prépositions suivantes qui se construisent de cette manière : אַחַר, *après;* אֶל, *vers, à;* בֵּין, *entre;* עַד, *jusque;* עַל, *sur;* תַּחַת, *sous.*

§ **425.** — Les Hébreux, aimant beaucoup la concision, retranchent ordinairement le substantif qui devrait être placé entre deux Prépositions, lorsque le sens peut le faire aisément suppléer. *Exemples :* לְמִן הַיּוֹם, pour לְעֵת מִן, *etc.;* אֶל־תַּחַת גֶּפֶן, *sous la vigne,* sous-entendu מָקוֹם, *au lieu qui est sous la vigne* (ZACH., III, 10; — *Voyez* RUTH, I, 17).

§ **426.** — Ce même principe de concision fait que lorsqu'une Préposition devrait se répéter dans deux membres de phrase parallèles, on la supprime devant le second membre; cela a lieu surtout dans les Livres Poétiques, qui aiment encore plus la concision. *Exemple :* יַעֲשֶׂה חֶפְצוֹ בְּבָבֶל וּזְרֹעוֹ כַּשְׂדִּים, *il mettra en exécution son bon plaisir contre Babylone, et son bras sera* (CONTRE) *les Chaldéens* (ÉSA., XLVIII, 14; — *Voyez* XLIV, 28).

II. REMARQUES PARTICULIÈRES

sur certaines Prépositions Séparables ou Inséparables

§ **427.** — בֵּין, *entre, parmi.* — Lorsque cette Préposition se trouve entre deux noms qu'elle met en rapport ou en opposition, on la répète devant chacun d'eux. *Exemple:* וַיַּבְדֵּל אֱלֹהִים בֵּין הָאוֹר וּבֵין הַחֹשֶׁךְ, *et* DIEU *sépara la lumière des ténèbres* (GEN., I, 4).

Quelquefois בֵּין est mis devant le premier membre, et לְ devant le second, et cette dernière Préposition a alors le sens de : *par rapport à. Exemple :* בֵּין־דָּם לְדָם בֵּין־דִּין לְדִין, *entre meurtre et meurtre, entre cause et cause;* c'est-à-dire, *entre un meurtre par rapport à un* (autre) *meurtre*, etc. (DEUT., XVII, 8; — *Voyez* II SAM., XIX, 35).

§ **428.** — בְּ, *dans, par.* — Réunie au substantif עֲבוּר, *transition*, cette Préposition signifie *à cause de, afin que*, בַּעֲבוּר, comme si elle indiquait *la transition* de la cause à l'effet. *Exemple :* בַּעֲבוּר תֵּדַע כִּי אֵין כָּמֹנִי, *afin que tu saches qu'il n'y a nul* (dieu) *semblable à moi* (EXOD., IX, 14); et avec suffixe, בַּעֲבוּרִי, *à cause de moi;* בַּעֲבוּרָם, *à cause d'eux;* etc.

§ **429.** — לְ, signe du génitif et du datif.

1° Nous avons vu sa fonction devant l'infinitif construit (§ 367, 3°, c).

2° Comme désignation des cas, il est proprement la figure du *datif. Exemple :* וְנָתַתִּי לְךָ, *et je te donnerai* (*à toi*). Mais comme il y a dans le *datif* une idée d'appartenance, de possession, c'est de cette idée qu'on déduit les nuances suivantes du sens de cette Préposition.

a) Signe du *Génitif :* מִזְמוֹר לְדָוִד, *Psaume de David.* Dans ce cas on peut sous-entendre les mots אֲשֶׁר הָיָה, *qui est à, qui appartient à.* En français, le peuple dit souvent : *le fils à M. un tel.*

Nous avons déjà vu que ce sens du génitif de la Préposition לְ servait à détruire la monotonie d'une trop grande suite de substantifs à l'*État construit* (*Voyez* § 383).

b) *Quant à, au sujet de,* locutions impliquant encore l'idée de ce qui concerne quelqu'un ou appartient à quelqu'un. *Exemples :* אִמְרִי לִי, *dis quant à moi* (en ce qui *tient à moi* (GEN., XX, 13); — צִוָּה לוֹ הַמֶּלֶךְ, non pas *le roi lui avait ordonné,* mais *avait ordonné quant à lui* ou *à son sujet* (ESTH., III, 2); — לְמִינוֹ, *selon son espèce* (*quant à son espèce*) (GEN., I, 11).

c) *Par,* idée de *cause* de l'action exprimée par le verbe, cette cause résidant dans le substantif précédé de לְ, comme chez les Latins la Préposition *à* ou *ab* devant un substantif complément d'un verbe au passif. *Exemples :*

יוֹם לַיהוָה, proprement, *un jour à l'*Éternel, c'est-à-dire, « Un jour qui appartient à l'Éternel, dont Il dispose; » il faut donc traduire : *Un jour assigné par l'*Éternel (Ésa., ii, 12); — אָהוּב לֵאלֹהָיו, littéralement, « *aimé, quant à son* Dieu, en ce qui tient à son Dieu, » c'est-à-dire, *aimé de son* Dieu (Néh., xiii, 26; — *Voyez* I Sam., xv, 13). En grec : τῶν ἐμοὶ πεπραγμένων οὐχὶ μέμνηται, *ne rappelle-t-il pas les choses faites* par *moi* (ἐμοὶ)?

III. PRÉPOSITIONS COMPOSÉES

§ **430.** — Les Hébreux font beaucoup de combinaisons différentes de leurs Particules, soit entre elles, soit avec des substantifs : ce qui donne à leur Langue une grande variété d'expressions et de sens. Nous devons nous contenter d'en donner une idée par quelques exemples. Nous avons, vu plus haut, la composition des Particules avec les noms; nous nous bornerons ici à la combinaison des Particules entre elles.

1° אֶל, *à, vers;* אֶל־אַחֲרֵי, *après,* proprement, *sur les derrières de...;* — אֶל־הַחוּץ, *en dehors,* proprement *sur le dehors de;* etc.

2° עַד, *jusqu'à;* — בְּעַד, *pour, à cause de* (Gen., xx, 7); *au tour de* (Jon., ii, 7); — עַד־בְּלִי, *jusqu'à ne pas, jusqu'à ne pouvoir pas* (Mal., iii, 10).

3° עַל, *sur;* עַל־בֵּין, *jusqu'à* (ÉZÉCH., XIX, 11); — עַל־כֵּן, *c'est pourquoi* (LAM., III, 21); עַל־יַד (יַד, substantif, *main*), *auprès, à côté de* (II SAM., XV, 2); *par, au moyen de* (ESDR., I, 8).

4° מִן, *de* (*è* ou *ex*): composée avec עַל, *sur*, elle forme מֵעַל, *de dessus;* avec תַּחַת, *sous;* מִתַּחַת, *de dessous;* etc.

5° תַּחַת, *sous;* — תַּחַת כִּי, *parce que* (PROV., I, 29); תַּחַת מָה, *pourquoi* (JÉR., V, 19)?

Nous n'étendrons pas davantage ce tableau : l'usage seul peut apprendre les combinaisons si nombreuses des Particules.

CHAPITRE X

CONJONCTIONS

§ **431**. — Comme les *Prépositions*, elles sont simples ou composées.

A. CONJONCTIONS SIMPLES

§ **432**. — Nous n'en ferons connaître que quelques-unes des plus importantes, tant séparables qu'inséparables.

§ **433**. — וְ, *et*. — **a**) Cette Conjonction s'emploie dans certains cas où nous ne la jugerions pas nécessaire en français; mais en hébreu, elle donne une certaine grâce et plus de force au discours. *Exemple :* וַיִּקְבְּרֻהוּ

בְּרָמָה וּבְעִירוֹ, littéralement, *et on l'ensevelit à Rama, et dans sa ville*, c'est-à-dire, *et*, ou *or, c'était dans sa ville* (I SAM., XXVIII, 3; — *Voyez* II ROIS, VIII, 9).

b) D'autres fois le ו, au lieu d'être une Conjonction *Copulative*, a plutôt un sens *Adversatif*, et peut se rendre par : *Et cependant, quoique, mais*, etc. *Exemples* : Tu as parlé selon le cœur de ta servante, וְאָנֹכִי לֹא אֶהְיֶה כְּאַחַת שִׁפְחֹתֶךָ, *et cependant* je ne suis point, ou *quoique* je ne sois pas autant que l'une de tes servantes (RUTH, II, 13); הַקֹּל קוֹל יַעֲקֹב וְהַיָּדַיִם יְדֵי עֵשָׂו, *cette voix, c'est la voix de Jacob*, mais *ces mains sont les mains d'Ésaü* (GEN., XXVII, 22; — *Voyez* ZACH., II, 14).

Il y a donc là ellipse dans la phrase, et ce rôle de la *Copule* tenant à la pensée peut se retrouver dans toutes les langues : ainsi, en français, on dirait : « Il me « trahit, et j'étais son ami, » pour : *et cependant* j'étais, ou *quoique* je fusse son ami.

§ **434.** — כְּ, *comme, selon.* — **a**) Cette Particule, quand elle est jointe aux suffixes, ne s'emploie jamais seule, mais suivie de la syllabe מוֹ, ou, par orthographe défective, מ. *Exemples* : כָּמוֹךָ, *comme toi;* כָּמֹנִי, *comme moi;* כְּמוֹכֶם, *comme vous;* etc. (1).

(1) מוֹ est aussi le suffixe poétique de la troisième personne plu-

b) Quelquefois cette Particule n'est qu'explétive, et sert à donner plus de force à l'expression. *Exemples :* מִכְרָה כַיּוֹם אֶת־בְּכֹרָתְךָ לִי, *vends-moi aujourd'hui ton droit d'aînesse;* כַיּוֹם, pour כְּהַיּוֹם (Gen., xxv, 31; — *Voyez* I Sam., ix, 13).

§ **435.** — כִּי : Cette Conjonction a divers sens, fort différents entre eux, dont nous allons indiquer les principaux.

Parce que, puisque, car. — *Exemple :* כִּי אָחִיךָ הוּא, *parce qu'il est,* ou *car il est ton frère* (Deut., xxiii, 8; — *Voyez* Jug., xiii, 22).

Quoique : כִּי קָרוֹב הוּא, *quoiqu'il* (le chemin) *fût le plus court* (Exod., xiii, 17; — *Voyez* Deut., xxix, 18).

Quand, lorsque : כִּי־יִבְעַר כִּמְעַט אַפּוֹ, *lorsque sa colère s'embrâsera tant soit peu* (Ps. ii, 12; — *Voyez* II Chron., vi, 28).

Mais : ce sens se rapproche de *car,* ou *parce que. Exemple :* כִּי אֵין נָבוֹת חַי כִּי־מֵת, *car Naboth n'est plus en vie, mais il est mort* (I Rois, xxi, 15; — *Voyez* Ps. xliv, 4).

Si (interrogatif), *est-ce que?* (an, utrum?) *Exemples :* כִּי־יֹאמַר מַעֲשֶׂה לְעֹשֵׂהוּ, *est-ce que l'ouvrage dira,* ou

rielle, pour הֵם, *eux* (Ps. ii, 3); mais dans le cas dont nous venons de parler, c'est une syllabe purement euphonique, liant la Particule כְּ au pronom suffixe.

bien : *l'ouvrage dira-t-il de celui qui l'a fait*, etc. (Ésa., xxix, 16); — וּמַה שֶּׁם־בְּנוֹ כִּי תֵדָע, *et quel est le nom de son fils, si tu le connais?* (Prov., xxx, 4.)

Si..... ne, dans la formule du serment. — *Voyez* ci-après, à la Particule אִם.

§ **436**. — אֲשֶׁר : Ayant déjà traité de cette Particule comme *Pronom Relatif* (§§ 410 et 411), nous n'en parlerons ici que comme *Conjonction.*

Sous ce rapport, elle est si importante, que ce n'est peut-être pas sans raison que quelques grammairiens (1) la dérivent de la racine אָשַׁר, *s'avancer, faire des progrès*. En effet, elle sert à faire avancer la phrase, non-seulement en liant entre elles deux propositions, mais aussi en mettant en rapport avec le verbe, à un mode personnel, des Particules qui, par elles-mêmes, ne pourraient s'y lier, telles que אַחַר, *après*, etc. *Exemple :* אחר אֲשֶׁר הֻכְּתָה הָעִיר, *après que la ville fut prise* (Ézéch., xl, 1; — *Voyez* Deut., xxiv, 4).

Après ces Particules, אֲשֶׁר est quelquefois sous-entendu, comme nous l'avons déjà vu sous sa forme de *Pronom Relatif* (§ 410, 3°). *Exemple :* עַד שָׁבוּ (pour עַד אֲשֶׁר), *jusqu'à ce qu'ils fussent revenus* (Jos., ii, 22; — *Voyez* I Sam., v, 9).

(1) Sarchi, *Nouvelle Grammaire Hébraïque*, § 404.

§ **437.** — Comme Conjonction, la Particule אֲשֶׁר répond en français à des locutions conjonctives dans lesquelles entre aussi le mot *que*. Voici les sens principaux :

a) Conjonction simple *que*. *Exemple* : יוֹדֵעַ אָנִי אֲשֶׁר יִהְיֶה טּוֹב, *je connais qu'il sera bien.....* (ECCL., VIII, 12; — *Voyez* SAM., XVIII, 15).

b) Idée de causalité : *parce que, car,* et autres semblables. *Exemple* : אֲשֶׁר עָשָׂה דָוִד אֶת־הַיָּשָׁר, *parce que David avait fait ce qui est droit* (I ROIS, XV, 5; — *Voyez* ZACH., I, 15, et DEUT., XXIII, 5).

c) Idée de manière : *comme, selon que*. On peut supposer que la Conjonction כְּ, *selon*, est sous-entendue, et אֲשֶׁר, pour כַּאֲשֶׁר, *selon que* : alors la locution est absolument la même dans les deux langues. *Exemples* : אֲשֶׁר לֹא־יִסָּפֵר, *comme on ne peut compter.....* (JÉR., XXXIII, 22); — אֲשֶׁר תַּשִּׂיג יָדוֹ, *selon qu'il pourra fournir* (LÉV., XIV, 22; — *Voyez* II CHRON., VI, 29).

d) Idée de temps : *quand, lorsque, alors que*. *Exemple* : אֲשֶׁר יִשְׁאָלוּן בְּנֵיכֶם, *quand vos enfants interrogeront.....* (JOS., IV, 21; — *Voyez* PS. CXXXIX, 15; GEN., XXX, 38).

e) Idée de lieu : *où*, אֲשֶׁר נִסּוּנִי אֲבוֹתֵיכֶם, *là où vos pères m'ont tenté* (PS. XCV, 9). Il y a lieu de croire qu'ici encore la Conjonction manque de son complément

naturel, qui, dans ce cas, est שָׁם : ce serait donc pour אֲשֶׁר־שָׁם, *là où.*

Il y a quelques autres nuances moins importantes du sens *conjonctif* de אֲשֶׁר, que l'usage apprendra.

§ **438.** — **אִם**, *si.* A ce que nous avons dit de cette particule dans les phrases disjonctives (§ 421), voici ce qui nous reste à ajouter :

a) Dans les adjurations ou les formules de serment, cette Conjonction joue un rôle capital. Alors, si elle est seule, elle implique l'idée d'une négation; et suivie de לֹא, l'idée d'une affirmation. *Exemples :* וָאַשְׁבִּיעֵם בֵּאלֹהִים אִם תִּתְּנוּ, *et je les fis jurer par le Nom de* Dieu *qu'ils ne donneraient point* (Néh., xiii, 25; — *Voyez* Cant., ii, 7); וַיִּשָּׁבַע מֹשֶׁה בַּיּוֹם הַהוּא לֵאמֹר אִם־לֹא הָאָרֶץ, *et Moïse jura en ce jour-là, disant : Certainement la terre,* etc. (Jos., xiv, 9; — *Voyez* És., xiv, 24).

Voici comment s'expliquent ces sens, en apparence contradictoires. Telle était, dans les serments, la crainte des Hébreux à l'égard de Dieu et de sa justice, qu'ils n'osaient pas prononcer en propres termes les imprécations: ils se contentaient de les indiquer dans une phrase vague et générale : *Ainsi l'*Éternel *te fasse, et ainsi il y ajoute, si,* etc.; .....כֹּה יַעֲשֶׂה לְּךָ אֱלֹהִים וְכֹה יוֹסִיף אִם Cette phrase est si vague, qu'elle paraît aussi bien im-

pliquer des bénédictions, mais le mal seul était sous-entendu; et, à cet égard, le scrupule des Hébreux allait si loin, que le plus souvent cette formule elle-même n'était pas exprimée, mais sous-entendue, et l'on ne conservait que la condition des imprécations dans la proposition commençant par אִם, *si* (1). On comprend bien dès-lors que si cette dernière proposition avait la forme affirmative, elle impliquerait la négation; et si elle avait la forme négative, l'affirmation : *Que* DIEU *t'accable de sa justice, si tu ne fais pas telle chose;* c'est-à-dire, *Tu ne dois pas la faire.* Ou bien : *Que* DIEU *t'accable si tu ne fais pas telle chose;* cela revient à dire : *Tu dois la faire.*

b) Une fois la proposition imprécative consacrée, comme elle était d'ordinaire supprimée, on a fini par y substituer d'autres formules qui n'avaient pas le même sens, et qu'on a toujours fait suivre de אִם, bien que cette Conjonction n'eût pas grammaticalement une liaison exacte avec la nouvelle phrase imprécative. Ainsi l'on dit : חֵי־נַפְשְׁךָ אִם אֶעֶזְבֶךָּ, proprement, *ton âme est vivante, si je te laisse;*

(1) C'est par suite de ce même scrupule religieux que, dans des phrases où n'intervenait pas cette formule de l'imprécation, on supprimait l'énoncé même des jugements de DIEU : *Je verrai dans mes ennemis;* ou bien : *Mes yeux verront dans mes ennemis;...* il faut sous-entendre, *les effets de la justice divine,* ou d'autres expressions semblables. (*Voyez* Ps. LIV, 9; — LIX, 11; — XCII, 12; — CXII, 8.)

cela veut dire : *Je ne te laisserai point* (II Rois, II, 2); — חַי־יְהוָה אִם יִפֹּל מִשַּׂעֲרַת רֹאשׁוֹ אַרְצָה, *l'*Éternel *est vivant, si un seul des cheveux de sa tête tombe à terre;* comme s'il y avait : *Nous jurons par l'*Éternel, *qui est vivant, qu'un seul des cheveux de sa tête ne tombera pas à terre* (I Sam., xiv, 45).

B. CONJONCTIONS COMPOSÉES

§ **439.** — Comme les *Prépositions*, les *Conjonctions* se composent ou entre elles ou avec d'autres mots. Nous n'en citerons que quelques-unes, pour en donner une idée.

אַף־גַּם, *quoique* (אַף, *même, quoique;* — גַּם, *id.*).

אַף־כִּי, *à plus forte raison, combien plus. Exemple :* אַף כִּי לוּא אָכַל אָכַל הַיּוֹם הָעָם, *combien plus, si le peuple avait aujourd'hui mangé abondamment*, etc. (I Sam., xiv, 30).

יַעַן כִּי et יַעַן אֲשֶׁר, *parce que, puisque* (יַעַן, substantif, *dessein, conseil;* Conjonction, *parce que, à cause de*).

כִּי אִם, *mais, cependant, c'est pourquoi;* — כִּי אִם אַתָּה וּבֵית אָבִיךָ, *mais c'est toi et la maison de ton père* (I Rois, xviii, 18; — *Voyez* Nombr., xxiv, 22).

כַּאֲשֶׁר, *comme, selon que, lorsque* (כְּ, *selon;* אֲשֶׁר, *que*).

אֶפֶס כִּי, *mais, cependant* (אֶפֶס, *extrémité, fin; man-*

que, défaut de). *Exemple* : אֶפֶס כִּי לֹא הַשְׁמֵיד אַשְׁמִיד אֶת־בֵּית יַעֲקֹב, *mais pourtant je n'oublierai point entièrement la maison de Jacob* (Amos, ix, 8).

CHAPITRE XI

INTERJECTIONS

§ **440**. — Dans les langues, en général, les *Interjections*, destinées à peindre les diverses affections de l'âme, se composent ou de mots primitifs, qui sont comme des cris : *ha! ho! fi!* etc., ou d'autres mots, comme : *holà!* (ho-là), *hélas!* (hé-las), *fi donc! courage! allons!* etc.; ou d'expressions formant une proposition elliptique, comme : *malheur à vous, si,* etc., c'est-à-dire, *je dénonce malheur à vous, si,* etc.

1° En hébreu, les Interjections, qui sont comme des cris primitifs, sont surtout les suivantes :

Douleur
- הוֹ, d'autres fois; הוֹי (*hoï!* latin, *eheu!*), *oh! hélas!* (*Voyez* Amos, v, 16; — Jér., xxii, 18) (1).
- הָהּ, quelquefois avec redoublement, אֲהָהּ, *ah!* (Ézéch., xxx, 2; — Joel, i, 15).

(1) Ce mot a de l'analogie avec la racine verbale הָוָה, *il arrive*

Excitation, joie : הֶאָח (*euge, eïa!*), *allons! courage! ha!* (*Voyez* ÉSA., XLIV, 16; — PS. XXXV, 21).

Prière : נָא (*quæso!*), *je vous prie.* On dit aussi אָנָּא, avec *Daguesch fort* dans le נ, comme si c'était pour אָה נָא, *ah! je vous prie!* (*Voyez* I SAM., XV, 25; — GEN., L, 17).

Menace : הוֹי; en grec, οὐαί; latin, *væ! malheur!* (*Voyez* ÉSA., V, 21; — LAM., V, 16). On trouve quelquefois הוֹיָה avec un ה paragogique.

2° Parmi les Interjections formées d'autres mots (nom ou verbe), nous remarquons les suivantes :

חָלִילָה (*absit!*), *à* DIEU *ne plaise! loin de moi! de nous!* etc. C'est un substantif avec ה paragogique, venant de חָלִיל, *chose profane;* comme si l'on disait : *Que ce me soit une chose profane*, et par conséquent, *rejetée de moi*, de... (*Voyez* JOB, XXVII, 5).

אַשְׁרֵי signifie, proprement, *bonheur de... État construit,* pluriel de אֶשֶׁר. *Exemple :* אַשְׁרֵי הָאִישׁ אֲשֶׁר, *bienheureux est l'homme qui*, etc. C'est, au fond, une proposition elliptique, revenant à celle-ci : *Je proclame le bonheur de l'homme qui*, etc.

הָבָה (*age! agedum!*), *allons!* en hébreu, *donne!*

un malheur; d'un autre côté, dans l'interjection הוֹי, le ו pourrait avoir permuté avec le ה, comme lettre *Éhévi.*

ce qui revient à dire : *fais* (impératif *age* des Latins). C'est donc l'impératif avec ה paragogique de יָהַב, *donner* (*Voyez* GEN., XI, 7, Chap. XXXVIII, 16).

§ **441.** — Ces Interjections, entrant dans des phrases elliptiques, doivent se construire avec des propositions dépendantes du verbe sous-entendu : *Exemples :* אֲהָהּ לַיּוֹם, *ah! quelle journée!* (ÉZÉCH., XXX, 2; — *Voyez* JOEL, I, 15). C'est comme s'il y avait : *Je fais entendre, ah!* quant *à cette journée;* — הוֹי עֲלֵיהֶם, *malheur à eux!* c'est-à-dire, *je dénonce malheur* sur *eux* (JÉR., I, 27; — *Voyez* JOS., XXII, 29). C'est, ainsi que nous avons vu, אַשְׁרֵי, répondant au génitif.

Dans d'autres langues on trouve aussi les *Interjections* construites elliptiquement avec divers cas, ou bien avec des *Prépositions.*

Exemples : avec le *Génitif.* — Allemand : *O, des unglücklichen Mannes!* O le plus malheureux homme! — Latin : *O mihi nuntii beati!* (CATULLE). — L'Accusatif : *O, mich ungeschickten!* O maladroit que je suis! — Latin : *O me miserum!*

Avec une *Préposition.* — Allemand : *Pfui, über dich Schurken!* Fi, le fripon! littéralement : *Fi sur toi, fripon!*

§ **442.** — Il y a des phrases dans lesquelles le verbe est exprimé, à côté de l'Interjection, sans ellipse. *Exemple :* יַעַן אָמְרֵךְ הֶאָח אֶל־מִקְדָּשִׁי, *parce que vous avez dit : Ha! ha! contre mon sanctuaire* (ÉZÉCH., XXV, 3).

D'un autre côté on trouve quelquefois ces particules

sans être suivies d'une préposition : הוֹי הָאֹמְרִים לָרַע טוֹב, *malheur à ceux qui appellent le mal bien !* (Ésa., v, 20; — *Voyez* Jér., xxiii, 1). — Dans ces cas, les Hébreux ne voient plus sans doute la forme elliptique de cette phrase, mais ils prennent l'Interjection d'une manière isolée et absolue : *Hélas!* cri de douleur et de plainte; comme si l'on disait : *Malheureux ceux qui appellent le mal bien!*

CHAPITRE XII

IDIOTISMES

§ **443.** — Le génie oriental possède des *Idiotismes* plus nombreux et surtout plus hardis que nos langues occidentales. Nous avons été obligé, dans la Syntaxe, d'en faire connaître quelques-uns que nous n'aurions pu renvoyer à ce Chapitre. Dans le tableau suivant, rangé par ordre alphabétique, nous nous sommes borné aux plus importants; mais ils pourront suffire pour l'intelligence du texte sacré. L'usage apprendra les autres.

אֹזֶן, OREILLE

גָּלָה אֹזֶן, *découvrir l'oreille à quelqu'un,* c'est lui faire savoir, lui déclarer une chose. *Exemple :* אֶגְלֶה אָזְנְךָ,

je te le ferai savoir (Ruth, iv, 4). On comprend aisément le langage figuré qui produit cet Idiotisme.

אֱלֹהִים, DIEU

Ce mot, donné comme attribut à un autre, sert à en relever la grandeur, la dignité, l'excellence. Ainsi, en hébreu, on dira : *Montagne de* Dieu, *cèdres de* Dieu, *ville de* Dieu, etc., pour *montagne très-haute, cèdres très-élevés, ville très-grande;* etc. Au fond, c'est le substantif substitué à l'adjectif *divin* (*Voyez* § 377); en français, nous employons cet adjectif, ou l'adverbe *divinement*, dans le même sens.

בַּיִת, MAISON

מִבַּיִת, adverbe, proprement, *de la maison, en partant du sein de la maison*, c'est-à-dire *intérieurement, par dedans :* מִבַּיִת וּמִחוּץ, *par dedans et par dehors* (Gen., vi, 14).

בֵּן, ou avec *Makkeph,* בֶּן־, FILS

Ce mot a beaucoup d'applications diverses, et produit le plus grand nombre d'Idiotismes, dont la plupart sont tout-à-fait particuliers au génie oriental. On peut, en général, les expliquer par l'idée d'appartenance, d'origine, de dépendance, de sujétion; par exemple :

בֶּן־בַּיִת, *fils de la maison*, pour dire un *esclave* (celui qui est *assujetti* à la maison) (Gen., xv, 3).

בֶּן־גֹּרֶן, *fils de l'aire*, pour dire *le grain* (ce qui *appartient*, qui en *provient*) (Ésa., xxi, 10), — בְּנֵי אַשְׁפָּה, *fils du carquois*, c'est-à-dire *traits, flèches*.

בֶּן־הַיִּצְהָר, *fils de l'huile*, pour dire *oint* (celui qui *appartient* à l'huile, *soumis* à la consécration par l'huile) (Zach., iv, 14).

בֶּן־שָׁנָה, *fils d'année*, pour dire *âgé de...* (*assujetti* à tant d'années). *Exemples :* וְאַבְרָהָם בֶּן־מְאַת שָׁנָה, *et Abraham était âgé de cent ans* (un fils de cent ans); *il circoncit* אֶת־יִצְחָק בְּנוֹ בֶּן־שְׁמֹנַת יָמִים, *son fils âgé de huit jours* (Gen., xxi, 5 et 4).

Remarque. — Cet orientalisme se retrouve dans le Nouveau-Testament. *Exemple :* τέκνα ὀργῆς, *fils* ou *enfants de colère;* υἱὸς τῆς ἀπωλείας, *fils de perdition;* etc.

בַּת־עַיִן, *fille de l'œil*, pour désigner la *prunelle*, la *pupille*, parce qu'elle est la partie la plus intime et la plus précieuse de l'œil (Ps. xvii, 8).

גָּנַב אֶת־לֵב, *dérober le cœur* (de quelqu'un). On dit aussi : *Dérober quelqu'un*, pour dire le *tromper*, se cacher de lui, faire quelque chose à son insu, comme un voleur qui trompe celui qu'il dérobe, et le fait toujours en cachette et à son insu (Gen., xxxi, 20, 26, 27). —

On trouve la même locution dans Homère : ἥ τ'ἔκλεψε νόον, *qui dérobe l'esprit*, c'est-à-dire *qui trompe* ou *séduit* (Iliad., xiv, 217).

בְּרָכָה, BÉNÉDICTION

Ce mot se prend quelquefois pour un *présent*, *une offrande*, parce qu'une offrande implique une idée de bienveillance, de bon vouloir, de bénédiction de la part de celui qui la fait. *Exemple :* קַח־נָא אֶת־בִּרְכָתִי, *reçois, je te prie, mon présent* (ma bénédiction) (Gen., xxxiii, 11).

חָלַל, COMMENCER, joint à כָּלָה, ACHEVER

La locution הָחֵל וְכַלֵּה (infinitif absolu avec ellipse, § 365, 2°), *en commençant et en achevant*, répond à nos adverbes *complètement*, *entièrement*, *parfaitement*. *Exemple :* En ce jour-là, j'effectuerai contre Héli tout ce que j'ai dit touchant sa maison, הָחֵל וְכַלֵּה, *en commençant et en achevant* (I Sam., iii, 12).

יָד, MAIN

Ce mot donne lieu aux principaux Idiotismes suivants :

a) בְּיַד, *avec la main* ou *par la main de...*, répond à notre *au moyen* ou *par le moyen de...* La main, idée de force et de secours.

b) עַל־יַד, *sur la main*, *vers la main de...*, pour

dire *à côté de... Exemple :* ...עַל־יָדוֹ*, à côté de lui;* ...עַל־יָדָם*, à leur côté...* (Néh., iii, 2, 4). En français, c'est une autre partie du corps : le *côté,* au lieu de la *main.*

c) יָד נָשַׂג; אֵין יָד נָשַׂג*, la main atteint, la main n'atteint pas,* pour *pouvoir* ou *ne pas pouvoir faire une chose; avoir* ou *n'avoir pas le moyen de...;* וְאִם־לֹא תַגִּיעַ יָדוֹ...*, et s'il n'a pas le moyen de...* (Lév., v, 7 : — *Voyez* Ch. xiv, 21, 22). — En français, par une locution approchante, nous dirions : *Vous n'y pouvez atteindre,* pour *vous ne pouvez le faire.*

d) Comme un lieu renferme et occupe ce qui s'y trouve placé, de la même manière que la main renferme ce qu'on y met, le mot יָד signifie encore, dans un sens figuré, le *lieu,* l'*espace* où une chose se trouve. *Exemple :* יַד סֶלַע*, un lieu qui renferme des pierres, un lieu pierreux* (Ps. cxli, 6).

יוֹם, JOUR

יְמֵי הַשָּׁמַיִם*, les jours des cieux,* les cieux impliquant une idée d'éternité; *les jours des cieux* signifient *des jours éternels, une éternelle durée* (*Voyez* Deut., xi, 21).

יָסַף, AJOUTER

Pour exprimer la continuation d'une chose ou sa répé-

tition, les Hébreux emploient les verbes יָסַף, *ajouter*, סָבַב et שׁוּב, *retourner, revenir*, que nous devons rendre par le verbe *continuer*, ou par les adverbes *encore*, *de nouveau*, etc. *Exemples :* בַּל־יוֹסִיף עוֹד לַעֲרֹץ אֱנוֹשׁ, *afin que l'homme mortel ne continue plus à donner de l'effroi* (Ps. x, 18); — וְתִסֹּב תְּנַחֲמֵנִי, *et tu me consoleras encore*, proprement, *tu retourneras, et tu me consoleras;* תָּשׁוּב תְּחַיֵּינִי, *tu m'as de nouveau rendu la vie* (Ps. LXXI, ℣. 21 et 20; — *Voyez* Gen., xxv, 1; — Deut., v, 25).

כָּחַשׁ, MENTIR

Ce verbe s'emploie quelquefois dans le sens de *retourner en arrière, faire défaut, tromper, manquer*, etc. *Exemples :* יְכַחֲשׁוּ לְךָ אֹיְבֶיךָ, *tes ennemis te mentiront*, c'est-à-dire *retourneront en arrière* (Ps. LXVI, 3); — וְתִירוֹשׁ יְכַחֶשׁ בָּהּ, *et le vin doux leur mentira*, c'est-à-dire *leur fera défaut* (Os., IX, 2; — *Voyez* Hab., III, 17).

כָּלָה, ACHEVER (*Voyez* חָלַל)

לָשׁוֹן, LANGUE

לָשׁוֹן, *médisant, détracteur, calomniateur;* littéralement, *homme de langue*, c'est-à-dire qui fait agir sa langue comme un instrument de mal.

בַּעַל לָשׁן, *maître de langue*, c'est-à-dire expert à user de sa langue. Selon les uns, il signifie aussi le *médisant;* selon d'autres, *un enchanteur.*

מַטֶּה, VERGE, BATON

מַטֵּה־לֶחֶם, *le bâton du pain* signifie naturellement la force qu'a le pain de nourrir et soutenir l'homme. *Exemple :* בְּשִׁבְרִי לָכֶם מַטֵּה־לֶחֶם, *lorsque je vous aurai rompu le bâton du pain* (Lév., xxvi, 26).

מָלֵא, REMPLIR

Le complément ou l'achèvement d'une chose exigeant la persévérance pour y arriver, ce verbe a quelquefois le sens de *persévérer. Exemple :* וְלֹא מִלֵּא אַחֲרֵי יְהוָה כְּדָוִד, littéralement, *et il ne remplit point après l'*Éternel, *comme David*, c'est-à-dire *et il ne persévéra point à suivre l'*Éternel, etc. (I Rois, xi, 6).

מֶלַח, SEL

Le sel, servant à conserver les choses, est pris métonymiquement pour la durée, la fermeté d'une chose. Ainsi : בְּרִית מֶלַח, *alliance de sel*, signifie une alliance ferme et inaltérable, ou immuable (Nombr., xviii, 19).

מַס, TRIBUT, IMPÔT

הֶעֱלָה מַס (*Hiphil*), *faire monter un impôt*, signifie

imposer un tribut. La forme hébraïque répond un peu à notre verbe, *lever* un impôt (*Voyez* I Rois, v, 13, dans nos versions; mais dans le texte hébreu, c'est le ℣. 27).

מִסְפָּר, NOMBRE

Ce mot signifiant *ce qu'on peut compter*, et étant opposé à *innombrable* ou *sans nombre*, les Hébreux y ont attaché une idée de petite quantité, qu'on n'a pas de peine à compter, et alors ce mot a le sens de l'adverbe *peu;* mais il suit toujours le substantif de la chose qu'on compte, et ce dernier est à l'*État construit.* Ainsi Ps. cv, 12: מְתֵי מִסְפָּר, proprement, *hommes de nombre,* signifie *un petit nombre de gens* (*Voyez* Ésa., x, 19).

נָכַר (*Kal,* inusité); *Pihel,* נִכֵּר, ALIÉNER

Ce verbe, ayant le sens de *livrer, abandonner, répudier,* implique, dans les choses saintes, une idée de *profanation. Exemple :* וַיְנַכְּרוּ אֶת־הַמָּקוֹם הַזֶּה, *et ils ont profané ce lieu;* hébreu, *ils ont rendu ce lieu étranger* (Jér., xix, 4).

נֶפֶשׁ, AME

Ce mot se prend dans des sens différents ou donne lieu à divers Idiotismes, dont voici les principaux :

1° *Sens divers :*

a) *La vie;* בְּנֶפֶשׁ, *en péril de la vie.*

b) *L'homme, l'individu, la personne*, y compris aussi le corps. *Exemples :* שִׁבְעִים נֶפֶשׁ, *soixante-et-dix hommes.* En français, nous disons aussi : *une ville de vingt mille âmes.* — בַּרְזֶל בָּאָה נַפְשׁוֹ, *son âme*, c'est-à-dire *sa personne, fut mise aux fers* (Ps. cv, 18).

c) Il signifie même le *corps mort*, ou un *mort. Exemple :* וְשֶׂרֶט לָנֶפֶשׁ לֹא תִתְּנוּ בִּבְשַׂרְכֶם, *vous ne ferez point d'incisions dans votre chair pour un mort* (Lév., xix, 28; — *Voyez aussi* Ps. xvi, 10, où נֶפֶשׁ a nécessairement le sens de *corps* ou de *personne*).

d) Il tient lieu du pronom réfléchi *se, soi. Exemple :* תְּעַנּוּ אֶת־נַפְשֹׁתֵיכֶם, *mortifiez-vous;* littéralement, *mortifiez* vos âmes (Lév., xvi, 29).

2° *Idiotismes proprement dits :*

a) *Avoir son âme*, ou *mettre son âme dans sa main*, c'est *avoir* ou *mettre sa vie en danger. Exemple :* נַפְשִׁי בְכַפִּי תָמִיד, *ma vie a été continuellement en danger;* hébreu, *dans ma main*, comme si l'âme était déjà hors de vous (Ps. cxix, 109; — *Voyez* Jug., xii, 3).

b) אִם־יֵשׁ אֶת־נַפְשְׁכֶם, *si c'est avec votre âme que...*, pour *s'il vous plaît que...* (Gen., xxiii, 8).

c) נָשָׂא פָנִים, *élever* ou *accepter la face de quelqu'un*, c'est *avoir égard à quelqu'un, avoir de la considération pour lui* (*Voyez* Gen., xxxii, 21; — II Rois, iii,

14; — dans le Nouveau-Testament : πρόσωπον λαμβάνειν). Des personnes, on a ensuite transporté cette expression aux choses, et l'on a eu des phrases comme la suivante : לֹא־יִשָּׂא פְּנֵי כָל־כֹּפֶר, *il n'acceptera point la face d'aucune rançon*, pour dire : *il n'aura égard à aucune rançon* (Prov., vi, 35).

סָבַב, Revenir, Retourner (*Voyez* יָסַף).

עֹרֶף, **dos, ou derrière du cou**

נָתַן עֹרֶף, *faire dos, rendre dos* quelqu'un, expression originale et énergique, pour dire : *faire tourner le dos*. *Exemple* : וְנָתַתִּי אֶת־כָּל־אֹיְבֶיךָ אֵלֶיךָ עֹרֶף, *et je ferai que tous tes ennemis tourneront le dos devant toi* (Exod., xxiii, 27; — *Voyez* Ps. xviii, 41).

פֶּה, **bouche**

*Ouvrir la bouche à l'*Éternel, signifie *faire un vœu, vouer à l'*Éternel. Pour les Hébreux, le vœu est l'ouverture de la bouche par excellence, la parole la plus solennelle qui en puisse sortir. *Exemple* : וְאָנֹכִי פָּצִיתִי פִי אֶל־יְהוָה, *car j'ai ouvert ma bouche à l'*Éternel, c'est-à-dire, *j'ai fait un vœu à l'*Éternel (Jug., xi, 35).

פִּי חֶרֶב, *le tranchant de l'épée* (hébreu, *bouche de l'épée*). La *guerre* est dérivée d'une racine qui veut dire *dévorer, consumer*, לָחַם : d'où לֶחֶם, du *pain*, et מִלְחָמָה,

la *guerre*. C'est donc en suivant cette figure qu'on prête à l'épée une *bouche*, pour *mordre* et *consumer* (*Voyez* Gen., xxxiv, 26; Exod., xvii, 13).

פָּנִים, FACE, VISAGE

Le visage étant le miroir de l'âme, et la colère étant l'affection qui en modifie le plus visiblement l'expression, פָּנִים se prend quelquefois pour la colère elle-même. *Exemple :* הִשָּׁמֶר מִפָּנָיו, *garde-toi de provoquer sa colère;* hébreu, *garde-toi de sa face* (Exod., xxiii, 21).

קֵץ, FIN

מִקֵּץ יָמִים, *à la fin des jours;* מִקֵּץ שָׁנִים, *à la fin des années*, signifie *après quelques jours*, ou *après quelque temps*, *après quelques années*. Il faut remarquer que le second substantif n'a pas l'article défini, comme si nous disions en français : *au bout de* (certains) *jours*, etc. *Exemple :* מִקֵּץ עֶשֶׂר שָׁנִים לְשֶׁבֶת, *après vingt années de séjour* (Gen., xvi, 3; — *Voyez* Gen., iv, 3; Néh., xiii, 6).

קֶרֶן, CORNE

La corne étant dure et forte par elle-même et un puissant instrument de force, il n'est pas étonnant que dans le style oriental ce mot désigne quelquefois *l'empire*,

l'élévation, la force, la puissance, etc. *Exemple :* לְהָרִים קָרֶן, *pour en exalter la puissance* (I CHRON., XXV, 5). Les Livres Poétiques ou Prophétiques abondent en locutions où ce mot est employé dans ce sens (*Voyez* Ps. XCII, 11; CLVIII, 14; — JÉR., LVIII, 25; — DAN., VII, 8).

רֹאשׁ, TÊTE

Comme la *tête* est le membre le plus important du corps, et qu'elle conduit tout le corps, on a pu y attacher une idée collective, une idée de nombre, valant à elle seule plus que tous les autres membres. Ainsi, dans un sens métaphorique, la tête peut signifier *une troupe, une bande,* comme cela a lieu quelquefois. *Exemple :* ...וַיֵּצֵא מִמַּחֲנֵה פְלִשְׁתִּים שְׁלֹשָׁה רָאשִׁים, *et il sortit trois bandes du camp des Philistins* (I SAM., XIII, 17, 18).

שׁוּב, RETOURNER (*Voyez* יָסַף)

תְּמוֹל שִׁלְשֹׁם, *littéralement*, HIER *et* LE TROISIÈME JOUR, *ou* HIER *et* AVANT-HIER

Expression d'un temps antérieur, et qu'on doit rendre par *auparavant, ci-devant. Exemple :* כִּתְמוֹל שִׁלְשֹׁם, *comme auparavant* (GEN., XXXI, 2).

On dit aussi, avec א prosthétique : אֶתְמוֹל שִׁלְשֹׁם (*Voyez* I SAM., IV, 7).

§ 444. — Quelques Idiotismes qui se rattachent à des Règles Générales, embrassant tous les Cas de même espèce

C'est l'énergie et la force, ce caractère si distinctif de la Langue Hébraïque, qui a seul donné lieu à ces Idiotismes. Voici les principaux :

1° Répétition du verbe et du substantif appartenant à la même racine. *Exemple* : וַיָּרַח יְהוָה אֶת־רֵיחַ הַנִּיחֹחַ, *et l'*Éternel *flaira une odeur d'appaisement* (Gen., viii, 21). En latin, on a *pugnare, pugnam.*

2° Répétition du verbe à l'*Infinitif absolu* et à un *mode personnel* (*Comp.* Synt., §§ 365 et 366). *Exemple* : מוֹת תָּמוּת, littéralement, *mourir, tu mourras,* comme si l'on disait : *on te verra mourir,* et *tu mourras* (Gen., ii, 17). Cette forme, qu'on retrouve souvent, donne bien plus d'énergie à la pensée que la forme adverbiale par laquelle nous l'exprimons en français; par exemple : « Tu mourras certainement, » ou bien : « Tu ne manqueras pas de mourir, » etc.; — שָׁתוֹ יִשְׁתּוּ, *ils en boiront certainement* (Jér., xlix, 12).

3° Le substantif faisant l'office d'adjectif ou de participe. *Exemple* : וַאֲנִי תְפִלָּה, *et moi je ne faisais que prier* (j'étais priant); hébreu, *j'étais* prière (Ps. cix, 4);

— אֲנִי־שָׁלוֹם, *je suis un homme pacifique,* ou *un homme de paix;* hébreu, *je suis paix* (Ps. CXX, 7).

Cette forme énergique a passé dans le Nouveau-Testament. Par exemple : « Vous étiez autrefois *ténèbres,* mais maintenant vous êtes *lumière* au SEIGNEUR » (ÉPH., V, 8); — « CELUI qui n'avait point connu le péché, il l'a fait être *péché* pour nous » (II COR., V, 21).

Voyez encore, sur le substantif pris *adjectivement,* ce que nous avons dit § 377.

L'usage apprendra les autres Idiotismes de ce genre, dont l'explication appartient d'ailleurs plutôt à un *Dictionnaire* qu'à une *Grammaire.*

FIN

APPENDICE

PARADIGMES

DES VERBES ~~ET DU NOM~~

TABLEAU A

VERBE PARFAIT

			KAL	NIPHAL	PIHEL	PUHAL	HIPHIL	HOPHAL	HITHPAHEL
PRÉTÉRIT	SING.	3e masc.	פָּקַד	נִפְקַד	פִּקֵּד	פֻּקַּד	הִפְקִיד	הָפְקַד	הִתְפַּקֵּד
		3e fém.	פָּקְדָה	נִפְקְדָה	פִּקְּדָה	פֻּקְּדָה	הִפְקִידָה	הָפְקְדָה	הִתְפַּקְּדָה
		2e masc.	פָּקַדְתָּ	נִפְקַדְתָּ	פִּקַּדְתָּ	פֻּקַּדְתָּ	הִפְקַדְתָּ	הָפְקַדְתָּ	הִתְפַּקַּדְתָּ
		2e fém.	פָּקַדְתְּ	נִפְקַדְתְּ	פִּקַּדְתְּ	פֻּקַּדְתְּ	הִפְקַדְתְּ	הָפְקַדְתְּ	הִתְפַּקַּדְתְּ
		1re com.	פָּקַדְתִּי	נִפְקַדְתִּי	פִּקַּדְתִּי	פֻּקַּדְתִּי	הִפְקַדְתִּי	הָפְקַדְתִּי	הִתְפַּקַּדְתִּי
	PLUR.	3e com.	פָּקְדוּ	נִפְקְדוּ	פִּקְּדוּ	פֻּקְּדוּ	הִפְקִידוּ	הָפְקְדוּ	הִתְפַּקְּדוּ
		2e masc.	פְּקַדְתֶּם	נִפְקַדְתֶּם	פִּקַּדְתֶּם	פֻּקַּדְתֶּם	הִפְקַדְתֶּם	הָפְקַדְתֶּם	הִתְפַּקַּדְתֶּם
		2e fém.	פְּקַדְתֶּן	נִפְקַדְתֶּן	פִּקַּדְתֶּן	פֻּקַּדְתֶּן	הִפְקַדְתֶּן	הָפְקַדְתֶּן	הִתְפַּקַּדְתֶּן
		1re com.	פָּקַדְנוּ	נִפְקַדְנוּ	פִּקַּדְנוּ	פֻּקַּדְנוּ	הִפְקַדְנוּ	הָפְקַדְנוּ	הִתְפַּקַּדְנוּ
INFINIT.		absolu.	פָּקוֹד	הִפָּקֵד	פַּקֹּד	פֻּקֹּד	הַפְקֵד		
		construit.	פְּקֹד	הִפָּקֵד	פַּקֵּד	פֻּקַּד	הַפְקִיד	הָפְקַד	הִתְפַּקֵּד

IMPÉRATIF SING.	mascul.	פְּקֹד	הִפָּקֵד	פַּקֵּד	manque	הַפְקֵד	manque	הִתְפַּקֵּד
	féminin.	פִּקְדִי	הִפָּקְדִי	פַּקְּדִי		הַפְקִידִי		הִתְפַּקְּדִי
PLUR.	mascul.	פִּקְדוּ	הִפָּקְדוּ	פַּקְּדוּ		הַפְקִידוּ		הִתְפַּקְּדוּ
	féminin.	פְּקֹדְנָה	הִפָּקֵדְנָה	פַּקֵּדְנָה		הַפְקֵדְנָה		הִתְפַּקֵּדְנָה
FUTUR SING.	3e masc.	יִפְקֹד	יִפָּקֵד	יְפַקֵּד	יְפֻקַּד	יַפְקִיד	יָפְקַד	יִתְפַּקֵּד
	3e fém.	תִּפְקֹד	תִּפָּקֵד	תְּפַקֵּד	תְּפֻקַּד	תַּפְקִיד	תָּפְקַד	תִּתְפַּקֵּד
	2e masc.	תִּפְקֹד	תִּפָּקֵד	תְּפַקֵּד	תְּפֻקַּד	תַּפְקִיד	תָּפְקַד	תִּתְפַּקֵּד
	2e fém.	תִּפְקְדִי	תִּפָּקְדִי	תְּפַקְּדִי	תְּפֻקְּדִי	תַּפְקִידִי	תָּפְקְדִי	תִּתְפַּקְּדִי
	1re com.	אֶפְקֹד	אֶפָּקֵד	אֲפַקֵּד	אֲפֻקַּד	אַפְקִיד	אָפְקַד	אֶתְפַּקֵּד
PLUR.	3e masc.	יִפְקְדוּ	יִפָּקְדוּ	יְפַקְּדוּ	יְפֻקְּדוּ	יַפְקִידוּ	יָפְקְדוּ	יִתְפַּקְּדוּ
	3e fém.	תִּפְקֹדְנָה	תִּפָּקֵדְנָה	תְּפַקֵּדְנָה	תְּפֻקַּדְנָה	תַּפְקֵדְנָה	תָּפְקַדְנָה	תִּתְפַּקֵּדְנָה
	2e masc.	תִּפְקְדוּ	תִּפָּקְדוּ	תְּפַקְּדוּ	תְּפֻקְּדוּ	תַּפְקִידוּ	תָּפְקְדוּ	תִּתְפַּקְּדוּ
	2e fém.	תִּפְקֹדְנָה	תִּפָּקֵדְנָה	תְּפַקֵּדְנָה	תְּפֻקַּדְנָה	תַּפְקֵדְנָה	תָּפְקַדְנָה	תִּתְפַּקֵּדְנָה
	1re com.	נִפְקֹד	נִפָּקֵד	נְפַקֵּד	נְפֻקַּד	נַפְקִיד	נָפְקַד	נִתְפַּקֵּד
PARTIC.	actif.	פֹּקֵד	נִפְקָד	מְפַקֵּד	מְפֻקָּד	מַפְקִיד	מָפְקָד	מִתְפַּקֵּד
	passif.	פָּקוּד						

TABLEAU **B**

VERBE Ire GUTTURALE

			KAL	NIPHAL	PIHEL	PUHAL	HIPHIL	HOPHAL	HITHPAHEL
PRÉTÉRIT	SING.	3e masc.	עָמַד	נֶעֱמַד	עִמֵּד	עֻמַּד	הֶעֱמִיד	הָעֳמַד	הִתְעַמֵּד
		3e fém.	עָמְדָה	נֶעֶמְדָה	עִמְּדָה	עֻמְּדָה	הֶעֱמִידָה	הָעָמְדָה	הִתְעַמְּדָה
		2e masc.	עָמַדְתָּ	נֶעֱמַדְתָּ	עִמַּדְתָּ	עֻמַּדְתָּ	הֶעֱמַדְתָּ	הָעֳמַדְתָּ	הִתְעַמַּדְתָּ
		2e fém.	עָמַדְתְּ	נֶעֱמַדְתְּ	עִמַּדְתְּ	עֻמַּדְתְּ	הֶעֱמַדְתְּ	הָעֳמַדְתְּ	הִתְעַמַּדְתְּ
		1re com.	עָמַדְתִּי	נֶעֱמַדְתִּי	עִמַּדְתִּי	עֻמַּדְתִּי	הֶעֱמַדְתִּי	הָעֳמַדְתִּי	הִתְעַמַּדְתִּי
	PLUR.	3e masc.	עָמְדוּ	נֶעֶמְדוּ	עִמְּדוּ	עֻמְּדוּ	הֶעֱמִידוּ	הָעָמְדוּ	הִתְעַמְּדוּ
		2e masc.	עֲמַדְתֶּם	נֶעֱמַדְתֶּם	עִמַּדְתֶּם	עֻמַּדְתֶּם	הֶעֱמַדְתֶּם	הָעֳמַדְתֶּם	הִתְעַמַּדְתֶּם
		2e fém.	עֲמַדְתֶּן	נֶעֱמַדְתֶּן	עִמַּדְתֶּן	עֻמַּדְתֶּן	הֶעֱמַדְתֶּן	הָעֳמַדְתֶּן	הִתְעַמַּדְתֶּן
		1re com.	עָמַדְנוּ	נֶעֱמַדְנוּ	עִמַּדְנוּ	עֻמַּדְנוּ	הֶעֱמַדְנוּ	הָעֳמַדְנוּ	הִתְעַמַּדְנוּ
INFINIT.		absolu.	עָמוֹד		עַמֵּד	עֻמֹּד	הַעֲמֵד		
		construit.	עֲמֹד	הֵעָמֵד	עַמֵּד	עֻמַּד	הַעֲמִיד	הָעֳמַד	הִתְעַמֵּד

IMPÉRATIF	SING.	mascul.	עֲמֹד	הֵעָמֵד	עַמֵּד	manque	הַעֲמֵד	manque	הִתְעַמֵּד
		féminin.	עִמְדִי	הֵעָמְדִי	עַמְּדִי		הַעֲמִידִי		הִתְעַמְּדִי
	PLUR.	mascul.	עִמְדוּ	הֵעָמְדוּ	עַמְּדוּ		הַעֲמִידוּ		הִתְעַמְּדוּ
		féminin.	עֲמֹדְנָה	הֵעָמַדְנָה	עַמֵּדְנָה		הַעֲמֵדְנָה		הִתְעַמֵּדְנָה
FUTUR	SING.	3e masc.	יַעֲמֹד	יֵעָמֵד	יְעַמֵּד	יְעֻמַּד	יַעֲמִיד	יָעֳמַד	יִתְעַמֵּד
		3e fém.	תַּעֲמֹד	תֵּעָמֵד	תְּעַמֵּד	תְּעֻמַּד	תַּעֲמִיד	תָּעֳמַד	תִּתְעַמֵּד
		2e masc.	תַּעֲמֹד	תֵּעָמֵד	תְּעַמֵּד	תְּעֻמַּד	תַּעֲמִיד	תָּעֳמַד	תִּתְעַמֵּד
		2e fém.	תַּעַמְדִי	תֵּעָמְדִי	תְּעַמְּדִי	תְּעֻמְּדִי	תַּעֲמִידִי	תָּעָמְדִי	תִּתְעַמְּדִי
		1re com.	אֶעֱמֹד	אֵעָמֵד	אֲעַמֵּד	אֲעֻמַּד	אַעֲמִיד	אָעֳמַד	אֶתְעַמֵּד
	PLUR.	3e masc.	יַעַמְדוּ	יֵעָמְדוּ	יְעַמְּדוּ	יְעֻמְּדוּ	יַעֲמִידוּ	יָעָמְדוּ	יִתְעַמְּדוּ
		3e fém.	תַּעֲמֹדְנָה	תֵּעָמַדְנָה	תְּעַמֵּדְנָה	תְּעֻמַּדְנָה	תַּעֲמֵדְנָה	תָּעֳמַדְנָה	תִּתְעַמֵּדְנָה
		2e masc.	תַּעַמְדוּ	תֵּעָמְדוּ	תְּעַמְּדוּ	תְּעֻמְּדוּ	תַּעֲמִידוּ	תָּעָמְדוּ	תִּתְעַמְּדוּ
		2e fém.	תַּעֲמֹדְנָה	תֵּעָמַדְנָה	תְּעַמֵּדְנָה	תְּעֻמַּדְנָה	תַּעֲמֵדְנָה	תָּעֳמַדְנָה	תִּתְעַמֵּדְנָה
		1re com.	נַעֲמֹד	נֵעָמֵד	נְעַמֵּד	נְעֻמַּד	נַעֲמִיד	נָעֳמַד	נִתְעַמֵּד
PARTIC.		actif.	עֹמֵד	נֶעֱמָד	מְעַמֵּד	מְעֻמָּד	מַעֲמִיד	מָעֳמָד	מִתְעַמֵּד
		passif.	עָמוּד						

Tableau C **VERBE IIme GUTTURALE**

			KAL	NIPHAL	PIHEL	PUHAL	HIPHIL	HOPHAL	HITHPAHEL
PRÉTÉRIT	SING.	3e masc.	זָעַק	נִזְעַק	בֵּרֵךְ	בֹּרַךְ	הִזְעִיק	הָזְעַק	הִתְבָּרֵךְ
		3e fém.	זָעֲקָה	נִזְעֲקָה	בֵּרְכָה	בֹּרְכָה	הִזְעִיקָה	הָזְעֲקָה	הִתְבָּרְכָה
		2e masc.	זָעַקְתָּ	נִזְעַקְתָּ	בֵּרַכְתָּ	בֹּרַכְתָּ	הִזְעַקְתָּ	הָזְעַקְתָּ	הִתְבָּרַכְתָּ
		2e fém.	זָעַקְתְּ	נִזְעַקְתְּ	בֵּרַכְתְּ	בֹּרַכְתְּ	הִזְעַקְתְּ	הָזְעַקְתְּ	הִתְבָּרַכְתְּ
		1re com.	זָעַקְתִּי	נִזְעַקְתִּי	בֵּרַכְתִּי	בֹּרַכְתִּי	הִזְעַקְתִּי	הָזְעַקְתִּי	הִתְבָּרַכְתִּי
	PLUR.	3e com.	זָעֲקוּ	נִזְעֲקוּ	בֵּרְכוּ	בֹּרְכוּ	הִזְעִיקוּ	הָזְעֲקוּ	הִתְבָּרְכוּ
		2e masc.	זְעַקְתֶּם	נִזְעַקְתֶּם	בֵּרַכְתֶּם	בֹּרַכְתֶּם	הִזְעַקְתֶּם	הָזְעַקְתֶּם	הִתְבָּרַכְתֶּם
		2e fém.	זְעַקְתֶּן	נִזְעַקְתֶּן	בֵּרַכְתֶּן	בֹּרַכְתֶּן	הִזְעַקְתֶּן	הָזְעַקְתֶּן	הִתְבָּרַכְתֶּן
		1re com.	זָעַקְנוּ	נִזְעַקְנוּ	בֵּרַכְנוּ	בֹּרַכְנוּ	הִזְעַקְנוּ	הָזְעַקְנוּ	הִתְבָּרַכְנוּ
INFINIT.		absolu.	זָעוֹק	נִזְעוֹק	בָּרוֹךְ		הַזְעֵיק		
		construit.	זְעֹק	הִזָּעֵק	בָּרֵךְ	בֹּרַךְ	הַזְעִיק	הָזְעַק	הִתְבָּרֵךְ

IMPÉRATIF	SING.	mascul.	זְעַק	הִזָּעֵק	בָּרֵךְ	manque	הַזְעֵק	manque	הִתְבָּרֵךְ
		féminin.	זַעֲקִי	הִזָּעֲקִי	בָּרְכִי		הַזְעִיקִי		הִתְבָּרְכִי
	PLUR.	mascul.	זַעֲקוּ	הִזָּעֲקוּ	בָּרְכוּ		הַזְעִיקוּ		הִתְבָּרְכוּ
		féminin.	זְעַקְנָה	הִזָּעַקְנָה	בָּרֵכְנָה		הַזְעֵקְנָה		הִתְבָּרֵכְנָה
FUTUR	SING.	3e masc.	יִזְעַק	יִזָּעֵק	יְבָרֵךְ	יְבֹרַךְ	יַזְעִיק	יָזְעַק	יִתְבָּרֵךְ
		3e fém.	תִּזְעַק	תִּזָּעֵק	תְּבָרֵךְ	תְּבֹרַךְ	תַּזְעִיק	תָּזְעַק	תִּתְבָּרֵךְ
		2e masc.	תִּזְעַק	תִּזָּעֵק	תְּבָרֵךְ	תְּבֹרַךְ	תַּזְעִיק	תָּזְעַק	תִּתְבָּרֵךְ
		2e fém.	תִּזְעֲקִי	תִּזָּעֲקִי	תְּבָרְכִי	תְּבֹרְכִי	תַּזְעִיקִי	תָּזְעֲקִי	תִּתְבָּרְכִי
		1re com.	אֶזְעַק	אֶזָּעֵק	אֲבָרֵךְ	אֲבֹרַךְ	אַזְעִיק	אָזְעַק	אֶתְבָּרֵךְ
	PLUR.	3e masc.	יִזְעֲקוּ	יִזָּעֲקוּ	יְבָרְכוּ	יְבֹרְכוּ	יַזְעִיקוּ	יָזְעֲקוּ	יִתְבָּרְכוּ
		3e fém.	תִּזְעַקְנָה	תִּזָּעַקְנָה	תְּבָרֵכְנָה	תְּבֹרַכְנָה	תַּזְעֵקְנָה	תָּזְעַקְנָה	תִּתְבָּרֵכְנָה
		2e masc.	תִּזְעֲקוּ	תִּזָּעֲקוּ	תְּבָרְכוּ	תְּבֹרְכוּ	תַּזְעִיקוּ	תָּזְעֲקוּ	תִּתְבָּרְכוּ
		2e fém.	תִּזְעַקְנָה	תִּזָּעַקְנָה	תְּבָרֵכְנָה	תְּבֹרַכְנָה	תַּזְעֵקְנָה	תָּזְעַקְנָה	תִּתְבָּרֵכְנָה
		1re com.	נִזְעַק	נִזָּעֵק	נְבָרֵךְ	נְבֹרַךְ	נַזְעִיק	נָזְעַק	נִתְבָּרֵךְ
PARTIC.		actif.	זֹעֵק	נִזְעָק	מְבָרֵךְ	מְבֹרָךְ	מַזְעִיק	מָזְעָק	מִתְבָּרֵךְ
		passif.	זָעוּק						

TABLEAU D

VERBE IIIme GUTTURALE

			KAL	NIPHAL	PIHEL	PUHAL	HIPHIL	HOPHAL	HITHPAHEL
PRÉTÉRIT	SING.	3e masc.	שָׁמַע	נִשְׁמַע	שִׁמַּע	שֻׁמַּע	הִשְׁמִיעַ	הָשְׁמַע	הִשְׁתַּמַּע
		3e fém.	שָֽׁמְעָה	נִשְׁמְעָה	שִׁמְּעָה	שֻׁמְּעָה	הִשְׁמִיעָה	הָשְׁמְעָה	הִשְׁתַּמְּעָה
		2e masc.	שָׁמַעְתָּ	נִשְׁמַעְתָּ	שִׁמַּעְתָּ	שֻׁמַּעְתָּ	הִשְׁמַעְתָּ	הָשְׁמַעְתָּ	הִשְׁתַּמַּעְתָּ
		2e fém.	שָׁמַעַתְּ	נִשְׁמַעַתְּ	שִׁמַּעַתְּ	שֻׁמַּעַתְּ	הִשְׁמַעַתְּ	הָשְׁמַעַתְּ	הִשְׁתַּמַּעַתְּ
		1re com.	שָׁמַעְתִּי	נִשְׁמַעְתִּי	שִׁמַּעְתִּי	שֻׁמַּעְתִּי	הִשְׁמַעְתִּי	הָשְׁמַעְתִּי	הִשְׁתַּמַּעְתִּי
	PLUR.	3e com.	שָֽׁמְעוּ	נִשְׁמְעוּ	שִׁמְּעוּ	שֻׁמְּעוּ	הִשְׁמִיעוּ	הָשְׁמְעוּ	הִשְׁתַּמְּעוּ
		2e masc.	שְׁמַעְתֶּם	נִשְׁמַעְתֶּם	שִׁמַּעְתֶּם	שֻׁמַּעְתֶּם	הִשְׁמַעְתֶּם	הָשְׁמַעְתֶּם	הִשְׁתַּמַּעְתֶּם
		2e fém.	שְׁמַעְתֶּן	נִשְׁמַעְתֶּן	שִׁמַּעְתֶּן	שֻׁמַּעְתֶּן	הִשְׁמַעְתֶּן	הָשְׁמַעְתֶּן	הִשְׁתַּמַּעְתֶּן
		1re com.	שָׁמַעְנוּ	נִשְׁמַעְנוּ	שִׁמַּעְנוּ	שֻׁמַּעְנוּ	הִשְׁמַעְנוּ	הָשְׁמַעְנוּ	הִשְׁתַּמַּעְנוּ
INFINIT.		absolu.	שָׁמוֹעַ	נִשְׁמֹעַ	שַׁמֵּעַ		הַשְׁמֵעַ		
		construit.	שְׁמֹעַ	הִשָּׁמַע	שַׁמַּע	שֻׁמַּע	הַשְׁמִיעַ	הָשְׁמַע	הִשְׁתַּמַּע

IMPÉRATIF	SING.	mascul.	שְׁמַע	הִשָּׁמַע	שַׁמַּע	manque	הַשְׁמַע!	manque	הִשְׁתַּמַּע
		féminin.	שִׁמְעִי	הִשָּׁמְעִי	שַׁמְּעִי		הַשְׁמִיעִי		הִשְׁתַּמְּעִי
	PLUR.	mascul.	שִׁמְעוּ	הִשָּׁמְעוּ	שַׁמְּעוּ		הַשְׁמִיעוּ		הִשְׁתַּמְּעוּ
		féminin.	שְׁמַעְנָה	הִשָּׁמַעְנָה	שַׁמַּעְנָה		הַשְׁמַעְנָה		הִשְׁתַּמַּעְנָה
FUTUR	SING.	3e masc.	יִשְׁמַע	יִשָּׁמַע	יְשַׁמַּע	יְשֻׁמַּע	יַשְׁמִיעַ	יָשְׁמַע	יִשְׁתַּמַּע
		3e fém.	תִּשְׁמַע	תִּשָּׁמַע	תְּשַׁמַּע	תְּשֻׁמַּע	תַּשְׁמִיעַ	תָּשְׁמַע	תִּשְׁתַּמַּע
		2e masc.	תִּשְׁמַע	תִּשָּׁמַע	תְּשַׁמַּע	תְּשֻׁמַּע	תַּשְׁמִיעַ	תָּשְׁמַע	תִּשְׁתַּמַּע
		2e fém.	תִּשְׁמְעִי	תִּשָּׁמְעִי	תְּשַׁמְּעִי	תְּשֻׁמְּעִי	תַּשְׁמִיעִי	תָּשְׁמְעִי	תִּשְׁתַּמְּעִי
		1re com.	אֶשְׁמַע	אֶשָּׁמַע	אֲשַׁמַּע	אֲשֻׁמַּע	אַשְׁמִיעַ	אָשְׁמַע	אֶשְׁתַּמַּע
	PLUR.	3e masc.	יִשְׁמְעוּ	יִשָּׁמְעוּ	יְשַׁמְּעוּ	יְשֻׁמְּעוּ	יַשְׁמִיעוּ	יָשְׁמְעוּ	יִשְׁתַּמְּעוּ
		3e fém.	תִּשְׁמַעְנָה	תִּשָּׁמַעְנָה	תְּשַׁמַּעְנָה	תְּשֻׁמַּעְנָה	תַּשְׁמַעְנָה	תָּשְׁמַעְנָה	תִּשְׁתַּמַּעְנָה
		2e masc.	תִּשְׁמְעוּ	תִּשָּׁמְעוּ	תְּשַׁמְּעוּ	תְּשֻׁמְּעוּ	תַּשְׁמִיעוּ	תָּשְׁמְעוּ	תִּשְׁתַּמְּעוּ
		2e fém.	תִּשְׁמַעְנָה	תִּשָּׁמַעְנָה	תְּשַׁמַּעְנָה	תְּשֻׁמַּעְנָה	תַּשְׁמַעְנָה	תָּשְׁמַעְנָה	תִּשְׁתַּמַּעְנָה
		1re com.	נִשְׁמַע	נִשָּׁמַע	נְשַׁמַּע	נְשֻׁמַּע	נַשְׁמִיעַ	נָשְׁמַע	נִשְׁתַּמַּע
PARTIC.		actif.	שֹׁמֵעַ	נִשְׁמָע	מְשַׁמֵּעַ	מְשֻׁמָּע	מַשְׁמִיעַ	מָשְׁמָע	מִשְׁתַּמֵּעַ
		passif.	שָׁמוּעַ						

VERBES IMPARFAITS

TABLEAU E 1° VERBES DÉFECTIFS פנ

			KAL	NIPHAL	HIPHIL	HOPHAL
PRÉTÉRIT	SINGULIER	3e masc.	נָגַשׁ	נִגַּשׁ	הִגִּישׁ	הֻגַּשׁ
		3e fém.	נָגְשָׁה	נִגְּשָׁה	הִגִּישָׁה	הֻגְּשָׁה
		2e masc.	נָגַשְׁתָּ	נִגַּשְׁתָּ	הִגַּשְׁתָּ	הֻגַּשְׁתָּ
		2e fém.	נָגַשְׁתְּ	נִגַּשְׁתְּ	הִגַּשְׁתְּ	הֻגַּשְׁתְּ
		1re com.	נָגַשְׁתִּי	נִגַּשְׁתִּי	הִגַּשְׁתִּי	הֻגַּשְׁתִּי
	PLURIEL	3e com.	נָגְשׁוּ	נִגְּשׁוּ	הִגִּישׁוּ	הֻגְּשׁוּ
		2e masc.	נְגַשְׁתֶּם	נִגַּשְׁתֶּם	הִגַּשְׁתֶּם	הֻגַּשְׁתֶּם
		2e fém.	נְגַשְׁתֶּן	נִגַּשְׁתֶּן	הִגַּשְׁתֶּן	הֻגַּשְׁתֶּן
		1re com.	נָגַשְׁנוּ	נִגַּשְׁנוּ	הִגַּשְׁנוּ	הֻגַּשְׁנוּ
…FINIT.		absolu.	נָגוֹשׁ	הִנָּגֵשׁ	הַגֵּשׁ	
		construit.	גֶּשֶׁת	הִנָּגֵשׁ	הַגִּישׁ	הֻגַּשׁ

TABLEAU G 3° VERBES QUIESCENTS פא

		KAL	NIPHAL	HIPHIL	HOPHAL
PRÉTÉRIT		אָכַל	נֶאֱכַל	הֶאֱכִיל	הָאֳכַל
		Comme les Verbes 1re *Gutturale*			
…FINIT.	absolu.	אָכוֹל	הֵאָכֵל		
	construit.	אֱכֹל	הֵאָכֵל	הַאֲכִיל	הָאֳכַל

IMPÉRATIF	SING.	mascul.	גַּשׁ	הִנָּגֵשׁ	הַגֵּשׁ	manque	
		féminin.	גְּשִׁי	הִנָּגְשִׁי	הַגִּישִׁי		
	PLUR.	mascul.	גְּשׁוּ	הִנָּגְשׁוּ	הַגִּישׁוּ		
		féminin.	גֵּשְׁנָה	הִנָּגַשְׁנָה	הַגֵּשְׁנָה		
FUTUR	SINGULIER	3e masc.	יִגַּשׁ	יִנָּגֵשׁ	יַגִּישׁ	יֻגַּשׁ	
		3e fém.	תִּגַּשׁ	תִּנָּגֵשׁ	תַּגִּישׁ	תֻּגַּשׁ	
		2e masc.	תִּגַּשׁ	תִּנָּגֵשׁ	תַּגִּישׁ	תֻּגַּשׁ	
		2e fém.	תִּגְּשִׁי	תִּנָּגְשִׁי	תַּגִּישִׁי	תֻּגְּשִׁי	
		1re com.	אֶגַּשׁ	אֶנָּגֵשׁ	אַגִּישׁ	אֻגַּשׁ	
	PLURIEL	3e masc.	יִגְּשׁוּ	יִנָּגְשׁוּ	יַגִּישׁוּ	יֻגְּשׁוּ	
		3e fém.	תִּגַּשְׁנָה	תִּנָּגַשְׁנָה	תַּגֵּשְׁנָה	תֻּגַּשְׁנָה	
		2e masc.	תִּגְּשׁוּ	תִּנָּגְשׁוּ	תַּגִּישׁוּ	תֻּגְּשׁוּ	
		2e fém.	תִּגַּשְׁנָה	תִּנָּגַשְׁנָה	תַּגֵּשְׁנָה	תֻּגַּשְׁנָה	
		1re com.	נִגַּשׁ	נִנָּגֵשׁ	נַגִּישׁ	נֻגַּשׁ	
PARTIC.		actif.	נֹגֵשׁ	נִגָּשׁ	מַגִּישׁ	מֻגָּשׁ	
		passif.	נָגוּשׁ				

IMPÉRATIF	SING.	mascul.	אֱכֹל	הֵאָכֵל,	הַאֲכֵל		
		féminin.	אִכְלִי	etc.	etc.	manque	
	PLUR.	mascul.	אִכְלוּ				
		féminin.	אֱכֹלְנָה				
FUTUR	SINGULIER	3e masc.	יֹאכַל	יֵאָכֵל	יַאֲכִיל	יָאֳכַל	
		3e fém.	תֹּאכַל	etc.	etc.	etc.	
		2e masc.	תֹּאכַל				
		2e fém.	תֹּאכְלִי				
		1re com.	אֹכַל				
	PLURIEL	3e masc.	יֹאכְלוּ				
		3e fém.	תֹּאכַלְנָה				
		2e masc.	תֹּאכְלוּ				
		2e fém.	תֹּאכַלְנָה				
		1re com.	נֹאכַל				
PARTIC.		actif.	אֹכֵל	נֶאֱכָל	מַאֲכִיל	מָאֳכָל	
		passif.	אָכוּל				

TABLEAU F 2°. VERBES DÉFECTIFS עָע ou VERBES GÉMINÉS

			KAL	NIPHAL	HIPHIL	HOPHAL	POHEL	POHAL
PRÉTÉRIT	SING.	3e masc.	סַב	נָסַב	הֵסֵב	הוּסַב	סוֹבֵב	סוֹבַב
		3e fém.	סַבָּה	נָסַבָּה	הֵסֵבָּה	הוּסַבָּה	סוֹבְבָה	סוֹבְבָה
		2e masc.	סַבּוֹתָ	נְסַבּוֹתָ	הֲסִבּוֹתָ	הוּסַבּוֹתָ	סוֹבַבְתָּ	סוֹבַבְתָּ
		2e fém.	סַבּוֹת	נְסַבּוֹת	הֲסִבּוֹת	הוּסַבּוֹת	סוֹבַבְתְּ	סוֹבַבְתְּ
		1re com.	סַבּוֹתִי	נְסַבּוֹתִי	הֲסִבּוֹתִי	הוּסַבּוֹתִי	סוֹבַבְתִּי	סוֹבַבְתִּי
	PLUR.	3e com.	סַבּוּ	נָסַבּוּ	הֵסֵבּוּ	הוּסַבּוּ	סוֹבְבוּ	סוֹבְבוּ
		2e masc.	סַבּוֹתֶם	נְסַבּוֹתֶם	הֲסִבּוֹתֶם	הוּסַבּוֹתֶם	סוֹבַבְתֶּם	סוֹבַבְתֶּם
		2e fém.	סַבּוֹתֶן	נְסַבּוֹתֶן	הֲסִבּוֹתֶן	הוּסַבּוֹתֶן	סוֹבַבְתֶּן	סוֹבַבְתֶּן
		1re com.	סַבּוֹנוּ	נְסַבּוֹנוּ	הֲסִבּוֹנוּ	הוּסַבּוֹנוּ	סוֹבַבְנוּ	סוֹבַבְנוּ
INFINIT.		absolu.	סָבוֹב	הִסּוֹב	הָסֵב			
		construit.	סֹב	הִסַּב	הָסֵב	הוּסַב	סוֹבֵב	סוֹבַב

IMPÉRATIF	SING.	mascul.	סֹב		הִסַּב	הָסֵב	manque	סוֹבֵב	manque
		féminin.	סֹבִּי		הִסַּבִּי	הָסֵבִּי		סוֹבְבִי	
	PLUR.	mascul.	סֹבּוּ		הִסַּבּוּ	הָסֵבּוּ		סוֹבְבוּ	
		féminin.	סֻבֶּינָה		תִּסַּבֶּינָה	הֲסִבֶּינָה		סוֹבֵבְנָה	
FUTUR	SING.	3e masc.	יָסֹב	יִסֹּב	יִסַּב	יָסֵב	יוּסַב	יְסוֹבֵב	יְסוֹבַב
		3e fém.	תָּסֹב	תִּסֹּב	תִּסַּב	תָּסֵב	תּוּסַב	תְּסוֹבֵב	תְּסוֹבַב
		2e masc.	תָּסֹב	תִּסֹּב	תִּסַּב	תָּסֵב	תּוּסַב	תְּסוֹבֵב	תְּסוֹבַב
		2e fém.	תָּסֹבִּי	תִּסְּבִי	תִּסַּבִּי	תָּסֵבִּי	תּוּסַבִּי	תְּסוֹבְבִי	תְּסוֹבְבִי
		1re com.	אָסֹב	אֶסֹּב	אֶסַּב	אָסֵב	אוּסַב	אֲסוֹבֵב	אֲסוֹבַב
	PLUR.	3e masc.	יָסֹבּוּ	יִסְּבוּ	יִסַּבּוּ	יָסֵבּוּ	יוּסַבּוּ	יְסוֹבְבוּ	יְסוֹבְבוּ
		3e fém.	תְּסֻבֶּינָה	תִּסֹּבְנָה	תִּסַּבֶּינָה	תְּסִבֶּינָה	תּוּסַבֶּינָה	תְּסוֹבֵבְנָה	תְּסוֹבַבְנָה
		2e masc.	תָּסֹבּוּ	תִּסְּבוּ	תִּסַּבּוּ	תָּסֵבּוּ	תּוּסַבּוּ	תְּסוֹבְבוּ	תְּסוֹבְבוּ
		2e fém.	תְּסֻבֶּינָה	תִּסֹּבְנָה	תִּסַּבֶּינָה	תְּסִבֶּינָה	תּוּסַבֶּינָה	תְּסוֹבֵבְנָה	תְּסוֹבַבְנָה
		1re com.	נָסֹב	נִסֹּב	נִסַּב	נָסֵב	נוּסַב	נְסוֹבֵב	נְסוֹבַב
PARTIC.		actif.	סוֹבֵב		נָסַב	מֵסֵב	מוּסָב	מְסוֹבֵב	מְסוֹבָב
		passif.	סָבוּב						

TABLEAU H — 4° VERBES QUIESCENTS פ״י

		KAL	NIPHAL	HIPHIL	HOPHAL	KAL	HIPHIL
PRÉTÉRIT — SING.	3e masc.	יָשַׁב	נוֹשַׁב	הוֹשִׁיב	הוּשַׁב	יָטַב	הֵיטִיב
	3e fém.	יָֽשְׁבָה	נוֹשְׁבָה	הוֹשִׁיבָה	הוּשְׁבָה	יָֽטְבָה	הֵיטִיבָה
	2e masc.	יָשַׁבְתָּ	נוֹשַׁבְתָּ	הוֹשַׁבְתָּ	הוּשַׁבְתָּ	יָטַבְתָּ	הֵיטַבְתָּ
	2e fém.	יָשַׁבְתְּ	נוֹשַׁבְתְּ	הוֹשַׁבְתְּ	הוּשַׁבְתְּ	יָטַבְתְּ	הֵיטַבְתְּ
	1re com.	יָשַׁבְתִּי	נוֹשַׁבְתִּי	הוֹשַׁבְתִּי	הוּשַׁבְתִּי	יָטַבְתִּי	הֵיטַבְתִּי
PLUR.	3e com.	יָֽשְׁבוּ	נוֹשְׁבוּ	הוֹשִׁיבוּ	הוּשְׁבוּ	יָֽטְבוּ	הֵיטִיבוּ
	2e masc.	יְשַׁבְתֶּם	נוֹשַׁבְתֶּם	הוֹשַׁבְתֶּם	הוּשַׁבְתֶּם	יְטַבְתֶּם	הֵיטַבְתֶּם
	2e fém.	יְשַׁבְתֶּן	נוֹשַׁבְתֶּן	הוֹשַׁבְתֶּן	הוּשַׁבְתֶּן	יְטַבְתֶּן	הֵיטַבְתֶּן
	1re com.	יָשַׁבְנוּ	נוֹשַׁבְנוּ	הוֹשַׁבְנוּ	הוּשַׁבְנוּ	יָטַבְנוּ	הֵיטַבְנוּ
INFINIT.	absolu.	יָשׁוֹב		הוֹשֵׁב, הוֹשִׁיב		יָטוֹב	הֵיטֵב
	construit.	שֶׁבֶת יְסֹד	הִוָּשֵׁב	הוֹשִׁיב	הוּשַׁב	יְטֹב	הֵיטִיב

IMPÉRATIF	SING.	mascul.	שֵׁב	יְרַשׁ	הִוָּשֵׁב	הוֹשֵׁב	manque	יְטַב	הֵיטֵב
		féminin.	שְׁבִי	יִרְשִׁי	הִוָּשְׁבִי	הוֹשִׁיבִי		יִטְבִי	הֵיטִיבִי
	PLUR.	mascul.	שְׁבוּ	יִרְשׁוּ	הִוָּשְׁבוּ	הוֹשִׁיבוּ		יִטְבוּ	הֵיטִיבוּ
		féminin.	שֵׁבְנָה	יְרַשְׁנָה	הִוָּשַׁבְנָה	הוֹשֵׁבְנָה		יְטַבְנָה	הֵיטֵבְנָה
FUTUR	SING.	3e masc.	יֵשֵׁב	יִירַשׁ	יִוָּשֵׁב	יוֹשִׁיב	יוּשַׁב	יִיטַב	יֵיטִיב
		3e fém.	תֵּשֵׁב	תִּירַשׁ	תִּוָּשֵׁב	תּוֹשִׁיב	תּוּשַׁב	תִּיטַב	תֵּיטִיב
		2e masc.	תֵּשֵׁב	תִּירַשׁ	תִּוָּשֵׁב	תּוֹשִׁיב	תּוּשַׁב	תִּיטַב	תֵּיטִיב
		2e fém.	תֵּשְׁבִי	תִּירְשִׁי	תִּוָּשְׁבִי	תּוֹשִׁיבִי	תּוּשְׁבִי	תִּיטְבִי	תֵּיטִיבִי
		1re com.	אֵשֵׁב	אִירַשׁ	אֶוָּשֵׁב	אוֹשִׁיב	אוּשַׁב	אִיטַב	אֵיטִיב
	PLUR.	3e masc.	יֵשְׁבוּ	יִירְשׁוּ	יִוָּשְׁבוּ	יוֹשִׁיבוּ	יוּשְׁבוּ	יִיטְבוּ	יֵיטִיבוּ
		3e fém.	תֵּשַׁבְנָה	תִּירַשְׁנָה	תִּוָּשַׁבְנָה	תּוֹשֵׁבְנָה	תּוּשַׁבְנָה	תִּיטַבְנָה	תֵּיטֵבְנָה
		2e masc.	תֵּשְׁבוּ	תִּירְשׁוּ	תִּוָּשְׁבוּ	תּוֹשִׁיבוּ	תּוּשְׁבוּ	תִּיטְבוּ	תֵּיטִיבוּ
		2e fém.	תֵּשַׁבְנָה	תִּירַשְׁנָה	תִּוָּשַׁבְנָה	תּוֹשֵׁבְנָה	תּוּשַׁבְנָה	תִּיטַבְנָה	תֵּיטֵבְנָה
		1re com.	נֵשֵׁב	נִירַשׁ	נִוָּשֵׁב	נוֹשִׁיב	נוּשַׁב	נִיטַב	נֵיטִיב
PARTIC.		actif.		יֹשֵׁב	נוֹשָׁב	מוֹשִׁיב	מוּשָׁב	יֹטֵב	מֵיטִיב
		passif.		יָשׁוּב				יָטוּב	

TABLEAU I

5° VERBES QUIESCENTS ע״ו

K 6° V. QUIESC. ע״י

			KAL	NIPHAL	HIPHIL	HOPHAL	PILEL	PULAL	KAL	KAL	NIPHAL
PRÉTÉRIT	SINGULIER	3e masc.	קָם	נָקוֹם	הֵקִים	הוּקַם	קוֹמֵם	קוֹמַם	בָּן	בִּין	נָבוֹן
		3e fém.	קָמָה	נָקוֹמָה	הֵקִימָה	הוּקְמָה	קוֹמְמָה	קוֹמְמָה	בָּנָה	בִּינָה	נָבוֹנָה
		2e masc.	קַמְתָּ	נְקוּמוֹתָ	הֲקִימוֹתָ	הוּקַמְתָּ	קוֹמַמְתָּ	קוֹמַמְתָּ	בַּנְתָּ	בִּינוֹתָ	נְבוּנוֹתָ
		2e fém.	קַמְתְּ	נְקוּמוֹת	הֲקִימוֹת	הוּקַמְתְּ	קוֹמַמְתְּ	קוֹמַמְתְּ	בַּנְתְּ	בִּינוֹת	נְבוּנוֹת
		1re com.	קַמְתִּי	נְקוּמוֹתִי	הֲקִימוֹתִי	הוּקַמְתִּי	קוֹמַמְתִּי	קוֹמַמְתִּי	בַּנְתִּי	בִּינוֹתִי	נְבוּנוֹתִי
	PLURIEL	3e com.	קָמוּ	נָקוֹמוּ	הֵקִימוּ	הוּקְמוּ	קוֹמְמוּ	קוֹמְמוּ	בָּנוּ	בִּינוּ	נָבוֹנוּ
		2e masc.	קַמְתֶּם	נְקוּמוֹתֶם	הֲקִימוֹתֶם	הוּקַמְתֶּם	קוֹמַמְתֶּם	קוֹמַמְתֶּם	בַּנְתֶּם	בִּינוֹתֶם	נְבוּנוֹתֶם
		2e fém.	קַמְתֶּן	נְקוּמוֹתֶן	הֲקִימוֹתֶן	הוּקַמְתֶּן	קוֹמַמְתֶּן	קוֹמַמְתֶּן	בַּנְתֶּן	בִּינוֹתֶן	נְבוּנוֹתֶן
		1re com.	קַמְנוּ	נְקוּמוֹנוּ	הֲקִימוֹנוּ	הוּקַמְנוּ	קוֹמַמְנוּ	קוֹמַמְנוּ	בַּנּוּ	בִּינוֹנוּ	נְבוּנוֹנוּ
INFINIT.		absolu.	קוֹם	הִקּוֹם	הָקִים, הָקֵם					בֹּן	הִבּוֹן
		construit.	קוּם	הִקּוֹם	הָקִים	הוּקַם	קוֹמֵם	קוֹמַם		בִּין	הִבּוֹן

IMPÉRATIF	SING.	mascul.	קוּם	הִקּוֹם	הָקֵם	manque	קוֹמֵם	manque	בִּין	הִבּוֹן
		féminin.	קוּמִי	הִקּוֹמִי	הָקִימִי		קוֹמְמִי		בִּינִי	הִבּוֹנִי
	PLUR.	mascul.	קוּמוּ	הִקּוֹמוּ	הָקִימוּ		קוֹמְמוּ		בִּינוּ	הִבּוֹנוּ
		féminin.	קֹמְנָה	הִקֹּמְנָה	הָקֵמְנָה		קוֹמֵמְנָה			הִבֹּנָּה
FUTUR	SINGULIER	3e masc.	יָקוּם	יִקּוֹם	יָקִים	יוּקַם	יְקוֹמֵם	יְקוֹמַם	יָבִין	יִבּוֹן
		3e fém.	תָּקוּם	תִּקּוֹם	תָּקִים	תּוּקַם	תְּקוֹמֵם	תְּקוֹמַם	תָּבִין	תִּבּוֹן
		2e masc.	תָּקוּם	תִּקּוֹם	תָּקִים	תּוּקַם	תְּקוֹמֵם	תְּקוֹמַם	תָּבִין	תִּבּוֹן
		2e fém.	תָּקוּמִי	תִּקּוֹמִי	תָּקִימִי	תּוּקְמִי	תְּקוֹמְמִי	תְּקוֹמְמִי	תָּבִינִי	תִּבּוֹנִי
		1re com.	אָקוּם	אֶקּוֹם	אָקִים	אוּקַם	אֲקוֹמֵם	אֲקוֹמַם	אָבִין	אֶבּוֹן
	PLURIEL	3e masc.	יָקוּמוּ	יִקּוֹמוּ	יָקִימוּ	יוּקְמוּ	יְקוֹמְמוּ	יְקוֹמְמוּ	יָבִינוּ	יִבּוֹנוּ
		3e fém.	תְּקוּמֶינָה	תִּקֹּמְנָה	תָּקֵמְנָה	תּוּקַמְנָה	תְּקוֹמֵמְנָה	תְּקוֹמַמְנָה	תְּבִינֶינָה	תִּבּוֹנָּה
		2e masc.	תָּקוּמוּ	תִּקּוֹמוּ	תָּקִימוּ	תּוּקְמוּ	תְּקוֹמְמוּ	תְּקוֹמְמוּ	תָּבִינוּ	תִּבּוֹנוּ
		2e fém.	תְּקוּמֶינָה	תִּקֹּמְנָה	תָּקֵמְנָה	תּוּקַמְנָה	תְּקוֹמֵמְנָה	תְּקוֹמַמְנָה	תְּבִינֶינָה	תִּבּוֹנָּה
		1re com.	נָקוּם	נִקּוֹם	נָקִים	נוּקַם	נְקוֹמֵם	נְקוֹמַם	נָבִין	נִבּוֹן
PARTIC		actif.	קָם	נָקוֹם	מֵקִים	מוּקָם	מְקוֹמֵם	מְקוֹמָם	בָּן	נָבוֹן
		passif.	קוּם						בּוּן	

Tableau L

7° VERBES QUIESCENTS לֹא

			KAL	NIPHAL	PIHEL	PUHAL	HIPHIL	HOPHAL	HITHPAHEL
PRÉTÉRIT	SING.	3e masc.	מָצָא	נִמְצָא	מִצֵּא	מֻצָּא	הִמְצִיא	הֻמְצָא	הִתְמַצֵּא
		3e fém.	מָצְאָה	נִמְצְאָה	מִצְּאָה	מֻצְּאָה	הִמְצִיאָה	הֻמְצְאָה	הִתְמַצְּאָה
		2e masc.	מָצָאתָ	נִמְצֵאתָ	מִצֵּאתָ	מֻצֵּאתָ	הִמְצֵאתָ	הֻמְצֵאתָ	הִתְמַצֵּאתָ
		2e fém.	מָצָאת	נִמְצֵאת	מִצֵּאת	מֻצֵּאת	הִמְצֵאת	הֻמְצֵאת	הִתְמַצֵּאת
		1re com.	מָצָאתִי	נִמְצֵאתִי	מִצֵּאתִי	מֻצֵּאתִי	הִמְצֵאתִי	הֻמְצֵאתִי	הִתְמַצֵּאתִי
	PLUR.	3e com.	מָצְאוּ	נִמְצְאוּ	מִצְּאוּ	מֻצְּאוּ	הִמְצִיאוּ	הֻמְצְאוּ	הִתְמַצְּאוּ
		2e masc.	מְצָאתֶם	נִמְצֵאתֶם	מִצֵּאתֶם	מֻצֵּאתֶם	הִמְצֵאתֶם	הֻמְצֵאתֶם	הִתְמַצֵּאתֶם
		2e fém.	מְצָאתֶן	נִמְצֵאתֶן	מִצֵּאתֶן	מֻצֵּאתֶן	הִמְצֵאתֶן	הֻמְצֵאתֶן	הִתְמַצֵּאתֶן
		1re com.	מָצָאנוּ	נִמְצֵאנוּ	מִצֵּאנוּ	מֻצֵּאנוּ	הִמְצֵאנוּ	הֻמְצֵאנוּ	הִתְמַצֵּאנוּ
INFINIT.		absolu.	מָצוֹא	נִמְצֹא	מַצֵּא		הַמְצֵא		
		construit.	מְצֹא	הִמָּצֵא	מַצֵּא	מֻצָּא	הַמְצִיא	הֻמְצָא	הִתְמַצֵּא

IMPÉRATIF	SING.	mascul.	מְצָא	הִמָּצֵא	מַצֵּא	manque	הַמְצֵא	manque	הִתְמַצֵּא
		féminin.	מִצְאִי	הִמָּצְאִי	מַצְּאִי		הַמְצִיאִי		הִתְמַצְּאִי
	PLUR.	mascul.	מִצְאוּ	הִמָּצְאוּ	מַצְּאוּ		הַמְצִיאוּ		הִתְמַצְּאוּ
		féminin.	מְצֶאנָה	הִמָּצֶאנָה	מַצֶּאנָה		הַמְצֶאנָה		הִתְמַצֶּאנָה
FUTUR	SING.	3e masc.	יִמְצָא	יִמָּצֵא	יְמַצֵּא	יְמֻצָּא	יַמְצִיא	יֻמְצָא	יִתְמַצֵּא
		3e fém.	תִּמְצָא	תִּמָּצֵא	תְּמַצֵּא	תְּמֻצָּא	תַּמְצִיא	תֻּמְצָא	תִּתְמַצֵּא
		2e masc.	תִּמְצָא	תִּמָּצֵא	תְּמַצֵּא	תְּמֻצָּא	תַּמְצִיא	תֻּמְצָא	תִּתְמַצֵּא
		2e fém.	תִּמְצְאִי	תִּמָּצְאִי	תְּמַצְּאִי	תְּמֻצְּאִי	תַּמְצִיאִי	תֻּמְצְאִי	תִּתְמַצְּאִי
		1re com.	אֶמְצָא	אֶמָּצֵא	אֲמַצֵּא	אֲמֻצָּא	אַמְצִיא	אֻמְצָא	אֶתְמַצֵּא
	PLUR.	3e masc.	יִמְצְאוּ	יִמָּצְאוּ	יְמַצְּאוּ	יְמֻצְּאוּ	יַמְצִיאוּ	יֻמְצְאוּ	יִתְמַצְּאוּ
		3e fém.	תִּמְצֶאנָה	תִּמָּצֶאנָה	תְּמַצֶּאנָה	תְּמֻצֶּאנָה	תַּמְצֶאנָה	תֻּמְצֶאנָה	תִּתְמַצֶּאנָה
		2e masc.	תִּמְצְאוּ	תִּמָּצְאוּ	תְּמַצְּאוּ	תְּמֻצְּאוּ	תַּמְצִיאוּ	תֻּמְצְאוּ	תִּתְמַצְּאוּ
		2e fém.	תִּמְצֶאנָה	תִּמָּצֶאנָה	תְּמַצֶּאנָה	תְּמֻצֶּאנָה	תַּמְצֶאנָה	תֻּמְצֶאנָה	תִּתְמַצֶּאנָה
		1re com.	נִמְצָא	נִמָּצֵא	נְמַצֵּא	נְמֻצָּא	נַמְצִיא	נֻמְצָא	נִתְמַצֵּא
PARTIC.		actif.	מֹצֵא	נִמְצָא	מְמַצֵּא	מְמֻצָּא	מַמְצִיא	מֻמְצָא	מִתְמַצֵּא
		passif.	מָצוּא						

TABLEAU M — 8° VERBES QUIESCENTS לה

			KAL	NIPHAL	PIHEL	PUHAL	HIPHIL	HOPHAL	HITHPAHEL
PRÉTÉRIT	SING.	3e masc.	גָּלָה	נִגְלָה	גִּלָּה	גֻּלָּה	הִגְלָה	הָגְלָה	הִתְגַּלָּה
		3e fém.	גָּֽלְתָה	נִגְלְתָה	גִּלְּתָה	גֻּלְּתָה	הִגְלְתָה	הָגְלְתָה	הִתְגַּלְּתָה
		2e masc.	גָּלִיתָ	נִגְלֵיתָ	גִּלִּיתָ	גֻּלֵּיתָ	הִגְלֵיתָ	הָגְלֵיתָ	הִתְגַּלֵּיתָ
		2e fém.	גָּלִית	נִגְלֵית	גִּלִּית	גֻּלֵּית	הִגְלֵית	הָגְלֵית	הִתְגַּלֵּית
		1re com.	גָּלִיתִי	נִגְלֵיתִי	גִּלִּיתִי	גֻּלֵּיתִי	הִגְלֵיתִי	הָגְלֵיתִי	הִתְגַּלֵּיתִי
	PLUR.	3e com.	גָּלוּ	נִגְלוּ	גִּלּוּ	גֻּלּוּ	הִגְלוּ	הָגְלוּ	הִתְגַּלּוּ
		2e masc.	גְּלִיתֶם	נִגְלֵיתֶם	גִּלִּיתֶם	גֻּלֵּיתֶם	הִגְלֵיתֶם	הָגְלֵיתֶם	הִתְגַּלֵּיתֶם
		2e fém.	גְּלִיתֶן	נִגְלֵיתֶן	גִּלִּיתֶן	גֻּלֵּיתֶן	הִגְלֵיתֶן	הָגְלֵיתֶן	הִתְגַּלֵּיתֶן
		1re com.	גָּלִינוּ	נִגְלֵינוּ	גִּלִּינוּ	גֻּלֵּינוּ	הִגְלֵינוּ	הָגְלֵינוּ	הִתְגַּלֵּינוּ
INFINIT.		absolu.	גָּלֹה	נִגְלֹה	גַּלֵּה	גֻּלֹּה	הַגְלֵה	הָגְלֵה	הִתְגַּלֵּה
		construit.	גְּלוֹת	הִגָּלוֹת	גַּלּוֹת	גֻּלּוֹת	הַגְלוֹת	הָגְלוֹת	הִתְגַּלּוֹת

IMPÉRATIF	SING.	mascul.	גְּלֵה	הִגָּלֵה	גַּלֵּה	manque	הַגְלֵה	manque	הִתְגַּלֵּה
		féminin.	גְּלִי	הִגָּלִי	גַּלִּי		הַגְלִי		הִתְגַּלִּי
	PLUR.	mascul.	גְּלוּ	הִגָּלוּ	גַּלּוּ		הַגְלוּ		הִתְגַּלּוּ
		féminin.	גְּלֶינָה	הִגָּלֶינָה	גַּלֶּינָה		הַגְלֶינָה		הִתְגַּלֶּינָה
FUTUR	SING.	3e masc.	יִגְלֶה	יִגָּלֶה	יְגַלֶּה	יְגֻלֶּה	יַגְלֶה	יָגְלֶה	יִתְגַּלֶּה
		3e fém.	תִּגְלֶה	תִּגָּלֶה	תְּגַלֶּה	תְּגֻלֶּה	תַּגְלֶה	תָּגְלֶה	תִּתְגַּלֶּה
		2e masc.	תִּגְלֶה	תִּגָּלֶה	תְּגַלֶּה	תְּגֻלֶּה	תַּגְלֶה	תָּגְלֶה	תִּתְגַּלֶּה
		2e fém.	תִּגְלִי	תִּגָּלִי	תְּגַלִּי	תְּגֻלִּי	תַּגְלִי	תָּגְלִי	תִּתְגַּלִּי
		1re com.	אֶגְלֶה	אֶגָּלֶה	אֲגַלֶּה	אֲגֻלֶּה	אַגְלֶה	אָגְלֶה	אֶתְגַּלֶּה
	PLUR.	3e masc.	יִגְלוּ	יִגָּלוּ	יְגַלּוּ	יְגֻלּוּ	יַגְלוּ	יָגְלוּ	יִתְגַּלּוּ
		3e fém.	תִּגְלֶינָה	תִּגָּלֶינָה	תְּגַלֶּינָה	תְּגֻלֶּינָה	תַּגְלֶינָה	תָּגְלֶינָה	תִּתְגַּלֶּינָה
		2e masc.	תִּגְלוּ	תִּגָּלוּ	תְּגַלּוּ	תְּגֻלּוּ	תַּגְלוּ	תָּגְלוּ	תִּתְגַּלּוּ
		2e fém.	תִּגְלֶינָה	תִּגָּלֶינָה	תְּגַלֶּינָה	תְּגֻלֶּינָה	תַּגְלֶינָה	תָּגְלֶינָה	תִּתְגַּלֶּינָה
		1re com.	נִגְלֶה	נִגָּלֶה	נְגַלֶּה	נְגֻלֶּה	נַגְלֶה	נָגְלֶה	נִתְגַּלֶּה
PARTIC.		actif.	גֹּלֶה	נִגְלֶה	מְגַלֶּה	מְגֻלֶּה	מַגְלֶה	מָגְלֶה	מִתְגַּלֶּה
		passif.	גָּלוּי						

N TABLEAU DES SUFFIXES AJOUTÉS AU VERBE PARFAIT

		Suffixes de la IIIme personne — Singulier — Masculin	IIIme pers. Singulier — Féminin	IIIme pers. Pluriel — Masculin	IIIme pers. Pluriel — Féminin	IIme personne — Singulier — Masculin	IIme pers. Singulier — Féminin	IIme pers. Pluriel — Masculin	IIme pers. Pluriel — Féminin	Ire personne — Singul. — Commun	Ire pers. Pluriel — Commun
Kal — PRÉTÉRIT — SINGULIER	3e masc.	פְּקָדָהוּ / פְּקָדוֹ	פְּקָדָהּ	פְּקָדָם	פְּקָדָן	פְּקָדְךָ	פְּקָדֵךְ	פְּקַדְכֶם	פְּקַדְכֶן	פְּקָדַנִי	פְּקָדָנוּ
	3e fém.	פְּקָדַתְהוּ / פְּקָדַתּוּ	פְּקָדַתָּה	פְּקָדָתַם	פְּקָדָתַן	פְּקָדַתְךָ	פְּקָדָתֵךְ	פְּקַדַתְכֶם	פְּקַדַתְכֶן	פְּקָדַתְנִי	פְּקָדַתְנוּ
	2e masc.	פְּקַדְתָּהוּ / פְּקַדְתּוֹ	פְּקַדְתָּהּ	פְּקַדְתָּם	פְּקַדְתָּן	—	—	—	—	פְּקַדְתַּנִי / פְּקַדְתָּנִי	פְּקַדְתָּנוּ
	2e fém.	פְּקַדְתִּיהוּ / פְּקַדְתִּיו	פְּקַדְתִּיהָ	פְּקַדְתִּים	פְּקַדְתִּין	—	—	—	—	פְּקַדְתִּינִי	פְּקַדְתִּינוּ
	1re com.	פְּקַדְתִּיו	פְּקַדְתִּיהָ	פְּקַדְתִּים	פְּקַדְתִּין	פְּקַדְתִּיךָ	פְּקַדְתִּיךְ	פְּקַדְתִּיכֶם	פְּקַדְתִּיכֶן	—	—

PRÉTÉRIT PLURIEL 3e com.	פְּקָדוּהוּ	פְּקָדוּהָ	פְּקָדוּם	פְּקָדוּן	פְּקָדוּךְ	פְּקָדוּךָ	פְּקָדוּכֶם	פְּקָדוּכֶן	פְּקָדוּנִי	פְּקָדוּנוּ
2e masc.	פְּקַדְתּוּהוּ	פְּקַדְתּוּהָ	פְּקַדְתּוּם	פְּקַדְתּוּן	—	—	—	—	פְּקַדְתּוּנִי	פְּקַדְתּוּנוּ
1re com.	פְּקַדְנוּהוּ	פְּקַדְנוּהָ	פְּקַדְנוּם	פְּקַדְנוּן	פְּקַדְנוּךְ	פְּקַדְנוּךָ	פְּקַדְנוּכֶם	פְּקַדְנוּכֶן	—	—
INFINITIF	פָּקְדוֹ	פָּקְדָהּ	פָּקְדָם	פָּקְדָן	פָּקְדֵךְ / פָּקְדֵךְ	פָּקְדְךָ	פָּקְדְכֶם	פָּקְדְכֶן	פָּקְדִי / פָּקְדֵנִי	פָּקְדֵנוּ
IMPÉRATIF	פָּקְדֵהוּ	פָּקְדֶהָ / פָּקְדָהּ	פָּקְדֵם	—	—	—	—	—	פָּקְדֵנִי	פָּקְדֵנוּ
FUTUR SING. 3e masc.	יִפְקְדֵהוּ	יִפְקְדֶהָ / יִפְקְדָהּ	יִפְקְדֵם	יִפְקְדֵן	יִפְקָדֵךְ	יִפְקָדְךָ	יִפְקָדְכֶם	יִפְקָדְכֶן	יִפְקְדֵנִי	יִפְקְדֵנוּ
3e masc. avec נ épenthét.	יִפְקְדֶנּוּ	יִפְקְדֶנָּה	—	—	יִפְקְדֶךָּ	—	—	—	יִפְקְדֶנִּי	יִפְקְדֶנּוּ
PLUR. 3e masc.	יִפְקְדוּהוּ	יִפְקְדוּהָ	יִפְקְדוּם	יִפְקְדוּן	יִפְקְדוּךְ	יִפְקְדוּךָ	יִפְקְדוּכֶם	יִפְקְדוּכֶן	יִפְקְדוּנִי	יִפְקְדוּנוּ
Pihel										
PRÉTÉRIT										
SING. 3e masc.	פִּקְּדוֹ	פִּקְּדָהּ	פִּקְּדָם	פִּקְּדָן	פִּקְּדֵךְ	פִּקֶּדְךָ	פִּקֶּדְכֶם	פִּקֶּדְכֶן	פִּקְּדַנִי	פִּקְּדָנוּ

ERRATA

Page 69, au lieu de : § 58 ; lisez : § 58 (*bis*).

— 75, ligne 3, au lieu de : הַלֹא, lisez : הֲלֹא.

— 97, ligne 8, au lieu de : *et* ֽ, lisez : *et* ֽ

— 111, ligne 4 d'en bas, au lieu de : יָקוּם, יְקוּמוּ lisez : יָקוּם, יְקוּמוּ.

— 138, ligne 6 d'en bas, au lieu de : אֲנִי, אָנֹכִי, lisez : אֲנִי, אָנֹכִי.

— 140, ligne 5 d'en bas, au lieu de : par un ו, lisez : par un י.

— 143, ligne 7, au lieu de : הַפָּקוּד, lisez : הַפָּקֻד.

— 165, ligne 4, au lieu de : § 153, lisez : §§ 138 et 154.

— 166, ligne 4, au lieu de : § 153, lisez : § 154.

— 168, ligne 8, au lieu de : § 155, lisez : § 156.

— 170, ligne 17, au lieu de : *s'appliquer*, lisez : *s'expliquer*.

— 191, ligne 5, au lieu de : *au Niphal*, lisez : *au Hiphil*.

— 192, ligne 9, au lieu de : סִבְבֵב, lisez : סִבְבֵב.

— 193, ligne 10 d'en bas, lisez : *le* ִ (*Kirek*) du verbe parfait.

— 209, ligne 10, au lieu de : בּוֹשׁ, lisez : בּוֹשׁ.

— 218, ligne 10, au lieu de : *prend* ֶ, lisez : *prend* ֵ (Tséré).

— 219, ligne 2 d'en bas, au lieu de : רִפֵּאת, lisez : רִפֵּאתִי.

Page 220, ligne 10, d'en bas, au lieu de : יִלּוֹשׁ, lisez : יִשְׁלוּ.

— *Id.*, ligne 9 d'en bas, au lieu de : צוֹפֶה, lisez : צוֹפָה.

— 221, ligne 11, au lieu de : *sa quiescence en* ֵ, lisez : *en* ִ

— 234, ligne 12, retranchez le mot *ou*.

— 238, ligne 5 d'en bas au lieu de : כְּתֻנּוֹת, lisez : כְּתֹנֶ.

— 247, ligne 2 d'en bas, au lieu de : תְטַמְּאוּ, lisez : תְּטַמְּאוּ.

— 251, ligne 5, au lieu de : חִזּוֹן et הָזוֹן, lisez : חִזָּיוֹן et הָזוֹן.

— 261, ligne 11, au lieu de : *le* ֹ, lisez : *le* ֹ (Kholem).

— 266, ligne 10, au lieu de : תּוֹעֲבֹתֵכֶם, lisez : תּוֹעֲבֹתֵיכֶם.

— 267, ligne 4, au lieu de : שִׁירוֹתֵיכֶם; lisez : שִׁירוֹתֵיכֶם.

— 270, ligne 8 d'en bas, au lieu de : יח, lisez : יהָ.

— 285, ligne 2, au lieu de : *le son a* (ֶ) שִׁבְעַת, lisez : *le son a* (ֶ) שִׁבְעַת.

— 304, dernière ligne, au lieu de : אִתְכֶם, lisez : אֶתְכֶם.

— 314, ligne 7 d'en bas, au lieu de : סַרְנֵי, lisez : רִסְנֵי.

— 317, dernière ligne, au lieu de : יִכְנֶה, lisez : יְכַנֶּה.

Appendice. — Pages 1**, 2**, 3**, 4**, 5**, au lieu de : *Paradigmes des Verbes et du Nom*, lisez : *Paradigmes des Verbes*.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Grammaire Hébraïque

PREMIÈRE PARTIE — Signes Élémentaires

DEUXIÈME PARTIE — Parties du Discours

 FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES 

